
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

LE
PAGE DISGRACIÉ

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8

LE PAGE
DISGRACIÉ

OU L'ON VOIT DE VIFS CARACTÈRES D'HOMMES
de tous temperamens et de toutes professions

PAR

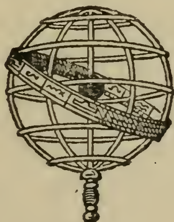
TRISTAN L'HERMITE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

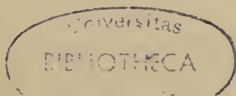
PAR

AUGUSTE DIETRICH



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
Rue Garancière, 10

MDCCCXCVIII



A

ERNEST COURBET,

RECEVEUR MUNICIPAL DE PARIS.

Mon cher ami,

Vous avez contribué à renforcer en moi, au cours de nos conversations de omni re scibili, *comme disait cet étonnant Pic de la Mirandole, le goût des choses de notre vieille littérature. Aussi est-ce pour moi un devoir et une vive satisfaction de dédier cette réimpression de la curieuse et charmante autobiographie de Tristan L'Hermite,* Le Page disgracié, *à l'érudit et spirituel éditeur des* Élégies de la belle Fille *de Ferry Julyot, des* Poésies *d'Olivier de Magny, des* Contes d'Eutrapel *de Noël du Fail, de* La Macette *du sieur de l'Espine, et des* Satyres *de Mathurin Régnier.*

A. D.

Paris, janvier 1898.



INTRODUCTION

Tristan L'Hermite est un exemple, à joindre à tant d'autres, des vicissitudes de la renommée littéraire. Auteur dramatique fort applaudi en son temps, et dont la pièce de début, la fameuse tragédie de *Mariamne,* contre-balança le succès du *Cid,* joué la même année; poète lyrique à l'inspiration bien personnelle et au souffle large et parfois superbe; polygraphe intéressant dans ses *Plaidoyers historiques* et ses *Lettres mêlées;* conteur à la fois aimable et amusant dans sa curieuse autobiographie du *Page disgracié,* si instructive, en outre, sous le rapport des événements comme des mœurs de la période qu'elle embrasse, cet écrivain à la physionomie accentuée et chevaleresque, ce membre de l'Académie française dont le nom caractéristique semble si bien fait pour s'imposer au souvenir, est aujourd'hui une figure passablement effacée, dont ceux-là seuls parviennent à se faire une idée un peu nette, qui, par goût ou par métier, entreprennent la tâche laborieuse de dénombrer les astres secondaires et jusqu'aux nébuleuses du firmament littéraire.

On ne savait sur les circonstances de la vie de Tristan L'Hermite, tout récemment encore, que ce que nous avaient dit à son sujet Pellisson, le pre-

mier historien de l'Académie française, et son continuateur d'Olivet, Bayle, Baillet, les frères Parfaict, l'abbé Gouget, et quelques anecdotiers tels que Loret, Chevreau, Guéret, etc. Ces maigres renseignements étaient loin de constituer une biographie tant soit peu sérieuse. Aujourd'hui, grâce à un jeune et brillant professeur de l'Université, M. N.-M. Bernardin, qui a pris Tristan L'Hermite pour sujet de sa thèse de doctorat, on n'ignore absolument plus rien sur l'auteur de *Mariamne* et du *Page disgracié* [1]. M. Bernardin a écrit sur lui un livre complet et définitif, qu'on serait même tenté de trouver un peu gros et un peu surabondant de détails, si tout n'avait pas été à dire en cette matière, et si ce luxe d'érudition minutieuse, de rapprochements et de commentaires, ne répondait pas aux exigences de l'histoire littéraire telle qu'on la comprend de nos jours, surtout en Sorbonne. Nos recherches personnelles en vue d'une courte biographie de l'auteur du *Page disgracié*, entreprises avant la publication du livre de M. Bernardin, se retrouvent naturellement dans le travail de celui-ci, qui n'a rien laissé échapper et qui a découvert, en outre, une grande quantité de faits nouveaux; aussi est-ce à la lumière projetée par son étude sur l'existence de notre auteur, que nous résumerons, le cas échéant, certains points de celle-ci.

I

François-Tristan L'Hermite naquit au château de Souliers [2], entre Guéret et Bourganeuf, dans la

1. *Un précurseur de Racine : Tristan L'Hermite, sieur du Solier* (1601-1655), *sa famille, sa vie, ses œuvres.* — Paris, 1895.

2. On lit aussi dans les imprimés du temps : Soliers, Solier, Soulier, etc. — Il ne faut pas confondre cet endroit avec celui du même nom, près Toulon, le lieu de naissance

Haute-Marche (aujourd'hui département de la Creuse), probablement en 1601. Son nom est L'Hermite, tandis que Tristan n'est qu'un surnom dont il se para vers vingt ans, en vue de rappeler des traditions de famille.

Descendait-il de Pierre L'Hermite, le prédicateur de la première croisade ? Descendait-il de Tristan L'Hermite, le « compère » de Louis XI ?

Nul, parmi les contemporains, ne contestait aux L'Hermite de Souliers leur parenté avec l'illustre pèlerin, et, bien que mise en doute par certains chercheurs de nos jours, elle paraît plutôt prouvée. C'est, en revanche, une chose indiscutable aujourd'hui, que l'auteur du *Page disgracié* n'était pas de la même famille que le trop fameux grand prévôt de l'hôtel de Louis XI. Celui-ci n'était pas un Marchois, et ses armoiries différaient complètement de celles des L'Hermite de Souliers.

Quoi qu'il en soit, ces derniers appartenaient à une vieille famille que, du quatorzième siècle aux dernières années du seizième, on trouve établie et puissante dans la Marche. Vers ce moment, sa fortune s'obscurcit. « Un grand procez criminel où mon pere fut enveloppé dés l'âge de dix-sept ans acheva presque sa ruine », nous dit Tristan (V. plus loin, p. 13). On ne saurait à peu près rien sur cet événement, si M. Bernardin n'avait pas eu la bonne fortune de retrouver aux Archives nationales les traces de cette dramatique affaire. Résumons-la en quelques mots.

La Ligue comptait dans la Marche de nombreux partisans. Aussitôt après l'assassinat de Henri III, Henri IV y envoya un gouverneur à sa dévotion.

du poète macaronique Antoine d'Arena, l'auteur du poème, si intéressant au point de vue historique, dirigé contre l'invasion de Charles-Quint en Provence : *Meygra entrepriza catoliqui imperatoris, quando de anno Domini* 1536 *veniebat per Provensam bene carossatus in postam,* etc. — Avignon, 1537.

Parmi les plus ardents champions du roi étaient Louis et Claude L'Hermite, et leur neveu Pierre, le futur père de notre auteur. Un jour, en mai 1591, on retira d'un étang le corps d'un homme tout botté, avec une pierre au cou et une autre aux jambes, et la tête trouée d'un coup de pistolet. C'était le cadavre de Jacques Voisin, vice-sénéchal de Guéret, ville qui tenait pour la Ligue. La rumeur publique désigna comme ses meurtriers les sieurs du Souliers. Ils furent arrêtés et passèrent vingt-deux mois en prison, à Guéret. Informé de leur cas et reconnaissant des services rendus, Henri IV leur offrit des lettres d'abolition, qu'ils refusèrent, affirmant qu'ils n'étaient pas coupables. Renvoyés devant le Parlement, d'abord à Tours, où Claude mourut subitement, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par les ennemis du roi, puis à Paris, Louis et Pierre furent jugés en février 1595, et condamnés à être décapités en place de Grève. C'est alors qu'une « des plus belles, et des plus excellentes femmes du monde » (lisez : Gabrielle d'Estrées), s'employa pour leur salut et obtint leur grâce du roi, en dépit des « remonstrances » faites à celui-ci par le premier Président[1]. Mais si Henri IV les arrachait aux bourreaux, ils ne devaient sortir de prison qu'après le payement des fortes indemnités et amendes auxquelles ils avaient été, en outre, condamnés.

C'est à son procès que Pierre L'Hermite dut son mariage. Il s'était trouvé en rapport, à cette occasion, avec un honorable gentilhomme très bien en cour, Pierre Miron, sieur de Malabry, et « en peu de temps... conclut d'espouser sa fille ». (Nous citons encore Tristan.) On peut estimer que la reconnaissance entrait pour quelque chose dans cette résolution. Le jeune homme n'avait guère que vingt-trois

1. *Mémoires-Journaux de P. de L'Estoile*, librairie des bibliophiles, t. VII, p. 22.

ans, et Élisabeth Miron en avait plus de trente-deux. Elle semble, de plus, avoir été médiocrement jolie. En revanche, elle apportait en dot au condamné l'honorabilité d'une famille connue, d'illustres alliances, et, ce qui n'était pas à dédaigner, dans l'embarras de ses affaires, une somme de douze mille livres. Le mariage fut célébré vers la fin de l'été de 1597. « Deux ou trois ans en suite je vins au monde », dit Tristan.

II

Si la vie de notre auteur, à partir du moment où il atteignit l'âge d'homme, est restée jusqu'ici à peu près ignorée, il y a peu d'écrivains, par contre, sur l'enfance et l'adolescence desquels nous possédions autant de renseignements. Son autobiographie du *Page disgracié,* publiée pour la première fois en 1643, nous édifie complètement à cet égard. Le lecteur l'a sous les yeux, et il nous suffira d'en présenter très brièvement les grandes lignes.

Son aïeule maternelle étant venue voir sa fille, fut si charmée de la vivacité d'esprit de son petit-fils, qu'elle le demanda à ses parents pour l'élever, le ramena à Paris, et l'envoya aux écoles. Un peu plus tard, Pierre L'Hermite quitta son château de Souliers et vint passer quelque temps dans la capitale. Reçu par le roi, dont il était gentilhomme servant ordinaire, Henri IV l'interrogea sur sa famille, et, apprenant qu'il avait plusieurs garçons, déclara qu'il voulait se charger du sort du petit François. On conduisit celui-ci au Louvre; le roi le trouva « joli », c'est-à-dire, dans la langue du temps, gentil et avenant, et l'attacha comme page à Henri de Bourbon, le fils qu'il avait eu de la marquise de Verneuil. Les deux enfants étaient à peu près du même âge.

L'éducation qu'il reçut et les tours pendables qu'il joua à son précepteur, ses ingénieuses inventions en

vue d'amuser le jeune prince, sa passion naissante pour le jeu, qui fut le mauvais démon de sa vie, ses espiègleries et « postiqueries » parfois un peu bien indélicates, sa croyance invincible à l'influence des astres et à la fatalité, comme son goût précoce pour les diverses formes de l'art, la poésie, la peinture, la musique, on trouvera tout cela exposé au long dans son récit.

Descendant d'une race dont « vingt-six avoient passé par les mains des bourreaux », nous apprend L'Estoile, il en avait hérité le sang bouillant et la violence prime-sautière. Ayant blessé successivement à coups d'épée un cuisinier, qui avait eu le tort de lui jouer une mauvaise farce, puis, à Fontainebleau, un promeneur qui l'avait heurté par mégarde, il prit à deux reprises la fuite, bien décidé, la seconde fois, à quitter la France pour toujours. A partir de ce moment commence, pour le jeune Tristan, une longue odyssée qui a pour théâtre l'Angleterre, où il goûte la joie d'une idylle amoureuse qui menace bientôt de tourner au tragique, l'Écosse, où il doit se réfugier, et même la Norvège. C'est la partie plus ou moins romanesque de ses Mémoires. Rentré enfin à Paris, il y devient presque aussitôt l'objet d'une désagréable tentative de chantage de la part de son hôtelier, dont il avait imprudemment courtisé la fille. Dégoûté de l'aventure, il se résout alors à passer en Espagne, où il avait un parent haut placé, le connétable Jean de Vélasque. Mais le hasard fit qu'il n'alla pas si loin. Il s'arrêta à Poitiers d'abord, puis à Loudun, où il fut engagé comme lecteur par l'illustre Scévole de Sainte-Marthe, alors âgé de quatre-vingt-deux ans. Au bout d'une quinzaine de mois, les fils de celui-ci le placèrent en qualité de secrétaire chez Emmanuel-Philibert des Prés de Montpezat, marquis de Villars, frère utérin de Henri de Lorraine, duc de Mayenne, qui demanda bientôt à son frère de le lui céder.

Le duc, d'abord partisan de la reine mère, finit par

faire sa soumission au roi, à Poitiers, le 6 septembre 1620. Le « page disgracié », qui, même au plus fort de sa vie aventureuse, n'avait cessé de cultiver la poésie, écrivit à la gloire du jeune monarque des vers que son maître trouva si beaux, qu'il voulut en présenter l'auteur au roi, alors au château de Blaye. Louis XIII accueillit Tristan de la façon la plus gracieuse, lui pardonna, et l'engagea à sa suite. Le lendemain même, 29 octobre, la cour se mit en route vers Paris, où elle entra le 7 novembre. Elle n'y fit pas un long séjour. Le 28 avril de l'année suivante, Tristan accompagna Louis XIII au siège de la Rochelle. Blessé à l'épaule, aux environs de Clérac, par un coup de bêche que lui avait asséné un paysan, puis tombé malade quelques jours avant le siège de Montauban, il ne tarda pas à être atteint par la dysenterie, aggravée de la fièvre pourprée, qui décima l'armée royale. Entré en convalescence, au bout de trois mois, il reprit la route de Paris, lesté de mille livres qu'il avait obtenues du surintendant des finances, et qui lui faisaient grand besoin.

III

C'est ici, vers la fin de novembre 1621, que finit le *Page disgracié.* Tristan se proposait de poursuivre le récit de sa vie; il annonçait encore deux volumes, « qui eussent été pour nous du plus haut intérêt, dit son biographe, puisqu'ils nous auraient fait pénétrer dans l'intimité du duc d'Orléans, et nous auraient conduits à la cour de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie (la gouvernante des Pays-Bas) et sans doute à celle de Charles Ier, roi d'Angleterre, puisqu'ils nous auraient vraisemblablement donné des renseignements précieux sur les débuts, encore si obscurs, de Molière et sur la troupe de Madeleine Béjart, dont était parente Marie Courtin de la Dehors, belle-sœur de

Tristan ». Malheureusement, il n'a pas tenu sa promesse. Il avait cependant ébauché la dernière partie de son ouvrage, à ce qu'affirme, dans son avertissement, « le libraire au lecteur » ; mais on n'a pu retrouver les fragments du troisième volume en question, et on ne saura sans doute jamais ce qu'ils sont devenus.

Les deux volumes du *Page disgracié* n'en constituent pas moins un récit absolument complet en soi, puisque le héros nous y conte ses aventures jusqu'à un âge où, depuis deux ou trois années déjà, on était *hors de page*. Le livre de Tristan ne peut donc être assimilé, sous ce rapport, à un si grand nombre de romans du dix-septième siècle, français ou espagnols (nous rapprochons ceux-ci de ceux-là, parce que ce n'est qu'en Espagne et en France que fleurit alors le roman), qui sont restés véritablement inachevés, en vertu même de leur caractère plus ou moins accusé de romans *à tiroirs* et du genre picaresque. Ainsi, chez nous, *Francion, Le roman comique, Le roman bourgeois*, et, chez nos voisins, le *Gran Tacaño*, de Quevedo, *Guzman d'Alfarache*, la *Garduña de Sevilla*, de Solorzano, etc. Il est même probable que, sans le coup d'éperon du mauvais drôle déguisé sous le nom d'Avellaneda, Cervantes n'aurait pas eu la patience d'escorter jusqu'au lit de mort son efflanqué chevaucheur de chimères. Si Tristan avait donné une suite à l'histoire de son enfance et de sa jeunesse, il n'aurait pu, en tout cas, la présenter sous le même titre que le récit de ses premières années.

Il n'en est pas moins très regrettable qu'après nous avoir fait connaître le « page », il ne nous ait pas renseigné sur le « courtisan » et le « littérateur ». « Sur le reste de sa vie, dit l'abbé d'Olivet, nul détail. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'étant poète, joueur de profession, et gentilhomme de Gaston, duc d'Orléans, aucun de ces trois métiers ne l'enrichit [1]. »

1. PELLISSON et D'OLIVET, *Histoire de l'Académie française*, édit. Ch.-L. Livet, 1858, t. I, p. 305.

Cependant, ce qu'ignorait d'Olivet et tout le monde en ce temps-là, M. Bernardin le sait désormais à fond, grâce à des recherches infatigables et à un véritable don d'intuition, qui lui apporte la preuve en même temps qu'il lui suggère le pressentiment. Mais l'espace nous est mesuré, et il nous faut, pour cette seconde partie de la vie de notre auteur, nous borner, presque autant que pour la première, aux grands points de repère.

Tristan avait perdu successivement, peu de temps après sa rentrée en grâce, plusieurs de ses protecteurs : le marquis de Villars et le duc de Mayenne, tués à quinze jours de distance, le connétable de Luynes, dont il pouvait espérer quelque chose, et un de ses amis les plus chers, le marquis de Humières, qui avait péri à Royan, avec son propre frère Séverin L'Hermite, dans une mine que firent jouer les assiégeants. Il lui restait, toutefois, d'autres appuis, et vers 1622 on le trouve, en qualité de gentilhomme, dans la maison de Gaston de France, frère de Louis XIII, alors âgé d'environ quatorze ans, et dont l'esprit ouvert et vif donnait des promesses que ce triste personnage fut bien loin de tenir.

Les sorties et les rentrées de notre poète, comme gentilhomme de la maison de Gaston, forment en quelque sorte le pivot de son existence, et sont comme le nœud d'une tragédie plus dramatique que ses pièces elles-mêmes.

En quoi consistaient ses fonctions? Un premier maréchal des logis du jeune prince, Dubois d'Annemets, raconte que celui-ci « choisit quinze ou vingt gentilshommes, desquels il forma une compagnie avec ceux de sa maison, auxquels il faisait faire l'exercice trois fois la semaine, et cela avec tant d'adresse, qu'en peu de temps il rendit sa compagnie parfaitement bien disciplinée [1] ». Il est assez probable que, en

1. *Mémoires d'un favory de son Altesse Royale Monsieur le duc d'Orléans.* — Leyde, 1668, p. 11.

dehors de ces exercices, Tristan n'était pas fort assidu auprès de son maître. Il devait préférer, à la vie de la cour, le monde des poètes et des comédiens, plus en rapport avec ses goûts et ses habitudes, et où ses rimes commençaient à jouir de quelque réputation.

En 1626, son nom ne figure plus sur la liste des gentilshommes de Monsieur; il y reparaît l'année suivante. Son maître lui avait sans doute pardonné quelque escapade qui l'avait d'abord irrité. Tristan l'accompagne, en août 1628, devant la Rochelle, dont le prince devait lever si piteusement le siège, et, l'année suivante, dans sa fuite en Lorraine, à la suite de sa brouille avec le roi. Ce second voyage, cependant, était tout volontaire, car Gaston, au moment de partir, avait dû, faute d'argent, congédier une partie de sa maison. Si Tristan suivait ainsi son ancien maître, c'est qu'il conservait l'espoir de rentrer un jour chez lui. Les mille livres que touchait un gentilhomme ordinaire étaient quelque chose d'appréciable pour un poète toujours besogneux. Quant à la domesticité réelle et souvent humiliante déguisée sous ces titres honorifiques, les mœurs du temps ne la voyaient pas avec les yeux d'aujourd'hui.

Il serait trop long de conter par le menu les péripéties de la fugue de Gaston, que l'on trouve à diverses reprises en Lorraine, puis à Bruxelles, auprès de sa mère, à la cour de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, la vertueuse fille de Philippe II. Tristan s'était associé complètement à la fortune du prince et de son entourage. En 1634, il se rend en Angleterre, envoyé sans doute auprès de la reine Henriette, fille de Henri IV, par Marie de Médicis, par le duc d'Orléans ou par Madame, la sœur du duc de Lorraine, que Gaston, frappé du coup de foudre, avait épousée à Nancy, en 1632, contre la volonté du roi, puis qu'il n'avait pas tardé à abandonner, en niant son mariage avec elle. Mais Madame, qui per-

sistait à aimer son étrange mari, tenait bon et se cramponnait à lui de toutes ses forces, recourant à tous les moyens et à toutes les influences pour essayer de le ramener à elle, — ce à quoi elle finit par réussir.

Gaston, ayant enfin fait sa paix avec le roi, ne tarda pas à rentrer à Paris. Tristan revint avec lui, mais attendit au moins jusqu'en 1640 le moment d'être réintégré dans sa maison.

Pourtant, dans cet intervalle, il avait donné au théâtre sa tragédie de *Mariamne,* qui projeta sur son nom un éclat extraordinaire, et qui est restée son chef-d'œuvre, la seule de ses productions qui ait sauvé sa mémoire de l'oubli et ait valu à son auteur une petite place dans l'histoire de notre littérature. Jouée, la même année que le *Cid,* mais avant celui-ci, sur le Théâtre du Marais, elle obtint, un peu aidée par le talent de l'acteur Mondory, un succès prodigieux, et ne disparut de l'affiche qu'en 1704. La pièce de Voltaire sur le même sujet est infiniment loin de la valoir. La cour et la ville (comme on disait alors) se passionnèrent pour l'épouse infortunée d'Hérode, cette jeune reine d'un caractère si ferme et si noble, si intéressante dans son malheur, si pathétique quand elle se défend contre d'injurieux soupçons ou qu'elle fait vibrer les cordes des sentiments conjugaux ou maternels les plus purs. Ce sont tous les accents d'une vérité admirable dont la pièce est remplie, qui ont fait qualifier par un écrivain moderne l'auteur de *Mariamne* de « précurseur de Racine[1] », qualification que M. Bernardin a trouvée juste et qu'il a reprise pour son compte. Comme l'a dit avec raison un éminent historien allemand de notre littérature au dix-septième siècle, notre regretté ami le professeur Lotheissen : « La *Mariamne* est une des rares tragédies, antérieures au *Cid*, dans

1. Ernest SERRET, *Un précurseur de Racine : Tristan L'Hermite. — Le Correspondant*, 25 avril 1870.

lesquelles ait été fait un essai de la peinture des caractères. Le poète avait un pressentiment que la foule des événements ne suffit pas pour remplir un ouvrage dramatique [1]. » Sans doute, le style de cette pièce n'est plus celui auquel nous sommes accoutumés aujourd'hui, et, à la scène surtout, quelques expressions détonnent assez singulièrement ; mais, dans sa rudesse un peu raboteuse, dans sa verdeur un peu gauloise, ce style ne manque pas de saveur, et, comme il revêt des sentiments jaillis des entrailles mêmes de l'humanité, éternellement jeunes et vrais, la représentation de cette pièce constitue, de nos jours encore, un spectacle dramatique au sens complet du mot [2].

IV

Voilà donc Tristan entré dans la célébrité et lancé dans le monde. Presque aussitôt il entreprit une seconde tragédie, *Panthée,* œuvre mal venue, qui fut loin de réussir comme la première. En même temps il devient un des fournisseurs poétiques attitrés des grands seigneurs comme des beautés à la mode, et il compose souvent des vers pour les ballets de la cour ou de Monsieur, dans la maison duquel il est enfin réintégré. Mais, joueur enragé et joueur malheureux, à ce qu'il semble, il n'en reste pas moins toujours à court d'argent et de ressources, quoique rencontrant çà et là quelques généreux protecteurs : le comte de

1. *Geschichte der franzœsischen Literatur im XVII Jahrhundert,* t. II, p. 119. — Vienne, 1879.

2. Le théâtre de l'Odéon a donné, le 4 février 1897, une représentation de *Mariamne* dans le curieux « décor à compartiments » de l'époque, c'est-à-dire dans le décor complexe où se jouaient la plupart des tragédies, avant que fût définitivement établie la règle de l'unité de lieu. C'est M Bernardin qui fit la conférence introductive à l'œuvre.

Saint-Aignan, le financier Montauron, et Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars, la future victime de Richelieu.

En 1642, il réunit ses *Lettres mêlées,* afin de les offrir en cadeau de noces, suivant la mode du temps, à Élisabeth de Choiseul-Praslin, une jeune femme qui lui avait rendu de bons offices, et qui se mariait avec du Plessis-Guénégaud. L'année suivante paraît le *Page disgracié,* et, en 1644, il publie des *Plaidoyers historiques ou discours de controverse,* extraits des *Épitomes de cent histoires tragiques,* etc., par Alexandre van den Busche, dit le Sylvain, un auteur flamand du seizième siècle, accrédité à la cour de France, qui avait, à l'imitation des anciens rhéteurs, développé, dans deux cents plaidoyers, l'accusation et la défense, plaidé le pour et le contre[1]. Ce qui est à noter, c'est que Tristan, encore qualifié « gentilhomme ordinaire de Monsieur », dans le *Privilège* des *Lettres mêlées,* du 10 janvier, ne porte plus ce titre dans celui du *Page disgracié,* donné moins de six mois après, le 2 juillet.

La mort de Louis XIII, survenue le 14 mai 1643, au même jour et à la même heure que celle de son père Henri IV, n'apporta aucun changement dans le sort de notre poète. Revenu au théâtre, il donna successivement, à l'Hôtel de Bourgogne, une tragi-

1. Voir, sur cet auteur, qui était en outre un terrible faiseur d'anagrammes et d'énigmes, les *Bibliothèques françoises de La Croix du Maine et de Du Verdier,* édit. de 1772, t. I, p. 15, et t. III, p. 44, et H. Helbig, *Alexandre Sylvain de Flandre, sa vie et ses œuvres.* — Liège, 1861. — Les *Plaidoyers historiques* de Tristan durent avoir du succès, puisqu'il s'en fit quelques années après une seconde édition (Lyon, 1650). M. Bernardin dit, au sujet de la première : « Elle est devenue si rare que l'abbé Goujet ne la mentionne que d'après l'abbé d'Olivet, et, pour notre part, nous ne l'avons trouvée qu'à la Bibliothèque de Lyon. » Nous avons été plus heureux, et en avons déniché sur les quais de Paris, voilà quelques années, un très bel exemplaire.

comédie très originale, *La folie du Sage,* et, à l'Illustre-Théâtre, deux tragédies, *La mort de Sénèque,* une tragédie « réaliste » remplie de beautés, qui mit en évidence Madeleine Béjart, la future belle-mère de Molière, et *La mort de Crispe, ou les malheurs domestiques du grand Constantin,* la plus médiocre peut-être de ses productions dramatiques.

Décidément oublié ou repoussé par Gaston, Tristan s'adressa ailleurs, et devint chevalier d'honneur de la duchesse de Chaulnes, belle-sœur du connétable de Luynes, qui passait pour avoir été la maîtresse de Richelieu, quoiqu'elle fût loin d'être belle. Peut-être avait-elle d'autres mérites aux yeux du grand cardinal. Il ne resta chez elle que quelques mois. En 1646, il entra dans la maison du duc de Guise, Henri II de Lorraine, une des plus curieuses figures du dix-septième siècle. Archevêque de Reims avant l'âge de vingt ans, aimable et spirituel, brave et généreux, mais cerveau brûlé, il ressemblait à la fois à un héros des temps mythologiques et à un aventurier des siècles de chevalerie. On connaît l'histoire de son expédition de Naples, qu'il a racontée lui-même dans ses *Mémoires* (Paris, 1668), et qui est une des entreprises les plus audacieuses que l'histoire ait enregistrées. En 1647, il se trouvait à Rome, quand les Napolitains, soulevés contre la domination de l'Espagne, l'appelèrent à leur secours. Il saisit avec enthousiasme l'occasion que le hasard lui offrait, voyant sans doute déjà scintiller un trône devant ses regards éblouis. Risquant intrépidement sa liberté et sa vie, il traversa, le 15 novembre, sur une légère felouque, toute la flotte espagnole pour se jeter dans Naples, où il débarqua au bruit d'une canonnade furieuse. Ce coup de folie, couronné de succès, enivra de joie les lazzaroni, anciens partisans de Masaniello, qui venait de succomber dans la lutte, et avait été remplacé par Gennaro Annese, trois mois auparavant simple ouvrier fourbisseur. Tous les

« domestiques » du prince, partageant la confiance de leur maître, qui leur avait fait dire qu'il enverrait bientôt querir toute sa maison, s'apprêtaient à le rejoindre. Tristan, pour sa part, nourrissait vivement cette espérance ; mais la désillusion générale fut prompte. Victime de sa présomption, de ses inconséquences, de ses galanteries, qui avaient indisposé contre lui une partie de la noblesse, abandonné par la populace elle-même, le duc de Guise avait dû, à Capoue, le 6 avril, remettre son épée à deux capitaines espagnols. Il resta prisonnier en Espagne jusqu'en 1652. Une fois encore, Tristan était précipité du haut de ses rêves.

Une compensation, cependant, l'attendait. Le chancelier Pierre Séguier, protecteur, depuis la mort de Richelieu, de l'Académie française, flatté des vers que notre poète lui avait adressés en diverses circonstances, le fit entrer dans la docte Compagnie, en remplacement de Coulomby. C'était en 1648, ou plus vraisemblablement en 1649. Le discours de Tristan fut bref, suivant l'usage du temps ; le nom de son prédécesseur n'y est même pas prononcé. Il remercie chaleureusement ses confrères, et se déclare « vengé par les propres mains de la Vertu de tous les mauvais traitemens » qu'il a « reçus de la Fortune ». Le 15 mai 1652, on le voit présenter à l'Académie un grand seigneur suédois, ami de la reine Christine, le baron de Spar, qui avait exprimé le désir d'assister à une séance. Tous les regards se tournaient alors vers la spirituelle et fantasque jeune reine de Suède. Être appelé à sa cour, c'était le rêve de chaque bel esprit français, savant ou écrivain. Celle-ci avait vu successivement défiler le philosophe Descartes, le médecin Bourdelot, l'érudit Saumaise, l'orientaliste Bochart, le bibliographe Gabriel Naudé, un futur évêque, Huet, et le poète Beys. Un ami de Tristan, Urbain Chevreau, venait de s'y rendre en qualité de secrétaire des comman-

dements de la reine. L'auteur de *Mariamne* brûle d'envie d'aller le rejoindre. Il adresse d'assez nombreux vers à Christine ; mais ces vers, qui ne se retrouvent pas dans ses œuvres, ne furent pas du goût, paraît-il, de celle qui en était l'objet, comme le lui insinue Chevreau dans une curieuse lettre de Stockholm, 2 avril 1653, qui peut passer pour un modèle achevé de style diplomatique précieux, solennel, et pas du tout compromettant [1].

En attendant des jours meilleurs, notre poète continuait à vivre, seul [2], malade (il fut phtisique de bonne heure), découragé, au quatrième étage de son logis de la rue Neuve-Saint-Claude aux Marais du Temple (aujourd'hui rue Saint-Claude), qu'on venait d'ouvrir en 1640 entre la rue Saint-Louis et les remparts, au delà de la place Royale, où Turenne avait son hôtel, et où Cagliostro — rapprochement de noms bizarre — devait avoir le sien. Et cependant Tristan aimait son petit « hermitage », comme il le nommait. « Il était là chez lui, dit M. Bernardin ; là seulement le chevalier d'honneur de la duchesse de Chaulnes, le gentilhomme du duc de Guise retrouvait sa chère indépendance ; il y redevenait son maître, et, en définitive, c'était là, sous les toits, dans ce pauvre logement consacré par les Muses, qu'il passait les meilleures heures de sa journée, poète épris des arts, entre ses chers livres et ses chers tableaux ! Il avait des livres partout, traînant sur son oreiller, sur les sièges, sur les tables, entassés sur des coffres, empilés derrière la porte ; et de tous côtés on trouvait, ouverts aux endroits sans cesse relus, les poètes aimés, consolateurs des afflictions et des souffrances. »

Sans doute un peu « libertin » au temps de sa

1. *Œuvres meslées*, p. 9-11. — La Haye, 1697.

2. On a prétendu, mais sans en fournir aucune preuve, qu'il s'était marié et était resté veuf avec un fils atteint du même mal que lui.

jeunesse [1], ses sentiments religieux s'étaient réveillés à mesure que l'horizon de sa vie se voilait. C'était d'ailleurs là le cours ordinaire de l'évolution des esprits chez les hommes de son temps. A la fin de 1646, il avait publié l'*Office de la sainte Vierge,* un recueil en prose et en vers un peu composite, orné de nombreuses tailles-douces dues à un graveur de talent, Jacques Stella. Le sonnet suivant, l'avant-dernière pièce de son dernier recueil *(Les Vers héroïques,* p. 366), donnera à la fois une idée de ses sentiments à l'approche de la vieillesse, et de sa manière poétique :

C'est fait de mes Destins ; je commence à sentir
Les incommoditez que la vieillesse apporte.
Déjà la pâle Mort pour me faire partir,
D'un pied sec et tremblant vient fraper à ma porte.

Ainsi que le Soleil sur la fin de son cours
Paroît plûtost tomber que descendre dans l'Onde ;
Lors que l'homme a passé les plus beaux de ses jours,
D'une course rapide il passe en l'autre Monde.

Il faut éteindre en nous tous frivoles desirs,
Il faut nous détacher des terrestres plaisirs
Où sans discretion nostre apetit nous plonge.

Sortons de ces erreurs par un sage Conseil ;
Et, cessans d'embrasser les images d'un songe,
Pensons à nous coucher pour le dernier sommeil.

1. Saint-Évremond, dans sa piquante satire dialoguée : *La Comédie des Académistes,* qui circulait d'ailleurs manuscrite au moins dix ans avant que Tristan entrât à l'Académie, nous montre celui-ci faisant bonne chère et chantant dans un cabaret, avec Saint-Amant et — la chose va sans dire — Faret. Mais cela peut n'être qu'une plaisanterie. — M. Perrens, dans son livre sur *Les libertins en France au dix-septième siècle* (1896), nous semble tirer un peu trop à lui, pour le faire entrer dans sa galerie de libres penseurs

Rendu à la liberté par les Espagnols (après cinq années de captivité), le duc de Guise rentra à Paris le 21 octobre 1652. Il reprit comme gentilhomme de sa maison Tristan, qui recouvra enfin quelque bien-être et quelque sécurité du lendemain. Il lui donna même un logement rue du Chaume, dans ce magnifique hôtel commencé en 1393 par Olivier de Clisson, passé en 1545 aux Guises, en 1697 aux Rohan-Soubise, et où sont conservées depuis 1808 nos Archives nationales.

Le poète continuait ses travaux. Il avait fait représenter, en 1657, une nouvelle tragédie, *La mort du grand Osman,* qui témoigne de la vogue dont jouissaient à ce moment les sujets turcs, et qui vient de la même source que le *Bajazet* de Racine. En 1652, il refit, avec un grand succès, sous le titre d'*Amaryllis,* une pastorale de Rotrou, *Célimène,* qui fut jouée à l'Hôtel de Bourgogne. L'année suivante, s'exerçant dans un genre tout nouveau pour lui, il donna une comédie burlesque, *Le Parasite,* pleine de verve et fort amusante, et qui fit accourir en foule le public. Enfin, cette même année, il présenta à ses acteurs habituels une tragi-comédie, *Les Rivales,* remaniement d'un autre ouvrage de Rotrou, *Les deux Pucelles.* Cette dernière, toutefois, n'était pas son œuvre, mais celle d'un jeune homme de dix-huit ans, son disciple et vraisemblablement aussi son « petit valet », qui devait acquérir par la suite un nom brillant comme poète, Philippe Quinault. Lue par Tristan aux comédiens, qui convinrent d'en donner cent écus, ceux-ci, en apprenant qu'elle n'était pas de lui, ne voulurent plus en donner que cinquante. C'est alors que Tristan, pour concilier leurs intérêts et ceux de son jeune protégé, aurait,

et d'irréguliers, l'auteur de *Mariamne,* qu'il traite avec un sans-façon méprisant que celui-ci, étudié d'un peu près, ne mérite certainement pas (p. 271-274).

dit-on, obtenu des comédiens qu'ils payeraient Quinault au prorata de la recette. Cette combinaison serait ainsi l'origine des droits d'auteur [1].

V

Cependant, la mort s'avançait à grands pas. Le poète s'éteignit le mardi 7 septembre 1655. « Il mourut fort chrétiennement, sans vouloir être visité de ses amis, et les oublia tous pour penser à Dieu [2]. » Loret, le naïf et sympathique badaud à l'affût de tous les événements de la cour et de la ville, n'a eu garde d'oublier celui-ci, et c'est en termes émus qu'il enregistre le décès et l'enterrement de l'auteur de *Mariamne* :

Mardy, cet Autheur de mérite,
Que l'on nommoit Tristan-L'Hermite,
Qui, faizant aux Muzes la Cour,
Donnoit aux Vers un si beau tour,
Si vertüeux, si Gentilhomme,
Et qui d'être un fort honnête Homme
Avoit en tous lieux le renom,
Décéda d'un mal de poûmon
Dans le trés noble Hôtel de Guize...
On mit dans l'Eglise Saint-Jean [3]
Le corps dudit Monsieur Tristan,

1. Les frères PARFAICT, *Histoire du Théâtre-François*, t. V, p. 21, et t. VII, p. 422.
2. *Chevraeana*, édit. d'Amsterdam, 1700, p. 29-30.
3. L'église de Saint-Jean en Grève était située rue du Martroy, derrière le Parloir aux Bourgeois; c'était l'une des mieux ornées et des plus fréquentées de Paris. Elle avait eu pour curé Jean Gerson, et renfermait le tombeau du jurisconsulte Antoine Loysel, du peintre Simon Vouët, du géographe Baudran, etc.; plusieurs membres de la famille de Lorraine y reposaient. Elle fut démolie en 1804, par suite de l'agrandissement de l'Hôtel de ville (en attendant la suppression, pour le même motif, de la rue du Martroy elle-même, en 1836), et les ossements qu'on y trouva furent transportés aux Catacombes.

Et son âme au Ciel est volée,
Car sa pieté signalée
Dont l'on parle bien en tout lieu,
Ne méritoit pas moins de Dieu.
Encor qu'il sceût si bien écrire,
Il n'a jamais fait de satyre,
Signe tout-à-fait évident
Qu'il était bon, doux et prudent[1]...

Des auteurs de l'époque disent que Tristan institua le jeune Quinault son héritier. Il semble avoir été brouillé avec son frère, Jean-Baptiste L'Hermite, poète lui-même et surtout généalogiste et historien, mais personnage assez peu recommandable, dont la plume était plus guidée par l'amour du gain que par celui de la vérité. Beau-père du comte de Modène, le lieutenant du duc de Guise pendant l'expédition de Naples et le père de la future femme de Molière, la dureté des temps l'avait contraint, quoiqu'il fût entêté de noblesse, à entrer avec sa femme dans une troupe de comédiens ambulants, où il eut l'illustre comique et Madeleine Béjart pour camarades. Que l'héritage de notre poète fût mince ou de quelque valeur, il paraît établi qu'il laissa quelque chose. Cela ne l'empêcha pas de devenir, après sa mort, le héros de toutes les anecdotes plaisantes qui circulaient sur la misère des gens de lettres, et le type du poète famélique. Un bon mot, attribué au duc de Montausier, qui avait la dent dure, disant que Tristan avait laissé en mourant son esprit de poète à Quinault, mais qu'il n'avait pu lui laisser aussi son manteau, vu qu'il n'en avait point, et un vers de Boileau sur un auteur qui « passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau », ordinairement appliqué à notre poète, quoique le satirique ait pourtant pris soin de nous dire en note qu'il avait eu en vue « Cassandre, celui qui a traduit la *Rhétorique* d'Aristote », voilà peut-

1. *La Muze historique*, édit. Ch.-L. Livet, t. II, p. 96.

être plus qu'il n'en a fallu pour créer autour de notre écrivain une légende, en tout cas exagérée, de pauvreté allant jusqu'au dénuement.

Tous les manuels de littérature citent le sixain suivant, qui se trouve, sous le titre de *Prosopopée d'un courtisan,* dans *Les Vers héroïques* (p. 304) :

Eblouy de l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flatay toûjours d'une esperance vaine,
Faisant le chien couchant auprés d'un grand Seigneur.
Je me vis toûjours pauvre et tâchay de parestre,
Je vêquis dans la peine atendant le bon-heur,
Et mourus sur un cofre en atendant mon Maistre.

La plupart de ceux qui ont parlé de Tristan croient qu'il s'est peint lui-même dans cette courte pièce pleine d'amertume, et quelques-uns même l'ont donnée comme l'épitaphe qu'il s'était composée. Cette dernière affirmation est une erreur, mais nous inclinons assez au premier avis, quoique combattu aujourd'hui. En tout cas, ces quelques vers résument assez fidèlement la destinée du pauvre poète.

La vie de Tristan L'Hermite, telle qu'elle s'offre à nous, avec l'héroïsme aventureux des jeunes années et la résignation misanthropique de l'âge mûr, avec les longs espoirs et les vastes pensées suivis de découragements qui le firent triste jusqu'à la mort, avec ses malheureuses passions indomptables et son culte persistant du beau, accuse par tous ses traits le poète possédé du feu sacré. Ce joueur, qui, de plus, nous fait lui-même cet aveu : « Une matiere seiche n'est pas plus capable de s'embraser à l'approche d'un miroir ardent, que mon cœur l'estoit à la rencontre d'une beauté » (V. plus loin, p. 284), a beaucoup travaillé. Son œuvre littéraire forme d'assez nombreux volumes. Nous avons énuméré ses pièces de théâtre. Ses poésies lyriques, qui, indépendamment de l'*Office de la sainte Vierge,* et de beaucoup de pièces publiées à part dans les recueils du

temps ou même restées inédites, comprennent trois volumes [1], lui assignent un des premiers rangs parmi les poètes de son époque. Sans doute, elles renferment beaucoup de vers de circonstance marqués au coin de la banalité inséparable du genre ; mais les bonnes pièces, pénétrées du sentiment très vif de la nature et empreintes d'un accent mélancolique qui nous émeut encore aujourd'hui, sont incontestablement d'un poète qui pouvait rivaliser avec les meilleurs d'entre ses contemporains. L'auteur n'y relève de personne et n'est disciple d'aucun maître ; il est lui-même. Assez récemment, et d'une façon un peu inattendue, un jeune écrivain s'est exalté jusqu'au dithyrambe à propos de l'œuvre poétique de Tristan. « Combien ay-je esté surpris et charmé, s'écrie en style archaïque M. Jacques-Madeleine, rencontrant en Tristan L'Hermite un grand, je vous le jure, et superbe poete, duquel je n'avois apris le nom ny au college, ny ailleurs ! Je dis un trés grand poete, et je ne croy pas me tromper, car je desclare n'avoir rien veu de comparable à son *Promenoir des deux amans* que dans vos *Rimes dorées,* ny à sa *Consolation* que dans certaines prosopopées du divin Shakespeare, ny à sa *Belle Banquiere* que dans certaines odes de ce

1. 1° *Les Amours*, Paris, 1638, in-4°. — Ce recueil, qui avait déjà paru sous le titre de *Plaintes d'Acante et autres œuvres du sieur de Tristan,* 1633 et 1634, petit in-4°, a été réimprimé sous celui d'*Amours de feu M. Tristan et autres pièces trés curieuses du même,* Paris, Gabriel Quinet, 1662, in-12.

2° *La Lyre* (renfermant en outre *L'Orphée* et *Meslanges*), Paris, Augustin Courbé, 1641, in-4°.

3° *Les Vers héroïques*, Paris, 1648, in-4°. « Se vendent chez l'Autheur aus Marests du Temple, ruë Neufve Saint-Claude, à la Maison de Monsieur Michault. » Recueil réimprimé également en 1662, sous ce titre : *Poésies galantes et héroïques du sieur Tristan L'Hermite,* chez J.-B. Loyson, rue Saint-Jacques, à la Croix Royale.

phantasque Glatigny, et si ay-je retreuvé de ses vers liriques dans notre poete Silvestre [1]. » Évoquer, à propos de Tristan L'Hermite, le grand nom de Shakespeare, c'est peut-être pousser un peu loin l'enthousiasme ; mais cet enthousiasme, pour être vif, n'est pas complètement injustifié. Tristan est un vrai poète, et il suffit, pour s'en convaincre, de lire et les trois pièces mentionnées et bon nombre d'autres non moins remarquables.

VI

C'est en 1643, nous l'avons vu, que parut le *Page disgracié*. Les circonstances étaient des plus défavorables. « Tous les esprits, dit M. Bernardin, étaient occupés de la gravité des événements politiques ; l'exécution de Cinq-Mars et de son ami de Thou avait fait une impression profonde et durable ; le cardinal se mourait, et il s'éteignit en effet le 4 décembre, cinq mois après la reine mère ; tout semblait indiquer que le roi ne survivrait pas longtemps à son terrible ministre : qui pouvait alors, à la cour et même à la ville, se soucier beaucoup d'un roman, quelque agréable qu'il fût ? De plus, ce roman de mœurs, qui paraît si intéressant à notre curiosité moderne, ne pouvait avoir le même genre d'attrait pour des contemporains. Enfin, Tristan, en ne donnant, par discrétion sans doute, aucun nom propre dans son ouvrage, en avait rendu la lecture moins amusante et même difficile pour le grand public. »

Voilà pourquoi le libraire a pu dire, en tête de la seconde édition publiée en 1667 par les soins de Jean-Baptiste L'Hermite, que le livre « a si peu veu

1. *Livret de vers anciens,* dédié à M. de Banville. Paris (1638), A. Quantin, éditeur. — Plaquette composée d'une *Epistre* en prose de sept pages et de vingt-neuf pages de vers à l'imitation de ceux de Tristan.

le jour, qu'il parestra sans doute en sa premiere lumiere » ; ce qui signifie probablement aussi que la première édition fut tirée à un très petit nombre d'exemplaires. Un fait certain, c'est que toutes deux sont d'une excessive rareté. Nous n'avons pas rencontré *une seule fois* l'une ou l'autre sur les nombreux catalogues de libraires qui, depuis de bien longues années, ont passé sous nos yeux, et c'est un pur hasard qui a mis enfin en notre possession un exemplaire en assez mauvais état de la seconde édition [1]. La Bibliothèque nationale ne possède même pas la première, qui se trouve, heureusement, à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Aussi le livre est-il à peu près comme non avenu. On ne le connaît guère que de titre, tout au plus par l'analyse en une page qu'en a faite l'abbé d'Olivet, et on chercherait en vain sa mention dans l'*History of Fiction* de l'Anglais Dunlop, aussi bien que dans l'*Histoire générale du roman* de l'Allemand O. L. B. Wolff. Eugène Maron n'en a pas parlé dans son étude sur *Le roman de mœurs au dix-septième siècle* (*Revue indépendante,* 10 février 1848), pas plus que M. André Le Breton dans son livre sur le même sujet. M. Paul Morillot en cite simplement le titre dans son excellente anthologie (*Le roman en France depuis 1610 jusqu'à nos jours*), et Victor Fournel lui-même ne lui a accordé qu'un rapide coup d'œil assez superficiel (*La littérature indépendante et les écrivains oubliés*, p. 245-246). Il était réservé à un Allemand, Heinrich Koerting (mort le 19 juillet 1890, à trente et un ans), d'étudier enfin sérieusement ce livre, dans son *Histoire du roman français au dix-septième siècle* [2], si

1. Un exemplaire de la première édition, relié, il est vrai, par Bauzonnet, a atteint le prix de soixante-douze francs à la vente Giraud. (V. BRUNET, *Manuel du libraire,* 1862, t. III, p. 1046.)

2. *Geschichte des franzœsischen Romans im XVII Jahrhundert,* 2 vol. in-8°, 2e édition, Oppeln et Leipzig, 1891. — T. II, p. 147-168.

complète et si consciencieuse, à la manière de faire habituelle de ses compatriotes, et dont la traduction en notre langue rendrait un réel service à toutes les personnes désireuses de connaître d'un peu près cette branche, fort ignorée encore, quoique si instructive au point de vue de la connaissance des mœurs et même des faits historiques, de notre production littéraire.

C'est que cet historien allemand s'est rendu nettement compte de l'intérêt historique et de la valeur littéraire du livre que nous réimprimons. Avant, toutefois, d'examiner nous-même celui-ci sous ce double rapport, il nous semble indispensable de rafraîchir les souvenirs du lecteur au sujet du « personnage » qui donne son titre à l'ouvrage.

VII

Nous ne déciderons pas si le mot « page » vient du grec παῖς ou παιδίον, du latin *pædagogium, pagus* et *pagensis,* du turc *peik,* du gothique *poike,* termes qui se réfèrent tous à l'idée d' « enfant ». Ce qui est certain, c'est que l'institution des pages remonte à une haute antiquité. Les Perses et les Romains déjà entretenaient de beaux adolescents chargés de les servir, c'est-à-dire des pages. Le musée Kircher, à Rome, conserve une célèbre caricature du Crucifix découverte au Palatin et publiée en 1856, que nous avons vue. Elle date de la fin du deuxième siècle. Au pied d'une croix sur laquelle est attaché un personnage à tête d'âne, un enfant debout fait le geste d'adoration antique, en approchant sa main droite de sa bouche. Au-dessous est écrit en grec : « Alexamène adore son Dieu. » Cette caricature se trouvait parmi d'innombrables griffonnages tracés à la pointe sur les murs du *Pædagogium,* l'appartement des pages, dans les dépendances du palais impérial. C'est là un des plus

anciens témoignages caractéristiques de l'*esprit page*.

Au moyen âge, les seigneurs féodaux reprirent cette tradition, qui paraît, d'ailleurs, n'avoir pas disparu même au temps des invasions barbares. A l'origine, cependant, le titre et les fonctions de page étaient loin d'être relevés. « Le mot de Page, jusques au temps des rois Charles six et septieme, sembloit estre seulement donné à des viles personnes : comme à garçons de pied. Car encores aujourd'huy les Tuilliers appellent Pages, ces petits valets, qui sus des palettes portent seicher les Tuilles vertes, etc.[1]. »

On qualifiait même ainsi un aide de cuisine. Ce n'est qu'à partir de Louis XI que le nom de page représente l'idée qu'il a continué à revêtir jusqu'à nos jours. Au temps de la féodalité, on était page de sept à quatorze ans ; à cet âge, on était mis *hors de page*, et l'on devenait « écuyer ». C'était une phase importante dans la vie, et la religion intervenait, au moins dans les époques primitives, pour la consacrer. Les pages rendaient aux grands auxquels ils étaient attachés les services ordinaires des domestiques. Ils les servaient à table, leur versaient à boire, les accompagnaient dans leurs visites ou à la chasse, portaient leurs messages, et s'acquittaient de commissions d'un ordre parfois très intime, rappelant celles de ce complaisant Galeotto dont Dante a immortalisé le nom (*L'Enfer*, chant V, épisode de Françoise de Rimini). Un page ne devait jamais attendre, et on ne pouvait faire recevoir par aucune autre personne que le destinataire, l'ordre, la lettre ou l'objet dont il était porteur. En échange de leurs services, on leur apprenait à prier Dieu, à combattre à pied et à cheval avec toutes armes courtoises, à honorer les dames, et, selon les temps, à lire et à écrire, à chanter et à danser.

1. *Les Œuvres de feu M. Claude Fauchet*, 1610, p. 512.

Lorsque disparurent les mœurs chevaleresques, et que la haute noblesse quitta ses châteaux pour venir vivre à la cour, l'usage d'entretenir des pages se perdit peu à peu, excepté chez les rois et les princes du sang. Les pages de ceux-ci devaient faire preuve de quatre générations paternelles de noblesse. Ils avaient des gouverneurs et précepteurs, et recevaient une éducation qui les préparait aux fonctions civiles et militaires. Ils restaient en service quelques années de plus qu'au temps de la féodalité. On distinguait les pages de la chambre, les pages de la « grande écurie » et les pages de « la petite écurie ». Un nœud de rubans frangés, flottant sur l'épaule, aux couleurs de leur maître, et le plumet qui ornait leur chapeau, rendaient très élégant leur costume, qui varia suivant les époques. Napoléon Ier ressuscita leur institution ; il avait ses pages, et il en imposa même douze à sa femme Joséphine, après le divorce. Louis XVIII et Charles X les ramenèrent avec eux ; mais Louis-Philippe, roi bourgeois, laissa périr cette tradition.

Ce que valaient le plus souvent au point de vue moral ces beaux garçons au costume pittoresque et élégant, aux manières gentilhommesques, on le sait de reste par les chroniqueurs et les conteurs, qui les mettent fréquemment en scène et signalent en maint endroit leurs méfaits de tout genre [1]. Scarron, résumant l'opinion générale, les a rangés entre les filous

[1] Dans *Les Baliverneries et les Contes d'Eutrapel*, de Noël du Fail (édit. Ernest Courbet, t. I, p. 142), le héros raconte « qu'un Messer Venitien luy contoit un jour en la place Saint-Marc, de la France, où il avoit esté avec leur Ambassadeur : trouvoit les François gens honnestes et humains, toutesfois qu'il ne se contentoit aucunement d'une espece et genre de petis hommes qu'il avoit veu en la Cour habillez de diverses couleurs... Ces petits diabloteaux, qu'ils appellent Pages, vous tireront tantost par la cape, puis d'un costé, puis de l'autre, faisant semblant regarder ailleurs, et demander quelle heure il est. »

et les laquais, « et autres ordures du genre humain [1] ». A Versailles, sous Louis XIV, les femmes évitaient de passer devant l'Hôtel des Pages, dans la crainte d'être insultées par leur espièglerie licencieuse et méchante. Leur hardiesse est devenue proverbiale, et le trait suivant suffira pour en juger. Un seigneur de la cour, à la table d'un prince du sang, ayant dit brusquement à un page : *Donne-moi à boire, je te prie,* celui-ci lui demanda du même ton : *Veux-tu du blanc, ou du clairet* [2] *?* Mais on leur rendait la monnaie de leur pièce, et fréquemment avec du surplus. Un historien consigne, par exemple, ce curieux détail : « J'ai vu les pages recevoir, le matin, de la municipalité, comme tribut, des poignées d'écus pour qu'ils ne fissent pas de mal aux valets des bourgeois et à personne de la ville, et, le soir, je les ai vus fouettés sans miséricorde, pour avoir mené trop vite la mule de la reine [3]. »

Il y a loin, on le voit, de ces jeunes garçons querelleurs, effrontés et cyniques, à l'être espiègle et mutin, mais charmant et poétique, incarné dans le Chérubin de Beaumarchais, aussi loin que de la réalité à la fantaisie. L'habile prestidigitateur qu'était l'auteur du *Mariage de Figaro* a dépouillé en un tour de main la chrysalide de sa grossière enveloppe, pour ne laisser chatoyer sous nos yeux que le brillant papillon. Le héros du livre de Tristan L'Hermite, au contraire, c'est-à-dire l'auteur lui-même, ne dégénère pas du type historique traditionnel que nous venons de rappeler.

1. *Le roman comique*, Biblioth. Elzévir., t. I, p. 317.
2. Amelot DE LA HOUSSAYE, *Mémoires historiques,* etc., 1737, t. I, p. 298.
3. Alexis MONTEIL, *Histoire des Français des divers États,* 1853, t. II, p. 273.

VIII

Le *Page disgracié,* que Sorel range parmi « les Romans divertissans[1] », l'abbé Jacquin parmi « les romans badins et satyriques[2] », que Lenglet-Dufresnoy nomme « un roman comique agréable[3] », jugement auquel semble se ranger Victor Fournel[4], est avant tout, il convient d'y insister, une autobiographie véritable et sincère. M. Bernardin, qui l'a soumis à un contrôle sévère, avoue n'y avoir découvert que deux ou trois erreurs insignifiantes de dates. Aussi ne doit-on pas hésiter à conclure, avec les frères Parfaict : « Parmi quelques fictions dont M. Tristan peut avoir embelli son *Page disgracié,* nous y trouvons la véritable histoire de sa jeunesse[5]. » Si l'on tient à toute force à enserrer ce livre dans un genre catégoriquement défini, on pourrait dire qu'il constitue un compromis entre le récit chevaleresque et le récit de mœurs, le plus souvent très réaliste, qui commençait à ce moment à obtenir la préférence sur celui-là, mais qu'il s'inspire davantage de cette dernière tendance. Le public se lassait des grandes machines en dix volumes et plus, à la fois fadement sentimentales et ridiculement héroïques, des Gomberville, des La Calprenède et des Scudéry, et il demandait des œuvres pénétrées du sentiment de la réalité, fût-elle même assez grossière, en attendant que, sous l'influence de la vie de cour et de la direction de conscience, le goût s'affinant et la psychologie des passions gagnant chaque jour en acuité subtile, pût naître une œuvre telle que la *Princesse de Clèves,* tout

1. *La Bibliothèque françoise*, 1667, 2e édition, p. 198.
2. *Entretiens sur les romans,* 1755, p. 98.
3. *De l'usage des romans,* 1734, t. II, p. 326.
4. Ouvrage cité, p. 245.
5. *Histoire du Théâtre-François,* t. V, p. 196.

à fait impossible jusque-là. Quoi qu'il en soit, nous croyons que Tristan ne s'est pas plus préoccupé d'écrire un livre chevaleresque qu'un livre comique. Obéissant avant tout à la pente de son esprit, et sans y mettre tant de malice, il a voulu raconter simplement les circonstances si curieuses de son enfance et de sa première jeunesse. Sans doute, son récit sent bien un peu çà et là le romancier; mais, après tout, rien n'y dépasse la mesure du vraisemblable, et il est impossible d'indiquer jusqu'à quel point le narrateur y a glissé des particularités de son invention. Comme l'a dit avec esprit l'abbé d'Olivet, « même il n'a pas eu grand besoin de recourir au mensonge, pour lui donner tout à fait l'air de roman [1] ». Quant à l'omission totale de noms propres que l'on y regrette, et à laquelle la *Clef* de Jean-Baptiste L'Hermite est loin de suppléer suffisamment, elle s'explique d'une façon toute naturelle. D'une part, plusieurs des personnages que Tristan met en scène ou vivaient encore, ou avaient laissé des descendants, et l'auteur était, en conséquence, tenu à une grande circonspection à l'égard de ceux-ci comme de ceux-là; de l'autre, et cette raison n'a pas moins de poids que la précédente, il s'est conformé, en outre, tout simplement à la mode de son temps. Tous les récits de l'époque, en effet, à part les mémoires proprement dits, sont des récits à clef. *Endymion* recouvre son auteur Gombault, et Diane, Marie de Médicis; le *Polexandre* de Gomberville, Louis XIII, et Alcidiane, Anne d'Autriche; le *Cyrus* des Scudéry est Condé, Mandane est Mme de Longueville, Agenor est M. de Thermes; dans *Clélie*, Alcandre est Louis XIV jeune; Cléonime dans son palais de Valterre représente Fouquet dans son château de Vaux-le-Vicomte; Scaurus et la sage et belle Lyriane sont le couple Scarron; et Damo, la fille de Pythagore, rappelle de

1. *Histoire de l'Académie française*, édition citée, t. I, p. 304.

très près Ninon de Lenclos. On pourrait multiplier à l'infini ces rapprochements. Le roman de mœurs ne procède pas d'autre façon : la plupart des personnages de Sorel, de Lannel (*Le roman satirique*), de Scarron, de Furetière, et, plus tard encore, de Lesage, de Prévost, de Marivaux, pour ne citer que quelques écrivains connus de tous, sont des êtres ayant existé en chair et en os, et qui ont porté sur la terre un nom patronymique.

Prenant donc le livre de Tristan L'Hermite tel qu'il s'offre à nous, sans tant ratiociner à son sujet, nous dirons que l'historien, le moraliste et le lettré le liront également avec plaisir et profit. Il est plein de détails intimes sur un grand nombre de personnages historiques, les uns illustres, comme Henri IV et Louis XIII, les autres de second plan, brillants grands seigneurs et belles dames mêlés aux péripéties de la vie du héros ; il nous fait connaître leur caractère, leurs idées, leurs goûts, il les surprend dans le laisser aller et les habitudes de la vie quotidienne. Il abonde en renseignements sur la Cour, la Ville et la Province, même sur certains pays étrangers, sur les lettres et le théâtre, les mœurs, les croyances et les superstitions populaires, entre autres sur l'astrologie et l'alchimie, encore si en vogue à cette époque, même auprès des esprits éclairés. Le fond du récit est des plus variés ; sous nos yeux passent successivement des scènes de la vie seigneuriale, de la vie bourgeoise et de la vie militaire, les unes et les autres prises sur le vif et vécues, et des tableaux de genre empreints tour à tour d'une grâce charmante ou tout pénétrés du vieil esprit gaulois. Ces derniers font saillir un certain nombre d'originaux ou de grotesques tels qu'en peignent au même moment Van Ostade et David Teniers, et dont les grosses farces truculentes, qui semblent renouvelées des fabliaux, ne témoignent pas toujours d'une délicatesse de sentiments exquise. Elles sont très amusantes à lire, mais prouvent une

ois de plus, à côté de tant d'autres documents, que es mœurs étaient encore, du haut en bas de la société, dans la première moitié du dix-septième siècle, bien grossières et bien rudes. Si le dix-huitième siècle a été, en théorie au moins, d'une « sensibilité » frisant le ridicule, le dix-septième siècle, plus voisin des mœurs âpres et de la dureté de cœur impitoyable du seizième, ne s'attendrissait pas facilement. Tristan, en racontant sans beaucoup s'émouvoir des faits qui, aujourd'hui, nous impressionnent assez péniblement, n'est ni plus ni moins humain que la majorité des hommes de son temps. Nouvelle preuve que la marche des sentiments de moralité, d'humanité et de solidarité, est soumise, comme tous es progrès d'ici-bas, à la loi du *perpétuel devenir*.

Considérée sous le rapport littéraire, la narration de Tristan L'Hermite est élégante, vive et animée. Les détails sont pris sur nature, les physionomies exactes et pleines de relief, et chacune d'elles reste bien distincte dans le souvenir. Quelques coups de crayon suffisent à l'écrivain pour tracer un croquis vigoureux et vrai. Le style, un peu lent, est plus rapproché du style de la fin du seizième siècle que de celui de la brillante période qu'allait inaugurer le règne proprement dit de Louis XIV ; il est aimable et parfois très gracieux, ne manque pas de force, mais foisonne d'expressions et de constructions archaïques. Koerting trouve que « précisément en cela, peut-être,... réside une partie du charme que le *Page disgracié* doit exercer aujourd'hui encore sur chaque lecteur », et il est permis de partager jusqu'à un certain point cet avis.

Sans aller jusqu'à rapprocher, avec l'historien allemand, le récit de Tristan des *Confessions* de Jean-Jacques, on peut néanmoins dire que, à la différence du philosophe genevois, Tristan, sans y dissimuler plus que lui ses fautes, garde toujours les convenances, ne se drape pas dans l'orgueil de celles-là et

ne s'en fait pas un piédestal. Sa narration témoigne en définitive d'une âme bonne et honnête au fond, ingénue même, bien qu'il s'y révèle une très fine connaissance du cœur humain et un désabusement à peu près complet des hommes ; il s'affirme en toute occasion plein de reconnaissance à l'égard de ceux, quel que soit leur rang, — ce qui est à noter pour l'époque où il écrivait, — qui lui ont rendu service ou lui ont démontré de la sympathie. Le *Page disgracié* est l'œuvre d'un écrivain et d'un poète, et il ne fait pas moins honneur à son auteur que ses tragédies et ses poésies [1].

Auguste DIETRICH.

1. Tristan avait entrepris un roman proprement dit, à ce que nous apprend son imprimeur, Augustin Courbé, dans l'Avertissement en tête du *Parasite* (1654) : « Mes presses se preparent pour l'impression de son roman de *la Coromène*, qui est une autre piece dont le théâtre s'estend sur toute la mer Orientale, et dont les personnages sont les plus grands princes de l'Asie, etc. » Ce livre ne fut pas publié, et l'on ignore ce qu'il est devenu ; il est même assez probable qu'il n'a jamais été écrit, au moins en entier. Edouard Fournier a donc eu doublement tort de dire, dans sa notice d'ailleurs si fantaisiste et si remplie d'erreurs sur notre poète (*Les poètes français*, recueil d'Eug. CRÉPET, t. II, p. 539), que Tristan « fut, pour une bonne part, dans le roman de *la Coromène*, histoire orientale », qui, en tout cas, n'a jamais paru !

NOTE

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION

La première édition du *Page disgracié* parut en 1643, chez Toussainct Quinet, « au Palais, sous la montée de la Cour des Aydes », en deux volumes petit in-8°. L'achevé d'imprimer du tome Ier est du 28 octobre, et celui du tome II du 5 novembre 1642. Chacun des deux tomes est précédé d'un frontispice. Le premier représente le page étalé, la jambe droite en avant, son épée relevée, sur les marches d'une galerie faisant face à un portique qui mène à un jardin, un livre sous les yeux, trois dés et des cartes éparpillés à ses pieds ; le deuxième le montre allongé sur un « loudier », un bonnet fourré sur la tête, lisant encore, tandis que dans l'arrière-fond on aperçoit un vaisseau et trois hommes minuscules, dont deux fument, assis au bord de la mer. La deuxième et dernière édition, publiée en 1667 chez André Boutonné, « au Palais, sur le grand perron de la Sainte-Chapelle, joignant la petite porte de Monsieur le Premier President, à la belle Estoille », également en deux volumes, mais in-12, reproduit ces deux frontispices légèrement modifiés, qui ne se trouvent pas, d'ailleurs, dans tous les exemplaires. Elle renferme, de plus que la première, une *Dédicace,* un *Avertisse-*

ment du « libraire au lecteur », une *Table des matières,* et la *Clef* de Jean-Baptiste L'Hermite.

Le texte, l'orthographe et la ponctuation de la deuxième édition sont, en principe, les mêmes que ceux de la première; cependant, outre quelques variantes importantes, la deuxième offre des modifications accusant les progrès accomplis, en cet intervalle de vingt-quatre ans, dans la langue et dans la physionomie des mots, qui tendent de plus en plus à l'unité orthographique; les lettres inutiles deviennent plus rares, le point et virgule est substitué assez fréquemment à la simple virgule; mais, ce qui est à noter, il y a beaucoup plus de majuscules dans celle-ci que dans celle-là.

L'une et l'autre édition ont évidemment été imprimées sans soin, car elles contiennent toutes deux des fautes nombreuses et souvent graves. Le beau temps de l'imprimerie avait fini à la veille du dix-septième siècle, et les livres de la première moitié de celui-ci sont, en général, d'une incorrection vraiment choquante [1].

Nous avons soigneusement corrigé une édition l'une par l'autre, de façon que rien ne puisse arrêter le lecteur.

C'est sur l'édition de 1667, donnée et revue par le frère de l'auteur, et en quelque sorte définitive, que nous devions nécessairement faire notre réimpression. Sauf les fautes typographiques et les erreurs mani-

1. « Il faut mettre ordre aux Imprimeurs », lit-on dans le *Perroniana* (édit. de 1740, p. 291-292). « Ils font tant de fautes que c'est une pitié. Ils ont fait la plus grande faute en cette dernière édition de Ronsard, et en ma Harangue ils m'ont fait dire une chose à laquelle je ne pensai jamais, ni ne l'ai pu penser; ils ont imprimé *les barbares Grecs* au lieu des *barbares Getes;* ils appellent *barbares* la plus polie nation qui ait jamais été. » Le règlement donné aux libraires, en 1649, se plaint fort vivement de l'incorrection habituelle des livres publiés à Paris.

festes, nous avons respecté le texte avec la fidélité rigoureuse qui est de règle aujourd'hui. L'orthographe, à cette époque, n'obéissait à peu près à aucune loi; chaque auteur avait la sienne, et chaque imprimeur également; aussi voit-on, dans tous les livres de ce temps, un même mot écrit de deux et trois façons différentes à quelques lignes d'intervalle. Nous nous sommes bien gardé d'adopter pour les deux ou trois endroits une même forme grammaticale; modifier au gré de sa fantaisie individuelle l'orthographe et la ponctuation d'un ancien auteur, si arbitraires, incohérentes et irrégulières qu'elles puissent nous paraître aujourd'hui, ce serait altérer la physionomie et le caractère de son œuvre. Ce n'est, croyons-nous, qu'à partir de la formation à peu près définitive de la langue, à l'entrée dans l'âge classique, qu'un éditeur peut être en droit de ramener le texte d'un écrivain à l'uniformité. Nous nous sommes donc simplement borné, afin de faciliter la lecture, à substituer, en de très rares endroits, quelques signes de ponctuation depuis longtemps hors d'usage, à ceux employés de nos jours, et à mettre un accent aigu sur le mot « aprés », qui, dans le texte original, comme dans tous les livres de cette époque, n'est jamais accentué, ce qui est de nature à dérouter un peu le lecteur.

Un mot, en terminant, sur l'annotation de ce volume. Nous avons dû lui accorder une assez large place, par suite du caractère même de l'œuvre que nous réimprimions. Livre à clef, il fallait faire la lumière sur les nombreux personnages mis en scène, sans qu'un seul soit nommé; tableau de mœurs infiniment varié, abondant en détails sur les gentilshommes et les bourgeois, les écoliers, les paysans, les soldats, etc., et mentionnant, en outre, divers écrivains tant anciens que modernes, il était indispensable de renseigner sur les usages et sur les œuvres; récit historique, il était nécessaire d'exposer le

point de départ des événements et d'en relier le fil; enfin, il s'agissait d'expliquer certains termes vieillis ou ayant changé de sens, certains idiotismes aujourd'hui peu aisés à comprendre. Nous n'avons donc épargné aucun effort pour rendre la lecture du *Page disgracié* facile et instructive, et pour que ce volume ne soit pas indigne de l'intéressante collection à laquelle il vient s'ajouter.

A. D.





A SON ALTESSE

MONSEIGNEUR HENRY DE BOURBON

DUC DE VERNEUIL

Pair de France, Gouverneur et Lieutenant General pour le Roy en Languedoc [1].

MONSEIGNEUR,

Ce Page disgracié oublie les chagrins de sa disgrace, si vous luy faites maintenant un aussi favorable acceüil, que celuy qu'il a receu tant de fois de vostre ALTESSE. *Sa jeunesse avoit fait concevoir de*

1. Ce personnage est le fils que Henri IV avait eu (en 1601, un mois après la naissance du dauphin, également au Louvre) de la marquise de Verneuil, Catherine-Henriette de Balzac d'Entragues, fille de Marie Touchet, la maîtresse si aimée de Charles IX. Ambitieuse et intrigante, la marquise avait un peu auparavant arraché à son royal amant, outre cent mille écus, la promesse de l'épouser, si, dans la première année de leur liaison, elle lui donnait un fils. Sully ayant déchiré cet acte, que lui montrait son maître, et celui-ci ayant épousé Marie de Médicis, la marquise fut si irritée, qu'elle se ligua avec le roi d'Espagne en vue de détrôner Henri IV et de faire proclamer à sa place son fils. Le roi lui pardonna, et renoua même avec elle. C'est à ce fils qu'il attacha le jeune Tristan L'Hermite en qualité de page. La marquise de Verneuil mourut en 1633, à cin-

si grandes esperances, de tout ce qu'il y avoit d'honnestes gens dans la Cour, qu'on ne peût douter que les [preuves][1] precoces qu'il en avoit données, ne fussent ensuitte des fruits dignes d'estre servis à la Table du Fils du Grand Henry. Je veux dire, MONSEIGNEUR, *que ce Page, outre l'excellente éducation qu'il a receuë chez vous, y a apporté une jeunesse si enjoüée, que les traits en sont tout esprit et dignes d'estre apportez comme des mets tres-exquis et tres-delicieux à vostre Table, où les sages propos, et les pointes d'esprit sont plus à écouter que les Symposiaques des plus sçavans Philosophes[2]. Ce Page,* MONSEIGNEUR, *cherche à vous entretenir aux heures qui succedent à vos occupations serieuses, afin que son enjouëment et la souplesse de ses ingenieuses intrigues puissent délasser vostre esprit, et contribuer à vostre divertissement par quelque chose qui surprenne l'imagination. Il y paroist,* MONSEIGNEUR, *je ne sçay quoy d'ingenu et de spirituel tout ensemble, qui promettoit les belles productions de son esprit, qui ont éclaté dans les Ruelles les plus épurées et les Cercles des esprits les plus delicats. Mais,* MONSEIGNEUR, *comme la lumiere donne l'éclat à la*

quante-quatre ans, cinq années avant sa mère Marie Touchet. (V. DREUX DU RADIER, *Mémoires et anecdotes des reines et régentes de France,* édit. de 1808, t. VI, p. 57 à 107. — La présente dédicace (la première édition n'en a pas) est sans aucun doute du frère de Tristan, J.-B. L'Hermite, qui, suivant la coutume du temps, s'est dissimulé sous le couvert du libraire.

1. Il manque ici un mot, que nous rétablissons entre parenthèses.

2. Allusion aux propos de table des anciens, dont il nous est resté un témoignage précieux dans la compilation d'Athénée, *Le souper des Sophistes*.

beauté des objets; que la joye escoute plus volontiers la symphonie, que la tristesse d'ailleurs rendroit importune et desagreable; aussi dans un temps où le Myrthe et les Roses sont jonchées dans vostre Palais, il se figure que parmi les resjoüissances de l'Hymen[1]*, les galanteries de sa jeunesse et les évenemens facetieux dont elle a esté agreablement surprise, seront de saison et un amusement qui pourra contribuer à la feste, où*

Le jeu, le ris et la dance
Sont par tout en abondance,
Les delices ont leur tour,
La tristesse se retire,
Et personne ne souspire;
S'il ne souspire d'amour.

Et comme, MONSEIGNEUR, *il a esté votre Page, et qu'il a eu toûjours un favorable accez auprés de vôtre* ALTESSE, *dont la seule presence luy a in-*

1. Henri IV, après avoir inutilement demandé au pape Clément VIII le chapeau de cardinal pour Henri de Verneuil, âgé de deux ans, obtint de Paul V, en 1608, la nomination de celui-ci au siège épiscopal de Metz. Le jeune prince n'étant point dans les ordres, qu'il ne reçut jamais, ne put administrer son diocèse qu'au temporel, en évêque laïque, pour employer ce terme; le spirituel fut confié à un suffragant. Il se démit en 1652 de son évêché et de ses autres bénéfices, ne conservant que l'abbaye de Saint-Germain des Prés, qu'il posséda de 1623 à 1668. Cette même année il épousa la fille du chancelier Séguier, veuve, depuis 1661, du duc de Sully, dont elle avait eu plusieurs enfants. Le duc de Verneuil mourut sans postérité le 28 mai 1682, et sa femme, le 5 juin 1704. Ce passage de l'*Épistre* fait évidemment allusion à son union. Seulement, le mariage étant de 1668, et le livre portant le millésime de 1667, il faut admettre que celui-ci a été antidaté d'une année ou a subi un retard dans son apparition, deux cas qui se présentent assez fréquemment.

spiré le courage et la vertu, qui ont honoré le reste de sa vie, il a creu qu'il seroit trop recompensé, si un jour il pouvoit paroistre devant vous quelque chose de sa façon, qui ne vous fust pas desagreable; puis qu'il a esté jusqu'au dernier soûpir de sa vie, un de vos plus fideles serviteurs; par ce titre, MONSEIGNEUR, *j'ose esperer que vous offrant les ouvrages de sa jeunesse, qui sont veritablement des marques d'un agreable esprit, que vous ne rejetterez pas la main de celuy qui vous les presente, qui est animée d'un mesme zele pour vostre* ALTESSE, *et qui ne croit point de titre plus glorieux que celuy,*

MONSEIGNEUR,

De Vostre ALTESSE,

Le tres-humble et tres-obeïssant serviteur,

BOUTONNÉ.

LE LIBRAIRE AU LECTEUR

Si la beauté se conserve dans les corps les plus fragiles, les beaux Ouvrages que l'esprit produit, doivent estre immortels; le feu sieur Tristan l'Hermite, dont la reputation est encore toute vivante, et que le Parnasse revere entre les Demidieux, qui ont le plus augmenté sa gloire, nous a laissé tant de renaissantes images de cet excellent naturel qu'il eut à bien ecrire en tous genres, qu'entre ses œuvres je n'ai pas estimé que le Roman de sa vie fust des moins achevez, puisqu'en cet Ouvrage il s'est voulu peindre soy-mesme et representer avec la vivacité de son esprit, la facilité qu'il avoit à s'énoncer, les avantages de sa naissance et les mal-heurs de sa fortune. Cette diversité de sujets ne donneroit pas de degoust au Lecteur, quand nostre Autheur ne seroit pas mesme si celebre. Pour rendre cette lecture plus intelligible, j'ai encore adjouté la clef et les annotations qui servent à l'éclaircissement de quelques noms propres et autres passages obscurs, que l'Autheur avoit ainsi fait imprimer pour des considerations qui me sont inconnuës, et qui cachoient une partie

des beautés de ce Roman qui a si peu veu le jour [1], qu'il parestra sans doute en sa premiere lumiere; l'Autheur a aussi laissé quelques fragments d'un troisiéme volume [2], qu'il se promettoit faire imprimer, et plusieurs beaux Vers que je m'efforceray d'assembler, si le Lecteur parest satisfait de cet essay, que mes soins donnent à sa curiosité.

1. Cela veut dire sans doute que la première édition a été tirée à un très petit nombre d'exemplaires, ce qui explique son excessive rareté.

2. Nous avons dit qu'il n'y a aucun espoir de retrouver les fragments en question.

PRIVILEGE DU ROY

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre. A nos Amez et Feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Baillifs, Seneschaux, Prevosts, ou leurs Lieutenans, et à tous nos Justiciers et Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Nostre bien-amé ANDRÉ BOUTONNÉ, Marchand Libraire en nostre bonne Ville de Paris, Nous a fait remontrer qu'il luy a esté mis entre les mains un Roman intitulé, *Le Page disgracié, avec les Remarques;* lequel il desireroit faire imprimer, vendre et débiter, s'il avoit nos Lettres sur ce necessaires, qu'il Nous a supplié tres-humblement luy octroyer. A CES CAUSES, desirant favorablement traitter l'Exposant, Nous luy avons permis et permettons par ces presentes, d'imprimer, vendre et debiter ledit Roman durant cinq années, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer, pendant lequel temps faisons deffenses à tous Libraires, Imprimeurs, et autres personnes, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de l'imiter en quelque sorte et maniere que ce soit, si ce n'est du consentement dudit Exposant, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, et de mil livres d'amande, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hospital General de cette Ville, et l'autre tiers à l'Exposant, et de tous les dépens, dommages et interests. A la charge de mettre deux Exemplaires en nostre

Bibliotheque publique; un en celle de nôtre Cabinet du Louvre, et un autre en celle de nostre tres-cher et Feal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur Seguyer : Comme aussi de faire Registrer ces presentes és Registres du Syndic des Libraires de nostre dite Ville de Paris, avant que de l'exposer en vente. Du contenu desquelles, Nous vous Mandons faire joüir et user l'Exposant pleinement et paisiblement : Voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre un Extrait d'icelles, elles soient tenües pour bien et deuëment signifiées. COMMANDONS au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis de faire pour l'execution de ce que dessus tous Exploits et Significations que besoin sera, sans demander autre permission. CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR, nonobstant clameur de Haro, Chartre-Normande, et Lettres à ce contraires. Donné à Paris le vingt-neufième jour de Decembre, l'an de grace mil six cens soixante-six. Et de nostre Regne le vingt-quatriéme.

Par le Roy en son Conseil.

GUITONNEAU.

Registré sur le Livre de la Communauté des Marchands Libraires, Imprimeurs et Relieurs de Paris, suivant l'Arrest du Parlement, en datte du 8 avril 1653. Fait à Paris ce 14 Avril 1667. — Signé PIGET, Syndic.

Les Exemplaires ont esté fournis



PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

PRELUDE DU PAGE DISGRACIÉ.

CHER Thirinte [1], je connois bien que ma resistance est inutile, et que vous voulez absolument sçavoir tout le cours de ma vie, et quelles ont esté jusqu'icy les postures de ma fortune. Je n'ay

1. Il est à peu près impossible de deviner aujourd'hui lequel des amis de Tristan est désigné par ce pseudonyme. Peut-être même n'est-ce là qu'un nom abstrait, un être de raison, introduit dans le récit pour le couper en quelques endroits, en varier un peu le ton, et permettre en quelque sorte au conteur de reprendre haleine. La littérature narrative de tous les temps et de tous les pays, et particulièrement celle du dix-septième siècle, offre de nombreux exemples de ce genre. On peut ajouter, à l'appui de cette idée, que si ce nom de Thirinte recouvrait un personnage réel, et de quelque importance puisque Tristan lui aurait dédié son livre, le frère de celui-ci, Jean-Baptiste L'Hermite, n'aurait probablement pas manqué de le connaître et de nous révéler son véritable nom dans sa *Clef* si riche en renseignements analogues.

pas resolu de faire languir davantage vostre curieux desir; mais j'ay bien de la peine à prendre la resolution d'y satisfaire. Comment auray-je la hardiesse de mettre au jour des avantures si [peu] [1] considerables? et comment est-il possible que vous rencontriez quelque douceur en des matieres où j'ay trouvé tant d'amertume? et que ce qui me fut si difficile à supporter, vous soit agreable à lire? Puis, que dira-t'on de ma temerité d'avoir osé moy-méme écrire ma vie avec un stile qui a si peu de grace et de vigueur? veu qu'on a bien osé blâmer un des plus excellens Esprits de ce siecle, à cause qu'il se met quelquesfois en jeu dans les nobles et vigoureux essais de sa plume [2]? Il est vray que ce merveilleux Genie parle quelquesfois à son avantage en se dépeignant luy méme : et je puis dire que n'ayant aucune matiere de me loüer en cet Ouvrage, je ne pretends que de m'y plaindre. Je n'écris pas un Poëme illustre, où je me veüille introduire comme un Heros; je trace une Histoire deplorable [3], où je ne parois que comme un objet de pitié, et comme un joüet des passions des Astres et de la Fortune [4]. La Fable ne fera point éclatter icy ses

1. Nous suppléons d'après la première édition le mot « peu », indispensable au sens.

2. Il s'agit évidemment ici des *Essais* de Montaigne.

3. Les deux éditions font le mot *histoire* masculin, ce qui ne peut être que le résultat d'une faute d'impression, ce mot étant, de par son étymologie, féminin dès les origines de la langue.

4. Dès ce début s'accuse le caractère mélancolique de Tristan, qui dans sa vie comme dans le cours de son récit paraît constamment dominé par un fatalisme superstitieux

ornemens avec pompe ; la Verité s'y presentera seulement si mal-habillée qu'on pourra dire qu'elle est toute nuë. On ne verra point icy une peinture qui soit flattée, c'est une fidele copie d'un lamentable Original ; c'est comme une reflexion de miroir[1]. Aussi j'ay beaucoup de sujet de craindre que ma trop grande ingenuité ne vous cause quelque degoust en cette lecture. Le recit des choses qui sont inventées, a sans doute beaucoup plus d'agrémens, que la relation des veritables : pource que d'ordinaire les evenemens d'une vie se trouvent ou communs, ou rares. Toutesfois, la mienne a esté jusqu'à cette heure si traversée, et mes voyages et mes amours sont si remplis d'accidents, que leur diversité vous pourra plaire. J'ay divisé toute cette Histoire en petits chapitres, de peur de vous estre en-

contre lequel il n'a pas même l'air de chercher à réagir. Cet écrivain contraste curieusement, à cet égard, avec la plupart des romanciers et des poètes de sa génération, les Sorel, les Scarron, les Cyrano de Bergerac, les Furetière, si pleins de bonne humeur, les Théophile, les Saint-Amand et les Marigny, ainsi que les nombreux collaborateurs de ces recueils de vers trop célèbres, le *Parnasse satyrique*, le *Cabinet satyrique*, la *Muse folâtre*, les *Muses gaillardes*, le *Labyrinthe d'amour*, les *Satyres bastardes* du cadet Angoulevent, etc., tous « francs-beuveurs » et « goinfres », qui puisaient surtout leurs inspirations dans les « piots » humés aux « cabarets d'honneur », la Pomme-de-Pin, la Croix-de-Lorraine, le Mouton-Blanc, le Cormier, etc. Tristan, lui, cela se voit tout de suite, a l'estomac et les reins faibles et est un buveur d'eau.

1. Le *Page disgracié* est une autobiographie, nous le savons, mais une autobiographie empreinte, çà et là, d'un cachet un peu romanesque, et il ne faut donc pas prendre à la lettre cette affirmation de notre auteur.

nuyeux par un trop long discours[1], et pour vous faciliter le moyen de me laisser en tous [les][2] lieux où je pourray vous estre moins agreable.

CHAPITRE II

L'ORIGINE ET NAISSANCE DU PAGE DISGRACIÉ.

Je suis sorty d'une assez bonne Maison[3], et porte le nom et les armes d'un Gentilhomme assez illustre, et qui comme un autre Pericles fut grand Orateur, et grand Capitaine tout ensemble. L'Histoire luy donne beaucoup de loüanges pour avoir esté l'un des principaux Ministres de cette heureuse guerre qui se fit en la Terre saincte il y a cinq cens tant d'années[4] : et je puis dire qu'il y avoit autresfois d'assez grands honneurs et assez de biens en nostre famille[5]. Mais comme

1. On serait en droit de voir ici une critique indirecte des romans à la mode, et entre autres de l'*Astrée,* où l'on rencontre parfois jusqu'à vingt pages et plus de suite sans un seul alinéa.

2. Première édition.

3. V. la *Clef,* nº 1.

4. Inutile d'indiquer qu'il s'agit de Pierre L'Hermite, le héros de la première croisade (1095-1099).

5. V. la *Clef,* nº 2. — Quoique fier de sa qualité de gentilhomme, fierté qui s'accuse en maint endroit de son récit, Tristan ne franchit pas les bornes de la satisfaction permise, à l'opposé de son frère Jean-Baptiste, qui, dans les remarques de la *Clef* ajoutée par lui au *Page disgracié,* déploie un luxe de détails généalogiques rappelant l'entrée en matière et la note finale des *Mémoires d'Outre-Tombe*, où

on apperçoit en toutes les choses une vicissitude perpetuelle, et que selon les secrettes et justes loix de la Divine providence les petites fortunes sont eslevées, et les grandes sont aneanties, j'ay veu comme disparoistre en naissant, la prosperité de mes peres. Deux partages qui s'estoient faits en nostre Maison, dont l'un fut entre neuf enfans, diminuerent beaucoup sa grandeur. Mais un grand procez criminel où mon pere fut enveloppé dés l'âge de dix-sept ans acheva presque sa ruine. Cette affaire cousta beaucoup de biens à ce Gentil-homme, et si dans cette grande jeunesse il n'eust fait éclater une grande vertu, ce mal-heur luy eust cousté la vie. Je ne vous déduiray point toute cette avanture, elle est trop funeste et trop longue, et vouloir la representer sur ce papier, seroit vouloir escrire l'Histoire de l'Escuyer avantureux, et non pas les avantures du PAGE DISGRACIÉ. Il suffira que je vous die qu'un des plus grands Capitaines de nostre siecle [1], et des plus belles, et des plus excellentes femmes du monde [2],

Chateaubriand étale avec un luxe inouï de détails les preuves de sa glorieuse descendance, comme si cette énumération de ses quartiers de noblesse devait contribuer à mieux expliquer et à rehausser son génie!

1. Louis de Crevant, vicomte de Brigueil, marquis de Humières. (V. la *Clef*, nº 4.)

2. Ces épithètes désignent Gabrielle d'Estrées. (V. la *Clef*, nº 5.) Une femme « belle et excellente », dans le langage du temps, cela veut dire une femme de haute condition. C'est dans le même sens que Brantôme qualifie presque chacune de ses « dames galantes », de « belle et honneste ». Lorsqu'à ces qualificatifs le malicieux chroniqueur ajoute celui de « vertueuse », c'est pour faire entendre que la dame

s'employerent pour son salut, et qu'à la faveur de ses amis, il survint miraculeusement une grace du Roy qui le fit sortir glorieusement d'une si dangereuse affaire [1].

Ce fut durant cette conjoncture qu'il fit connoissance avec un vieux Gentil-homme de bonne naissance, et de grand merite [2], qui trouvant mon pere bien fait et d'une agreable conversation, se proposa d'en faire son gendre, encore que mon pere fut d'une Province fort eloignée du lieu de son habitation, et qu'il ne connut pas entierement quel estoit l'estat de ses affaires; la chose ne luy fut pas difficile à mettre à bout; cettuy-cy qui estoit puissant en amis, et d'un esprit fort agreable, rendit tant de bons offices à mon pere, et luy fit concevoir tant d'affection pour luy, qu'en peu de temps il conclut d'espouser sa fille, qu'il amena incontinent aprés dans le païs où je suis nay. Deux ou trois ans en suite je

dont il narre les hauts faits savait garder le décorum. Brantôme, vieux courtisan qui en avait vu de toutes les couleurs, avait expérimenté que la vertu, comme l'a si spirituellement démontré vers le même temps d'Aubigné dans son *Baron de Foeneste*, consiste moins à « être » qu'à « paraître ». C'est là l'idée qui constitue, en somme, le fond des *Maximes* de La Rochefoucauld, et, spécialement appliquée aux femmes, elle se formule dans ces deux vers fameux du *Pastor fido* de Guarini (acte III, scène v), que toutes les belles dames d'alors savaient par cœur :

.... Altro al fin l'honestate
Non è che un' arte di parer honesta.

1. Nous avons conté cette tragique histoire dans notre *Introduction*.

2. Pierre Miron, sieur de Malabry, petite terre près de Châtenay et de Verrières, aux environs de Sceaux. (V. la *Clef*, nº 6.)

vins au monde, et ceux qui ont rectifié avec soin le poinct de ma nativité, trouvent que j'eus Mercure assez bien disposé, et le Soleil aucunement favorable : il est vray que Venus qui s'y rencontra puissante, m'a donné beaucoup de pente aux inclinations, dont mes disgraces me sont arrivées[1]. Je croy que cette premiere impression des Astres laisse des caracteres au naturel qui sont difficiles à

1. Les horoscopes ont tenu une grande place dans les préoccupations de nos pères, depuis le moyen âge jusque vers le milieu du dix-septième siècle. A la naissance de la plupart des enfants, qu'ils vissent le jour dans le palais d'un roi ou dans la cabane d'un paysan, un astrologue établissait leur thème généthliaque. C'est ainsi que Henri IV fit tirer l'horoscope de Louis XIII, et qu'un astrologue était caché près de la chambre d'Anne d'Autriche, au moment où celle-ci mit au monde Louis XIV. Un rabbin juif, nommé Bechai, n'avait-il pas osé soumettre le fils de Dieu lui-même à l'influence des astres et tirer l'horoscope du Seigneur ! (V. Jacques GAFFAREL, *Curiositates inauditæ de figuris Persarum talismanicis*, 1629.)

Maintenant, entrons dans quelques détails indispensables au sujet du « thème généthliaque » de Tristan. Nous les emprunterons à la *Géomancie abrégée* (1574) de Jean de la Taille de Bondaroy, le poète bien connu de la « brigade » de Ronsard.

« *Mercure*, dit-il, est au deuxième ciel. Il fait les gens gresles de corps, les doigts longs, mais pasles de visage : toutesfois les yeux beaux, et sobres de viandes, doctes, modestes, ingénieux : en plusieurs choses peu fortunez, fidelles et serviables aux autres, honnestes, sages et de bonne renommée.

« Le *Soleil* est au quatrième ciel. Il produit volontiers les rois, les grans seigneurs et tous hommes puissans et riches, fidelles et justes, toutesfois curieux et amoureux de vaine gloire...

« *Vénus* est au troisième ciel. Elle fait ceux qui lui sont subjects, beaux, gentils, agréables, gaillars, amoureux et impudiques : et toutesfois débonnaires, justes et fidelles

effacer : et que s'ils ne forcent jamais, au moins ils enclinent sans cesse[1] ; on dit que le Sage peut dompter cette divine violence ; mais il faut aussi qu'il soit veritablement sage, et l'on ne trouve gueres d'esprits de cette marque. Il faut qu'une bonne eslevation[2] soit bien assistée de la Philosophie pour combattre toûjours avec avantage des ennemis qui nous sont naturels, et qui comme des

amis, dont le corps sera long et blanc, et l'œil agréable, avec le poil épais et mollement frizé. »

Vénus, dit encore un auteur (Gérard DE CRÉMONE, dans sa *Géomancie astronomique*), « signifie les reines et les dames, le mariage, les conversations, les amitiés..., les joueurs, ceux qui hantent les cabarets, ceux qui jouent aux dez... »

On ne peut nier que plusieurs de ces différents traits ne s'appliquent assez bien au caractère et à la conduite de l'auteur du *Page disgracié*.

L'horoscope de Tristan rappelle jusqu'à un certain point celui de Cardan, tel qu'il le rapporte dans son autobiographie (*De propria vita*), confessions qui ne laissent rien à envier, pour la franchise et le cynisme des aveux, à celles de J.-J. Rousseau, de Casanova, et du *Poète* de Desforges. En voici quelques passages, que nous laisserons en latin : « Cum Sol et maleficæ ambæ, et Venus et Mercurius essent in signis humanis, ideo non declinavi a forma humana : sed cum Jupiter esset in ascendente, et Venus totius figuræ domina, non fui ablæsus, nisi in genitalibus : ut a XXI anno ad XXXI, non potuerim concumbere cum mulieribus... Et cum Venus dominaretur, ut dixi, toti figuræ, et Jupiter esset in ascendente, factus sum abjectæ sortis : lingua parum blæsus... Et quoniam Venus et Mercurius erant sub radiis Solis, illi vim universam tribuentes, poteram et hoc modo aliquis evadere, quamvis cum Genesi adeo misera et infortunata, nisi Sol ipse prorsus fuisset abjectus, eodem loco sexto ; et a sua altitudine. »

1. C'est-à-dire que les gens nés dans ces conditions ne possèdent qu'à moitié leur libre arbitre.

2. Mot synonyme ici de noblesse de caractère.

hydres repullulent incessamment et se renforcent bien souvent par leur deffaite. Les saints Personages le pourroient bien dire, eux dont les ames ne regardent plus que le Ciel, et qui sont toutesfois nuit et jour assaillis par de dangereuses tentations, contre lesquelles ils ne sont point asseurez aprés avoir gaigné de grandes batailles. Il est vray que pour rendre leur merite plus grand, Dieu permet que les Demons s'en meslent, et lors c'est une cause estrangere qui nous fait tousjours de mauvaises propositions.

CHAPITRE III

L'ENFANCE ET L'ELEVATION DU PAGE DISGRACIÉ.

A peine avois-je trois ans, que mon ayeule maternelle [1] vint voir sa fille ; et portée de cette ardente et naturelle amour, qui descend du sang, me demanda pour m'eslever; ainsi je commencay à me dépaïser, et n'ayant apperceu jusqu'alors que des arbres et la tranquilité de la campagne, je vins à considerer les divers ornemens, et le tumulte d'une des plus celebres villes du monde [2]. On m'a dit souvent que je témoignois en ce bas aage une assez grande vivacité d'esprit : et que ma curiosité ne pouvoit estre contentée, encore

1. Denise de Saint-Prest.
2. Paris.

qu'on prit assez de plaisir et de soin à respondre à toutes mes demandes : les objets qui se presentoient en foule à mes yeux avec une diversité si grande, n'estoient point capables de satisfaire à l'activité de mon esprit ; je me faisois entretenir des choses plus solides que celles qu'on a de coustume de digerer pendant une enfance si tendre. Je m'informois mesme avec empressement des choses qui concernent l'autre vie, et les mysteres de nostre Religion. Un Prince de l'Eglise de mes proches parens [1] fut émerveillé des choses qu'il ouït dire de moy, et fut encore plus surpris lors que me caressant un jour, et me raillant sur des demandes que j'avois faites de la forme des Enfers, je luy témoignay en ma maniere de m'exprimer, que je doutois qu'il y eut des tenebres où il y avoit de si grands feux allumez [2]. Je vous diray que je n'avois gueres plus de quatre ans que je sçavois lire [3], et

1. Charles Miron, évêque d'Angers en 1588, à dix-huit ans, puis archevêque de Lyon, oncle de Tristan à la mode de Bretagne. (V. la *Clef*, nº 8.)

2. Voilà une réflexion qui sent son petit Voltaire ; mais Tristan n'a pas tenu ses promesses d'esprit fort.

3. Cette connaissance précoce de la lecture devait être plus rare à cette époque que de nos jours, puisque Gilberte Pascal écrit au sujet de sa sœur Jacqueline, qui cependant, « dès qu'elle commença à parler, donna de grandes marques d'esprit », qu'on ne lui apprit à lire qu'à l'âge de sept ans, ce à quoi d'ailleurs elle avait « une grande aversion » (V. COUSIN, *Jacqueline Pascal*, 1862, p. 53-54), et que l'abbé de Marolles dit avec une certaine fierté (*Mémoires*, édit. de 1755, t. I, p. 7) : « Je savois lire, que je n'avois pas encore six ans », contrairement à l'un de ses frères, qui n'aimait que les exercices violents.

que je commençois à prendre plaisir à la lecture des Romans que je debitois agreablement à mon ayeule, et à mon grand pere, lors que pour me détourner de cette lecture inutile, ils m'envoyerent aux Escoles pour apprendre les elemens de la langue Latine. J'y employay mon temps, mais je n'y appliquay point mon cœur ; j'appris beaucoup, mais ce fut avec tel degoust d'une viande si fort insipide, qu'elle ne me profita gueres : on m'avoit laissé gouster avec trop de licence les choses agreables, et lors que l'on me voulut forcer à m'entretenir d'autres matieres plus utiles, mais difficiles, je ne m'y trouvay point disposé [1]. J'apprenois pour ce que je craignois les verges, mais je ne retenois gueres les choses que j'avois apprises. Je perdois en un moment les thresors que l'on m'avoit fait serrer par force, et ne les retrouvois que par force ; pour ce que je n'y avois point d'affection.

1. Cette tournure d'esprit ainsi marquée dès le bas âge est bien d'un poète-né, que domine d'emblée l'imagination, et qui s'intéresse moins au fond des choses et à leur substance qu'à leur côté extérieur et agréable. Alfred de Musset, dont le tempérament et le caractère offrent bien des traits de ressemblance avec ceux de Tristan, a fait un aveu analogue et qui a la même portée (*La confession d'un enfant du siècle,* 1re partie, chap. IV) : « J'avais fait de bonnes études, mais superficielles, ayant une mémoire qui veut de l'exercice, et qui oublie aussi facilement qu'elle apprend... J'avais beaucoup lu ; en outre, j'avais appris à peindre. Je savais par cœur une grande quantité de choses, mais rien par ordre, de façon que j'avais la tête à la fois vide et gonflée, comme une éponge. Je devenais amoureux de tous les poètes l'un après l'autre ; mais, étant d'une nature très impressionnable, le dernier venu avait toujours le don de me dégoûter du reste. »

CHAPITRE IV

COMME LE PAGE DISGRACIÉ ENTRE AU SERVICE D'UN PRINCE.

L'estude m'avoit donné tant de melancholie que je ne la pouvois plus supporter, lors qu'une bonne fortune m'arriva qui me fit changer de façon de vivre: mon pere avoit eu l'honneur de servir un des plus grands et des plus illustres Princes du monde pendant les guerres[1]; et cette ame toute royale, et qui n'avoit point de plus grande passion que celle de faire du bien à tout le monde, ce Prince, dis-je, dont la memoire est immortelle, se ressouvint un jour que mon pere l'avoit fidelement servy; et pour lui tesmoigner son noble ressentiment, s'estant enquis s'il avoit des enfans, luy commanda de me presenter à luy, protestant qu'il vouloit que je fusse nourry auprés d'un des siens. Mon ayeule transportée de joye d'une si agreable nouvelle, fit les frais de mon equipage pour une si belle occasion; et j'eus l'honneur d'aller salüer ces Princes en la compagnie de mon pere, et de mon oncle maternel, personnage d'une trés-illustre vertu, et d'une grande authorité[2]. Je fus tout

1. Henri IV.

2. Il s'agit de François Miron, le célèbre prévôt des marchands (mort en 1609), que Henri IV proposait comme

ébloüy de la magnificence et des beautez du Palais où l'on me mena[1] ; et principalement de la splendeur qui sortoit de ces divines personnes à qui l'on m'offroit : le pere me trouva joly, et m'honora de caresses particulieres ; et le fils m'accepta et me receut favorablement[2].

Nous estions presque d'un âge et de mesme taille ; mais il estoit d'une beauté merveilleuse, et d'une gentillesse d'esprit qui faisoit deslors prodigalement [augurer][3] les promesses que ses grandes vertus ont depuis acquitées avec usure. A nostre premiere rencontre, je fis en mon

modèle à son successeur, et que l'Estoile et Guy Patin n'ont pas craint de nommer « le père du peuple ». (V. *François Miron et l'administration municipale de Paris sous Henri IV*, de 1604 à 1606, par M. A. MIRON DE L'ESPINAY, un de ses descendants, 1885.) J.-B. L'Hermite, dans la remarque de sa *Clef*, n° 9, relative à ce personnage, dit qu' « il conserva les interests publics, et les rentes de l'Hostel de Ville, qui luy firent meriter les applaudissemens du peuple et l'estime du Roy tout ensemble, *ainsi que l'a repeté l'Illustrissime archevesque de Paris, en son Histoire de la vie de ce grand monarque* ». Ces mots désignent Hardouin de Péréfixe, précepteur de Louis XIV, membre de l'Académie française, auteur d'une *Histoire du roi Henri le Grand*, parue en 1661, qui a été longtemps populaire. Cette question des rentes de l'Hôtel de Ville fut un gros événement dont on peut lire dans Péréfixe les péripéties presque tragiques. — Une rue de Paris, voisine de l'Hôtel de Ville, conserve le souvenir de l'intègre, actif et courageux François Miron, qui fut, suivant le mot de M. Bernardin, l'Haussmann et l'Alphand de son temps.

1. Le Louvre.

2. Ce fils était, nous l'avons dit, le jeune duc de Verneuil.

3. Il manque ici, dans les deux éditions, un mot indispensable, que nous rétablissons entre parenthèses.

cœur une forte et fidele impression de son merite : et comme il estoit d'un excellent naturel, il eut beaucoup d'affection pour moy : soit que ce fut par une secrette reconnoissance de mon zele, ou par une naturelle inclination. Dés que je fus à son service [1], on pouvoit dire que j'y estois vrayment attaché : les perfections du Maistre estoient de pressantes chaisnes pour le serviteur. J'estois toujours aussi prés de luy que son Ombre : je le voyois dés qu'il avoit les yeux ouverts, et je ne cessois point de le voir jusqu'à ce que le sommeil les luy fermast. J'estois spectateur et imitateur de ses exercices ordinaires ; j'estois present à ses prieres, à ses estudes, et à tous ses divertissemens. Mon Maistre n'avoit point de Pedant [2]

1. J.-B. L'Hermite, qui extravague d'ordinaire dès qu'il s'agit de la noblesse et du rang de sa famille, dit que ce fut en qualité de gentilhomme d'honneur, et non de page (V. la *Clef*, nº 13) ; mais Tristan devait mieux savoir à quoi s'en tenir sur ce point que son frère, qui de plus n'avait pas été élevé avec lui.

2. Le *pédant* était la bête noire de cette époque, comme le *bourgeois* ou *épicier* a été celle du règne de Louis-Philippe, comme le *cockney* est celle de l'Anglais émancipé, et le *philistin* celle de l'étudiant allemand. C'était un des types en quelque sorte obligatoires de la comédie et du roman du dix-septième siècle, qui ne manquent jamais de le dépeindre sous les traits d'un personnage laid, avare, crasseux, souverainement ridicule, et auquel on joue des tours pendables. Déjà Rabelais et Montaigne, au siècle précédent, l'avaient blasonné d'importance, mais, au dix-septième siècle, on ne tarit pas sur son compte. L'Hortensius de Sorel (dans *Francion*), le Sidias de Théophile (*Fragments d'une histoire comique*), le *Barbon* de Balzac, le *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, les invectives de La Fontaine, les sarcasmes de Molière et de Boileau, pour ne citer que ces écrivains, le

pour Precepteur : celui qu'on avoit choisi pour l'instruire, estoit un homme de lettres fort poly [1], qui luy faisoit apprendre les plus belles choses de l'Histoire, et de la Morale en se joüant. Ce grand homme sçavoit parfaitement l'art d'eslever la jeunesse, et en avoit fait preuve en l'instruction d'un de mes parens, qui fut possible, du consentement de tous, un des plus eloquens et des plus habiles Personnages de nostre siecle : cettuy-cy prit un soin particulier de ma nourriture [2] par une juste reconnoissance de l'obligation qu'il avoit aux miens; mais le zele ardent qu'il avoit pour l'avancement de son principal Disciple, l'empeschoit de prendre assez curieusement garde à moi. Il se donnoit bien la peine de m'enseigner tout ce qu'il monstroit à mon Maistre qui me pouvoit faire arriver aux bonnes connoissances, et à la Vertu : mais il ne pouvoit prendre tout le soin qui estoit necessaire pour me detourner de voir et de suivre les mauvais exemples, que me donnoient beaucoup de jeunes gens libertins, que je voyois dans la maison.

prouvent de reste. Avant eux, Régnier aussi avait exercé sa verve contre lui, en reproduisant dans sa *Satyre* X (*Le repas ridicule*) les traits les plus vifs dont l'avait lardé le poète italien berniesque Cesare Caporali (mort en 1601) dans sa longue pièce *Il Pedante*, encore classique de l'autre côté des Alpes, ce qui démontre que le pédant n'était pas tenu en plus grande estime chez nos voisins que chez nous.

1. Claude du Pont, gentilhomme de Normandie, qui avait été précepteur de Charles Miron, l'évêque d'Angers, dit la *Clef*, nº 12, et qui sera appelé plus tard, comme nous le verrons, à l'honneur d'être précepteur de Gaston de France, frère de Louis XIII.

2. Education.

Il eust falu pour mon bon-heur, qu'un aussi digne Precepteur que celuy-là se fust donné tout à moy, et m'eût toûjours regardé de prés. La jeunesse encline aux licences, est si sujette à prendre de mauvaises habitudes, qu'il ne faut rien pour la corrompre. C'est une table d'attente pour les bonnes ou pour les mauvaises impressions : mais elle est beaucoup plus susceptible des mauvaises, que des vertueuses. Il se trouve des hommes faits qui se fortifient aux bonnes mœurs parmy les occasions du vice : mais cela seroit comme miraculeux si l'on voyoit des enfans conserver leur innocence sans tache parmy les mauvaises compagnies. Je ne fus donc pas long-temps en cette Cour, sans y voir des postiqueries[1], et sans y prendre la teinture de quelques petits libertinages.

CHAPITRE V

L'AFFINITÉ QU'EUT LE PAGE DISGRACIÉ AVEC UN AUTRE PAGE DE LA MAISON, DONT L'AMITIÉ LUY FUT PREJUDICIABLE.

Je n'avois rien qu'un camarade, qui fut en mesme posture auprés de mon Maistre, et dont

1. Terme aujourd'hui inusité, assez fréquent chez les écrivains du seizième siècle, et qu'on retrouvera sous la plume de notre auteur. Littré lui donne le sens d' « espièglerie », mais il signifie plus habituellement : intrigue, machination, méchanceté.

on prit soin comme de moy; et cettuy-là estoit un enfant d'illustre naissance, et qui sentoit bien son enfant d'honneur [1]. Je l'honorois et l'aimois fort, à cause de la bonté de son courage [2], et de celle de son naturel; nous briguions ensemble les faveurs de nostre Maistre sans envie; il n'estoit pas jaloux de la memoire que j'avois beaucoup meilleure que luy, et par mal-heur il ne me donna pas d'emulation pour le jugement, qu'il avoit meilleur que moy. Je le soufflois souvent à l'estude pour le faire souvenir des choses qu'il avoit oubliées; mais il estoit capable de m'avertir en toutes occasions, de ce qui concernoit mon devoir. C'estoit un garçon si sage que je ne me pouvois jamais pervertir en sa compagnie : mais mon mauvais destin voulut que je fisse connoissance avec un certain Page le plus malicieux, et le plus fripon de la Cour. J'ay sujet de croire que ce fut l'organe dont se servit mon mauvais genie pour me tenter et me destruire. Ce mauvais Demon travesty sceut interrompre par son artifice le cours heureux de

1. C'était le cousin germain du jeune prince, Léon d'Illiers, fils de Charlotte de Balzac, sœur de la marquise de Verneuil. (V. la *Clef*, n° 13.)

2. Le mot *courage* n'avait pas, au seizième siècle et dans la première moitié du dix-septième, le sens spécial de bravoure qu'on lui attribue aujourd'hui, mais désignait l'ensemble des passions qu'on rapporte au cœur, et possédait conséquemment une signification plus générale que ce dernier mot. Un vieux proverbe cité par LE ROUX DE LINCY (*Le livre des proverbes français*, édit. de 1859, t. II, p. 430) : « Un bon courage décore visage », nous semble résumer très bien cette acception complexe.

mes estudes, en me monstrant secretement les subtils preceptes d'un art qui ne tend qu'à damner les ames. Ce fut luy qui m'apprit le premier l'usage des dez et des cartes; et qui se servant de mon innocence pour s'emparer du peu d'argent que j'avois, me fit folement piquer du desir de reparer mes pertes; et m'engager toûjours plus avant dans le malheur, par les instigations d'une trompeuse et fole esperance. Il m'imprima de telle sorte cette passion, qu'elle se rendit bien-tost égale à celle que j'avois pour l'estude, et à quelque temps de là l'on ne me pouvoit gueres surprendre sans avoir des dez dans mon écritoire, et des cartes parmy mes livres : et mesme ce déreglement alla si loin, que je me defaisois souvent pour joüer, des choses qui m'estoient necessaires pour apprendre, et que de tous les livres que j'avois accoustumé de feüilleter, il ne me restoit plus rien que des cartes. Nostre Precepteur ne fut pas longtemps à s'aviser de mes débauches [1]; mais il luy fut impossible de m'en retirer : il employa vainement ses verges [2] et ses preceptes sur ce

1. Ce terme de « débauches » paraît un peu exagéré pour qualifier la simple passion du jeu chez un adolescent à peine sorti de l'enfance; cela provient de ce que ce mot n'avait pas toujours à cette époque le sens tout à fait défavorable qu'il a aujourd'hui, au moins au pluriel.

2. On sait quelle était, sous l'ancien régime, la dureté de l'éducation et de la discipline. Rabelais a immortalisé le nom de Tempeste, le « grand fouetteur » du collège « de pouillerie » Montaigu, et Montaigne, dans son célèbre chapitre « De l'institution des enfants », ne témoigne pas moins d'indignation à l'égard des procédés d'*éducation* du temps

sujet; le mal estoit desja trop enraciné. Je promettois souvent de ne joüer plus, les larmes aux yeux, mais dés qu'il m'avoit perdu de veuë, j'avois trois dez, ou une paire de cartes entre les mains. Ce qui me rendit le plus incorrigible, c'est que la gentillesse de mon esprit en un si bas âge, m'avoit acquis d'illustres amis, qui m'empeschoient d'estre cor-

(édit. E. Courbet et Ch. Royer, t. I, p. 203) : « Au lieu de convier les enfans aux lettres, on ne leur presente à la vérité, qu'horreur et cruauté... Cette police de la pluz part de noz colleges, m'a tousjours despleu. On eust failly à l'adventure moins dommageablement, s'inclinant vers l'indulgence. C'est une vraye geaule de jeunesse captive. On la rend desbauchée, l'en punissant avant qu'elle le soit. Arrivez-y sur le point de leur office; vous n'oyez que cris, et d'enfants suppliciez, et de maistres enyvrez en leur cholere. Quelle maniere, pour esveiller l'appetit envers leur leçon, à ces tendres ames, et craintives, de les y guider d'une troigne effroyable, les mains armées de fouets? » Cet instrument ne jouait pas moins sa partie dans l'éducation privée que dans l'éducation publique, et caressait fréquemment les épaules et... le bas du dos des pages comme des fils de rois. Le *Journal* de Jean Héroard, médecin de Louis XIII, au sujet duquel Tallemant des Réaux dit qu'on n'y voit rien, sinon à quelle heure le dauphin « se resveilla, desjeusna, cracha, pissa, ch.., etc., » et qu'ont publié par extraits, en 1868, MM Eud. Soulié et Ed. de Barthélemy, mentionne trente ou quarante fois que le jeune prince a été fouetté, jusqu'en 1610 de la propre main de son père, et, ensuite, par son gouverneur, M. de Souvré. Le 12 novembre 1612, à onze ans passés, il est encore « fouetté bien, sans larmes », parce qu'il n'a pas voulu prendre une médecine. Ces mœurs pédagogiques ne s'adoucirent qu'aux approches immédiates de la Révolution. Marmontel raconte encore, dans ses *Mémoires* (livre I), que le dernier mois de sa classe de rhétorique, au collège de Mauriac, son régent fit fustiger dix à douze de ses condisciples simplement coupables d'être montés dans un clocher pour voir une horloge que l'on réparait, châtiment auquel il n'échappa lui-même qu'avec peine, par la fuite.

rigé. Si tost que je croyois avoir esté surpris en faute, et que j'apprehendois de rendre quelque compte à nostre Precepteur, je m'allois jetter entre les bras de ces personnes puissantes, prés de qui j'estois en un seur azile. Beaucoup de jeunes Princes dont j'avois l'honneur d'estre connu, obtenoient fort souvent ma grace; et m'assurant sur leurs suffrages, je concevois une forte esperance de pecher avec impunité. Voyez un peu comme les puissances dont la faveur me devoit estre avantageuse, s'employoient pitoyablement pour ma perte! et comment les bonnes qualitez que j'avois, me faisoient trouver le moyen de me maintenir dans les mauvaises. Au reste l'amour que j'eus pour le jeu, acheva de me dégouster de l'absinte des premieres lettres. Je trouvois des plaisirs par tout, fors à l'étude, et au lieu de repeter mes leçons, je ne m'appliquois qu'à lire et debiter des comptes[1] frivoles. Ma memoire estoit un prodige, mais c'estoit un arsenal qui n'estoit muny que de pieces fort inutiles. J'estois le vivant repertoire des Romans,

1. La première édition écrit partout : *comptes*, et la deuxième porte tour à tour : *comptes* et *contes*. L'ancienne orthographe confondait fréquemment les mots *compter* et *conter*, ainsi que les substantifs qui en proviennent, venus l'un et l'autre du latin *computare*, le premier ayant pris, par une dérivation facile à saisir, le sens de : conter, faire un récit. On connaît le recueil de nouvelles du seizième siècle intitulé : *Les comptes du monde adventureux* (savamment réimprimé par M. Félix Frank dans la « Bibliothèque d'un curieux »). Le joli récit populaire de Gilles Corrozet est intitulé aussi, dans la première édition (Lyon, J. de Tournes, 1547) : *Le compte du Rossignol*.

et des contes fabuleux; j'estois capable de charmer toutes les oreilles oisives; je tenois en reserve des entretiens pour toutes sortes de differentes personnes, et des amusemens pour tous les âges. Je pouvois agreablement et facilement debiter toutes les fables qui nous sont connuës, depuis celles d'Homere et d'Ovide, jusqu'à celles d'Esope et de Peau d'asne [1].

Lors que la Cour faisoit du sejour en quelques-unes des Maisons Royales, tous les jeunes Princes avoient leur appartement l'un prés de l'autre : et c'estoit durant ce temps-là que j'avois plus de liberté de les aller entretenir. Il y en avoit souvent quelqu'un qui se trouvant indisposé, me demandoit à nostre Precepteur, pour luy faire passer le tems, et l'endormir avec mes contes. Leur santé estoit si precieuse,

1. Les contes de fées ont joui, au dix-septième siècle, d'une immense popularité, surtout après l'inimitable rédaction de quelques-uns d'entre eux par Charles Perrault. Caylus dit encore en 1768, dans la préface de *Cadichon :* « Les contes des fées ont été longtemps à la mode, et dans ma jeunesse on ne lisait guère que cela dans le monde. » Parmi ces contes, celui de *Peau d'âne* (écrit en vers par Perrault, auquel on a attribué à tort la rédaction en prose jointe habituellement à son recueil) semble avoir eu de tout temps particulièrement la vogue. Gabriel Naudé y fait allusion dans un passage de son *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix*, livre VI, chap. II : « Des fables semblables à celles que content les Bretons du roi Artus, les Parisiens du Moine bourru, et les bonnes femmes de leurs fées, *Peau d'âne* et Mère à sept têtes. » Louison, dans *Le malade imaginaire* (acte II, scène VIII), offre de le dire à son père « pour le désennuyer », et l'on connaît l'enthousiasme de La Fontaine à son sujet (édit. Marty-Laveaux, *Fables,* p. 222) :

Si *Peau d'âne* m'estoit conté,
J'y prendrois un plaisir extrême.

que l'on n'avoit point d'égard en cette occasion au temps que je perdois, et moy j'estois ravy de le perdre. C'estoit lorsqu'estant trouvé necessaire au divertissement de quelque Grand, j'entreprenois hardiment des actions qui n'estoient pas necessaires à mon repos : comme j'avois un mediateur asseuré, j'allois asseurement[1] joüer et me battre avec quelqu'un de mes pareils. Mon Precepteur avoit quelquesfois des roolles tous entiers des postiqueries que j'avois faites, et pour lesquelles j'avois merité d'estre foüetté plus de douze fois; et cependant il ne m'en coustoit qu'une larme ou deux, que la crainte me faisoit repandre, et quelque dolente supplication que j'addressois de bonne grace à quelqu'un de ces jeunes Astres. Il me souvient qu'il y en eust un de grande importance, qui demanda souvent pardon pour moy durant sa vie, et en la consideration duquel on me fit souvent grace aprés sa mort.

CHAPITRE VI

MORT DEPLORABLE D'UN DES MAISTRES DU PAGE DISGRACIÉ.

Ce jeune Soleil entre nos Princes n'avoit pas encore atteint un lustre, et donnoit déja

1. Avec assurance, en toute sécurité.

de si grandes esperances de ses divines qualitez, que c'estoit une merveille [incomparable] [1]. Il estoit extrémement beau de visage, mais il estoit encore plus avantagé pour l'esprit, et le jugement, et disoit presque toûjours des choses si raisonnables, et si sensées, qu'il ravissoit en admiration tout ce qui estoit auprés de luy [2]. Il y a eu de grands esprits qui se sont employez à remarquer cette belle vie [3]; qui fut ensemble si brillante, et si courte, qu'elle passa comme un esclair. Je n'en diray point les traits d'esprit qui sont possible en aussi grand nombre, et aussi dignes de memoire que beaucoup d'autres que nous estimions. Je remarqueray seulement icy un traict enfantin de son naturel enclin à la misericorde. Un soir qu'il avoit quelque petite indisposition, sa gouvernante, Dame sage et prudente, et qui rendit son nom celebre par

1. Première édition.

2. C'était le petit duc d'Orléans, second fils de Henri IV, né un an avant Gaston, le 16 avril 1607. Fiancé à dix mois avec Mlle de Montpensier, celle-là même qui épousa en 1626 ce dernier, il mourut « d'un endormissement joint à quelques convulsions », à quatre ans et demi, à Saint-Germain en Laye, le 16 novembre 1611, sans avoir encore été baptisé et par conséquent reçu de prénom. Il fut pleuré de toute la cour et de tous ceux qui avaient pu admirer sa gentillesse. Un peu avant de mourir, raconte le médecin Héroard (*Journal*, t. II, p. 88), « il disoit qu'il avoit vu en songe un ange qui lui disoit que son bon papa avoit envie de le voir et qu'il le verroit bientôt : « Je l'embrasserai si fort », ce disoit-il gaiement ». Il y a au musée de Versailles un charmant portrait du jeune prince.

3. Entre autres, Malherbe (édit. des Grands Ecrivains, t. III, p. 33; t. IV, p. 247).

sa vertu[1], s'avisa de m'envoyer querir pour le divertir quelques heures avec mes Histoires fabuleuses : et comme je voulois accommoder mon [sujet à la portée de mon][2] auditeur, j'eus recours aux Fables d'Esope. Cela l'empeschoit de se divertir à d'autres passe-temps qui luy eussent donné de l'émotion : et sa santé [demandant qu'il][3] demeurast quelques jours en repos, j'eus l'honneur de l'entretenir plusieurs fois. Aprés que sa patience et sa curiosité m'eurent espuisé de beaucoup d'autres Histoires, où les animaux raisonnoient, je vins à luy conter une certaine avanture d'un loup, et d'un agneau qui beuvoient ensemble au courant d'une fontaine. Je luy representay comme le loup qui beuvoit au dessous de l'agneau le vint accuser de troubler son eau par une malice noire : je luy figuray encore l'humble et modeste repartie de ce doux animal, que l'on querelloit mal à propos. Puis aprés comme le loup cherchant un autre pretexte pour devorer cet innocent, luy reprocha qu'il

1. La marquise de Montglat, petite-fille du chancelier de Chiverny, gouvernante des enfants de France. Son nom revient fréquemment dans les mémoires du temps. Sa belle-fille, également marquise de Montglat, rendit, elle aussi, « son nom célèbre », mais par tout le contraire que par « sa vertu ». Elle était d'une beauté remarquable. Tallemant met à son actif un très grand nombre de galanteries, et c'est pour la divertir que Bussy-Rabutin, alors son amant, composa en 1659 ou en 1660, l'*Histoire amoureuse des Gaules*.

2. Mots omis dans la deuxième édition, et rétablis d'après la première.

3. Encore une grave omission rétablie d'après la première édition.

se souvenoit bien qu'il y avoit deux ans qu'il avoit beslé des premiers, en une certaine bergerie, où les Pasteurs reveillez avoient assommé son grand pere; enfin [comme][1] l'agneau repartit que cela ne pouvoit estre veritable, puis qu'il n'estoit né que depuis deux mois. Là dessus ce jeune Prince voyant où tendoit la chose, tira vistement ses petits bras hors de son lict, et me cria d'une voix craintive, ayant presque les larmes aux yeux : *Ah ! petit Page, je voy bien que vous allez dire que le loup mangea l'agneau : je vous prie de dire qu'il ne le mangea pas.* Ce traict de pitié fut exprimé si tendrement, et d'une façon si fort agreable, qu'il ravit en admiration toutes les personnes qui l'observerent, et pour moy j'en fus si sensiblement touché, que cette consideration me fit changer sur le champ la fin de ma Fable au gré des sentimens de cette petite Merveille : et ce fut si adroitement, qu'à peine un autre eust peu deviner l'effet de ma complaisance[2]. En suite de cet honneur que j'avois receu, je ne manquay pas à la premiere occasion à recourir à ce Royal Azile, et de luy presenter quelque matiere pour me faire du bien; c'est

1. Première édition.

2. Il est intéressant de comparer l'esquisse de cette fable fameuse, telle que l'ébauche ici Tristan, aux récits analogues d'Esope, de Babrius, de Phèdre, de Marie de France, de Haudent, de Corrozet et de La Fontaine, pour ne pas citer ceux de Boursault et de Le Noble. L'agneau qui a « beslé des premiers » et provoqué ainsi la mort du grand-père du loup, est un trait d'observation pris sur le vif et assurément plus « nature » et plus vraisemblable que l'agneau « médisant » de La Fontaine.

à dire pour le supplier d'empescher qu'on me fit du mal. Ce qui me reüssit hautement par un commandement trés absolu de ce petit Prince qui se pouvoit bien appeller Grand pour son auguste naissance; mais beaucoup plus pour ses divines qualitez. O que la plus-part des beaux objets sont fragiles! cette divine fleur ne fut pas de ces fleurs qu'on nomme eternelles, ce fut un lys qui ne dura gueres de matins. La terre le rendit au Ciel, avant qu'elle l'eust gardé plus d'un lustre. Et l'Europe perdit en sa mort de grandes esperances et de grandes craintes. Les plus excellens Medecins furent appellez à sa maladie; [et][1] comme ceux de cette profession ne s'accordent jamais gueres en leurs jugemens[2], ils donnerent de differens advis sur la maniere de le traiter durant son mal : et ne cesserent

1. Première édition.

2. Notre auteur, qui se montre partout si convaincu de l'influence et de la vertu des astres, semble assez sceptique en matière de médecine et de médecins. Il partageait sur ce point l'avis de beaucoup de ses contemporains, et non des moindres, Sorbière, Scarron, Cyrano de Bergerac, Molière, La Fontaine, Boileau, Mme de Sévigné, etc., qui, témoins des discussions et des querelles des médecins se traitant réciproquement de charlatans et d'imposteurs, avaient fini par les en croire sur parole. Quelqu'un, d'ailleurs, a-t-il jamais plus amèrement déversé le sarcasme sur ses propres confrères que l'a fait Guy Patin, l'illustre doyen de la Faculté de médecine? N'est-il pas heureux de voir qu' « on se moque de ceux qui tuent le monde impunément » ? (*Lettres choisies*, 1691, t. III, p. 60, 25 septembre 1665.) On peut lire, dans les *Querelles littéraires* de l'abbé IRAILH (t. IV), un livre d'abord attribué à Voltaire, deux curieux chapitres sur les débats des médecins contre médecins et de ceux-ci contre les chirurgiens.

pas leur dispute aprés qu'il eust cessé de vivre[1]. Cependant ils furent tous contrains d'avoüer qu'il y avoit quelque mauvais principe en la constitution du corps de ce jeune Prince[2], qui l'empescha[3] de retenir longtemps sa belle Ame, qui fit connoistre peu devant que d'aller là haut, qu'elle estoit toute lumineuse. Toute la Cour en prit le dueil avec raison, et j'en eus en mon particulier un regret fort sensible et fort legitime.

CHAPITRE VII

COMME LE PAGE DISGRACIÉ FAISOIT LA COUR A SON MAISTRE, QUI ESTOIT TOMBÉ MALADE D'UNE FIEVRE TIERCE.

Mais il faut que je quitte cette disgression, pour revenir au digne Maistre à qui l'on m'avoit donné, qui ne manquoit pas de bonté pour moi, que j'employois[4] aussi aux occasions pour me faire pardonner mes fautes. Je sçavois

1. Voilà un trait d'observation digne de Molière.
2. Il avait la tête mal conformée et « élevée vers le front », détail qui peut laisser supposer qu'il était hydrocéphale. L'autopsie fut faite le surlendemain de sa mort « en présence de M. Antoine Petit, premier médecin du feu Roi, et M. Jean Haultin, médecin de Paris, par Elie Bardin, chirurgien à Paris, et Simon Berthelot, son chirurgien ». (*Journal* d'Héroard, t. II, p. 89.)
3. Première édition : qui l'empeschoit.
4. La première édition porte : qui employois, ce qui est un non-sens manifeste.

fort bien prendre mon temps pour le faire agir, quand il en estoit besoin, j'observois les jours où par le progrez qu'il avoit fait à l'étude, et par la sage obeïssance qu'il avoit renduë aux ordres de nostre Gouverneur, il estoit capable de tout obtenir; et lors je luy faisois porter parole pour ma grace par mon camarade, lequel à la faveur de son bon naturel, lui faisoit dire des paroles pour mon salut qui portoient abolition [1]. Souvent je me trouvois present sans estre veu, lors que mon procez se plaidoit; mon Maistre me faisoit tenir caché derriere une tapisserie, tandis qu'il employoit ses bontez à faire pardonner à ma malice : et que par des prieres ardentes et obstinées il détournoit le juste chastiment de mes pechez. Nonobstant tous ces artifices, nostre Precepteur ne laissoit pas de me surprendre parfois si finement, que mon Maistre ny pas un autre Prince de mes amis n'en pouvoit estre averty. Il dissimuloit pour cet effet de sçavoir les pechez que j'avois commis, et me faisoit bon visage toute la veille du jour de ma punition : et moi ne croyant pas avoir rien sur ma conscience, je me trouvois reveillé le matin à l'improviste. Mais quand mon Maistre estoit tant soit peu malade, tout ce qui pouvoit prejudicier à sa santé estoit de telle importance, que l'on n'osoit me chastier durant le temps, de peur de provoquer ses larmes : et par là redoubler son mal. Tellement que ses maladies

1. L'*abolition* était, dans l'ancien droit, le pardon que le prince accordait d'autorité absolue pour un crime ou un grave délit.

faisoient augmenter les miennes, et me donnoient l'audace de tout entreprendre insolemment. Il advint une fois qu'il tomba malade d'une fievre tierce, durant laquelle je n'eus pas seulement le plaisir de n'estudier point, mais encore la liberté de faire tout ce qu'il[1] me pleut. J'estois comme l'intendant des divertissemens de mon malade; et j'inventois tous les jours de nouveaux secrets pour le réjoüir et le divertir, qui n'estoient pas moins utiles à sa guerison, que les potions qu'il prenoit. Il n'avoit qu'à souhaiter quelque chose de ce qui est en la puissance des hommes pour estre aussi tost satisfait, et c'estoit moy qui selon mes divers sentimens luy donnois envie de toutes choses.

L'argent ne manquoit nullement durant cette indisposition ; et je luy en fis consumer en un mois, plus qu'il n'en avoit pour ses menus plaisirs en une année. Comme si ce n'eût pas esté assez de luy faire avoir de toute sorte de joüets à se divertir sur son lict, comme des tarots[2],

1. Première édition : tout ce qui.

2. C'est la forme la plus ancienne du jeu de cartes, tel que les Bohémiens l'ont emprunté à l'Orient et rapporté en Europe vers la fin du treizième siècle. Il n'est plus guère employé aujourd'hui, du moins en France, que par les cartomanciennes. Il se compose en principe de soixante-dix-huit cartes : un fou, détaché, vingt et un atouts particuliers, figurant des symboles dont les combinaisons très variées offrent un intérêt beaucoup plus vif que nos figures actuelles, et cinquante-six cartes analogues aux nôtres, quoique désignées par des signes différents. Des tarots faits à Paris vers l'an 1500 ont comme atouts symboliques : 1 le bateleur, 2 la papesse, 3 l'impératrice, 4 l'empereur, 5 le pape, 6 l'amoureux, 7 le chariot, 8 la justice, 9 l'ermite, 10 la

des jonchets[1], des triquetracs[2] et autres ba-

roue de fortune, 11 la force, 12 le pendu, 13 la mort, 14 la tempérance, 15 le diable, 16 la foudre, 17 l'étoile, 18 la lune, 19 le soleil, 20 le jugement, 21 le monde. (V. Paul BOITEAU, *Les cartes à jouer et la cartomancie*, 1854, p. 4-36, 78-103.) Il y a en outre des jeux de tarots italiens, au sujet de l'un desquels, les *minchiate*, le président De Brosses nous donne de curieux détails (Lettre XLIV). L'Arétin, dans son *Dialogo nel quale si parla del gioco* (1543), a tracé à sa façon, d'une manière piquante, la symbolique du jeu de tarots, et le jésuite François Garasse en a signalé la portée et en quelque sorte la philosophie, à un endroit de ses *Recherches des Recherches*, ce pamphlet fort en gueule, mais irrésistiblement verveux et amusant, dirigé contre Etienne Pasquier (p. 222) : « Je dirois que le jeu des tarots represente une Republique mieux que les Eschecs ne representent a Cour d'un Roy : Aux tarots il y a de tous Estats comme dans une Republique, il y a des deniers pour recompenser les bons, il y a des espees pour la defense de la patrie, il y a des chevaliers, des sergens, des basteleurs, des triomphes, des empereurs, des papes, et des fous. Qui voudroit moralizer cela, feroit un livre plus gros que les *Recherches* de Maistre Pasquier. »

1. Littré définit ainsi ce jeu : « Nom de fiches, longues et menues, dont quelques-unes portent des figures; on fait tomber ce faisceau de fiches pêle-mêle sur une table, et, avec de petits crochets d'ivoire, il faut tirer adroitement le plus de fiches que l'on peut, sans en faire remuer aucune autre. » *Jonchet* est un diminutif de *jonc*, parce que ces petits bâtons furent d'abord des brins de jonc. C'est un jeu encore en usage aujourd'hui, mais moins pratiqué qu'au dix-septième siècle.

2. On écrit aujourd'hui : trictracs. C'est un jeu, dit encore Littré, « à la fois de hasard et de calcul, qui se joue à deux personnes sur un tablier divisé en deux compartiments portant chacun six flèches ou cases du côté du joueur et autant du côté de l'adversaire. Chaque joueur a deux dés, un cornet pour les agiter, et quinze dames à jouer. La partie consiste à gagner douze trous; un trou, à gagner douze points qui se prennent par nombre pair, 2, 4, 6, 8, etc. Les points se marquent avec des jetons, et les trous avec des fichets que l'on place successivement dans un des trous percés sur

guatelles[1] du Palais, je luy fis encore employer de grandes sommes pour avoir des animaux de different prix, les uns communs, et les autres rares. Je lui donnay envie d'avoir des cailles nourries à combattre sur une table, comme il se pratique en Angleterre; afin qu'il eust le plaisir de ce spectacle, et de voir faire devant luy des gageures par ses serviteurs à qui demeureroit la victoire. Il eût encore un grand nombre de beaux cocqs pour le même effet. En suite, je luy donnay le desir de me faire acheter des poules de Barbarie, afin que les donnant pour femmes à ces braves capitaines emplumez, nous puissions[2] voir sortir de leur amour quelque nouvelle espece de volatille. Aprés, j'achetay pour son divertisse-

la bande latérale. Tous les coups par lesquels on gagne des points s'appellent des jans. » C'est un jeu qui exige une grande attention et auquel n'est nullement propre une personne distraite telle que le type bien connu de La Bruyère (édit. des Grands Ecrivains, t. II, p. 10) : « Il joue au *trictrac*, il demande à boire, on lui en apporte; c'est à lui à jouer, il tient le cornet d'une main et un verre de l'autre, et comme il a une grande soif, il avale les dés et presque le cornet, jette le verre d'eau dans le *trictrac*, et inonde celui contre qui il joue. » Le *trictrac* était le jeu à la mode au dix-septième siècle. Voltaire conte cette anecdote : « Un jour, Louis XIV jouant au *trictrac*, il y eut un coup douteux. On disputait; les courtisans demeuraient dans le silence. Le comte de Grammont arrive. « Jugez-nous, lui dit le roi. — Sire, c'est vous qui avez tort, dit le comte. — Et comment pouvez-vous me donner le tort avant de savoir ce dont il s'agit? — Eh! sire, ne voyez-vous pas que, pour peu que la chose eût été seulement douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause? »

1. Corrigé d'après la première édition. La deuxième donne : bagetelles.

2. Première édition : pussions.

ment trois Perroquets tous differens pour la grandeur, et pour le plumage, deux petits singes, une aigle Royale, et deux jeunes Ours fort privez. Tellement que l'on disoit que j'avois fait de la maison une petite Arche de Noé. Ce qu'il y avoit de plus fascheux en cela pour les domestiques, c'est qu'on leur faisoit quiter leurs appartemens, pour y loger tous ces animaux; lesquels m'avoient cousté beaucoup, et qui revenoient encore à davantage à mon Maistre. Car ce mesme Page mal conditionné[1] qui m'avoit enseigné à joüer, m'avoit aussi appris à ferrer la mule[2]: et je ne faisois gueres de marché d'importance, sans y gagner quelque pistole[3], qui toutesfois ne couchoit pas

1. Dépourvu d'honnêteté. C'est là le sens de cette épithète au quinzième et au seizième siècle.

2. *Ferrer la mule,* c'est faire des profits illicites en majorant le prix de ce que l'on est chargé d'acheter; autrement dit, c'est faire danser l'anse du panier. Cette expression date, selon certains étymologistes, du temps où les conseillers au Parlement se rendaient au Palais, montés sur des mules. Les laquais, qui restaient dehors, tâchaient ensuite de soutirer de l'argent à leurs maîtres, en prétextant qu'ils avaient fait *ferrer leurs mules*. Il est plus probable cependant que cette locution remonte à l'anecdote suivante, ainsi racontée par Suétone dans sa *Vie de Vespasien* (chap. XXIII) : « Etant en voyage, il se douta que le muletier n'était descendu pour ferrer ses mules, qu'afin de laisser à un plaideur le temps de l'aborder. Il lui demanda combien on avait donné pour les fers, et voulut avoir la moitié du profit. » On sait que cet empereur était très avare.

3. La *pistole* était une pièce d'or espagnole, et aussi italienne, qui valait onze livres et quelques sous; en France, elle était employée comme signe monétaire, et représentait dix francs, c'est-à-dire le même taux que le louis. Voilà pourquoi Isarn, dans son agréable fantaisie *Le louis d'or*, dédiée à Mlle de Scudéry, a pu indifféremment appeler *pis-*

souvent avec moy : puis qu'aussi tost que j'avois rencontré des joüeurs, ils m'en degarnissoient avec autant de facilité que je m'en estois accommodé aisement.

CHAPITRE VIII

D'UNE LINOTE QUI AVOIT COUSTÉ DIX PISTOLES AU MAISTRE DU PAGE DISGRACIÉ, ET QUI NE SCEUT JAMAIS SIFLER.

Mon maistre avoit passé de mauvaises nuicts, et comme il estoit d'une fort delicate complexion, on n'osoit pas se hasarder à luy faire prendre des potions dormitives. On employa pour cet effet des Fontaines artificielles qui par leur doux bruit, et la fraischeur qu'elles exhaloient dans sa chambre, luy causerent un salutaire assoupissement, et pour diversifier le remede, on se servit aussi d'un lut, dont l'harmonie fit le mesme effet. Je me meslay là dessus d'inventer une autre façon de l'endormir les matins agreablement ; je luy

tole ou *louis d'or* la pièce qu'il fait parler. *Pistole* paraît avoir produit le mot *pistolet*, qui en serait un diminutif. C'est du moins ce que dit, avec assez de vraisemblance, Tabourot des Accords dans ses *Bigarrures* (livre I, ch. xi), cet ouvrage si riche en renseignements de toutes sortes sur notre vieille langue : « Depuis encor on a appelé les écus d'Espagne *pistolets*, pour ce qu'ils sont plus petits que les autres. » Les écus en question n'étaient que des demi-écus, ce qui explique très bien ce diminutif.

proposay d'avoir quelque excellente linote, qu'on mit dés le point du jour à la fenestre de sa chambre ; et je fus assez effronté pour luy dire que j'en sçavois une qui estoit une merveille entre les autres, tant elle siffloit agreablement ; et sçachant que la difficulté accroist souvent le desir des choses, et fait faire de grands efforts, et de grandes depenses pour les posseder, je luy dis que la personne à qui appartenoit la linote, en estoit comme ensorcelée : et qu'on ne la feroit jamais resoudre à la vendre, à moins que de luy en offrir beaucoup d'argent, et luy protester qu'elle estoit necessaire pour avancer la guerison de son A [1]. Je fis tant en peu de paroles, que j'eus dix pistoles pour l'acheter, et je faisois desja mes diligences pour en descouvrir quelqu'une qui fut de reputation ; lors que je rencontray par mal-heur trois ou quatre Pages de ma connoissance qui joüoient aux dez sur les degrez d'une grande porte. Je fus quelque temps à les considerer sans vouloir joüer ; mais à la fin la tentation que j'en eus, fut si forte, qu'elle vint à bout de ma resistance. Je m'imaginay que je gagnerois ; ou du moins que je me retirerois du jeu quand j'aurois perdu la moitié de mon argent, mais je ne fis ny l'un ny l'autre : je joüay dés le commencement de crainte, et aprés avoir perdu une partie de mon argent, je voulus combattre mon malheur avec une obstination qui me fit perdre l'autre ; si bien que de la rançon de la linote

1. Son Altesse. La première édition porte : sa Grandeur, titre inférieur à celui d'Altesse.

imaginée, je ne me vis plus que deux cars-d'escu que j'empruntay sur mon dernier reste. Ainsi gros de douleur, rouge de honte, et sans sçavoir à quoy me resoudre, j'allay courant par la ville sans penser en quel lieu je me conduirois. Enfin aprés mille pensers desesperez, je pris une forte resolution de payer d'audace en cette avanture, et d'essuyer constamment [1] l'orage qui me menaçoit. Je me rendis aussi tost dans une certaine place où l'on vend ordinairement une grande quantité de petits oyseaux : mais je fus [si] [2] mal-heureux que je n'y en trouvay point, pource que ce n'estoit pas un jour où l'on fit trafic de cette marchandise ; à force de m'informer à beaucoup de gens, où je pourrois recouvrer quelque linote, on m'addressa chez un Oyseleur qui faisoit profession de fournir beaucoup de volieres. Il n'estoit pas alors au logis, et sa femme estoit si scrupuleuse [3], ou si craintive, qu'elle n'osoit mesme me faire voir de ses oyseaux en son absence, ce qui faillit à me faire desesperer. Enfin comme j'estois fort en peine pour avoir un oyseau promptement à cause qu'il y avoit long-temps qu'on m'attendoit avec impatience, je vis revenir l'oyseleur qui apportoit sur son espaule un filet plein de Chardonnerets, et de Bruyans, parmy lesquels nous rencontrasmes par bon-heur une

1. Avec constance.
2. Mot rétabli d'après la première édition.
3. La première édition dit : scrupulente, mot d'un emploi rare et déjà si vieilli, qu'on ne le trouve pas dans le *Thresor de la langue françoise* de Jean Nicot, publié en 1606.

assez belle linote. Je lui demanday à vendre, et je l'eus pour trente sols avec une cage. Je revins aussi tost au logis, et prenant un visage plus gay que n'estoit mon ame, j'exposay hardiment ma linote sauvage aux yeux de mon Maistre : qui ne fut pas peu resjoüy d'apprendre de moy que j'avois surmonté mille difficultez pour luy faire avoir cet animal incomparable. Il voulut essayer de joüyr au [1] mesme temps du plaisir qu'il devoit recevoir par cette chere acquisition, et fit fermer toutes les fenestres de sa chambre, et retirer tout le monde, afin d'assurer ce petit oyseau qui estoit moins effrayé de voir des personnes auprés de sa cage, que d'avoir senty le bec des bruyans que l'on avoit pris au filet, avec luy. Je trouvay facilement des excuses pour son silence le premier jour que je l'apportay, mais quand on l'eut veu muet deux ou trois jours, on ne recevoit plus mes deffaites. Cependant je faisois mille vœux secrets au Ciel, afin qu'il lui deliast la langue, car pour peu que ma linote eust gringnoté [2] quelque ramage, j'eusse fait passer cela pour une merveille tout au moins, tant je m'estois preparé d'en dire de [3] louanges extraordinaires. Mais ne pouvant recevoir cette consolation qui devoit couvrir aucunement ma friponnerie et me trouvant un jour ennuyé de ce que mon

1. Pour : en.
2. Première édition : gringoté, c'est-à-dire fredonné, mot d'origine inconnue, qui semble une onomatopée empruntée au chant des oiseaux.
3. Première édition : des.

Maistre ne faisoit autre chose que de me dire en la regardant : *Que veut dire cela, petit Page, vostre linote ne dit mot?* Je luy repartis [1] ingenuëment : *Monsieur, je vous responds que si elle ne dit mot, elle n'en pense pas moins.* Là dessus toute la compagnie se prit à rire, et mon Maistre mesme qui estoit le plus interessé dans cet affaire [2], ne peut [3] s'empescher de faire comme les autres : il est vrai qu'aprés estre revenu de cette plaisante esmotion il en eut aussitost une autre qui ne me fut gueres agreable, tesmoignant avoir quelque doute que je ne l'eusse duppé dans mon achat. Je paray cette atteinte avec assez d'adresse, protestant toûjours que cette linote étoit excellente; et que si tost qu'elle se seroit asseurée [4], son petit bec produiroit de grandes merveilles ; et par bonne fortune comme je répondois pour elle, il arriva qu'elle répondit aussi pour moy, dégoisant quelque petit ramage qui fit taire mes accusateurs, et fit que mon Maistre esbranlé de croire ma veritable friponnerie, reprit aussi tost le party de mon innocence imaginaire. Enfin le temps qui a accoûtumé de decouvrir la verité, travailloit tous les jours à me convaincre de mauvaise foy, et j'estois prest d'en porter la peine : lors que les Astres qui me regarderent favorablement me don-

1. Première édition : Je luy respondis.

2. Le mot *affaire*, masculin dans l'ancien français, est tantôt masculin et tantôt féminin à partir du quinzième siècle.

3. C'est ici le passé défini, et non l'indicatif présent du verbe *pouvoir*.

4. Se serait remise, aurait repris son assurance.

nerent le moyen de me détourner de ce coup.

Un Gentilhomme de mes parens [1] me vint voir durant ce tems-là, qui m'ayant trouvé d'un esprit et d'une humeur fort agreable, me donna deux pistolles pour les employer à joüer à la paume : je les semay incontinent aprés sur une table si feconde à la faveur de trois dez qui la cultivoient, qu'en moins de rien elles multiplierent jusqu'à vingt-cinq ou trente, et dés que je me fus retiré du jeu, je me proposay de racheter franchement de dix pistolles vingt coups de verges que j'attendois. Pour cet effet, j'allay chercher un Acteur pour servir à ma Comedie : ce fut un laquais volontaire que j'instruisis admirablement de tout ce qu'il auroit à dire, et à faire pour me mettre l'esprit en repos. De là je vins trouver mon Maistre avec un visage assuré, et luy dis qu'il ne se mist point en peine pour le silence de sa linote; et qu'on en rendroit [2] de bon cœur l'argent qu'il en avoit donné, et que de plus ce seroit faire une grande charité à la personne qui l'avoit venduë, que de luy rendre pour le mesme prix, pource qu'elle avoit conceu un si grand regret de la perte de son oyseau, qu'elle en estoit tombée malade. Là dessus je luy presentay dix pistolles que j'avois tirées entre celles de mon nouveau gain, mais comme nos esperances sont vaines, et comme les apparences sont trompeuses, ce discours et cette

1. Ce gentilhomme, dit la *Clef*, nº 15, pouvait être le seigneur de Rochemassenon, du nom de Barton.

2. La première édition donne : rendoit, faute évidente.

action que j'avois si bien concertez, pour me delivrer d'une juste apprehension, ne servirent qu'à m'embarasser davantage. Mon Maistre conceut au discours que je luy fis une estime toute particuliere de ce qu'il venoit de mespriser, et creut qu'il avoit acheté à vil prix une marchandise precieuse; plus je fis d'efforts d'esprit pour luy persuader de se detromper, et plus il s'obstina dans la creance que sa linote estoit miraculeuse. Je faillis à enrager de ses refus que je trouvois peu raisonnables, à cause de la science certaine que j'avois de son erreur, et pource que je m'y connoissois interressé.

Voicy de quelle sorte je creus enfin venir à mon honneur d'une fusée[1] si fort meslée; et c'est possible une invention assez subtile, pour avoir esté rencontrée par un enfant qui n'avoit qu'onze ou douze ans. Aprés m'estre apperceu que je n'avancerois rien de parler à mon Maistre de se deffaire de la linote, j'allay trouver nostre Precepteur, et luy presentay les dix pistolles qui devoient expier mon crime : luy faisant croire que ceux de qui j'avois achepté la linote, les avoient renvoyées pour en demeurer possesseurs, et luy fis du mesme temps paroistre le visage que j'avois pratiqué pour confirmer mes paroles. Desja nostre Precepteur ne s'arrestoit plus qu'à la difficulté qu'il y avoit d'enlever l'oyseau sans le consentement du Prince, qui estoit assez

1. Dans le sens primitif, la *fusée* est la masse de fil enroulé sur le *fuseau* et qui provient de la filasse de la quenouille. Ainsi s'explique très bien la métaphore de Tristan.

ferme à vouloir maintenir les choses qu'il avoit en fantaisie. Lors qu'une femme sanglotante, et qui avoit presque la façon de celles qui sont possedées, se jetta brusquement parmy nous, demandant justice et misericorde; c'estoit la femme d'un certain Maistre d'hostellerie peu judicieux et grand joueur, à qui j'avois tiré quelque argent; comme il estoit en déroute, et comme il achevoit de perdre cinq ou six cens escus, sa femme avertie de cette disgrace n'avoit point deliberé sur sa maniere de proceder; elle avoit creu qu'il ne falloit qu'aller crier chez ceux qui avoient gagné l'argent, pour le r'avoir asseurement : que l'on auroit aussi-tost égard à son mesnage et au peu de prudence de son mary. Cette demoniaque ayant appris que j'estois un de ceux qui avoient eu part en la somme perdüe par son mary, s'en vint faire un tel vacarme en la chambre de nostre Precepteur, que j'en perdis le sens et la parole; il me fut impossible de luy respondre un mot à propos, tant je me trouvay confus dans cette avanture. Notre Precepteur s'avisa de mon interdiction [1], et soupçonna que les dix pistolles qu'il avoit en sa main fussent venuës de ce costé : mais il ne l'eust pas plutost ouverte pour les montrer à cette endiablée, qu'elle se jetta dessus avec un grand cry, remarquant toutes leurs especes et faisant des relations de divers écots [2]

1. Air interdit. Nous n'avons pas trouvé ailleurs ce mot dans ce sens.

2. Quote-part que paye chaque convive dans un repas pris à frais communs.

qu'on avoit fait chez elle, pour luy donner le moyen de les assembler. Je fus foüillé tout à mesme temps, et l'on trouva d'autres medailles dans mes poches qui donnerent matiere à d'autres Histoires. Le laquais aposté qui se trouva present à ce tumulte, fit ce qu'il put pour s'evader, mais on empescha sa retraite; et dés qu'il se vid pourpoint bas, il fit voir à mon dam[1] la verité toute nuë. L'intrigue[2]

1. Pour mon dommage, à mon préjudice. Du latin *damnum*.

2. *Intrigue*, que l'on disait aussi *intrique* (du latin *intricare*), a été masculin pendant la première moitié du dix-septième siècle. Vers ce moment, quelques académiciens entreprirent d'apporter diverses modifications à la langue, comme le constate et s'en plaint Ménage, dans sa *Requeste des dictionnaires à Messieurs de l'Académie françoise* (publiée par lui en 1652, mais écrite plus de dix ans auparavant), pièce ingénieuse et d'un très haut intérêt au point de vue de cette question. On y trouve, entre autres renseignements, ceux-ci (*Ménagiana*, édit. de 1715, t. IV, p. 262) :

Les genres ont été changez.
Par une trop lâche mollesse,
Qu'on appelle délicatesse,
De combien de mots masculins
A-t-on fait de mots féminins?
Tous vos Puristes font la figue
A quiconque dit *un intrigue;*
Ils veulent, malgré la raison,
Qu'on dise aujourd'hui *la poison,*
Une épitaphe, une épigramme,
Une navire, une anagramme,
Une reproche, une duché,
Une mensonge, une évêché,
Une éventaille, une squelette,
La doute, une hymne, une épithète.
Et le délicat Serizay
Eût chaque mot féminisé,
Sans respect ni d'analogie,
Ni d'aucune étymologie.

Le « délicat » Jacques de Sérisay, qui était intendant de la maison du duc de La Rochefoucault, et dont le nom ne

que j'avois noué à tant de neuds, fut dissous par cet accident, et je fus foüetté de bonne sorte, tant pour avoir ferré la mule, que pour avoir inventé tant de mensonges, et pour avoir joué à trois dez[1].

CHAPITRE IX

LA PREMIERE CONNOISSANCE QUE LE PAGE DISGRACIÉ FIT AVEC UN ESCOLIER DÉBAUCHÉ QUI FAISOIT DES VERS.

Si cette avanture ne me reforma parfaitement, au moins elle servit beaucoup à m'empescher de faire habitude de ces vices de larcin et de mensonge. La confusion que j'en receus, me fut plus sensible que les coups de verges, et fit que je demeuray long-temps aprés sur mon serieux, et sur ma lecture. J'employay de là en avant[2] la subtilité de mon esprit à des choses agreables à tout le monde, et qui n'estoient prejudiciables à personne. Tantost je m'appliquois à portraire[3], ayant beaucoup

vit plus guère que dans ces vers de Ménage (car la postérité a oublié ses assez nombreuses poésies disséminées dans les recueils du temps), a, comme on peut le constater, échoué dans bon nombre de ses tentatives de réforme, et réussi aussi dans quelques-unes.

1. *Jouer à trois dés*, c'est jouer au hasard, à l'aveuglette, en risquant son va-tout.

2. Désormais.

3. Terme vieilli, qui signifie : faire l'image d'une personne à l'aide de quelqu'un des arts du dessin.

d'inclination et de disposition à ce bel art : d'autres fois en mes heures de loisir j'apprenois par cœur quelque piece entiere des plus beaux vers dont on fit estime en ce temps-là, et j'en sçavois plus de dix mille, que je recitois avec autant d'action que si j'eusse esté tout remply des passions qu'ils representoient. Cette gentillesse m'acquit l'amitié de beaucoup de gens, et entr'autres d'une troupe de Comediens qui venoient representer trois ou quatre fois la semaine devant toute cette Cour, où mon Maistre tenoit un des premiers rangs. Il me souvient qu'entre ces Acteurs, il y en avoit un illustre pour l'expression des mouvemens tristes et furieux : c'estoit le Rossius de cette saison, et tout le monde trouvoit qu'il y avoit un charme secret en son recit. Il estoit secondé d'un autre personnage excellent pour sa belle taille, sa bonne mine, et sa forte voix, mais un peu moindre que le premier pour la majesté du visage et l'intelligence[1]. J'aymois fort

1. La *Clef*, nº 16, nomme ici Vantret (c'est Vautret qu'il fallait dire) et Valeran, « qui lors avoient toute l'estime que l'on peut acquerir dans cette profession ». Ces deux comédiens de l'hôtel de Bourgogne semblent avoir été en effet en grande réputation. Tristan donne la préférence au premier sur le second, mais celui-ci a laissé plus de traces que celui-là dans l'histoire du théâtre. « C'était, dit Tallemant (édit. Monmerqué et Paulin Paris, t. VII, p. 170), un grand homme de bonne mine; il estoit chef de la troupe; il (ne) savoit que donner à chascun de ses acteurs, et il recevoit l'argent luymesme à la porte. » L'Estoile le mentionne à la date du 31 mai 1607 (*Mémoires-Journaux*, librairie des bibliophiles, t. VIII, p. 301); l'abbé de Marolles le cite avec honneur (*Mémoires*, édit. de 1755, t. I, p. 59), et l'on trouve son nom associé à celui de son camarade Vautret et d'autres

ces Comediens, et me sauvois quelquefois chez eux, lors que j'avois quelque secrette terreur, et que notre Precepteur m'avoit fait quelque mauvais signe. Ils faisoient grande estime de moy à cause de mon esprit et de ma memoire, qui n'estoient pas des choses communes; et lors que je leur allois dire que j'estois en peine, et que notre Precepteur me faisoit chercher, ils trouvoient le moyen de me cacher, et m'amenans avec eux au[1] Palais, lors qu'ils y

acteurs alors célèbres, dans une stance de l'*Espadon satyrique*, de D'ESTERNOD (réimpression de Bruxelles, 1863, p. 22) :

Regnier, Bertelot et Sigongne,
Et dedans l'hostel de Bourgongne
Vautret, Valerant et Gasteau,
Jean Farine, Gautier Garguille,
Et Gringalet et Bruscambille,
En rimeront un air nouveau.

On croit qu'il mourut vers 1632. Quant à Vautret, Edouard Fournier a commis une assez curieuse méprise à son sujet (*Variétés historiques et littéraires*, t. IV, p. 337). Réimprimant une pièce de 1620, et y trouvant ce vers :

Vautray est chancelier, Marais garde des sceaux,

il le fait suivre de cette note : « Nous ne savons quel est ce Vautray. Il faut peut-être lire Vautier, ce qui, en faisant disparaître l'hiatus, nous donnerait le nom d'un homme qui jouait un certain rôle alors. Il était médecin de la reine mère et se mêlait d'intrigues de cour. Il y gagna d'être mis à la Bastille, lors de la disgrâce de Marie de Médicis. » Il est bien évident que ce Vautray, ainsi rapproché de Marais, le bouffon de Louis XIII, n'est autre que notre comédien. S'il est vrai, en effet, que les noms propres n'ont pas d'orthographe, ce fut surtout à cette époque, et, quant à l'hiatus, on s'en souciait bien en 1620, et dans une *Mazarinade* anonyme encore !

Un petit livre de M. Eugène RIGAL, *Esquisse d'une histoire des théâtres de Paris de* 1548 *à* 1635, est riche en renseignements sur les acteurs de cette période.

1. La première édition met ici le pluriel : aux, ce qui est une faute visible.

alloient representer, dés que mon Maistre passoit derriere leur Theatre pour leur parler en attendant qu'ils fussent prests à joüer, ils ne manquoient pas de luy venir faire en Corps une requeste en ma faveur. Mon Maistre qui ne m'avoit veu de deux ou trois jours, et qui sçavoit bien que j'estois sur le papier rouge [1], estoit aussi-tost touché de leur priere, et en addressoit sur le champ une autre à nostre Precepteur, qui ne se pouvoit defendre de promettre mon abolition : et lors que j'avois ouy les mots efficaces, je sortois promptement de derriere quelque basse de viole, où je m'estois tenu à refuge, et me venois jetter aux pieds de mon Maistre pour le remercier de cette nouvelle grace qu'il avoit obtenuë pour moy. Un jour que j'avois eu quelque demangeaison aux poings, et que je les avois frotez un peu rudement contre le nez d'un jeune Seigneur de mon âge et de ma force [mais non pas de mon adresse] [2], je m'allay sauver parmy

1. *Être sur le papier rouge,* c'est avoir manqué à quelque supérieur qui n'attend qu'une occasion de vous rattraper, de vous le faire payer. On peut rapprocher cette expression de celle-ci, qui en est la contre-partie : être dans les petits papiers de quelqu'un.

2. Phrase incidente rétablie d'après la première édition, et omise dans la deuxième sans doute intentionnellement, J.-B. L'Hermite ne négligeant aucune occasion de rehausser, même dans les plus insignifiants détails, le mérite de son frère. Le jeune seigneur en question est, d'après la *Clef,* nº 17, Charles de Schomberg, duc d'Hallewin (ou d'Halluin), maréchal de France en 1636, qui devint dix ans après l'époux de Mlle de Hautefort. Il mourut en 1656. Né en 1601, il était, par conséquent, de l'âge du duc de Verneuil et de Tristan.

le Cothurne. C'estoit un jour que les Comediens ne joüoient point, mais ils ne pouvoient toutefois l'appeler de repos : il y avoit un si grand tumulte entre tous ces débauchez, qu'on ne s'y pouvoit entendre [1]. Ils estoient huit ou dix sous une treille en leur jardin, qui portoient par la teste et par les pieds un jeune homme envelopé dans une robe de chambre : ses pantoufles avoient esté semées avec son bonnet de nuit dans tous les quarrez du jardin, et la huée estoit si grande que l'on faisoit autour de luy, que j'en fus tout épouvanté. Le patient n'estoit pas sans impatience, comme il témoignoit par les injures qu'il leur disoit d'un ton de voix fort plaisant, sur quoy ses persecuteurs faisoient de grands éclats de rire. Enfin je demanday à un de ceux qui estoient des moins occupez, que vouloit dire ce spectacle, et qu'avoit fait cet homme qu'on traittoit ainsi ? il me respondit que c'estoit un Poëte qui estoit à leurs gages, et qui ne vouloit pas joüer à la boule, à cause qu'il estoit en sa veine de faire des vers : enfin qu'ils avoient resolu de l'y contraindre [2]. Là dessus je m'en-

1. Il n'est pas de notre sujet d'entrer dans des détails sur le genre de vie mené par les comédiens de cette époque. Bornons-nous à citer ces lignes de Tallemant (t. VII, p. 170) : « Il y avoit deux troupes alors à Paris (celle de l'hôtel de Bourgogne et celle du Marais) ; c'estoient presque tous filous, et leurs femmes vivoient dans la plus grande licence du monde ; c'estoient des femmes communes, et mesme aux comédiens de la troupe dont elles n'estoient pas. »

2. Cet épisode a été souvent cité par les historiens littéraires comme un document caractéristique et de première importance sur la situation sociale des gens de lettres sous le

tremis d'appaiser ce different, et priay ces Messieurs de le laisser en paix pour l'amour de moy; ainsi je le delivray du supplice. Et

règne de Henri IV et de Louis XIII. J.-B. L'Hermite en désigne comme le héros, dans sa *Clef*, nº 18, le poète Alexandre Hardy, et tout le monde a répété de confiance cette assertion. (V. le curieux petit volume de Victor FOURNEL, *Du rôle des coups de bâton dans les relations sociales et en particulier dans l'histoire littéraire.*) Cependant des doutes ont surgi dans ces derniers temps sur le bien fondé de cette attribution. M. Eugène Rigal, déjà cité, a établi, dans sa très savante thèse sur *Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du XVI*e *et au commencement du XVII*e *siècle*, 1889, que le poète mis en scène, qui est qualifié de « jeune homme », et, plus loin, dans une variante, de « provincial », ne pouvait être le Parisien Hardy, alors voisin de la cinquantaine. Il suppose, et M. Bernardin partage son avis, qu'il s'agit plutôt du gascon Théophile, né en 1590, et venu chercher fortune à Paris dans les premiers mois de 1610. Ces « traicts d'esprit nouvellement sorty des escoles », dont il est question un peu plus bas, ces « quelques vers » de lui qu'il récite et ces morceaux « des plus grands écrivains du siècle » qu'il admire, tout cela est bien d'un débutant fraîchement débarqué dans la capitale, et non d'un homme qui devait être au courant, comme Hardy, de la production littéraire de son époque. D'autre part, la confidence que le jeune poète fait à son nouvel ami « d'un sujet qu'il avoit pour une comédie », pourrait se rapporter à cette étrange quoique curieuse pièce de *Pasiphaé* que le dernier éditeur de Théophile, M. Alleaume, a rejetée de ses œuvres comme apocryphe, mais qui a passé longtemps pour être de lui. Enfin, au chapitre XI, nous voyons Tristan présenter à son jeune maître le poète qu'ont si bien houspillé les comédiens, et Théophile paraît avoir été présenté vers ce même temps à Henri IV; il improvise un quatrain à la louange du duc de Verneuil, et il était expert en improvisations de ce genre, dont plusieurs se sont conservées dans ses œuvres; en prenant congé du jeune prince, « ce poëte débauché dit inopinement quelque mot sale, et qu'il avoit accoûtumé d'entremesler en tous ses discours », et ce qu'on sait des mœurs de Théophile, que vint mettre en évidence le scandale du *Par-*

lors qu'il eust appris qui j'estois, et qu'on luy eust rendu son bonnet et ses mules, il me vint faire compliment comme à son liberateur, et à une personne dont on luy avoit fait une grande estime. Tous ses termes estoient extraordinaires, ce n'estoient qu'hyperboles, et traicts d'esprit nouvellement sorty des escoles, et tout enflé de vanité. Cependant la hardiesse, dont il debitoit, estoit agreable, et marquoit quelque chose d'excellent en son naturel. Dés que nous fusmes entrez en conversation, aprés avoir gagné une allée assez sombre, il me fit entrer tout à fait dans sa confidence, et me fit part d'un sujet qu'il avoit pour une Comedie; il me pria d'en garder étroitement le secret, de crainte que quelqu'un en entendant parler ne le prevint à le traiter; car disoit-il en me serrant la main, ces Messieurs qui se meslent de nostre mestier sont tellement larrons de la gloire d'autruy, qu'ils ne feignent point de s'atitrer ce qu'il ne leur appartient pas, et de s'en venter avec insolence; il n'y a pas deux jours qu'un certain que je ne nomme point, aprés avoir recité

nasse satyrique, répond parfaitement à ce joli début. Ce qui est certain encore, c'est que Tristan et Théophile se connurent. Tous les traits de ce signalement se rapportent donc assez bien au futur auteur de *Pyrame et Thisbé*, et fort mal au prolifique dramaturge qui a frayé la voie à Corneille et qui n'était pas un « jeune inconnu », comme il est dit encore au chap. xi. Si le nom de Hardy est venu sous la plume de J.-B. L'Hermite, c'est qu'il était admis qu'au commencement du dix-septième siècle celui-ci était le seul poète aux gages des comédiens, et qu'en outre, à la distance de ces petits événements où le frère de Tristan rédigeait sa *Clef*, ses souvenirs devaient être parfois un peu brouillés.

dans une bonne compagnie plusieurs pieces qui eurent asseurement de l'applaudissement, il ne se contenta pas de cela pour augmenter encore sa reputation; entesté de l'encens qu'on luy avoit donné, il vint à reciter un Sonnet que j'avois fait; il se trouva là un de mes amis à qui je l'avois recité plusieurs fois, qui luy dit qu'il n'estoit point de luy, et qu'il en connoissoit l'Autheur; cela mit en telle colere nostre homme, qu'il en fut venu aux mains si la compagnie ne l'eust retenu par quelque demonstration qu'elle fit de ne pas ajouster foy à ce que disoit mon amy. Nous allions pousser plus loin nostre conversation, mais nous fusmes interrompus par un de ces Messieurs qui avoient finy leur jeu; et incontinent tous les autres se joignirent à nous, curieux de sçavoir de quoy nous nous estions entretenus : le reste de la journée se passa à se divertir, et puis la nuit nous separa[1].

1. La fin de ce chapitre est beaucoup moins longue et toute différente dans la première édition. A la suite de cette phrase : « Dés que nous fusmes entrez en conversation », on trouve ce qui suit :

« Aprés avoir gagné une alée où nous pouvions parler plus tranquilement, il me recita quelques vers qu'il avoit composez pour le Theatre, et d'autres ouvrages, où je trouvois plus de force d'imagination que de politesse. Aprés l'avoir long-temps écouté, je luy en dis de la façon des plus grands Ecrivains du siecle; et je les fis sonner de sorte que ce Poëte provincial les admira; mais il feignit d'admirer beaucoup davantage la gentillesse de mon esprit, et flatta si bien ma vanité, que je fis dessein de luy rendre quelque bon office auprés de mon Maistre, dés que je serois rentré en grace. Je fus esmeu à m'employer en sa faveur par deux motifs, l'un par l'estime que je faisois de son humeur, l autre par une compassion que j'avois de sa fortune : ayant

CHAPITRE X

DE QUELLE SORTE LE PAGE DISGRACIÉ FUT RECOUS[1] DES MAINS DE SON PRECEPTEUR.

J'avois fait grande[2] chere avec les Comediens, et nous estions encor à table, où les uns continuoient de boire des santez, et les

appris d'abord qu'on luy donnoit fort peu d'argent de beaucoup de vers. »

Il serait intéressant de savoir pour quel motif le texte a été ainsi modifié dans l'édition de 1667, d'autant plus que la note de la *Clef* avait été écrite précisément pour la dernière ligne du texte de 1643 : « On luy donnoit fort peu d'argent de beaucoup de vers. » Peut-être le texte de 1667 est-il une variante rédigée par Tristan, après l'impression de son roman, et dans l'attente d'une nouvelle édition, en vue de faire allusion à une histoire de plagiat bien connue des contemporains; Jean-Baptiste l'aurait retrouvée et substituée au premier texte, comme plus intéressante, sans se rappeler ce qu'il venait de dire dans sa note.

1. *Recous*, et aussi *recouru*, participe passé de l'ancien verbe *recourre*, qui signifiait : reprendre quelqu'un d'entre les mains de ceux qui l'emmènent par force, ou quelque chose d'entre les mains de ceux qui l'emportent. C'est de ce verbe que vient le terme *recousse* ou *rescousse*, le cri de guerre des chevaliers. Ce mot était déjà vieux du temps de Tristan; cependant Voltaire l'a encore employé dans *la Pucelle* (chant VI, vers la fin), mais il est souligné dans l'édition que nous avons sous les yeux (celle de la Société littéraire typographique, 1789, 2 vol. in-12) :

> O Dorothée, ô pauvre Dorothée!
> En feu cuisant tu vas être jetée,
> Si la valeur d'un chevalier loyal
> Ne te *recout* de ce brasier fatal.

2. Première édition : grand.

autres s'amusoient à faire des contes pour rire; lors qu'un des domestiques du Theatre les vint advertir qu'on les demandoit au Palais; en mesme temps ils resolurent[1] la piece qu'ils devoient joüer, et la façon dont ils m'ameneroient; ce fut au fond d'une portiere d'un de leurs carrosses. Et dés que nous mismes pied à terre, nous rencontrasmes sur l'escalier par où nous montions, un des plus grands Princes de la Terre[2]. Deux ou trois de mes amis qu'on advertit sur le champ de ma desolation, luy parlerent en ma faveur, et pour donner poids à leurs persuasions, je me jettay soudain à ses pieds le visage couvert de larmes. Ce grand Prince eut pitié de ma douleur, et de ma crainte, et se retourna pour voir si mon Maistre ne se trouveroit point à sa suite, afin de commander hautement à nostre Precepteur qu'il ne me donnast point le foüet pour cette fois. Mais par malheur pour moy, mon Maistre ne se trouva point, et ne vint point à la Comedie, à cause de quelque petite indisposition. Aprés qu'elle fust achevée, j'allay soliciter pour mon salut au coucher de ce grand Prince, qui pour me tenir en seureté attendant qu'il obtint ma grace, me donna en garde à un de ses Pages. C'estoit un gentil homme de condition[3], et

1. Ils choisirent, ils convinrent de.

2. Henri IV. — C'est ainsi que le désigne habituellement Tristan, en attendant qu'il qualifie de même son fils Louis XIII.

3. Charles de Razilly, plus tard maréchal des camps et armées du roi. (V. la *Clef*, nº 19.)

d'une race toute vaillante et glorieuse; ce garçon fier et redouté de tous ses compagnons me prit en sa garde, et moy je pris un coin de son manteau que je n'abandonnay pas un moment, et cela me fut favorable. Le lendemain au matin il me mena déjeusner avec luy, et nous passames tout le reste de la journée en beaucoup de divertissemens, et c'estoit sans m'en esloigner d'un seul pas : si tost que j'appercevois quelqu'un de nostre maison, je me cachois sous ce manteau de defence.

Le soir mon gardien s'advisa de vouloir masser[1] quelque argent, avec deux des Officiers du Prince dans la salle de ses gardes; et comme j'estois témoin et juge des coups je me trouvay saisi inopinement par celuy qui estoit ma partie et mon juge[2], et qui m'empoigna d'une façon si rude, qu'il sembloit encore vouloir estre mon bourreau. Je n'eus pas la force ou le courage de crier en cette surprise, soit par terreur, ou par respect; mais il arriva que dans ma crainte je fis comme les gens qui se noyent, je ne quittay point ma prise, je serray de toute ma force le pan du manteau que j'avois tousjours dans les mains : et mon gardien, que l'esmotion du jeu empeschoit de s'adviser de mon ravissement[3], sentit à la fin qu'on le despoüilloit

1. Terme de jeu qui s'écrit ordinairement : *mâsser*, avec un accent circonflexe. On le trouve fréquemment dans les poésies de Saint-Amant, dont c'était une des occupations favorites.

2. Son précepteur.

3. Mot pris ici dans le sens de : enlever, ravir.

de son manteau. Là dessus il se retourna pour discerner les filoux qui se donnoient ainsi la licence de voler en maison Royale, mais comme il me vid en peril, il travailla d'une estrange sorte à ma delivrance. A peine dit-il un mot sans frapper du mesme temps [1], et l'impetuosité de son naturel ne luy donnant pas la liberté de s'exprimer autrement, il fit connoistre à nostre Precepteur, en luy donnant un grand coup de poing dans les dents, que j'estois en un seur azile. Le bras du Page estoit fort, et la maschoire du bon homme estoit debile, tellement qu'il y eut un grand fracas dans sa bouche. Il fut contraint par cet effort de lascher ma main qu'il tenoit, et d'employer les deux siennes à parer les coups de poing qui commençoient à pleuvoir sur son visage. Enfin les gardes du Prince firent les holà, et je me retiray avec mon defenseur, laissant là mon Precepteur bien outré, qui gargarisoit sa bouche, et se plaignoit fort de la douleur d'une dent rompuë, et de plusieurs autres fort esbranlées.

1. C'est-à-dire : il frappa en même temps qu'il ouvrit la bouche. — Ce passage est caractéristique, comme tant d'autres de ce livre, au point de vue des mœurs de l'époque. On voit qu'elles ne brillaient ni par la douceur ni par le respect. Et le roi va donner raison au brutal page !

CHAPITRE XI

DE LA PAIX FOURÉE[1] QUI FUT FAITE ENTRE LE PAGE DISGRACIÉ ET SON PRECEPTEUR.

Le lendemain nostre Precepteur vint avec mon Maistre trouver le Prince, pour luy faire des plaintes du mauvais traitement qu'il avoit receu, mais nous l'avions desja informé de cette affaire : et l'action du Precepteur passant pour une violence, fit que le Prince eust peu d'égard à celle qu'il avoit soufferte. Il eust beau declamer contre moy, il fut contraint d'obëir à cette puissance absoluë qui luy commandoit de me pardonner. Mais s'il fit semblant de ceder à l'authorité de ce pouvoir legitime, il ne laissa pas de contenter effectivement une animosité qu'il tenoit pour fort raisonnable. Il estoit desja dans l'impatience de trouver quelque nouvelle couleur[2], pour me punir de l'insolence du Page, lors que cette occasion se presenta.

1. Paix fausse, peu sincère, comme est fausse une médaille fourrée, c'est-à-dire celle dont l'intérieur n'est pas d'or ou d'argent, ainsi que les faces. Dans son acception particulière, cette expression s'applique à la paix accordée par les catholiques aux huguenots à Longjumeau, le 23 mars 1568, et qui n'avait été signée par Catherine de Médicis qu'en vue de faire une autre guerre.

2. Apparence, prétexte. Terme encore en usage dans cette expression populaire : *Conter des couleurs*.

Le Poëte des Comediens ayant appris que j'estois retourné en grace auprés de mon Maistre, ne manqua pas de me venir voir, afin que je le luy fisse saluër, comme je luy avois promis. Je le presentay de bonne grace; il eut l'honneur d'entretenir une demie heure ce jeune Prince, et mesme il eut la satisfaction d'en recevoir quelque liberalité, ayant fait sur le champ ces quatre vers à sa gloire :

Ma muse à ce Prince si beau
Consacre un monde de loūanges
Qui volent au Palais des Anges,
Et sont exemptes du tombeau.

Quoy que ces vers eussent des defauts, nous n'estions pas capables de les pouvoir discerner; et nous trouvions seulement agreables ces termes empoulez qu'il avoit recueillis vers les Pyrenées [1]. Je ne sçay comment, en prenant congé de mon Maistre, ce Poëte débauché dit inopinement quelque mot sale, et qu'il

1. La mode était, à ce moment, dans la littérature comme dans les mœurs, à peu près tout entière à l'imitation de l'Espagne, qui avait supplanté celle de l'Italie, importée en France par Marie de Médicis et le poète Marini, l'auteur de l'*Adone.* « En France, écrit Cervantes en 1616, ni homme, ni femme, ne laisse d'apprendre la langue castillane. » Les traductions françaises d'ouvrages espagnols pullulent alors, et le roman comme le théâtre sont sous l'influence directe du goût en vogue au delà des Pyrénées; il suffit de rappeler les noms de Corneille, Rotrou, Sorel, Scarron. C'est Boileau qui contribua plus que tout autre à mettre fin à cette influence de l'Italie et de l'Espagne. — Voir, pour les détails, l'*Histoire comparée des littératures espagnole et française,* par Adolphe DE PUIBUSQUE, et les *Etudes sur l'Espagne* (I : Comment la France a connu et compris l'Espagne depuis le moyen âge jusqu'à nos jours), par A. MOREL-FATIO.

avoit accoûtumé d'entremesler en tous ses discours. Nostre Precepteur en fut adverty, qui prit ce pretexte pour se vanger de l'affront qu'il avoit receu pour mon sujet. Il me vint surprendre le lendemain au matin, et me fit une grande remonstrance sur la discretion qu'il faloit garder à faire connoistre de nouveaux visages à un jeune Prince : et m'agrava[1] fort la hardiesse que j'avois prise de presenter à mon Maistre un homme inconnu et vicieux. Mais il acheva son exhortation par tant de coups de verges, que je perdois l'esperance de les voir finir ; et je reconnus aisement que cette punition venoit moins de la langue licencieuse qui avoit blessé les chastes oreilles de mon Maistre, que de la temerité du poing qui avoit cassé les dents de mon Precepteur.

CHAPITRE XII

COMME LE PAGE DISGRACIÉ FUT PRIÉ[2] DE DONNER SON JUGEMENT SUR UNE BELLE ODE.

Cette severe remonstrance me rendit à l'avenir fort retenu, mais elle ne m'osta point le goust du tout de la poësie, et l'affection que j'avois pour recueillir les plus beaux vers.

1. Insista fort sur.
2. Les deux éditions donnent ici le mot : privé, ce qui est un non-sens.

Nous avions en cette maison un Escuyer fort galant homme, et qui estoit consideré pour avoir fait plusieurs combats memorables, et pour estre un esprit adroit, et sensé : ce personnage avoit quelque estime, et quelque bonne volonté pour moy; et me donnoit quelquefois des avis, qui valoient bien les leçons de nostre Precepteur; aussi j'estois bien aise de mon costé d'entretenir son amitié, par les marques que je luy donnois de mon estime, et du plaisir que je goustois en sa conversation. Il faisoit agreablement un conte; et comme il sçavoit bien debiter les bonnes choses, il prenoit grand plaisir d'en entendre. C'est pourquoy je m'adressois toûjours à luy, lors que l'occasion s'en presentoit pour luy reciter quelque bel ouvrage des Muses, si tost que j'en avois appris de nouveaux par cœur. Un jeune Officier de la bouche de mon Maistre s'approchoit souvent pour m'escouter, lors que je recitois des vers; et à force de m'[en] [1] entendre dire, s'imagina qu'il seroit capable d'en faire à la faveur d'une certaine passion qui le tourmentoit : possible avoit-il oüy-dire qu'Amour est un Maistre en toutes sciences, qui fait mesme voler les plus pesants Animaux.

Un jour que l'Escuyer et moi nous entretenions, et qu'il cherchoit dans un recueil de poësie une piece qu'il estimoit, cet Officier amoureux me vint doucement tirer par le bras, et me dit tout bas à l'oreille qu'il avoit une Ode à me faire voir, qui n'estoit point

1. Première édition.

mal faite ; je lui [en] [1] demanday l'Autheur qu'il refusa de me nommer, me disant seulement que c'estoit un jeune homme qui avoit l'esprit assez joly, et qui estoit amoureux de la fille d'une lingere : et là dessus il me déplia une feüille de papier, où je ne pouvois rien comprendre ; c'estoit une griffonnerie estrange, et des caracteres disproportionnez et mal joints ensemble, et pour tout dire, l'escriture d'une personne qui ne sçavoit point escrire. Nostre Escuyer demanda quel estoit ce secret mystere, et s'il ne pourroit pas en estre.

Je luy respondis que c'estoient des vers, qui pouvoient passer pour un Enigme [2], tant ils estoient malaisez à déchiffrer. Mais le jeune Officier qui en estoit l'Autheur, et l'Escrivain tout ensemble, prit la parole pour asseurer nostre Escuyer qu'il connoissoit fort bien cette escriture, et liroit ces vers bien distinctement si nous desirions de les entendre. Il fut aussitost pris au mot, et palissant et rougissant auparavant que d'ouvrir la bouche, il leut enfin son Ode qui ne contenoit que ces quatre vers :

Ma Clorie, ma Clorie,
A qui j'ay donné mon cœur,
Je seray toute ma vie
Vostre trés humble serviteur.

En achevant de dire le dernier de ses vers, il fit une grande reverence, comme pour ac-

1. Première édition.
2. Le genre de ce mot a varié. Conformément à son étymologie, il aurait dû rester masculin.

compagner la grace du bien dire de la bienseance de l'action, et nous demanda nostre jugement sur la petite Ode qu'il nous avoit dite, ajoustant à cela, pour obtenir nostre approbation, que l'Autheur de cet ouvrage avoit bruit d'avoir de l'esprit. Là dessus nous nous regardâmes l'Escuyer et moy, et fismes un si grand esclat de rire que trois ou quatre autres Officiers, qui estoient dans une chambre prochaine, vinrent aussi tost à nous pour en apprendre le sujet. Aprés m'estre tenu les costez, durant un quart d'heure, sans pouvoir dire une parole, je leur fis comprendre, enfin, que c'estoient des vers fort polis qu'un de leurs compagnons nous avoit monstrez, qui me provoquoient de la sorte à rire. Mais la chose fut bien plus plaisante quand nous apprismes par un de ceux-cy que l'Officier amoureux s'estoit enfermé deux jours et deux nuits dans une cave, et avoit broüillé deux mains de papier pour mettre au net ce bel ouvrage.

CHAPITRE XIII

PAR QUELLE AVANTURE LE PAGE DISGRACIÉ DONNA PROCURATION A UN AUTRE POUR RECEVOIR LA DISCIPLINE AU LIEU [DE][1] LUY.

Il n'y a point de bonace sur aucune mer qui ne soit enfin troublée de quelque orage :

1. Première édition.

et je ne me vis gueres long-temps en tranquilité, sans que mes propres passions excitassent quelque tempeste. J'avois celle du jeu qui me rendoit toûjours de mauvais offices, car je ne la pouvois quitter ny l'exercer avec seureté. D'une autre part, la lecture des Romans avoit rendu mon humeur altiere et peu souffrante[1]; lors que j'avois quelque legere contention avec mes pareils, je me figurois que je devois tout emporter de haute lute, et que j'estois quelqu'un des Heros d'Homere, ou pour le moins quelque Paladin, ou Chevalier de la Table ronde. Ce n'estoient tous les jours que plaintes qui venoient aux oreilles de nostre Precepteur des gourmades que j'avois données : et ce qui luy donnoit le plus de peine, c'est qu'il n'avoit gueres de liberté de me punir, à cause des puissans suffrages que je faisois employer à mon salut. Un jour il apprit en s'entretenant avec un bon Pere Cordelier qu'on faisoit quelquefois cette charité dans son Convent[2] d'exhorter, et de discipliner les jeunes garçons qui se monstroient incorrigibles, et que ce remede les avoit souvent gueris de leurs mauvaises habitudes. Nostre Precepteur fut ravy d'avoir trouvé

1. On dirait aujourd'hui : endurante. — Cet aveu de Tristan peut être bon à recueillir par les personnes qui étudient l'influence de la littérature sur les mœurs.

2. Ancienne forme du mot *couvent*, plus logique que cette dernière, puisqu'elle reste plus fidèle à l'étymologie latine du mot : *convenire*, se réunir en un lieu. La première édition du *Dictionnaire de l'Académie françoise* (1694) donne encore *convent*. D'après Vaugelas, il fallait écrire : convent, mais prononcer, comme aujourd'hui, couvent.

cette commodité de me chastier sans se mettre en colere, et sans que mon Maistre eût le moyen de pouvoir interceder pour moy. Aprés avoir averty ce bon Pere qu'il avoit un mauvais garnement à luy envoyer, et qui avoit [bien][1] besoin de pareilles exhortations, il m'attendit sur la premiere faute capitale, et cachant le plus adroitement qu'il put la connoissance qu'il en avoit, il me chargea le lendemain sur les onze heures du matin, d'un billet cacheté qui s'adressoit au Reverend Pere; je fus ravy d'avoir receu cette belle commission pour la liberté qu'elle me donnoit de me pouvoir promener où bon me sembleroit, pendant une heure; et comme je descendois par un grand escallier du Palais, je voulus masser[2] en passant quelques testons qui me nuisoient dans ma poche. J'avois si peu d'esperance de gagner avec si peu d'argent, que je le hazardois tout à la fois, et la fortune qui me vouloit conserver entre ceux qui la suivent et qu'elle trompe, fit semblant à cette fois qu'elle vouloit m'estre favorable. Je fis un [si][3] grand progrez en un moment, que je me vis presque tout l'argent du jeu. Je me souvins à cette heure-là de la commission qu'on m'avoit donnée et parlay de faire retraite, monstrant la lettre que je m'estois chargé de rendre. Mais un des joüeurs qui estoit le plus en mal-heur, et qui avoit encore

1. Première édition.
2. V. sur ce mot la note de la p. 60.
3. Adverbe rétabli d'après la première édition, et indispensable à la construction de la phrase.

quelque argent, et quelques bagues à perdre, me conjura de telle sorte de ne luy quitter point jeu, que je m'accorday à sa priere, à la charge toutefois que je chercherois quelqu'un qui fit cependant mon message. Un grand garçon qui portoit l'espée, se vint offrir tout à propos pour ce bel employ, dont il me promit de s'acquiter avec diligence, à la charge que je luy donnerois un teston [1] : je le [2] mis aussi tost en main tierce, afin que son salaire ne pût courir aucune fortune.

Ce garçon conduit par son mauvais genie, fit ses diligences, et fut pris pour moy. Les execrations et les sermens horribles qu'il put faire pour asseurer que la discipline estoit reservée pour un autre, ne firent que confirmer son Correcteur en la creance qu'il avoit que ce fut cet incorrigible garçon, qui luy estoit recommandé de si bonne part. Enfin, comme j'estois en impatience de ce Courier, et comme le jeu s'achevoit, je le vis revenir tout pasle : j'eus apprehension qu'il eust perdu ma lettre, et que ce fust cet accident qui l'eust fait changer de visage; mais il ne me laissa pas long-temps en cette erreur, en me monstrant à grands coups de poings qu'il n'estoit troublé que de colere. Ceux qui se

1. Monnaie d'argent importée d'Italie en France sous le règne de Louis XII, et ainsi nommée du mot *testone*, grosse tête, parce que sa face représentait la figure du roi. Sous François Ier le *teston* valait dix sous et quelques deniers, sous Henri III environ quinze sous, et il disparut de l'usage sous Louis XIII, lorsque sa valeur était montée par degrés à dix-neuf sous et demi.

2. *Le* se rapporte naturellement au teston.

trouverent là se mirent entre nous deux, et m'obligerent à luy donner une demie pistolle pour le penible voyage qu'il avoit fait à ma consideration, aprés qu'il nous eust conté son avanture.

Pour moy qui me trouvay ravy d'en avoir esté quitte à si bon marché, je vins retrouver nostre Precepteur, pour luy porter la responce de sa lettre. Je ne [luy][1] dis rien autre chose sinon que le bon Pere luy baisoit les mains, et luy fis ce rapport tristement, et tenant toûjours les yeux baissez, de sorte que jugeant par là de l'accomplissement de son dessein, il ne put s'empescher d'en sousrire, et ne fut point détrompé de son imagination, jusqu'à ce qu'il revit le bon Pere Cordelier qui luy dit sur cette matiere que j'estois un grand blasphemateur, ce qu'il ne pût croire, n'ayant jamais appris qu'on m'eust oüy jurer, mais à la confrontation qui fut faite de moy, on apprit toute cette plaisante histoire.

CHAPITRE XIV

COMME LE PAGE DISGRACIÉ FUT PRIS POUR UN MAGICIEN.

Aprés ce danger eschappé, je me rendis fort circonspect en mes actions, et fis une

1. Première édition.

ferme abjuration d'abandonner tous les sujets qui me pouvoient attirer l'ire[1] de mon Precepteur, et me separer tant soit peu de la chere presence de mon Maistre. Je n'eus plus d'autre passion que d'assister diligemment à ses études, et à tous ses passe-temps. Son esprit estoit curieux de toutes les choses agreables, et je me mis à l'entretenir assidument des histoires et des contes qui estoient le plus selon ses sentimens : il me donnoit méme quelquefois des secrettes commissions pour acheter des Livres, afin qu'aprés les avoir leus en mon particulier je pusse l'en entretenir tous les soirs à son coucher. Un jour parmy d'autres Livres d'histoires, j'ouvris par hazard un livre de Baptiste Porta intitulé *Magie naturelle*[2], et trouvant là dedans

1. Ce mot expressif et excellent, emprunté au latin (*ira*, courroux, colère), a été d'un usage constant depuis les débuts de notre langue jusqu'à la fin du dix-septième siècle. On lit dans la *Chanson de Roland* (édit. Léon Gautier, 1881, p. 204) :

Ço dist Rollanz : « Pur quei me portez *ire?* »

Lamartine l'a trouvé bon à reprendre, dans ce vers de *Jocelyn* (IX, 305) :

L'*ire* du Seigneur, rude mais salutaire.

2. Jean-Baptiste Porta, né à Naples vers 1545, mort dans cette ville en 1615. Après d'assez longs voyages, il revint dans sa patrie et établit dans sa propre maison l'Académie des *Secreti*, que le pape Paul III supprima par une bulle, en défendant à Porta de se mêler à l'avenir d' « arts illicites ». Celui-ci n'en poursuivit pas moins ses recherches scientifiques, et fit faire de sérieux progrès aux sciences physique et chimique. Il découvrit la chambre obscure, la manière de réduire les oxydes métalliques, de colorer l'argent, etc.; mais ses nombreux ouvrages, en

des petits sujets qui me sembloient jolis, je l'achetay pour essayer d'en mettre quelques-uns en pratique. Je fis un grand mystere de ce Livre au jeune Prince que je servois, et lors que nostre Precepteur n'y estoit pas, nous en lisions en secret tous les Chapitres, pour voir quelle invention plaisante nous en pourrions mettre en execution avec le moins de coust [1] et de difficulté. Nous y trouvasmes la maniere de faire de certaines chandelles à faire voir le soir tous les assistans avec des testes d'animaux, mais leur composition nous parut un peu mal-aisée; nous aymâmes mieux experimenter un autre secret de mesme espece, qui se pouvoit facilement effectuer et à peu de frais. C'est une composition de canfre et de soufre détrempez ensemble avec de l'eau de vie, dont le feu devoit faire paroistre les visages comme sont ceux des trépassez. Il n'y eut que mon camarade qui fut averty de nostre deliberation pour ce beau spectacle, et je pris fort bien mon temps pour porter en

même temps que remplis d'observations très remarquables, sont empreints du caractère trop souvent chimérique de la science à son époque, et témoignent que l'auteur croyait à l'astrologie judiciaire, à la puissance indépendante des esprits, à l'occultisme, etc. Celui de tous ses livres qui a été le plus populaire est sa *Magie naturelle*, dont parle ici Tristan, commencée, assure un de ses biographes, à l'âge de quinze ans; elle fut traduite en français, en 1565, par Charles Pesnot. (V. la *Storia della letteratura italiana*, de TIRABOSCHI, les *Mémoires de Niceron*, t. XLIII, et la *Notice historique sur J.-B. Porta*, de H.-G. DUCHESNE, Paris, 1801.)

1. Dépense. « Le coût fait perdre le goût », dit un ancien proverbe.

secret sous le lict de mon Maistre, les drogues que j'avois achetées. Le soir lors que nous vismes le temps propre pour mettre nostre entreprise à bout, mon Maistre dit qu'il vouloit dormir, et fit retirer tout le monde; lors que nous ne fusmes plus que nous trois dans sa chambre, je m'allay saisir d'un grand bassin d'argent pour faire un fanal de mes matieres combustibles. J'allumay donc ma flamme mortuaire au milieu de la place, et j'esteignis tous les flambeaux.

Mon Maistre sortit incontinent du lit pour observer ce beau trait de Magie, mais nous ne pouvions presque rien discerner en nos visages, tant la fumée estoit obscure; il fallut nous mettre fort prés de cette sombre lumiere; mon Maistre s'assit d'un côté sur un carreau de velours, et nous nous agenoüillâmes de l'autre, afin de considerer nos visages pasles, et quelquesfois violets. Nous n'avions pas esté long-temps dans cette belle contemplation, lors qu'il se fit un petit bruit derriere nous, comme si quelque chose eust pressé la natte sur laquelle nous estions assis : mon Maistre tourna le premier la teste, et vit un nouveau visage, qui estoit plus laid que les nostres, et qui estoit habillé d'une estrange façon : à cette subite vision nous jettasmes tous trois un grand cry, et mon Maistre s'évanoüit de frayeur.

Ce fantosme espouventable étoit nostre Precepteur que la puante odeur de nostre lumiere artificielle avoit fait descendre de sa chambre pour venir voir ce que c'estoit. Il s'estoit

approché de nous sans faire bruit pour nous surprendre, ayant une serviette noüée à l'entour du col contre le rhume, sur une camisole rouge, et son bonnet à la teste qui le faisoit voir sans cheveux, parce que le bon-homme portoit le jour une perruque : enfin il estoit en equipage d'un vieillard qui se met au lit. Tellement que mon Maistre ne l'ayant jamais veu fait de la sorte, et luy trouvant le visage have, à cause de la fausse clarté, courut fortune de mourir de peur : et pour mon camarade et moy qui estions d'une complexion moins delicate, nous ne laissasmes pas d'en demeurer en terre comme glaces [1]. Nostre Precepteur fit un si grand bruit, que des valets qui estoient dedans une antichambre y accoururent : on reconnut à la lumiere qu'ils apporterent que le Prince estoit esvanoüy, [et] [2] que mon compagnon et moy n'estions gueres mieux; ce fut un tumulte si grand, qu'il est malaisé de le pouvoir representer : ce n'estoient que cris, larmes, et plaintes. Il y eut quelqu'un des domestiques qui se ressouvint qu'il avoit veu par hazard un de mes Livres, sur le dos duquel il y avoit escrit *Magie*, et qui dit que j'avois fait en ce lieu quelque conjuration diabolique qui estoit cause de cet accident : si bien que toute la maison estoit sur le point de se jetter sur moy pour me mettre en pieces. Mais mon Maistre ne fut pas longtemps à revenir de sa pamoison, et par le veritable recit qu'il fit de cette

1. Comme des glaçons.
2. Première édition.

avanture il me delivra de ce danger; mais quoy qu'il pût dire pour mon excuse, on me tint pour fort criminel, et j'eus plus de vingt coups de foüet pour cette malice innocente.

CHAPITRE XV

COMME LE PAGE DISGRACIÉ DONNA SIX COUPS D'ESPÉE A UN CUISINIER QUI LUY FIT PEUR, ET QUELLE FUT SA PREMIERE FUITE.

On fut plus de quinze jours à ne faire autre chose que de parler de mon traict de Magie; dont chacun disoit ses sentimens selon la portée de son esprit. Les plus sages considerant plustost mon intention, que l'evenement de ma recepte[1], excusoient aucunement ma jeunesse; mais les ignorans exageroient ma faute, et faisoient sur un si petit sujet mille discours extravagans. Entre les autres il y eut un certain Cuisinier[2] d'esprit leger, et qui estoit en reputation d'avoir quelque pente à la folie, qui s'advisa de me vouloir faire peur en revanche de l'alarme que j'avois donnée à

1. L'issue de son expérience.

2. Le sans-gêne excessif avec lequel se comporte ce cuisinier à l'égard de Tristan nous semble une nouvelle preuve que celui-ci était bien décidément page, et non gentilhomme d'honneur, comme le prétend la vanité insupportable de son frère Jean-Baptiste. Un cuisinier pouvait à la rigueur se permettre ce procédé vis-à-vis d'un page, mais, même un peu fou, aurait pris sans doute garde de s'y risquer à l'encontre d'un gentilhomme d'honneur.

tout le monde. Un soir que mon Maistre estoit allé à la campagne pour deux ou trois jours, et que je m'estois couché de bonne heure pour me delasser du grand exercice que j'avois fait à joüer tout le long du jour à la paume : ce maistre fol de Cuisinier mit une chemise blanche par dessus son pourpoint, et la bigarra toute de tache [1] de sang; il mit encore sur sa teste un turban fait d'une serviete, accompagné d'une grande quantité de plumes de volailles : avec cela il prit un tison allumé qu'il mit à sa bouche, et vint tirer le rideau de mon lit, et me regarder fixement en cet equipage. Je ne faisois que sommeiller, de sorte qu'il n'eut pas beaucoup de peine à me faire ouvrir les paupieres. Si tost que je vis ce fantosme je me sentis esmeu d'un certain transport, que je ne sçaurois bien dépeindre. Je ne sçay quelle audace, et quelle collere se meslerent à mon épouvante ; mais je sçay bien que je sautay promptement à mon espée, et que j'en chargeay furieusement l'image qui m'espouvantoit. Je la reconduisis jusqu'à ma porte à grands coups d'espée, sans pouvoir rien comprendre aux paroles qu'elle disoit, et je luy eusse encore fait plus d'honneur, n'eust été qu'elle se precipita du haut de l'escalier en bas. Quantité de gens monterent aussi-tost à ma chambre avec des flambeaux, et me trouvans encore tout pasle d'effroy, et mon espée nuë à la main, me demanderent ce que je croyois avoir fait; je respondis que

1. Dans les deux éditions le mot « tache » est au singulier.

j'avois chassé un esprit qui m'estoit venu tourmenter dans ma chambre. Là dessus on me certifia que c'estoit un Cuisinier du logis que j'avois blessé de six coups d'espée, et qui estoit en danger de mourir. Vous pouvez penser si je fus estonné de cette nouvelle, et si l'image de la punition que j'attendois ne me servit pas d'un second fantosme pour m'epouvanter toute la nuit. Le lendemain dés qu'il fit jour je m'habillay pour me sauver, sçachant bien qu'on ne feroit aucun effort pour m'arrester, n'y ayant personne à la maison qui eust l'authorité de mettre la main sur moy, que nostre Precepteur, qui estoit allé à la campagne avec mon Maistre. Je m'imaginay qu'ayant esté foüeté cruellement pour des fautes assez legeres, je le serois beaucoup davantage pour avoir ainsi tué un homme; et ce raisonnement me fut une terreur panique. Je pris ma course au sortir du Palais, et ne m'arrestay point que je n'eusse fait dix ou douze lieuës. Mais comme j'estois ardent et dispos, je fis cette traite avec tant de violence que je demeuray comme estropié en une maison d'un village, où je m'arrestay quatre ou cinq jours, sans pouvoir passer plus outre, à cause des ampoules que j'avois aux pieds.

J'avois deliberé de me conduire en la Province où je suis nay, [ou de passer en Espagne pour y voir mes parens, qui estoient les premiers de cet Estat et qui avoient souhaité de m'avoir auprés d'eux [1]] pour ne revenir plus

1. Les lignes entre parenthèses ne se trouvent pas dans la première édition, et ont évidemment été intercalées dans la

à la Cour jusqu'à ce que je fusse si grand que l'on ne me parlast plus de verges : mais comme j'estois sur le point de desloger de cette maison, je fus tout estonné que j'apperceus venir un vieillard qui avoit servy autrefois de valet de chambre à mon grand-pere : cet homme extremement advisé, aprés avoir pris la commission de me chercher, avoit fait sur le chemin de si diligentes perquisitions de moy, qu'il descouvrit enfin où j'estois. Il m'osta d'abord toute l'épouvante que j'avois, me jura qu'elle estoit mal conceuë, et que quand j'aurois tué un plus honneste homme qu'un Cuisinier, en pareille rencontre, je ne serois nulment reprehensible. Je crus quelque chose de ce qu'il me disoit, et fis semblant de croire le tout, mais ce fut pour le decevoir mieux. Le bon-homme chercha par tout un cheval pour luy, me voulant accommoder du sien, mais il n'en pût jamais trouver, si bien qu'il fut contraint de me suivre à pied durant ce petit voyage. Mais comme il avoit prés de soixante ans, il ne fit gueres plus de deux ou trois lieuës sans se lasser, et je découvrois par là le moyen de le quitter quand il m'en prendroit la fantaisie : je luy dis lors que je serois bien aise de faire quelque quart de lieuë à pied, et que la selle de son cheval commençoit à m'incommoder; le bon-homme s'accorda facilement à monter dessus, et depuis je le faisois

deuxième par J.-B. L'Hermite, en vue de pouvoir placer dans sa *Clef*, n° 20, la longue note où il explique sa parenté avec Fernand de Velasque, connétable des royaumes de Castille et de Léon.

descendre et remonter quand bon me sembloit. Lors que nous ne fusmes plus qu'à une lieuë de la ville, et que je vis que mon conducteur estoit bien las, je demanday d'aller à pied, ce qu'il m'accorda volontiers, et je pris un peu le devant, cependant qu'il rajustoit les estriez à son point. Je luy avois laissé mon manteau, qui m'empeschoit de courir, et luy avoit esté long à l'attacher à l'arçon; tout cela m'avoit donné temps de m'éloigner beaucoup de luy, les pieds ne me faisoient plus de mal, et je les crûs capables de me rendre un bon office. Je quittay lors le grand chemin, et me jettant à travers [les][1] champs, je courus de telle vitesse qu'en moins de rien mon homme m'eust perdu de veuë, de sorte que je fus comme ces lievres que les chiens pensent avoir pris, encore qu'ils n'en ayent enlevé que de la bourre[2]. Ce vieux domestique croyoit bien me ramener au logis, mais il n'y remporta que mon manteau.

CHAPITRE XVI

SECONDE FUITE DU PAGE DISGRACIÉ, POUR AVOIR MIS L'ESPÉE A LA MAIN PARMY LES GARDES DU PRINCE.

Je rentray le soir dans la ville, et fus cou-

1. Première édition.
2. Une quantité plus ou moins forte de poils.

cher chez un grand Seigneur de mes amis[1], à qui je racontay mon aventure; il m'en consola charitablement, et r'asseura mon esprit espouvanté, me promettant de faire ma paix, ce qu'il executa le lendemain. Mon Maistre qui ne m'avoit point veu il y avoit cinq ou six jours, me fit des caresses extraordinaires à mon retour; et nostre Precepteur considerant quels avoient esté les dangereux effets de ma crainte, rabatit quelque chose de son accoustumée severité. Ainsi je vis pour quelque temps du calme en ma vie : mais qui ne fut pas perdurable[2], comme vous allez entendre. L'âge avoit un peu meury ma raison, sur la treziesme de mes années, et les conseils de l'honneste honte commençoient à me faire rougir des moindres actions que je ne croyois pas bien seantes : je me rendois plus attentif que jamais à la lecture et aux preceptes, et ne joüois plus, ny ne voyois plus de joüeurs ny de débauchez que rarement. Tout le monde s'estonnoit de ce changement, et commençoit d'oublier mes erreurs passées en faveur de ma probité presente. Lors que la fortune comme indignée de ma revolte, et de ce qu'ayant esté

1. Gilles de Souvré, marquis de Courtanvaux, futur gouverneur du jeune Louis XIII, puis maréchal de France et premier gentilhomme de la chambre. Il avait suivi le duc d'Anjou en Pologne, avait combattu à Coutras, et rendu à Henri IV des services considérables. C'est le père de la fameuse marquise de Sablé.

2. Qui ne dura pas longtemps. — Mot vieilli, augmentatif de durable (*perdurabilis*), et qu'on peut regretter, car il est sonore et expressif. D'un usage encore très fréquent à la fin du seizième siècle, il était déjà peu usité du temps de Tristan.

allaité, et nourry sous elle, je faisois mine de la quitter pour embrasser la vertu, me fit esprouver à mon dam quelle est sa [1] puissance. Elle m'osta nostre Precepteur pour l'elever en une qualité plus eminente, et pour avoir plus de moyen, quand je serois privé de son support, de m'abaisser jusqu'aux abismes [2].

Pour ne vous point faire perdre de temps par des narrations trop longues, et pour ne toucher point à des playes qui me sont encore sensibles, je vous diray qu'estant sous un autre gouverneur, j'eus des mescontentemens estranges, et que par des stratagemes inoüis je me vis quelques jours separé de la presence de mon Maistre. J'eus opinion qu'on ne me privoit de sa veuë, que pour me priver de ses bonnes graces; et cela me plongea dans une si grande melancholie, que l'on ne me reconnoissoit plus. Au lieu que j'avois accoustumé de sauter, luter, ou courir avec mes pareils, je ne m'appliquois plus qu'à l'entretien de

1. C'est la leçon de la première édition. La seconde donne fautivement : la.

2. Claude du Pont fut élevé à la dignité de précepteur de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII (V. la *Clef*, nº 22). « La Reine avoit aussi arrêté le sieur du Pont pour la charge de Precepteur, luy ayant esté recommandé, tant pour les mœurs qui estoient sans reproches, que pour la methode d'enseigner qui estoit bonne et fort accommodante aux humeurs du Prince, outre que son esprit doux et gracieux revenoit fort à Sa Majesté. » (*Mémoires contenant ce qui s'est passé en France de plus considérable depuis l'an* 1608 *jusqu'en l'année* 1636, 1685, p. 11-12. Ce petit livre, connu sous le nom de *Mémoires de Gaston d'Orléans*, a été rédigé, d'une façon très simple et très sûre, d'après les papiers de ce prince, par ALGAY DE MONTAGNAC.)

mes réveries. Et comme j'estois un jour en l'une des maisons Royales [1], il arriva par malheur qu'un homme qui révoit aussi bien que moy, me choqua en passant fort rudement : je revins aussi-tost de mes profondes pensées ; et luy dis brusquement quelque chose sur son peu de considération. Mais luy prenant ces paroles pour offensives, tira son espée à moitié du fourreau, comme s'il m'en eust voulu frapper, moy qui n'en avois point, et qui estois d'une autre condition que luy ; son action desraisonnable m'émeut d'une estrange façon. Il pût connoistre à mon visage, et à ce que je luy dis de sa lacheté, que la chose ne basteroit [2] pas trop bien pour lui, et delibera de s'esvader ; mais je courus au premier laquais qui passoit, et luy demandant son espée, j'eus en moins de rien attrapé cet indiscret. Les gardes du Prince estoient en haye dans la basse-court attendant qu'il revint de la chasse, où il estoit allé, et mon homme y creut estre à refuge ; mais l'aveugle desir que j'avois de me vanger de cet affront, ne me donna pas le loisir de raisonner sur cette affaire. Je ne laissay pas pour les gardes [3] de luy donner deux grands coups d'espée : et je luy en eusse peut-estre donné davantage, si trois ou quatre piques abbaissées ne m'en eussent point empesché. Cette insolence que je commis, fit

1. Le palais de Fontainebleau (V. la *Clef*, nº 23).
2. *Baster* ou *bâter*, même mot que mettre un bât sur une bête de somme, est ici une expression familière qui signifie : ne pas bien aller, ne pas réussir.
3. Malgré les gardes, en dépit d'eux.

eslever un grand murmure ; trois ou quatre officiers me saisirent pour me retenir prisonnier, mais un Lieutenant du Regiment qui me connoissoit, me retira d'entre leurs mains, disant qu'il me tiendroit en sa garde, et que je n'estois pas un Gentilhomme à mal traiter : et m'amena droit en son logis.

Ma fougue estant passée, la crainte du peril où j'estois vint refroidir le sang qu'avoit fait boüillir la colere : je commençay de me repentir de mon impatience, et de faire des vœux pour le salut de celuy que je voulois perdre. Cinq ou six soldats de la compagnie de ce Lieutenant, qui me fit un tour d'amy, vinrent de temps en temps les uns aprés les autres m'avertir de l'estat où estoit le malade, qui n'estoit pas bien : et le dernier qui me vint asseurer qu'il rendoit les derniers aboys [1] au logis d'un Chirurgien, fit que je me resolus à la fuite. J'avois prié le Lieutenant qui m'avoit fait un bon office de m'en rendre un autre, en allant découvrir au Chasteau ce qui se disoit de cette affaire, et sur tout de visiter l'appartement de mon Maistre, pour voir s'il estoit averty de cet accident, et s'il pourroit obtenir ma grace. Mais cette mauvaise nouvelle m'osta tout espoir d'en pouvoir apprendre de bonnes. Je crûs qu'il y alloit de ma vie, et qu'il falloit essayer de la sauver en s'éloignant : je partis donc secretement, et gagnant un bois d'assez

1. Singulière expression pour indiquer qu'une personne va rendre le dernier soupir. Elle était cependant fort en usage dans ce sens au dix-septième siècle, et Corneille, entre autres, l'a plus d'une fois employée.

grande estendue [1], je ne m'arrestay point que je n'eusse fait neuf ou dix lieuës, et je les fis en si peu d'heures que cela ne sembleroit pas croyable. Je vous diray aussi qu'il y avoit peu de gens, non pas seulement à la Cour, mais encore en toute la France, qui fussent plus dispos que moy; je sautois souvent à la jartière [2] à la hauteur des plus grands hommes qui se trouvassent, je franchissois encore au plain saut des canaux qui ont au moins vingt-deux pieds de large, et pouvois courre [3] trois cens pas contre le plus viste cheval du monde. C'est pourquoy vous ne me tiendrez pas de mauvaise foy si je vous dis qu'en moins de douze ou quatorze heures je fis vingt-sept ou vingt-huict lieuës.

CHAPITRE XVII

L'ESTRANGE RENCONTRE QUE FIT LE PAGE DISGRACIÉ DANS UNE MESCHANTE HOSTELERIE.

Mon dessein quand je me sauvay du lieu où se tenoit la Cour, n'estoit que de m'esloigner le plus qu'il me seroit possible de toute sorte

1. La forêt de Fontainebleau.

2. *Sauter à la jarretière*, c'est sauter à pieds joints, rattachés ensemble ou restés libres.

3. Infinitif ancien du verbe « courir », depuis longtemps hors d'usage dans ce sens. Ce mot ne s'est conservé que comme terme de vénerie appliqué aux chiens qui poursuivent les bêtes : chasse à courre.

de connoissance, et de me desguiser si bien, que je ne me connusse pas moy-mesme. Je vins à bout de ces deux choses; je me rembuschay [1] dans une grande ville marchande, que visite la Seine allant vers la Mer [2], et là je me reposay quelques jours pour prendre langue, et me disposer à faire un plus long voyage. Là je m'estudiay à oublier tout à fait mon nom, et à me forger une fausse genealogie, et de fausses avantures, afin de n'estre pas surpris quand on me feroit quelque interrogation. Je n'avois gueres plus de quinze ou seize pistoles sur moy, lors que je partis, dont il ne me restoit plus que sept ou huit. Avec si peu d'assistance, je me deliberay de passer la mer pour aller voir cet Albion, où les poëtes font chanter tant de cygnes [3]. J'estois party

1. Terme de vénerie s'appliquant aux bêtes qui rentrent dans le bois.

2. Rouen.

3. Nom donné à l'Angleterre peut-être en souvenir d'Albion, fils de Neptune, mais plus vraisemblablement à cause de la blancheur des falaises et des rochers de cette île (du latin *albus,* blanc), qui frappent de loin l'œil des passagers. Lord Byron parle quelque part (*Don Juan,* chant X) de « la muraille blanche qui borde la mer azurée » :

... Like a *white wall* along
The blue sea's border.

C'est sans doute surtout dans le comté de Cornouailles, si délicieusement pittoresque, que les poetes ont fait « chanter tant de cygnes ». De tout temps ses lacs enfermés dans un cercle de ravissantes collines ont été le séjour préféré des amis des muses, et, dans le premier quart de notre siècle encore, les poètes rêveurs de l'Angleterre, Wordsworth, Southey, Coleridge, Campbell, Wilson, etc., les *lakistes,* en un mot, sont venus demander à leurs rives charmantes le meilleur de leur inspiration, passionnément dirigée vers la nature éternellement jeune et belle.

de cette grande ville assez tard, et comme je n'estois plus pressé d'une crainte si violente, je ne fis pas lors du chemin à la proportion du jour de ma fuite : je n'arrivay qu'à deux lieuës prés du premier port, où je me devois embarquer. Je me retiray dans une hostellerie assez escartée, où je souppay peu, soit par lassitude, ou par tristesse, et l'on me mena coucher dans une chambre, où il y avoit deux assez bons lits.

A peine eus-je reposé une bonne heure, repassant dans mon esprit toutes mes disgraces, que j'entendis mon hostesse parlant à ma porte : celuy qui faisoit un colloque avec elle, demandoit une chambre où il couchast seul, mais elle luy protestoit qu'elle n'avoit plus qu'un lit à donner dans une chambre où dormoit un jeune garçon. Sur les difficultez qu'il faisoit à cela, l'hostesse insistoit en ses persuasions, respondant pour moy, et disant que je n'avois pas la façon de faire tort à personne, que j'avois seulement la mine de quelque enfant qui avoit quitté ses parens, pour aller voir le païs, mesme que j'estois si lassé du chemin que j'avois fait, qu'elle ne croyoit pas que je me levasse bien matin. Là dessus ils entrerent tous deux, et la Maistresse vint tirer le rideau pour voir si je dormois (ce que je fis semblant de faire) et monstrant mon habit qui estoit de soye à ce défiant voyageur, l'asseura que je n'estois pas une personne dont il deust craindre la compagnie : il [1] s'accorda [2] à coucher dans

1. Au lieu de : il, la première édition porte : luy.
2. Il consentit.

cette chambre, et se fit apporter toutes les choses qui luy estoient necessaires pour soupper, et sur tout il demanda beaucoup de bois, comme s'il eust voulu veiller à escrire quelques memoires d'importance, et [1] parmy ces choses il demanda particulierement une poesle et quelques œufs qu'on luy mit dans un plat qu'il vouloit faire à sa mode. Lors qu'il fut pourveu de toutes ces choses, et qu'il eust bien fermé sa porte, il vint porter une chandelle sur mon lit pour considerer exactement si je dormois; j'en fis toujours semblant, et l'observay à mon tour fort soigneusement. Je m'apperceus qu'aprés avoir allumé un grand feu il tiroit d'un sac qu'il avoit apporté beaucoup de divers ustenciles qu'il posoit fort doucement auprés du feu, de peur qu'ils ne fissent du bruit : il tira quantité de charbons du feu, sur lesquels il fit rechauffer quelque chose. En suite de cela il mit sa poesle aussi sur le feu, mais cela ne sentoit point la façon dont on a accoustumé de fricasser : le beurre n'y faisoit point de bruit, il ne s'entendoit qu'un petit mouvement qu'il donnoit à un soufflet, aprés qu'il eût bien appuyé sa poesle sur le haut de quelque escabeau. Enfin lors que ce mystere commençoit de m'ennuyer, ce galant homme y mit fin de cette sorte. Il tira d'entre ses hardes une platine de fer ronde, qu'il enchassa dans un cercle de mesme matiere, et là dessus il versa sa fricassée. Peu de temps aprés il mit de l'eau dessus avec une esguiere, et c'es-

1. Cette conjonction ne se trouve pas dans la première édition.

toit pour rafroidir [1] une matiere assez solide qu'il tira de cet instrument pour la faire entrer dans une autre machine. Icy mes yeux ne peurent penetrer, mes oreilles seulement succederent [2] à l'office d'espion, et descouvrirent qu'en tournant une manivelle, il faisoit faire un bruit sourd à certaines roües, qui faisoient par intervale un autre bruit comme coupant quelque chose de dur avec violence. Ce fut là que ma curiosité fut bien éveillée, je me mis à me [3] geindre et m'estendre comme ceux qui sont lassez de dormir sur un costé, et qui se veulent mettre sur l'autre, et je faisois cela pour me dresser, et voir mieux par l'ouverture de deux rideaux, ce que c'estoit que cet ouvrage. Au bruit que je fis en tournant dans mon lit, cet honneste artisan cessa le sien, et ne le recommença point qu'il ne m'eust oüy ronfler bien fort. J'avois esté nourry trop longtemps à la Cour pour n'entendre pas la complaisance, je luy rendis celle-là fort adroitement : et vis par cet artifice qu'il avoit fait de l'or monnoyé qu'il serra secretement dans un papier, et puis aprés avoir remis toutes ses hardes dans son sac, il se coucha sans faire bruit. Je n'eus pas une petite joye de voir que j'avois fait cette rencontre, et m'imaginay que c'estoit un remede envoyé du Ciel pour adoucir ma fortune. J'avois leu force livres curieux,

1. La première édition porte : refroidir, qui est évidemment la bonne leçon.

2. Firent l'office.

3. On remarquera cet emploi étrange du pronom personnel avec le verbe geindre.

sans excepter ceux qui sont remplis de ces enigmes confus, que l'on estime des guides sacrez pour trouver la pierre philosophale. Je sçavois tous les contes qu'on fait de Jacques Cœur, Remond Lule, Arnold de Villeneuve, Nicolas Flamel, et autres jusqu'à Bragardin [1]. Je creus donc que celuy-cy en estoit quelque petite copie, et que cet homme-là seul estoit capable de me mettre mieux à mon aise

1. Tout le monde connaît plus ou moins Jacques Cœur, le richissime argentier de Charles VII, dont la crédulité du temps, habilement fomentée par la haine de ses ennemis, attribuait à un pacte avec les puissances infernales l'immense fortune, due à ses entreprises commerciales; — Raymond Lulle (1235-1315), qui était avant tout un savant chimiste, et mourut héroïquement en Afrique, lapidé par les Maures qu'il s'était chargé d'évangéliser; — Arnauld de Villeneuve (né près de Montpellier, mort dans un naufrage en 1314), qui, cherchant la pierre philosophale et la transmutation des métaux, trouva les trois acides sulfurique, muriatique et nitrique, fit connaître l'essence de térébenthine, etc. Il tenta le premier, dit-on, la génération artificielle d'un homme dans une courge; — Nicolas Flamel et sa femme Pernelle, le couple parisien célèbre du quatorzième siècle devenu riche de cinq millions, qui en feraient aujourd'hui plus de cinquante, par des travaux de tout genre et des spéculations heureuses dans lesquels la foule vit une œuvre magique. — Quant à Bragardin, ou plutôt Bragadino (son vrai nom était Mamugna), on sait moins ce qu'il est. Originaire de l'île de Chypre, il passa une grande partie de sa vie à Venise, faisant en public des transmutations dont il vendait très cher le soi-disant secret à ses admirateurs. En 1588 il alla continuer en Allemagne le cours de ses exploits. Il avait toujours à ses côtés deux énormes dogues noirs à l'air satanique, qui représentaient deux démons enchaînés à son pouvoir. Moins heureux à Munich qu'à Venise, ses fraudes furent découvertes, et il fut condamné à mort. On le pendit, revêtu d'un habit doré, à la « potence d'or » des alchimistes. On avait fait également leur procès à ses deux dogues noirs, qui, après son exécution, furent arquebusés sous son gibet.

que tous les princes et les roys. Je ne pensay plus qu'aux moyens de l'accoster et de le disposer à me recevoir en sa compagnie; je passay toute la nuit à m'entretenir, tantost du desir de penetrer bien avant dans sa confidence, tantost de la crainte qu'il ne s'espouvantast de mon abord, ou qu'il ne s'échapast de mes mains sans les avoir magnifiquement garnies.

CHAPITRE XVIII

COMME LE PAGE DISGRACIÉ FIT CONNOISSANCE AVEC UN HOMME QUI AVOIT LA PIERRE PHILOSOPHALE.

Le jour ne commençoit qu'à poindre, lors qu'importuné du chant du coq, ou peut-estre de quelque terreur secrette, cet homme dont je faisois desja mon idole, se leva du lit, s'habilla, et mit son sac sur ses espaules, puis descendit en bas pour compter avec l'hostesse : de ce mesme temps, je portay tous mes habits vers la fenestre, que j'ouvris, afin qu'en les mettant, je pusse voir facilement quand il sortiroit, et le chemin qu'il viendroit à prendre. Tout cela me succeda fort bien jusques là; ce nouvel Artefius [1] tendoit où j'avois dessein

1. Philosophe hermétique du douzième siècle, qui affirmait avoir déjà vécu un millier d'années par les secrets de la pierre philosophale. Des philosophes de la même école ont

d'aller, et je n'eus rien à faire autre chose qu'à compter avec mon hostesse et à le suivre de veuë. Comme je le vis dans le grand chemin, je jugeay qu'il ne seroit pas à propos de l'aborder si promptement de crainte de l'espouvanter, et qu'il valoit mieux attendre que je le visse arrester en quelque hostellerie, afin de pouvoir boire en passant au mesme lieu, et prendre de là sujet d'aller en sa compagnie. Le faix qu'il portoit sur ses espaules, en fit bien tost venir l'occasion; je le vis arresté au premier village, où il demanda chopine, et s'assit dessus une pierre à la porte de l'hostellerie : je m'y rendis, comme il estoit prest d'achever son vin, et demanday demy septier, dont je n'avois besoin que pour pretexte de l'accoster. Je luy demanday lors en beuvant s'il alloit vers le port, mais il ne respondit à tout ce que je luy dis, que par monosyllabes, et d'une mine si fort austere que j'en fus comme au desespoir. J'eus opinion qu'il m'avoit reconnu pour le garçon qui luy avoit esté si suspect dans sa chambre, et je fis beaucoup

prétendu qu'Artéphius n'était autre que le fameux Apollonius de Tyane, qui, étant né au premier siècle, aurait ainsi prolongé son existence pendant douze cents ans. On a sous le nom de cet alchimiste plusieurs ouvrages extravagants, mais curieux : *L'art de prolonger la vie* (*De vitâ propagandâ*); la *Clef de la sagesse suprême;* un livre *Sur les caractères des planètes, le chant et les mouvements des oiseaux, les choses passées et futures, et la pierre philosophale.* Cardan, qui parle de ces ouvrages dans son traité *De rerum varietate* (livre XVI), croit qu'ils ont été composés par quelque plaisant qui voulait se jouer de la crédulité des partisans de l'alchimie. — Le nom d'Artéphius reviendra plusieurs fois, au cours de ce récit, sous la plume de Tristan.

de raisonnemens sur la maniere dont je le devois faire parler d'un mystere qu'il vouloit taire. Mais comme je l'avois toûjours devant les yeux, il disparut presque en un instant : j'eus le cœur tout glacé de crainte, l'ayant si tost perdu de veuë, qu'il ne se fut alors servi de quelque caractere[1] pour s'envoler. Je courus tout transporté de cette peur, jusqu'au lieu où j'avois cessé de le voir, et m'apercevant qu'il y avoit en cet endroit une descente où le chemin estoit creux, et varié de détours, je repris aussitost l'haleine avec le courage, et m'accusay de peu de force d'esprit. Mais lors que je fus descendu si bas que je pouvois découvrir toute l'estenduë de la campagne, et que je ne vis point mon homme, j'eus un desplaisir que je ne vous puis representer : je jettay mon chapeau contre terre, me tiray aux cheveux, et lançay des cris si furieux que quiconque m'eust veu de la sorte, m'eust pris pour quelque demoniaque. Mon homme qui ne s'estoit escarté du chemin que pour aller à quelque necessité naturelle, entendit sans doute quelque chose de mes clameurs, et prevoyant que je faisois dessein sur luy, fit aussi dessein de se desrober de moy. Il avoit desja remonté le chemin creux par où j'estois descendu, prenant finement des destours, de peur que je[2] l'aperceusse, lors qu'il s'arresta dessus ce haut pour m'observer, et voir si je

1. C'est-à-dire d'un talisman, qui devait ordinairement sa force à des caractères mystérieux. Ainsi, les mots *agla* et *abracadabra* étaient particulièrement puissants en cabale.

2. Première édition : que je ne.

passerois outre. Il arriva par hazard qu'en pensant à ma perte, je tournay brusquement ma teste vers l'endroit où je l'avois faite, et revis mon homme avec son fardeau. A cet objet les tristes passions dont j'estois remply, quitterent[1] la place à la joye et à l'esperance, et l'audace se mit du mesme temps en leur compagnie. Je ne voulus plus biaiser en mon dessein, et si tost que je pûs atteindre cet homme qui fuyoit de moy, je luy fis hardiment une declaration de ce que j'estois, et de ce que j'avois reconnu qu'il estoit. Mais je luy fis cette ouverture de si bonne grace, et luy exageray de telle sorte l'estat des infortunes où je me trouvois, et celuy du bonheur qu'il possedoit, que si ce n'eust pas esté quelque esprit foible, comme il estoit, il ne se fust pas troublé comme il fit. D'abord il jetta son sac par terre, comme pour avoir plus de liberté de se servir de son espée, qui estoit engagée dans une courroye, et moy qui tenois la mienne à la main, me tins sur mes gardes, pour considerer ce qu'il voudroit faire, et possible qu'il eust tenté quelque coup de desesperé[2], s'il ne m'eust trouvé si resolu : mais c'estoit un homme de mauvaise taille et aucunement cassé de vieillesse et de travaux, à qui ma jeune hardiesse fit peur : il se contenta de se prendre à sa mauvaise fortune de cette rencontre, et de faire des lamentations meslées de larmes. Quand je vis qu'il n'estoit

1. Cédèrent.
2. La première édition orthographie ainsi ce mot; la deuxième donne : desesperée

plus question que de rasseurer son esprit et de consoler sa douleur, je me sentis ravy de joye : il me semble que je ne parlay jamais si facilement ; je fis sur le champ des declamations, consolatoires et persuasives, aussi elegantes que si j'eusse esté quelque Demosthene, ou quelque nouvel Isocrate. Je fis voir aussi clair que le jour à cet esprit aprehensif, que l'aventure qu'il estimoit disgrace, étoit une pure faveur de ses bons destins. Je luy representay que j'estois Gentil-homme d'honneur, et que j'avois le cœur si bon, que toutes les tortures du monde ne me pourroient jamais obliger à découvrir son secret, s'il m'en vouloit faire confidence, et que je le suivrois en tous lieux, et le servirois toute ma vie avec une fidelité sans exemple. Qu'il ne pouvoit faire une rencontre plus avantageuse pour luy, que d'une personne faite comme moy, qui estois ensemble intelligent, fidele et hardy. Que je me mettrois à l'épreuve des services les plus scabreux, et les plus difficiles à luy rendre, et qu'il me souffrit seulement. A toutes ces choses ce visage enfumé qui avoit plustost la mine d'un Chaudronnier que d'un Philosophe, demeura fort longtemps muet, mais comme il eut repris ses esprits, et resvé quelque temps sur ce qu'il avoit à respondre, il me fit une repartie fort soumise, mais fort adroite ; il m'apprit sous quels Maistres il avoit estudié, et quelles peines il avoit euës pour acquerir cette toison d'or dont j'avois envie. Aprés cette ingenuë confession qui me rendoit desja possesseur de tant de biens ima-

ginaires, il me representa comme en tremblant le danger que couroient ceux qui avoient un secret pareil, quand ils estoient descouverts par quelque Prince. Que le moindre malheur qu'ils en pouvoient attendre estoit l'entiere perte de leur liberté, mais que d'ordinaire on ne se contentoit pas de les faire travailler, et languir en prison, mais qu'on leur ostoit souvent la vie avec de cruelles tortures pour leur enlever leur secret[1]. Que ce benefice si precieux n'estoit pas produit seulement par le soin des hommes, qu'il y avoit une particuliere benediction dans l'accomplissement de ce grand œuvre, et que ce seroit meriter une eternelle malediction, si l'on n'usoit de cette grace avec grande consideration. Qu'il en falloit secrettement assister les pauvres, et se garder bien de le découvrir aux Grands, qui sont naturellement ambitieux, et qui ne demanderoient que le moyen de porter par tout la guerre, et s'emparer

1. Les faux monnayeurs continuaient à tomber sous l'application de l'article 634 de la Coutume de Bretagne, qui stipule ce qui suit : « Les faux-monnayeurs seront bouillis (dans l'huile), puis pendus. » Cet horrible supplice, emprunté, selon toute apparence, à la pénalité de l'Allemagne féodale, resta usité en France, dans nombre de provinces, presque jusqu'à Louis XIV. L'atrocité de la peine n'empêchait pas le crime de fausse monnaie d'être alors très fréquent; des gentilshommes même le commettaient, comme on peut le lire à divers endroits des *Historiettes* de Tallemant. En 1631, Richelieu établit à l'Arsenal une chambre de justice chargée de réprimer les faux monnayeurs; un historien du temps affirme que, de 1610 à 1633, on punit de mort plus de cinq cents d'entre eux, et il ajoute que ce chiffre ne constituait pas le quart des coupables.

injustement des Estats de leurs voisins. Que ce seroit un crime irremissible, de mettre de la sorte des armes entre les mains des furieux : et que c'estoit pour ces raisons qu'il menoit une vie cachée et penible, apprehendant que la divine Justice le precipitast dans les abysmes [1] eternelles aprés une si rare faveur, s'il l'employoit en mauvais usage. Qu'il avoit assez reconnu par mes paroles, que je n'estois pas un enfant mal nay, ny mal eslevé, mais qu'il estoit necessaire que je montrasse par les effets, que je ne voulois pas estre ingrat envers la main Toute-puissante qui m'avoit comblé de tant de faveurs, et qui m'avoit encore fait trouver l'occasion de le connoistre; que si je voulois m'unir à sa compagnie, comme je disois, il me meneroit avec luy par toute la Terre, dont il me disoit sçavoir presque toutes les langues, et les coustumes. Que nous commencerions ces beaux voyages par celuy de la Terre-Sainte, afin qu'ayant adoré le Sepulchre, où fut renfermé celuy qui a fait tout le Monde, nous eussions une benediction particuliere pour le parcourir sans danger. Qu'il ne souhaittoit de moy que deux choses, aprés lesquelles il me tiendroit pour une partie de son ame, et ne me cacheroit plus rien.

Je me trouvay si suspendu de joye à ce discours, qu'à peine je luy pûs demander quelles estoient les deux choses qu'il desiroit que je fisse pour meriter tant de bon-heur. Il m'ap-

1. Ce mot a été féminin au seizième siècle et jusqu'au commencement du dix-septième.

prit enfin que cela consistoit en deux points, dont l'un m'estoit fort agreable, et n'estoit point du tout difficile ; mais l'autre m'estoit aussi cruel que s'il m'eust mis le poignard au sein. Le premier estoit qu'il vouloit que je fisse une confession generale, en la ville où nous allions, entre les mains d'un bon Pere Religieux qu'il me nomma, et l'autre estoit que je me fiasse en sa parole, et que passant en Angleterre, je l'attendisse à Londres chez un marchand de ses amis. Je luy promis de faire de bon cœur la confession, mais pour la separation, je luy protestay que je ne m'y pourrois jamais resoudre. Il insista tousjours là dessus, avec sermens graves qu'il me vouloit donner pour gages. Durant cette contestation, nous nous acheminâmes ensemble vers le port de mer, où je croyois aller tout seul, et qui n'estoit plus qu'à demie lieuë de nous [1] : là par son ordre nous allâmes souper et coucher dans un Convent, où l'on nous receut avec joye.

CHAPITRE XIX

COMME LE PAGE DISGRACIÉ GOUSTA DE CE QUE LE PHILOSOPHE NOMMOIT MEDECINE UNIVERSELLE, ET QUELLE FUT LEUR SEPARATION.

Il me souvient d'avoir leu dans la fable, que l'esperance estoit renfermée dans la boëte de

1. Le port de Dieppe.

Pandore, et que lors qu'elle en sortit avec tous les maux du monde, on ne sceut jamais discerner si elle estoit un mal ou un bien, ou si c'estoient tous les deux ensemble[1]; et je trouve quelque chose de fort admirable en cette incertaine description.

Quand nous fusmes retirez le soir, ce grand Philosophe et moy, il me fit de grandes et saintes exhortations pour bien vivre selon Dieu, et me fit de grandes promesses de me donner le moyen de paroistre honorablement selon le monde. Parmy ces choses qu'il me dit avec un grand zele, il ne put s'empescher de me découvrir qu'il avoit des visions en dormant qui tenoient de la prophetie, et que la pluspart des evenemens d'importance luy estoient tousjours annoncez en cette maniere. Il m'avoüa qu'il avoit toute ma representation dans l'esprit, deux jours auparavant que de me voir, et que je luy estois apparu en songe, avant qu'il vint coucher en l'hostellerie où nous nous estions trouvez tous deux. Qu'il reconnoissoit bien dans la forme, et les lineamens de mon visage, que je n'estois pas né pour luy causer aucun déplaisir, mais que toutefois il avoit essayé d'eviter ma compagnie, et ma connoissance, pource que dans le songe où je luy estois apparu, il avoit eu quelqu'autre vision trés épouvantable. A ce discours je respondis ingenument tout ce qui me pût venir à la bouche, pour rassurer son esprit, et luy representer vivement la fidelle

1. C'est le vieux poète Hésiode qui nous a transmis cette allégorie de Pandore, l'Eve de la mythologie hellénique.

affection que j'avois desja conceuë pour luy; je ne luy fis pas toutes ces protestations sans larmes, et larmes si fort efficaces qu'elles exciterent les siennes. Aprés cette tendre conference par qui la confiance fut affermie en nos deux cœurs, il m'avertit qu'il estoit tard, et que j'avois besoin de repos. Je m'allay jetter sur mon lit, mais luy ne fit que se jetter à genoux aux pieds du sien, dont je croy qu'il ne se releva qu'au point du jour. Le matin nous fusmes ensemble nous promener dans un jardin de la maison, et nous nous entretinmes des choses qui concernoient la maniere de me mettre au bon estat, auquel il me demandoit, pour me declarer plusieurs secrets d'un grand poids, et tout le jour fut employé à ce saint exercice. Le jour d'aprés, ce grand Philosophe qui s'estoit levé devant moy me vint avertir que je m'habillasse promptement, et qu'il avoit à me faire voir des plus hautes merveilles de l'art, et d'incomparables moyens de maintenir la Nature affoiblie par l'aage, alterée par quelque corruption, ou blessée par quelque violence. Il faisoit un beau jour, et je ne pouvois mieux prendre mon temps, pour voir avec plaisir les plus belles couleurs du monde.

Ce docte Alchimiste tenoit entre ses mains un petit pot de grais remply, comme il sembloit, d'une maniere d'onguent commun, mais qui ne servoit qu'à couvrir d'autres marchandises fort rares. Aprés qu'avec une spatule, il eust enlevé doucement un parchemin sur qui tenoit la vilaine drogue, il tira de là dessous

trois petites bouteilles de verre, qui n'estoient point si grosses que le bout du doigt, et qui n'estoient qu'à demy remplies. Il les essuya les unes aprés les autres avec un linge blanc, afin que je discernasse mieux à travers le verre les excellentes beautez qu'il renfermoit.

La premiere bouteille qu'il me monstra estoit d'une couleur de perles, mais qui avoit un si bel œil, que je n'ay jamais rien veu de si agreable; l'esclat du vif-argent bien purifié n'est point si beau, et c'estoit une maniere de poudre unctueuse. Je luy demanday quelle estoit sa proprieté. Il me respondit : elle est fort vaine, mais parmy les habitans de la terre qui n'ayment que la vanité, cette poudre est du prix des plus solides richesses, et peut trouver du credit, où l'or et les diamans n'auroient point de force. C'est ce qu'on appelle huile de Talc, et ce que les Dames qui sont ambitieuses de beauté souhaitent avec tant d'ardeur; et en disant cela, il me monstra la seconde bouteille, où estoit enfermée une poudre de couleur de feu si vive, et si lustrée, que j'eusse bien passé deux heures à la contempler sans m'en ennuyer; et selon la façon dont m'en parla ce Philosophe, qui n'en faisoit gueres plus d'estat que de l'huile de Talc, c'estoit cette poudre de projection si recherchée par les Alchimistes. Mais quand il me monstra la troisieme phiole, ce fut avec un visage riant, et qui ne tenoit rien du mespris dont il avoit consideré les deux autres. Cellecy estoit presque pleine d'un onguent precieux, tirant à la couleur de pourpre, et

c'estoit ce que les Philosophes appellent la medecine universelle[1]. Il me fit verser dans un verre trois doigts du vin qui nous estoit resté le soir, puis ayant tiré avec la pointe

1. Le *talc*, silicate de magnésie anhydre, est la pierre philosophale fixée au blanc. Les alchimistes ont mis de tout temps en œuvre leur savoir pour en extraire une huile à laquelle ils attribuaient toutes sortes de vertus, mais sans pouvoir y parvenir; la prétendue *huile de talc* n'est donc en définitive que l'élixir des philosophes hermétiques. Réduit en poudre très fine, il a été longtemps employé comme cosmétique pour l'embellissement du teint et de la peau des dames. Nous trouvons à ce sujet, dans un petit livre intitulé : *Le Parnasse assiégé, ou la guerre déclarée entre les philosophes anciens et modernes,* et publié à Lyon en 1697 sans nom d'auteur, les curieux détails que voici (p. 25 et suiv.) : « Cet Elixir... est la vraie huile de Talc des Anciens; elle rajeunit et rend le teint vermeil. Si l'on en met sur le visage une ou deux gouttes, elles s'étendent tellement par toute la face, qu'elle lui donne une blancheur extraordinaire. Elle entretient même le visage si frais, qu'après la mort de la personne, il ne paroit que très peu changé, car elle ne penetre seulement pas la peau, mais encore le crâne... Il seroit à souhaiter pour la consideration que l'on doit toujours avoir pour les Dames, qu'elles jouissent de ce trésor. Mais il ne faudroit pas aussi qu'il tombât entre les mains de certaines personnes qui en abuseroient. Car s'il est utile en plusieurs occasions, dans d'autres il est en état de pervertir toute la nature. Pourroit-on s'imaginer qu'une femme n'aiant que fleuré cet Elixir soit aussi-tôt délivrée du travail d'enfant avec une si grande facilité qu'il semble un miracle. Il fait aussi sortir le fruit en quelque mois qu'il soit de son terme, si l'on en mêle avec quelque emplâtre que l'on aplique dans l'endroit convenable. Une seule goutte mise dans ce même lieu échauffe tellement une femme stérile, qu'indubitablement elle devient enceinte pour peu de vertu que l'homme puisse avoir; lui-même dans l'occasion peut s'en servir comme la femme, et quelque vieux et impotant qu'il fut, sans blesser aucunement la nature, il seroit assuré d'engendrer. » — La *poudre de projection* possédait, suivant les alchimistes, la vertu de changer les métaux inférieurs en or et en argent. — Quant à la *médecine universelle,* c'était simplement l' « or

d'une esguille d'or une petite quantité de cette drogue, il me la fit mettre dedans, et m'obligea d'en boire une partie, m'asseurant que je m'en trouverois fort bien, et que j'y trouverois mesme des delices que je n'avois jamais ressenties. Il m'estoit monté à l'odorat une certaine vapeur fort douce, comme je remuois l'esguille dans le vin ; et cela me donnoit desja de [1] l'envie d'en gouster. Mais lors que j'eus mis le verre à ma bouche, ce fut bien une autre merveille : il me sembla que je perdisse tous les autres sens par un ravissement agreable ; et que mon ame se fut retirée de toutes les parties de mon corps pour estre toute entiere sur ma langue, et dans mon palais. Je n'en avalay qu'une gorgée, et comme je tendois le verre à mon Philosophe, qui devoit boire tout le reste, l'excez de la joye me fit ouvrir la main, et le breuvage precieux tomba par terre. Le bon-homme qui s'amusoit à resserrer son Elixir, et ses baumes precieux, fut épouventé de cet accident, et l'interpreta possible à mauvais augure : il me demanda si j'avois senty quelque contraction de nerfs en beuvant, et comme je luy eus dit que non, et que je n'avois laissé tomber le verre que par un transport de joye, il me tança de me laisser trop aller à la pente que j'avois à la sensualité, et me dit qu'il falloit que je me sou-

potable », médicament auquel on attribuait la vertu de guérir toutes les maladies. La recherche de la pierre philosophale marchait habituellement de front avec celle de la *médecine universelle*.

1. Ce mot : de, ne se trouve pas dans la première édition.

vinsse que nostre ame estoit creée pour estre la maistresse de nos sens, et non pour estre leur servante. De mesme temps, il me prit les deux mains, et me les ayant renversées, arresta fixement ses yeux sur une. Puis comme il eust esté quelque temps à parcourir de la veuë une certaine ligne qui s'estendoit en demy cercle depuis le premier doigt jusqu'au dernier, il me dit en branlant la teste : voilà des marques d'une inclination à la volupté qui vous coustera beaucoup de peines. Je voulus l'enquerir curieusement sur ce sujet, mais il me ferma soudain la bouche en me disant que c'estoient des presages d'un mal heur que je pourrois eviter si j'étois sage, et qu'il m'en entretiendroit une autre fois plus particulierement[1].

CHAPITRE XX

LA SEPARATION DU PAGE DISGRACIÉ, ET DU PHILOSOPHE, ET PAR QUEL MOYEN LE PAGE PASSA LA MER.

Comme nous estions en conversation, un Religieux nous vint avertir qu'il y avoit un

1. Cette ligne qui « s'estendoit en demy cercle depuis le premier doigt jusqu'au dernier », c'est la ligne mensale. « Quiconque a en cette ligne des lignes traversantes, il peut s'asseurer d'autant d'afflictions ou maladies qui provien-

homme à la porte qui demandoit un de nous deux. Je paslis à cette parole, m'imaginant que ce pourroit estre quelqu'un que l'on avoit envoyé aprés moy pour m'arrester : tout à l'instant, l'image de l'homme à qui j'avois donné deux coups d'espée me vint en l'esprit, et bien qu'il n'y eust rien que de franc et de noble en cette action, je ne laissay pas de sentir en moy quelques mouvemens d'une conscience épouventée : mais à la description de l'habit, et la mine qu'avoit celuy qui nous demandoit, le Philosophe paslit à son tour, et me vint dire à l'oreille : c'est moy qu'on demande, je voy bien qu'il faudra malgré moy que je vous quitte, mais ce sera pour fort peu de temps, et j'employeray tout le reste de la journée à vous entretenir des choses que vous aurez à faire durant mon absence. Je luy voulus repartir sur ce discours, et luy témoigner combien cette separation me toucheroit, mais il ne m'en donna pas le loisir, et courut incontinent trouver cet homme qui l'attendoit. Je le suivis pour observer de loin quel [1] pouvoit estre cette personne ; c'estoit un homme fort maigre, et fort pasle, qui estoit à peu prés de l'âge de ce grand Chymiste que je considerois aprés Dieu pour l'autheur et la cause de toutes mes felicitez à venir. Ils furent une bonne heure ensemble, et selon ce que je pûs juger à leurs gestes, ils parloient avec conten-

dront ; mais si c'est un jeune fils ou fille, ce sera par l'amour. » (*Les Œuvres de M. J. Belot, curé de Mil-Mont, professeur aux sciences divines et célestes*, Lyon, 1649, p. 8.)

1. Ce pronom est au masculin dans les deux éditions.

tions[1] de quelque chose de grande importance : enfin les derniers complimens se firent entr'eux, et le Philosophe ayant reconduit l'Estranger jusqu'à la porte, me vint aprés prendre par la main pour me dire que c'en estoit fait, et qu'il falloit necessairement qu'il se separast de moy pour trois semaines. Qu'il avoit fait tous ses efforts pour s'en dedire, mais qu'il n'en avoit pû trouver le moyen.

Cette resolution m'affligea beaucoup, et je ne me pouvois resoudre à passer la Mer sans cet homme, dont je faisois desja une partie de moy-mesme. Enfin aprés des sermens épouventables qu'il me fit de se rendre à Londres dans trois semaines au plus tard, et des conjurations[2] ardentes de l'aller attendre en ce lieu chez un Marchand de ses amis, auquel il adressa un billet, je m'accorday à ses prieres. Il me demanda si j'avois de l'argent, et comme je luy eus dit que je n'avois que huit où dix pistoles, il en tira quinze de sa poche qu'il me pria de prendre encore, afin que je fisse faire un habit de drap en l'attendant. Il me donna de plus treize ou quatorze grains d'une poudre fort[3] deliée, et qui estoit de couleur citrine : et me dit que si j'estois beaucoup malade sur l'eau, j'en avalasse tant soit peu dans une cueillerée d'eau-de-vie, et [que][4] c'estoit une

1. Avec chaleur et véhémence. Dans la première édition, le mot est écrit sans *s*.

2. On dirait aujourd'hui : adjurations.

3. Corrigé d'après la première édition. La deuxième donne : trop, qui ne signifie rien.

4. Mot suppléé d'après la première édition.

chose fort cordiale et fort amie de la nature. Sur tout que c'estoit le glorieux ennemy de tous les plus pernicieux venins, et que le cœur ny le cerveau ne pouvoient patir par aucune sorte de poison en sa presence. Je serray soigneusement ces dons, et l'accompagnay jusques hors de la ville, et lors que nous nous quitâmes ce fut aprés de grands embrassemens, et une grande effusion de larmes de part et d'autre.

Lors que je retournay dans la ville, je n'estois plus ce que j'estois auparavant, et j'eus beaucoup de peine à me faire connoistre [1] en la charitable maison où nous avions couché deux nuits. J'en pris congé le lendemain avec beaucoup de remerciemens, pour m'aller embarquer avec quelques passagers dans un vaisseau qui faisoit voile pour l'Angleterre : où je ne fus pas saisi d'une petite apprehension, lors que j'appris qu'une bande de violons qui estoit depuis peu partie de mon ordinaire sejour, faisoit ce voyage comme moi. Je me tins tousjours à fons de cale, de peur que si j'allois me promener sur le tillac j'y trouvasse quelque personne de connoissance qui pust traverser mes desseins.

1. Première édition : reconnoistre.

CHAPITRE XXI

COMME LE PAGE DISGRACIÉ, APRÉS UNE TEMPESTE, MIT EN PRATIQUE UNE POUDRE QUE LE PHILOSOPHE LUY AVOIT DONNÉE, ET QUEL EFFET ELLE PRODUISIT.

Nous avions eu vingt-quatre heures [1] de mauvais temps depuis nostre embarquement, aprés un grain de vent qui nous vint surprendre, et qui faillit à nous perdre : et tout le monde se trouva si mal qu'il y en avoit plusieurs sur le tillac qui passoient pour morts. Quant à moy j'estois sous un poste [2], couché de mon long sans faire autre chose qu'ouvrir de temps en temps la bouche sans pouvoir vomir, et je croy que je ne me fusse jamais relevé sans un charitable matelot qui me vint prendre à travers du corps, et m'ayant redressé sur les pieds me mit à la bouche un peu d'eau de vie. Aprés que je fus revenu par ce remede je donnay quelque teston à mon Medecin, à la charge qu'il m'en redoubleroit la dose. J'infusay tout à l'heure [3] deux ou trois

1. On voit que la traversée de France en Angleterre demandait alors sensiblement plus de temps qu'aujourd'hui.

2. C'est, en terme de marine, un emplacement destiné aux repas, réunions, couchage de divers préposés de l'équipage, tels qu'aspirants, chirurgiens, maîtres, et aussi au soin des malades.

3. *Tout à l'heure*, signifie ici : sur l'heure, aussitôt, sur-

grains de ma precieuse poudre en cette eau de vie, et ne l'eus pas si tost avalée que je me trouvay tout remis ; elle n'égaloit pas en douce odeur celle dont j'avois gousté dans le Monastere, mais elle se faisoit agreablement sentir au cœur, et au nez : et mesme il en resta une telle impression dans la coupe du matelot, que tout le monde y vouloit boire. Le bruit s'epancha [1] dans le vaisseau que c'étoit moy qui y avois mis quelque chose : à cette nouvelle châcun me venoit regarder au nez : entre les autres il y eust un certain Musicien que j'avois veu dans tous les ballets des Princes, qui m'ayant reconnu me vint embrasser avec un grand cry : Ha ! Monsieur, me dit-il, qui vous a fait venir en ce lieu, et comment avez vous quitté vostre Maistre ? et continua de me faire mille demandes importunes : à tout cela je repondis froidement, lors qu'un de ses amis luy dit brusquement : Comment, un tel, tu connois donc ce jeune garçon. He ! je te prie de luy demander un peu de ce qu'il a mis dans la tasse du matelot pour faire revenir Monsieur le Maistre [2] qui se meurt là haut sur le tillac : il t'aura une grande obligation de cette fa-

le-champ. L'emploi de ce terme en ce sens a vieilli, mais il est encore d'un usage presque courant dans certaines parties de la France, en particulier dans le département de l'Allier et la région circonvoisine. « Il fait beau *tout à l'heure* », y dit-on par exemple, pour indiquer qu'il fait beau au moment même où l'on parle.

1. Se répandit.

2. Dans la marine, cette qualification s'applique à diverses fonctions : maître d'équipage, maître chargé, quartier-maître, etc. Ici nous allons voir qu'elle désigne tout court le maître d'hôtel d'un prince.

veur, et tu sçais que c'est un homme qui n'est pas ingrat vers ceux qui luy font plaisir. Il falut qu'à la priere du Musicien, je redeployasse encore mon petit papier, et la presse fut si grande de ceux qui vouloient voir ce que c'estoit, qu'elle faillit à m'estouffer. Mon remede fit son operation au contentement de Monsieur le Maistre, qui pour me temoigner sa reconnoissance, descendit à quelque temps de là où j'estois avec un pot de noix confites à sa main dont il m'en fit avaler trois ou quatre, encore que je l'en remerciasse avec beaucoup d'oppiniastreté.

Depuis, nous fûmes grands amis, et je receus des marques d'affection de luy que je n'eusse pas osé esperer d'un proche parent [1].

Lors que nous fusmes debarquez, je me mis en la compagnie de ce galant homme, pour aller gagner cette grande ville qui porte le nom de sa figure [2]. C'estoit un Maistre d'Hostel d'un Prince qui estoit envoyé en ce quartier pour presenter quelques lettres de complimens à Sa Majesté Britannique, et pour ramener quelques Guilledines [3], et quelques chiens de chasse en France.

1. Première édition : d'un parent proche.

2. Le nom de Londres (en latin *Londinium,* en anglais *London*) vient, suivant les uns, du vieux breton *Llhwn-din,* la ville de la forêt, suivant les autres du celtique *Llong-din,* la ville des vaisseaux. Tristan veut-il dire que la « figure », c'est-à-dire la configuration de cette grande ville, est, par exemple, en forme de vaisseau ? Il y a évidemment dans ce rapprochement une intention de ce genre, mais l'allusion, faute de précision, reste forcément un peu obscure.

3. Ancien nom de juments anglaises marchant à l'amble.

N'eust esté que j'avois mon billet d'adresse, et mon logis de rendez-vous, je n'eusse point pris d'autre maison que la sienne; mais j'avois dans l'esprit d'autres interests qui m'estoient plus chers, et je ne me fusse pas détourné de mon dessein pour la meilleure bonne fortune du monde.

CHAPITRE XXII

L'ARRIVEE DU PAGE DISGRACIÉ A LONDRES, ET LA MAUVAISE FORTUNE QU'IL EUST CHEZ UN MARCHAND.

Si tost que je fus au logis du Marchand, dont mon Philosophe m'avoit parlé, et qu'il eust ouvert le billet que je lui portois de cette part, il me fit beaucoup de caresses, et donna ordre qu'on me traitast comme si j'eusse esté quelqu'un des enfans de la maison. Cetuy-cy estoit un homme fort riche, et qui trafiquoit en beaucoup de Provinces éloignées. Il avoit au moins deux ou trois vaisseaux bien équipez. Tout ce qui me fit peine en sa maison, c'est qu'il n'y avoit que luy là dedans qui sceust entendre ma langue, tellement que lors qu'il en estoit sorty pour quelque affaire, je ne sçavois comment demander les choses dont j'avois besoin. Je m'allay plaindre de cette incommodité chez un ordinaire[1] François, où

1. Un *ordinaire,* cela veut dire ici un restaurant, une taverne, un lieu où l'on donne à manger. Saint-Evremond

logeoit le Maistre d'Hostel, dont j'avois acquis les bonnes graces : il y eust là dedans un honneste homme, qui par compassion de la peine où j'estois, me fournit d'un petit livre [1] imprimé à Londres, qui m'enseigna la maniere de demander tout ce qui me seroit necessaire : en moins de rien je le sçeus par cœur, et mesme avec sa naturelle prononciation, à la faveur de quelques valets du logis, qui prirent plaisir à me l'apprendre. Mais cette nouvelle connoissance qui me devoit apporter de la commodité me fut extrémement incommode. Ce Marchand avoit un de ses proches parens chez luy pour lui servir de facteur [2] dont la femme estoit assez belle, au moins elle étoit blanche, vermeille et en bon poinct [3], n'ayant au plus que vingt-deux ou

précise très bien le sens de ce mot dans son *Sir Politick would be*, « comédie à la manière des Anglois » (acte III, scène II) : « Je regarde l'*ordinaire* le plus proche de White-Hall, qui soit bon et où viennent les plus honnêtes gens », dit un marquis français ; « j'y vais dîner trois ou quatre fois, pour en rencontrer quelques-uns et lier avec eux un peu d'amitié. » « Comment un Etranger liera-t-il avec eux ce peu d'amitié aux *ordinaires ?* » répond un Allemand. « On dîne, on paye, on s'en va. » Du lieu où l'on mange, ce mot est passé depuis au repas que l'on fait, et désigne spécialement, chez les marchands de vin parisiens, une portion de soupe et de bœuf bouilli.

1. Première édition : livret.

2. En terme de commerce : celui qui est chargé d'un négoce pour le compte d'un autre, son mandataire, son commissionnaire pour les ventes et achats.

3. Expression qui implique à la fois la jeunesse, la fraîcheur, la santé, tous les dons physiques qui peuvent rendre une femme désirable. On disait dans le même sens : *en grand point* et *en bon corps*.

vingt-trois ans. Cette femme dont le mary n'estoit nullement bien fait, jetta possible les yeux sur moy pour m'embarquer dans quelque pratique amoureuse ; je m'apperceus qu'elle me regardoit avec de grands yeux, et me lançoit beaucoup de regards à la dérobée, et qu'elle prenoit grand plaisir à m'entendre prononcer les mots que je sçavois de sa langue. Un soir qu'il y avoit peu de gens au logis qui estoient encores occupez à descendre quelques tonnes de marchandise dans une espece de cave, elle me vint trouver en ma chambre, et comme si j'eusse esté capable de l'entendre, elle me fit un discours avec beaucoup d'emotion, qui dura bien demy quart-d'heure ; je ne sçeus rien répondre à tout cela. Mais elle fit semblant de croire que je me mocquois, et reprit ses discours de plus belle. Enfin, comme elle eust bien lassé ma patience, je luy voulus parler par signes, mais elle se retira soudain, et ne me donna qu'un *Gdoboy*[1]. Cette femme revint plusieurs fois à ma chambre pour me continuer ses beaux discours, ausquels je n'entendois rien, et ne vouloit point estre interrompuë en les faisant, de peur qu'elle avoit que j'en perdisse la suite. Aprés qu'elle m'eust long-temps importuné de ses douces conversations[2], où

1. Ce mot *Gdoboy* est écrit ainsi dans la première édition : *Gàoboy*. Il est bien évident que ce mot sous ses deux formes a été estropié par l'imprimeur, qui ne l'a pas compris, et qu'il faut lire : *Good bye* (adieu).

2. Les deux éditions donnent : conservations, ce qui ne signifie rien.

je ne pouvois comprendre aucune chose, il se presenta une occasion qui finit nostre Comedie. Ce fust qu'un soir son mary revint de la ville aprés avoir fait grande chere : le boire avec excez, en ce quartier[1], n'estant pas tenu pour un vice. C'estoit un ouvrage de Bachus auquel il ne restoit plus rien que la parole, encore ne luy estoit-elle pas demeurée bien nette : les continuels hocquets la rendoient mal intelligible, et sa teste estoit si pesante que ses jambes mal asseurées succomboient souvent sous le faix. Comme c'est la coustume de ceux qui ont trop beu de vouloir encore boire[2], cet homme ne fust pas plustost entré en son appartement qu'il se fit apporter du vin, et commanda qu'on me fit venir pour luy tenir compagnie à souper. J'y vins et fus present à ce spectacle desagreable. J'appris là qu'il n'y a rien qui puisse mieux donner de l'horreur du vice que la propre image du vice, et que les Grecs estoient bien sensez qui faisoient enyvrer leurs esclaves devant leurs enfans pour leur imprimer la temperance. Ce facteur fist à table beaucoup d'actions indecentes, et tesmoigna par ses paroles, et par ses gestes, qu'il ne luy restoit plus rien de cet avantage que nous avons sur les autres animaux. Cependant sa femme n'en faisoit que sousrire : et ne se rendant pas plus sage par cet exemple, prenoit le chemin pour arriver au mesme point. Elle vuida plusieurs fois

1. Pays, ville, la partie étant prise ici pour le tout.

2. « Qui a bu boira », dit un proverbe fondé sur l'expérience physiologique inconsciente des masses.

une grande tasse de vermeil doré, faite en Navire, et j'eus quelque doute que sa raison ferait naufrage par cette voie. Enfin son mary tomba de la table, et ce fut tout ce que nous peusmes faire, sa femme, deux de ses serviteurs et moy, que de le porter sur son lit. Je m'estois retiré dans ma chambre aprés lui avoir rendu ce bon office, lors que sa femme me vint tirer par le bras, et sans me donner le loisir de reprendre mon pourpoint, me ramena avec un flambeau dans la ruelle de son lit. Je ne la suivis que par force, et ne sçavois ce qu'elle vouloit de moy, quand elle s'assit sur le bord du lit, et tirant de dessous un grand pot plein de vin, elle m'invita d'en remplir la navire[1], qui estoit à terre auprés d'elle. Je luy fis beaucoup de signes du peu d'envie que j'avois de boire : mais elle ne se contenta pas de cela, elle remplit la tasse, et me montrant qu'elle alloit boire à ma santé, elle n'en laissa pas une goute. Puis elle m'equippa le mesme vaisseau, afin que je le conduisisse de pareille sorte[2]; la main luy trembloit si fort en me le presentant, qu'elle respandit une partie du vin qu'elle me vouloit faire boire ; mais j'avois si peu d'amour pour cette liqueur, que je ne me pouvois resoudre à boire le reste. Et comme j'estois en

1. *Navire* a été longtemps tantôt masculin, tantôt féminin. Malherbe l'a fait tour à tour des deux genres. Plus loin, Tristan met aussi ce mot au masculin.

2. Notre écrivain poursuit jusqu'au bout sa métaphore entre la tasse de vermeil et la forme en navire de cette tasse.

cette peine, et que j'avois desja la tasse à la bouche pour prendre à contre cœur cette medecine, je m'apperceus d'une belle occasion pour m'en exempter ; c'est que l'Angloise tourna la teste du costé qu'estoit son mary, pour voir s'il dormoit profondement. Je pris ce temps avec adresse pour verser doucement le vin sur mon espale [1], aymant mieux que ma chemise en fust tachée, que mon estomach en fust offensé. Ma Bachante ne s'apperceut pas de cette ruse, et comme transportée de je ne sçay quelle fureur, me mit les deux mains dans les cheveux, et m'approchant la teste de son visage me fit un hocquet au nez, qui ne me fut point agreable. Je m'efforçay de m'en dépestrer, mais elle me tenoit si fort qu'il ne fust pas possible, et là dessus il luy prit un certain mal de cœur qui deshonora toute ma teste, tout le vin qu'elle avoit beu luy sortit tout à coup de la bouche, et je ne pûs faire autre chose que baisser un peu le front pour sauver mon visage de ce deluge. J'eus les cheveux tout trempez de cet orage, [et] [2] l'horreur que cet accident m'apporta me fit faire un si grand effort pour me sauver des mains de cette insensée, qu'elle fut contrainte de quiter prise. Le souvenir de cette vilaine action me fit le lendemain tenir sur mes gardes, pour eviter les occasions de me rencontrer seul avec cette belle impudente ; mais elle-mesme mieux

1. On a dit successivement *espalde, espalle* et *espaule* ou *épaule,* mais le second mot était déjà très vieux du temps de Tristan.

2. Première édition.

avisée, lors que son vin fut evacué, me donna bien tost conseil de sortir tout à fait de la maison[1].

1. Cette scène ultra-réaliste démontre surabondamment que le roman dit « naturaliste » ne date nullement de nos jours ; il suffit du reste, pour s'en convaincre, de lire certains autres récits du même temps, le *Francion* de Sorel, par exemple, qui est par endroits un vrai roman de lupanar. Quant à l'intempérance des Anglais et aussi des Anglaises, elle était notoire au dix-septième siècle. Un des amis de Tristan, Saint-Amant, qui était allé en Angleterre, s'exprime sur le compte de ces dernières en termes plus vigoureux encore (*L'Albion*, Biblioth. Elzévir., t. II, p. 465 et suiv.) :

Les plus modestes d'entr' elles
Entrent où Bacchus reluit ;
Elles y sont jour et nuit,
Vieilles, jeunes, laides, belles...
. . . . Il n'est cave
Qu'elles ne missent à sec.

Aussy leur fascheuse halène
Se faict-elle bien sentir
Quand un rot tonne au partir
De leur ratelier d'ébène ;
L'air même en est infecté :
Car, et l'hyver et l'esté,
Trinquer sans eau, c'est leur gloire,
Et ces impures au boire
N'ayment que la pureté.

Les écrivains anglais eux-mêmes, historiens et romanciers, abondent en aveux nullement dissimulés sur l'excès du boire chez leurs compatriotes, et, des *Mémoires* de Samuel Pepys au roman infâme de *Fanny Hill*, en passant par le puissant tableau de mœurs de *Tom Jones*, on n'a que l'embarras du choix des détails. — Ajoutons que l'aventure de Tristan avec la femme du « facteur » anglais rappelle celle du comédien Le Destin avec Mme Bouvillon (*Roman comique* de SCARRON, IIe partie, ch. x), qui, à la différence de l'autre, était moins « en bon point » qu'elle n'avait d' « embonpoint », à en juger par les « dix livres de tetons pour le moins » qu'elle étala aux yeux de son infortunée victime.

CHAPITRE XXIII

COMME LE PAGE DISGRACIÉ SORTIT DU LOGIS DU MARCHAND, ET DE QUELLE SORTE IL FUST SERVY PAR UN MAISTRE D'HOSTEL DE SES AMIS.

J'avois passé deux ou trois fois devant cette Angloise, sans l'oser seulement regarder, tant j'estois honteux de son insolence, et j'estois resolu de ne m'arrester plus un moment aux lieux où je la verrois paroistre. Lors qu'elle prit son temps pour me suivre, comme j'allois chez l'ordinaire François, et me venant tirer par le manteau, m'obligea d'aller dans la boutique d'un Libraire Normand, dont la femme estoit de ses amies, et sçavoit fort bien parler Anglois. Cette confidente luy servit de truchement [1] pour m'avertir qu'il y avoit eu un grand desordre entr'elle et son mary, pour mon sujet, et que ce brutal à qui la lumiere que nous avions portée en la ruelle de son lict avoit fait ouvrir les yeux, s'estoit fort bien souvenu à son reveil, qu'il nous avoit veus ensemble durant son yvresse; qu'elle avoit fait tout ce qu'elle avoit pu pour luy oster cette imagination, et lui faire passer cette verité pour un songe, mais qu'il estoit impossible de luy faire perdre cette opinion. De plus,

1. D'interprète. C'est le même mot que *drogman*.

que sa jalousie estoit arrivée jusqu'à ce point qu'il avoit deliberé de m'assassiner à coups de couteau. La librairesse[1] Normande ajousta du sien, que je ne m'y devois point fier : que les Anglois de cette condition estoient fort mutins[2] et vindicatifs, et que le mieux que je pourrois faire ce seroit de ne mettre plus le pied dans ce logis. Cette nouvelle ne me fut point agreable, et les avis qu'on me donnoit me semblerent un peu fascheux à embrasser. Il n'y avoit pas quinze jours que j'avois quité ce Philosophe, qui m'avoit remply l'esprit de tant de douces esperances, et j'apprehendois que si je m'éloignois tant soit peu du lieu de nostre assignation, il m'y vint chercher selon ses promesses, et qu'on ne luy dit point de mes nouvelles. D'un autre costé, j'avois sujet de craindre que s'il m'arrivoit quelque scandale par la sotte jalousie du facteur, cela ne dégoûtast le Philosophe de me mener avec luy. Aprés avoir bien balancé toutes ces choses en moy-mesme, je pris le party le plus seur, qui fut d'envoyer faire un compliment de ma part au Marchand, qui estoit maistre de la maison, et luy dire que quelques-uns de mes amis estoient arrivez à la ville, qui m'avoient obligé de ne les abandonner point de trois ou quatre jours; et que je le[3] suppliois de me faire la

1. Ce mot au féminin se trouve rarement chez les auteurs. Tristan emploie ailleurs : *autrice* (*Lettres*, p. 508), et *empoisonneresse* (*Plaidoyers historiques*, p. 273), qui ne sont pas non plus très fréquents. *Amatrice*, que l'on trouve plus loin (chap. XLVI), est au contraire resté dans la langue.

2. Emportés.

3. Les deux éditions portent : les. Il faut évidemment :

faveur, si durant ce temps-là nostre homme arrivoit, de m'en envoyer avertir chez l'ordinaire François. Cet expedient sembla me reüssir, le Marchand promit de me donner cet avertissement avec soin, et ne tesmoigna point à celuy qui fit ce message, qu'il eust rien appris de tout le desordre. J'eus l'esprit aucunement en repos de ce costé-là, et ne songeay plus qu'à lire dans des livres de Geographie, et de divers voyages, pour considerer là dedans la temperature des climats, et la nature et coustume des peuples, que je me proposois d'aller visiter avec mon docte guide, quand il seroit venu me reprendre là, selon ses sermens. Quelquesfois, lors que j'estois ennuyé de la lecture, je m'allois promener hors de la ville avec ce noble Maistre d'Hostel, qui m'avoit témoigné tant de reconnoissance d'un petit service, et qui me faisoit voir tous les jours que son affection s'augmentoit pour moy. Il ne se passoit point de jour qui fut serain, sans que nous allassions causer sur ce beau gazon, qui n'a jamais esté renversé par le coutre[1]; et qu'on respecte depuis un temps immemorial en faveur du divertissement des citoyens de cette populeuse ville. Là je luy racontois bien souvent quelques Histoires que j'avois leuës, ou quelques contes divertissans, ausquels il

le, au singulier, puisque ce pronom se rapporte au marchand.

1. On fait ordinairement ce mot synonyme de charrue, quoiqu'il n'en soit qu'une partie, la lame de fer adaptée en avant du soc et servant à fendre la terre. — Ce « beau gazon », ce sont les magnifiques et vastes parcs de Londres.

prenoit un fort grand plaisir, et cet amy genereux et bien faisant se proposa secrettement de me tesmoigner sa bien-veillance, en cherchant pour moy parmy les Seigneurs du païs, une condition avantageuse. Un jour que j'estois attaché sur mes livres, il me vint trouver tout transporté de joye, et me dit en m'embrassant étroitement que je me preparasse à le suivre, et qu'il avoit fait ma fortune, pour peu que je fusse heureux. Je fis semblant de luy en estre fort obligé, et de recevoir une grande joye de cette bonne nouvelle; mais l'esperance que j'avois de voyager avec mon Philosophe, et d'apprendre ses beaux secrets, m'avoit rendu toutes les autres douceurs insipides. Je ne laissay pas toutesfois de mettre l'habit que je m'estois fait faire en Angleterre, et de m'ajuster pour voir les Maistres à qui cet amy m'avoit donné, sans connoistre mes sentimens.

CHAPITRE XXIV

DE QUELLE MANIERE LE PAGE DISGRACIÉ FUT FAIT ESCLAVE D'UNE GRANDE DAME.

Ce genereux Maistre d'Hostel me mena chez un grand Seigneur, où je ne vis rien que de magnifique : tous ses gens estoient vestus de velours, et ses estaffiers [1] qui portoient tous

1. *Estafiers*, laquais de haute taille, et décoratifs tels qu'en avaient en Italie les grands seigneurs (*Staffieri*, de

son chiffre sur l'estomach en une plaque de vermeil doré, estoient tous de fort bonne mine; mais je ne faisois que me mocquer en mon cœur de cette belle magnificence, croyant estre en une meilleure posture que les plus opulens Milords. Mon conducteur, assisté d'un de ses amis qui estoit habitué en Angleterre, me fit faire la reverence à une Dame, et luy dit tant de bien de moy, que le rouge m'en vint au visage; il luy parla de la gentillesse de mon esprit avec excez, et l'asseurant de ma fidelité me servit de respondant et plege [1]. Tout cela ne me plaisoit gueres, encore que je fisse bonne mine; je n'avois point de dessein de m'engager que jusqu'au jour que le Philosophe dégageroit la parole qu'il m'avoit donnée. Cependant on commença de m'informer de l'employ que j'aurois dans cette maison, qui me seroit fort honorable, et ne me seroit point malaisé: c'estoit pour servir à l'instruction d'une jeune Dame, fille de celle que j'avois saluée, et la rendre bien capable d'entendre et de parler ma langue. Je ne commençois qu'à m'excuser avec modestie de me charger de ce digne soin, et d'alleguer sur cela mon peu de capacité, lors que j'apperceus venir ma pretenduë escoliere. C'estoit une fille de treize ou quatorze ans, mais assez haute [2] pour cet âge :

staffa, étrier). Aujourd'hui ce mot se prend en mauvaise part, et signifie même un souteneur de filles.

1. *Pleige*, ancien terme de jurisprudence, désignant celui qui sert de garant, de caution. Il était très usité. On avait aussi le verbe *pleiger,* que les Anglais ont conservé : *to pledge.*

2. Assez grande.

son poil [1] estoit chastain, son teint assez delicat et beau, ses yeux bien fendus et brillans, mais sur tout sa bouche estoit belle, et sans hyperbole, ses lévres estoient d'un plus beau rouge que le corail [2]. Je sentis un grand trouble à son arrivée, et si l'on m'eust à l'heure posé la main sur le costé, on eust bien reconnu aux palpitations de mon cœur, combien cet objet l'avoit esmeu. J'allay luy baiser la robbe avec cette confusion estrange; et lors qu'elle m'asseura qu'elle estoit bien aise d'avoir un Precepteur de mon merite, et qu'il y avoit deux jours qu'elle estoit dans l'impatience de me voir, je me trouvay tout interdit : mon ame estoit tellement occupée à recevoir de delicieux objets par mes yeux et par mes oreilles, qu'elle n'avoit plus de soin de ma langue : il me semble que je ne respondis qu'en begayant, et qu'avec des expressions d'une timidité honteuse. Incontinent aprés cet abord, ma belle escoliere se tourna [3] vers sa mere, qui nous observoit, pour lui dire quelque chose de ce qu'il luy sembloit de ma façon, ou de la ma-

1. Ce terme de *poil,* pour désigner la chevelure, était fréquent à cette époque :

> Chaque age a ses humeurs, son goust, et ses plaisirs,
> Et, comme nostre *poil,* blanchissent nos désirs,

a dit Régnier (*Satyre V*). On trouve encore de nos jours cette expression dans le style biblique : un *poil* de sa tête, son *poil* se hérissa.

2. *Coral,* dans la première édition. On se servait alors indifféremment de l'une ou l'autre de ces formes. Plus loin, dans le récit de Tristan, on lit : *coral.*

3. C'est le mot de la première édition. La deuxième donne : se trouva, qui n'offre aucun sens.

niere qu'elle desiroit qu'on me traitast au logis; puis luy ayant fait une reverence pour se retirer en son appartement, elle me commanda de la suivre. J'entray avec elle, et deux de ses Damoiselles, dans un cabinet magnifique; sa lambrissure estoit faite avec un merveilleux artifice, et parmy l'or et l'azur dont elle esclattoit, on voyoit de petites peintures agreables et bien finies. Sur une espece de cordon qui regnoit tout à l'entour de ce cabinet, on appercevoit de toutes les plus rares et les plus precieuses gentillesses qui se tirent du sein de la Mer. D'un costé vous voyez[1] de grandes conques de Nacre; de l'autre costé c'estoient des vases de terre sigelée[2] ad-

1. Dans les deux éditions, le verbe est à l'indicatif. Il faut de toute nécessité l'imparfait : vous voyiez.

2. De la terre *sigelée* (on disait plus ordinairement *sigillée*), c'est, d'après l'étymologie latine, de la terre marquée d'un sceau (*sigillata*). Cette expression désigne, d'une part, la terre argileuse ou bolaire que les anciens employaient comme absorbante et antiputride; d'Aubigné la définit dans ces vers de son poème *la Création* (édit. A. Lemerre, t. III, p. 355) :

> Le terroyr de Lemnos une terre nourist
> De laquelle le corps enpoysonné guerist,
> Qui rare est en estime et de pris, apellée
> Pour le *seau* qu'elle a la *terre sigillée*.

Bernard Palissy s'étend de son côté assez longuement sur ce sujet (édit. Anatole France, p. 423). D'autre part, cette expression est synonyme du mot *ciseler*, ainsi que le démontre ce passage de Brantôme (Biblioth. Elzévir., t. XI, p. 57) : « Un prince... achepta d'un orfevre une trés belle coupe d'argent doré, comme pour un chef d'œuvre et grand speciauté, la mieux elabourée, gravée et *sigillée* qu'il estoit possible de voir, où estoyent taillées bien gentiment et subtillement au burin plusieurs figures de l'Aretin de l'homme et de la femme. »

mirablement bien fabriqués, et meslez avec des pourcelaines transparentes, quelques petites figures d'or ou d'argent doré, posées sur leur pied-d'estal d'ebeine; et qui estoient autant de chefs d'œuvres de quelques celebres sculpteurs. Il y avoit encore en ce beau reduit deux grands Miroirs, où l'on se pouvoit voir tout entier ; et proche de cinq ou six carreaux de velours posez les uns sur les autres, sur qui cette belle s'assid, il y avoit une longue tablette d'argent suspenduë avec des cordons d'argent et de soye, et[1] où je vis quantité de beaux livres arengez.

Lors que ma nouvelle maistresse se fut mise à son aise sur ses oreillers, elle se prit à me faire des interrogations de ma naissance, de mon élevation, et de ma fortune : je luy respondis à cela conformément au dessein que j'avois pris de cacher adroitement toutes ces choses. Je luy dis que je me nommois Ariston, que j'estois fils d'un marchand assez honorable que j'avois perdu depuis un certain temps : et que n'ayant plus que ma mere, qui ne se vouloit plus mesler d'aucun negoce, je l'avois priée de me donner congé d'aller voir le monde, puis que je lui estois inutile dans la maison ; que mon dessein avoit esté de visiter les Païs-bas, et la Holande, mais qu'ayant trouvé compagnie de connoissance, qui passoit en Angleterre, il m'avoit pris envie de la suivre. Enfin que mon bon-heur m'ayant fait rencontrer une si digne Maistresse qu'elle,

1. Cette conjonction n'existe pas dans la première édition.

j'avois perdu tout à coup la volonté d'errer par le monde, pour borner mon ambition d'une si glorieuse servitude. La belle Angloise tesmoigna qu'elle avoit pris plaisir à tout ce discours, et s'adressant aux Damoiselles qui estoient auprés d'elle, leur en demanda leur avis, mais d'une façon qui estoit si fort en ma faveur, qu'elles ne lui pouvoient rien respondre là dessus qui ne fust à ma loüange. Cependant un Page entr'ouvrit la porte, et comme on luy eust demandé en Anglois ce qu'il vouloit, et qu'il eust respondu là dessus, ma belle escoliere me dit en me touchant le bras avec la main : *Allez, c'est vous qu'on demande.*

CHAPITRE XXV

COMME LE PAGE DISGRACIÉ ET LE MAISTRE D'HOSTEL SE SEPARERENT.

Lors que je fus descendu avec le Page jusqu'au bas de l'escalier, je trouvay que celuy qui me demandoit, estoit cet officieux Maistre d'Hostel à qui j'estois si fort redevable, qui me vouloit faire quelques leçons sur ma conduite, en l'honneste condition où je me voyois placé, et pour me faire aussi ses adieux. Il m'asseura qu'il y avoit deux jours que toutes ses affaires estoient faites, et qu'il n'avoit differé de s'en aller, que pour me voir bien instalé dans

cette maison devant son depart; nous allâmes boire ensemble dans son logis, et de là je le conduisis jusque dans son Paravos[1] à six rames, qui le devoit mener promptement à Gravesines[2]. Avant que de s'embarquer, il me renouvella les protestations qu'il m'avoit faites par le chemin de me servir en toutes les choses où je le voudrois employer, et me força de garder pour l'amour de luy un petit rocher de diamans qu'il avoit au doigt, prenant en eschange un petit jonc d'or[3] que

1. Nous n'avons pu trouver nulle part ce mot *paravos*, au sujet duquel le *Glossaire nautique* même de Jal est muet; mais c'est évidemment la même chose que *parao* (ou *paraon*), petit navire à rames en usage dans la Malaisie. Et celui-ci même n'est que le πάραλος grec, mot qui s'applique à tout ce qui concerne la mer.

2. *Gravesines*, c'est *Gravelines*, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dunkerque, par où le maître d'hôtel devait rentrer en France. J.-B. L'Hermite dit, dans sa *Clef*, t. II, nº 6, que c'est une « ville d'Angleterre », ce qui n'était plus exact au moment où il écrivait. En effet, prise aux comtes de Flandre par les Français en 1302, cédée par le traité de Brétigny aux Anglais, à qui elle fut enlevée en 1377 par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, retombée au quinzième siècle aux mains des Anglais, elle finit par rester aux ducs de Bourgogne et passa avec la Flandre à Charles-Quint et à ses successeurs. Le 13 juillet 1558, le maréchal de Termes y subit une défaite qui amena le honteux traité de Cateau-Cambrésis. Reprise par les Français le 29 juillet 1644, elle leur fut enlevée de nouveau le 18 mai 1652 par les Espagnols, qui la reperdirent le 30 août 1658. A l'époque dont parle Tristan, Gravelines était donc une ville non anglaise, mais espagnole.

3. Un *petit rocher de diamants*, c'est un petit diamant. Le *jonc* pris en échange est le nom donné à une bague dont le cercle est uniformément égal. Il y a ainsi des *joncs* de diamants, d'or, d'argent. Quant à l'étymologie de ce nom, Littré dit, sans l'affirmer, qu'en ce sens il « vient de ce que

j'avois au mien; et fit toutes ces choses là de si bonne grace qu'il en rehaussa [1] de beaucoup le prix. Je ne me separay point de luy sans quelques larmes, et je ne me retiray point de dessus le bord de la Tamise, jusqu'à ce que je l'eus perdu de veuë. De là je revins tout triste au logis de ma belle escoliere, admirant la generosité de cet amy nouveau, qui dans une condition servile, faisoit paroistre un cœur si franc et si noble.

CHAPITRE XXVI

LES PREMIERES AMOURS DU PAGE DISGRACIÉ.

Comme toutes les nouveautez plaisent à l'abord, je n'eus gueres le loisir tout ce jour de ratiociner [2] sur mes avantures. Il falut que je me tinsse tousjours preparé pour respondre à toutes les demandes qui m'estoient faites continuellement, soit par la fille, par la mere, ou par les Damoiselles du logis : mais je n'oubliay pas pour cela l'homme que j'attendois avec tant d'impatience, et qui me devoit ren-

dans certains lieux, même à Paris, on mettait un anneau de paille ou de *jonc* au doigt de ceux qu'on mariait par condamnation de l'officialité », ou tribunal ecclésiastique.

1. Nous substituons le mot « rehaussa », que donne la première édition, à celui de « rechaussa », qui se trouve dans la deuxième et qui forme un sens inintelligible.

2. De réfléchir mûrement. C'est un terme usité avant tout dans le style dogmatique.

dre par ses secrets si sain, si riche, et si satisfait. Dés qu'il fut jour, et que la porte de la maison fut ouverte, je ne manquay pas de m'en aller chez l'ordinaire François, pour sçavoir si le Marchand chez qui j'avois logé en arrivant, ne m'auroit point envoyé des nouvelles touchant l'homme extraordinaire qui devoit venir me chercher en sa maison. Je n'en appris rien du tout; et ne pûs faire autre chose que de donner de l'argent à un serviteur de là dedans, qui estoit un garçon intelligent et adroit, afin que de jour à autre il s'allast enquerir chez le Marchand s'il n'y seroit point arrivé un Estranger fait comme celuy que j'attendois. Cependant je commençay d'exercer la charge qu'on m'avoit donnée, et je n'eus pas esté trois ou quatre jours dans cette exercice [1], que ma belle escoliere trouva quelque chose d'agreable en ma maniere d'enseigner. Au commencement je ne faisois rien que l'avertir quand elle mesloit quelque mauvaise prononciation dans ses [2] paroles, ou luy expliquer quelques phrases qu'elle trouvoit difficiles. Mais comme elle se fut un peu accoustumée à mon visage, et m'eust témoigné qu'elle prenoit plaisir à m'entendre, je trouvay de certains biais pour m'insinuer à luy faire de petits contes, puis à luy reciter des avantures de Romans. Et tout cela me fit faire quelques progrez dans le dessein de me

1. C'est par suite d'une erreur typographique que ce mot « exercice » est ici féminin; il ne l'a jamais été.

2. C'est la leçon de la première édition, tandis que la deuxième donne : ces, qui ne signifie rien.

mettre en ses bonnes graces. Elle sçavoit quelques evenemens particuliers arrivez à des Amans de cette Isle, et c'estoient pour moy des Histoires toutes nouvelles. Mais elle sçavoit fort peu de la Fable, et presque rien de ces Romans heroïques dont on fait estime; elle n'avoit encore jamais fait de reflexions sur cet industrieux ouvrage qui fust balancé avec l'or et les perles d'une mythre [1], elle n'avoit jamais rien appris de ces ingenieuses nou-

1. Notre écrivain désigne par cette allusion les *Ethiopiques, ou Théagène et Chariclée,* le roman grec de l'évêque Héliodore, allusion dont la clef nous est fournie par le passage suivant de Montaigne (*Essais,* édit. E. Courbet et Ch. Royer, t. II, p. 97) : « Heliodorus ce bon Evesque de Tricea, ayma mieux perdre la dignité, le profit, la devotion d'une prelature si venerable, que de perdre sa fille (c'est-à-dire son roman) : fille qui dure encore bien gentille : mais à l'adventure pourtant un peu trop curieusement et mollement goderonnée pour fille ecclesiastique et sacerdotale, et de trop amoureuse façon. » Cette anecdote, qui ne se trouve rapportée que par le moine Nicéphore Calliste, un écrivain du quatorzième siècle, est aujourd'hui révoquée en doute. Quoi qu'il en soit, pillé en 1526 par un soldat dans la riche bibliothèque de Mathias Corvin, publié à Bâle en 1534, traduit en 1546 par Amyot, dont c'était le début littéraire, le roman d'Héliodore a joui pendant longtemps d'une grande réputation, qu'il n'a pas tout à fait perdue; il passe généralement, après *Daphnis et Chloé,* pour le meilleur des romans grecs qui nous sont parvenus. Racine, dans sa jeunesse, en faisait sa lecture favorite et se décida même à l'apprendre par cœur, après en avoir vu deux exemplaires brûlés par la sévérité de ses régents, et Boileau l'a mis en parallèle avec le *Télémaque*. Huet, un évêque, l'admirait beaucoup aussi. Loin d'être empreint d'un esprit érotique, comme le laisse supposer Montaigne, ce roman est au contraire moral et même chrétien; son plus grand défaut pour nous, aujourd'hui, c'est d'offrir une trame banale, des caractères faibles et « poncifs », et d'être en somme assez ennuyeux.

velles, par qui l'excellent Arioste empescha son nom de vieillir ; elle n'avoit encore rien sceu de ces glorieux travaux, par qui la sublime plume du Tasse rendit sa reputation immortelle, en conduisant le grand *Godefroy* à la Terre-Sainte : et quand je luy découvris que j'estois capable de l'instruire aucunement de ces agreables matieres, elle crut avoir découvert en moy quelque mine fort precieuse; elle se flatta de la vanité de pouvoir bien tost devenir sçavante, sans que cette acquisition lui coûtast beaucoup de peine, puis qu'elle n'auroit qu'à me donner de l'attention pour recevoir toute ma lecture. Elle se proposa pour cet effet, de ne laisser passer aucune occasion où elle me pust obliger, sans le faire de bonne grace; elle me rendit mille bons offices auprés de sa mere, et bien qu'elle fust chargée d'années, et qu'elle fust d'une humeur fort serieuse, cette adroite fille l'obligea souvent d'entendre des contes frivoles. Elle me fit quantité de petits presens, comme de Tableaux sur marbre avec des bordures enrichies de lapis et d'argent doré, elle me donna encore quelque argenterie, comme des chandeliers d'estude, et de petites plaques d'argent pour mettre à la ruelle de mon lit.

Un jour mesme aprés avoir apperceu le diamant que je portois, elle s'avisa de commander secretement à une de ses filles de me demander à voir mon anneau, pour remarquer la grandeur de mon doigt, afin de m'en donner un autre beaucoup plus riche. Je fus tout estonné de l'adresse dont elle se servit, pour

me faire ce present, et du moyen qu'elle trouva pour faire imputer au hazard cette liberalité qu'elle me fit avec dessein. Cette belle en tirant son gand laissa tomber la bague à terre, en un temps où il n'y avoit que moy auprés d'elle : et lors que je l'eus ramassée, et que je luy pensay presenter, elle me dit que cet anneau ne pouvoit estre en meilleures mains, qu'elle vouloit que je le gardasse pour l'amour d'elle. Toutes ces faveurs qui me venoient d'une excellente beauté, furent les allumettes[1] qui produisirent en mon ame un merveilleux embrasement : et je trouvois desja tant de charmes en cette agreable Escoliere, qu'à peine je me fusse resolu de la quiter, quand bien j'eusse veu venir le Philosophe qui me promettoit de si belles choses. A force de considerer cette belle fille, j'en avois peint l'image en mon ame; et cette agreable peinture erroit continuellement dans ma pensée; il me sembloit que je la voyois tousjours, encore que je la perdisse de veuë à quelques heures du jour, et tout le temps qu'elle estoit au lit; et ce poison que j'avois innocemment beu par les yeux, ne fust pas long temps à manifester sa malice dans mon cœur. Je reconnus qu'in-

1. Terme qui, en ce sens, paraît faible aujourd'hui, mais qu'on retrouve dans les auteurs du temps : « L'on a connoissance que vous êtes la seule pierre calamite (d'aimant) de tous ces courages de fer qui vivent à la cour. J'entends parler des dames qui, nonobstant leur dureté, sont navrées des flèches de vos yeux, et n'ont point de feux dont votre beauté n'ait été l'*allumette.* » (Charles Sorel, *La vraie histoire comique de Francion,* édit. Em. Colombey, 1858, p. 227.)

sensiblement ce mal avoit gagné ma raison, et que j'aymois plus tendrement cette personne qu'il n'estoit [1] necessaire pour la tranquilité de mon esprit. Elle n'estoit pas seulement presente à mes veilles, je la voyois encore en mes songes, si bien que je n'estois plus un moment sans inquietude.

CHAPITRE XXVII

QUELLE FUST LA PREMIERE PREUVE D'AFFECTION QUE LE PAGE DISGRACIÉ RECEUT DE SA MAISTRESSE.

Ma belle Escoliere s'aperceut bien que je l'honorois cherement, et ne fust pas faschée de voir ma folie; jugeant possible qu'elle luy seroit utile, et que cette secrette passion m'obligeroit [2] à me rendre plus soigneux de l'entretenir et de l'instruire. Puis l'amour respectueuse et secrette ne peut estre desagreable qu'aux femmes qui sont prevenuës de quelque puissante aversion.

De moy qui m'en voyois estimé, et qui n'avois point perdu le courage par la perte de ma fortune, je me proposay insolemment de luy tesmoigner ma passion par toutes sortes de soins et de services, attendant que je peusse prendre l'occasion de luy descouvrir

1. Première édition : qu'il m'estoit.
2. Première édition : m'obligeoit.

ma veritable naissance. Un jour qu'une belle fille de ses cousines la vint visiter en la compagnie de sa mere, elle voulut la regaler, et tandis que leurs meres s'entretenoient sur des affaires fort serieuses, mon Escoliere fit faire la collation à sa parente, et l'ayant conduite dans son cabinet, me commanda de leur venir conter quelque belle Histoire. Pour obeïr à ce commandement, et ne m'engager pas en une matiere qui leur pût estre ennuyeuse, j'entrepris de leur raconter les Avantures de Psiché [1], et je ne me trouvay pas alors en mauvaise humeur de debiter ces bagatelles. Entr'autres choses je leur fis une description des beautez d'Amour, qu'elles trouverent merveilleuse, pource que je pris un stile Poëtique. Je ne me contentay pas de leur representer tout le corps de Cupidon, comme une belle statuë d'albatre qu'on auroit couchée sur un lit, et de faire ses cheveux d'une agreable confusion de filets d'or. Je leur voulus encore depeindre en ce

1. Il n'est personne qui ne connaisse cette histoire vieille comme le monde, à la fois conte de nourrice et mythe sacré, que, le premier et même le seul de tous les écrivains grecs ou latins, nous a transmise Apulée, dont l'ingénieux récit a trouvé depuis tant de traducteurs ou d'imitateurs : en Italie, Boïardo, Firenzuola et Marini (l'*Adone,* chant IV) ; en Espagne, Calderon, don Juan de Mal Lara, Hartzenbusch ; en France, La Fontaine, Corneille et Molière, Lamartine (dans la *Mort de Socrate*), Laprade, etc., pour ne citer que quelques-uns des plus célèbres. Cette poétique légende n'a pas moins inspiré les artistes en tout genre, depuis le groupe très ancien que l'on admire au musée du Capitole, à Rome, jusqu'aux fresques de Raphaël au palais Farnèse, et à l'opéra d'Ambroise Thomas. Si l'on en juge par le résumé qu'en fait ici Tristan, sa narration pouvait, pour la vivacité et la couleur, rivaliser avec les meilleures.

sujet des choses qu'on ne voyoit pas. Je leur voulus faire voir ses yeux, encore qu'ils fussent couverts de leurs paupieres; et j'eus la hardiesse de dire que c'estoient deux brillans saphirs, que cachoient deux feüilles de rose. Je leur representay sa bouche de la forme et de la proportion la plus accomplie, et leur dis que le vif coral de ses levres couvroit encore deux rangs de perles plus blanches et plus precieuses que toutes celles que donne la Mer.

En suite de cela je figuray l'indiscretion de Psiché dans les transports de sa joye, et comme l'amour nuisit à l'Amour, lors que par une aveugle precipitation elle respandit sur son aisle une goute d'huile ardente.

Aprés je vins à l'épouventable reveil de Cupidon, et luy fis faire des reproches à ma fantaisie, et que ces belles Damoiselles approuverent, encore qu'elles tinssent l'autre party.

Mais comme je fis les plaintes de cette Amante infortunée, qui n'avoit desobéy à ce petit Dieu que par surprise, et par de noires sujestions[1], et qui ne l'avoit bruslé que par une ardeur innocente, les filles qui m'escoutoient en vinrent aux larmes. Ma Maistresse se mit un evantail de plumes devant les yeux, afin qu'on ne s'apperceut pas qu'ils estoient humides; mais sa cousine moins scrupuleuse ne feignit[2] point de porter son mouchoir sur les siens, et de confesser ingenuëment qu'elle

1. Suggestions.

2. N'hésita point, ne fit point difficulté. Nous retrouverons plusieurs fois le verbe *feindre* dans ce sens.

estoit esmeuë de douleur par des expressions si tendres. Incontinent aprés cet effet de ma jeune et folle eloquence, et lors que ces belles filles revenuës de leur émotion se preparoient pour oüyr le reste de mon histoire, la vieille parente de la maison vint à faire ses complimens pour s'en aller, et l'on en vint avertir sa fille. Si bien que je n'achevay point lors ma Fable, mais ce fut une partie qui fut remise au premier jour que les deux cousines seroient ensemble.

La parente de ma Maistresse me fit à ce depart des complimens fort particuliers, et je pûs lire dans ses yeux que si je n'eusse pas esté engagé ailleurs, je n'eusse pas manqué de Maistresse. Je respondis à toutes choses avec autant de modestie que de tesmoignage de ressentiment [1]. Cependant mon Escoliere qui fut presente à ce mystere, interpreta malicieusement une civilité fort innocente. Aprés que sa cousine fut partie elle retourna dans son cabinet, et me commanda de l'y suivre, feignant qu'elle vouloit sçavoir le reste des Avantures de Psiché; mais comme je fus auprés d'elle, elle ne me parla point sur cette matiere, ou si elle m'en dit quelque chose ce fut comme un simple accessoire, et non pas comme le principal de son discours. Elle fut un quart d'heure en silence, me regardant de fois à autre, avec des yeux qui faisoient les cruels et les furieux, et lors qu'elle ouvrit la bouche ce fut pour me faire une superbe

1. Nous avons déjà vu, et nous retrouverons fréquemment ce mot dans le sens de : sentiment de reconnaissance.

reproche[1] des loüanges que j'avois receuës d'une autre bouche : comme si je les avois mandiées avec empressement, moy qui ne les avois point attenduës.

Cette Ame altiere me demanda fierement si je n'avois pas esté charmé de l'esprit et de la beauté de sa parente, et si ce n'estoit pas un sujet capable de me débaucher de son service ? elle adjousta encore à ces choses, qu'elle ne me vouloit pas retenir auprés d'elle avec tyrannie, si j'avois quelque dessein de la quitter, et que je devois agir en ce choix sans nulle contrainte.

A ce discours j'eus le cœur saisi et devins si pasle, que ma belle Maistresse put facilement s'appercevoir de ma douleur; et mesme eust occasion de se repentir de l'avoir causée. Je luy respondis là dessus, lors que je me fus un peu recueilly, que ses soupçons m'estoient outrageux, et qu'il n'y avoit point d'apparence qu'elle eust jamais de telles pensées; que je n'estois plus libre depuis qu'elle m'avoit honoré de ses premiers commandemens; et que s'il m'arrivoit le malheur d'estre esloigné de son service, je n'aurois jamais la lascheté de servir une autre Maistresse. Qu'elle seule

1. *Reproche* a été féminin : « On ne se pique point d'*une reproche* qu'on peut faire à tout le monde », lit-on dans Malherbe (édit. des Grands Ecrivains, t. II, p. 65). Un grammairien dont le livre a été longtemps en vogue, le jésuite Laurent Chifflet (mort en 1658), dit que ce mot est masculin au singulier, et féminin au pluriel, assertion que dément l'emploi qu'en fait ici Tristan. Ménage le cite parmi les mots (v. plus haut, p. 49) que l'académicien Sérizay voulait « féminiser ».

avoit le merite qui estoit capable de me captiver, et que ses graces et ses bontez jointes à sa rare beauté, estoient pour moy des chaînes indissolubles. Nostre conference dura deux heures, et me fut tellement agreable qu'elle me passa pour un moment [1]; je trouvay qu'elle estoit de la forme de ces pieces de Theatre, où la serenité suit l'orage, et dont le commencement est meslé de matieres de troubles et d'inquietudes, la plus part du reste plein de peril et de douleur, mais qui finissent toûjours en joye [2]. J'avois joüé le personnage d'innocent accusé, elle celuy de Juge prevenu, et de partie vindicative : mais aprés un long plaidoyé, nous nous retirasmes en bon accord.

CHAPITRE XXVIII

COMME LE PAGE DISGRACIÉ FUT EN CONFIDENCE AVEC LA FAVORITE DE SA MAISTRESSE.

Nostre conversation ne fut troublée de personne, mais il y eust toutesfois une Damoiselle de la maison, qui en voulut faire son profit; c'estoit un esprit delié qui penetra bien tost dans nos secrets, mais qui ne fit ja-

1. C'est-à-dire : qu'elle lui sembla n'avoir duré qu'un moment.

2. Cela s'applique aux tragi-comédies, si en faveur du temps de notre auteur, et non aux tragédies, dont le dénouement est le plus souvent tragique.

mais rien à mon prejudice. Cette adroite personne qui étoit favorite de ma Maistresse, et qui nous avoit veu parler si long-temps ensemble, vint à ma rencontre sur le degré comme je sortois du cabinet, et m'ayant consideré de fort prés en une grande croisée, où le jour donnoit encore beaucoup, elle me dit comme en riant : *Estes-vous malade que vous me paroissez si changé? Vous avez les yeux humides et rouges, on diroit que vous auriez pleuré, et mesme je voy sur vos jouës une maniere de trace de larmes que vous n'aviez pas tantost.* Je fus tout surpris de ces paroles, et parmy ma confusion, je cherchay de fausses couleurs pour luy donner quelque raison de ce qu'elle voyoit en mon visage; mais cette fille m'asseura qu'elle en connoissoit bien le vray sujet, et me dit qu'elle me conseilloit de vivre en sorte qu'il ne fut point connu de quelqu'autre, pource que cela me seroit fort dangereux. Que je n'avois rien à craindre pour elle qui estoit discrete, et tres-fidele à nostre commune Maistresse, mais que toute autre personne, qui descouvriroit quelque chose de cette temeraire passion, seroit capable de l'esventer et de me perdre absolument. Sur tout que j'eusse pour suspect d'envie et d'inimitié, un certain Escuyer de la maison qu'elle soupçonnoit aymer en mesme lieu que moy, et qui ne pouvoit jamais esperer de recevoir de[1] traitemens si favorables. Elle me dit beaucoup de particularitez sur ce sujet, qui seroient trop longues

1. Première édition : des.

pour estre escrites; il suffira que je die que je fus pleinement instruit de la folie d'un jeune homme qui aymoit avec passion, et qui n'osoit descouvrir son mal à celle qui en estoit la cause; mais qui le faisoit deviner presque à tout le monde, par une melancholie extraordinaire, et des soins qu'il rendoit avec tant de diligence, et d'assiduité, qu'ils paroissoient plûtost des marques d'amour que des effets du devoir.

Aprés ces bonnes instructions, et des protestations de part et d'autre de nous servir à jamais avec beaucoup d'affection et de fidelité, sans toutesfois que je luy descouvrisse rien d'important de ma passion naissante, je me retiray dans ma chambre. Mais ce ne fut pas pour y digerer ses bons avis, et pour y tirer fruit de sa prudence. Ce fut pour m'y pouvoir entretenir en liberté des charmes que j'avois trouvez en la beauté de ma Maistresse, et pour y gouster à loisir de ce doux poison qu'elle avoit n'agueres versé dans mon cœur par mes yeux et par mes oreilles. Je fis mille agreables reflexions sur cette petite jalousie qu'elle avoit tesmoigné avoir de moy, et j'en tiray des conclusions qui estoient toutes à mon avantage; sur tout je flatois mes esperances naissantes de l'agreable souvenir d'une faveur que je n'ay jamais peu oublier; ce fut un baiser qui me fut possible donné plustost par un mouvement de pitié, que par un transport d'amour, mais qui m'avoit ravy de joye de quelque origine dont il fut venu.

C'est une chose estrange que les sensibilitez

que donne l'amour, soit pour la joye ou pour la douleur; et ceux qui ont vescu sans les ressentir peuvent estre accusez avec raison d'estre morts stupides. Ce feu subtil et vivifiant éveille les ames les plus assoupies, et subtilise facilement les sentimens les plus grossiers; dés que l'esprit en est embrasé, il prend une certaine activité qui n'est naturelle qu'à la flamme, mais dans cette delicatesse, que l'ame acquiert pour tout ce qui concerne la chose aymée, si l'on est sensible aux moindres faveurs, on n'est insensible aux moindres injures, et ce commerce est un agreable champ, où les espines sont en plus grand nombre que les roses. Comme un regard favorable, un petit soûris, un mot indulgent, ravissent de joye en de certaines occasions, aussi ne faut-il en quelques rencontres qu'un petit refus, qu'un coup d'œil altier, et mesme qu'une legere froideur, pour faire mourir de déplaisir? Amour est un tyran désordonné qui fait connoistre sa grandeur sans aucune moderation; quand il donne ce sont des profusions estranges, mais quand il exige il n'oste pas seulement la franchise, et le repos à ses sujets; il les dépoüille de toute sorte de bien, et ne leur laisse pas mesme l'esperance de voir diminuer leurs maux[1].

1. Kœrting dit, au sujet de cette petite dissertation, que « c'est la plus belle peinture de l'amour qu'offrent tous les romans de l'époque ». (*Der realistische Roman im XVII Jahrhundert*, p. 162.) On ne voit pas trop en effet ce qui manque à cette page à la fois énergique et délicate, pour trouver place dans les anthologies.

CHAPITRE XXIX

PAR QUELLE INNOCENTE OCCASION LE PAGE DISGRACIÉ S'ATTIRA LA HAINE D'UN ESCUYER DE LA MAISON QUI ESTOIT SECRETEMENT AMOUREUX DE SA MAISTRESSE.

Le lendemain je me levay presque aussi matin que le jour, et m'allant promener en un jardin, j'allay faire repasser en mon esprit toutes les avantures de ma vie; j'y trouvay dans ma memoire un merveilleux tableau de l'inconstance des choses; je m'y vis comme un fruit nouveau que l'on consacroit au bonheur, je m'y retrouvay tel qu'un festu qu'avoit balayé la fortune; j'y tremblay au souvenir des perils passez, j'y souspiray de l'esperance des biens à venir, et ne m'avisay pas que j'y servois de joüet à mes passions. Un page moins fameux que moy pour les disgraces, ou pour le bon-heur, me vint enfin tirer de mes profondes reveries, en me venant avertir que nostre Maistresse me demandoit; et je ne differay pas un instant à luy rendre cette obeïssance. Je la trouvay dans son cabinet, plus belle mille fois qu'elle ne m'avoit jamais paru, et plus soigneusement ajustée; elle avoit un deshabillé de satin de couleur de roses à fonds d'argent, avec lequel elle eust pû representer

une Aurore; ses beaux cheveux estoient bouclez avec autant d'art que si elle eust esté coëffée de la main des Graces; et j'apperceus sur son visage un aussi grand esclat de blancheur, que si l'on eust étendu dessus de cette huile de talc si recherchée[1]; et pour mon tourment je ne sçay qui avoit mis de nouveaux brillans dans ses yeux, qui me firent abaisser la veuë. A l'abord[2] elle me prit par le bras et s'estant remise dans sa chaise, elle me demanda comme j'avois passé la nuit, et de quelle sorte je me trouvois à son service[3]; je ne luy celay pas que j'avois fort peu reposé, mais pour ce qui concernoit l'estat de ma servitude, je luy protestay que c'estoient les fers les plus agreables du monde, et qu'il n'y avoit point de couronnes en l'univers pour lesquelles j'eusse voulu donner mes chesnes : En suite de ses complimens Poëtiques, j'ajoustay le plus adroitement que je pûs mille traicts d'adoration, mais avec toutes les circonspections imaginables, de crainte qu'on ne s'apperceût de ma temeraire passion. Nostre douce conversation fut interrompuë trois ou quatre fois par les allées et venuës des Demoiselles du logis, qui luy venoient dire quelque chose de la part de sa mere; mais elle ne finit que lors qu'on la vint querir pour disner. Et si la bien sceance des choses l'empescha durant ce temps de continuer de m'entendre et de me parler, son adresse me fut si favorable, que j'eus en-

1. V. la note de la p. 102.
2. Dès qu'elle me vit.
3. Comment je me trouvais de son service.

core l'honneur de continuer de la voir et de la servir. Elle s'avisa de donner sur le champ deux ou trois commissions au Gentilhomme qui la servoit à table, et me commanda de me tenir auprés d'elle pour la servir en sa place. Ainsi l'Escuyer dont j'avois à me garder fut interdit plusieurs fois de son office, et je fus choisi pour l'exercer par commission. Mais cet homme enragé d'amour, et desesperé de voir que je faisois sa charge, me la voulut faire payer bien cherement, et par une épouventable jalousie de ce que j'avois donné à boire à nostre Maistresse pendant son absence, entreprit depuis de me donner à manger d'une dangereuse viande.

CHAPITRE XXX

SECONDE JALOUSIE DE LA MAISTRESSE DU PAGE DISGRACIÉ, ET L'INVENTION QU'IL TROUVA POUR N'ESTRE PAS SOUPÇONNÉ D'AMOUR, SURPRIS EN PLEURANT AUPRÉS D'ELLE.

Deux jours ne se passerent point que la Parente de ma Maistresse ne l'envoyast complimenter. Entre autres choses elle la fit avertir que sa mere estoit indisposée, et conjurer en cas qu'elle luy rendit visite, de luy faire la faveur de m'amener à son logis, afin qu'elle peut apprendre le reste de la Fable que j'avois commencé de leur conter. Le Page

qu'elle avoit envoyé estoit François, et ma Maistresse, aprés avoir leu le billet qu'elle avoit receu, s'avisa qu'il me parloit à l'oreille, et son esprit en fut alarmé. Les choses que le Page me disoit n'estoient de nulle consequence; il me demandoit seulement combien de temps il y avoit que j'estois en Angleterre, et si je trouverois bon qu'il me vint voir à ses heures de loisir, afin de me dire tout ce qu'il sçavoit qui me pourroit estre utile, touchant les mœurs et les coustumes des Anglois, avec lesquels il estoit habitué depuis cinq ou six ans, etc. Mais cette jeune beauté, qui commençoit à me regarder de bon œil, eut mauvaise opinion de cet innocent mystere: elle s'imagina que sa cousine pourroit bien avoir envoyé ce messager pour me pratiquer et me débaucher de son service, ayant desja pris de l'ombrage de ce qu'elle sembloit me louër avec affectation. Je la vis toute esmuë, et toute inquiétée, soit à cause du message qu'on luy avoit fait, ou de ce qu'elle voyoit que je prestois l'oreille aux discours du Page; elle tint quelque temps les yeux arrestez sur moy, et dés qu'elle apperceut que je m'en prenois garde, elle fit signe au Page qu'il la suivist, et courut à la chambre de sa mere. Je demeuray quelque temps interdit, d'avoir veu la mauvaise humeur où se trouvoit ma Maistresse, mais je n'en pouvois deviner la cause. Enfin, je la vois revenir avec le Page à qui elle achevoit de dire en Anglois tout ce qu'elle vouloit qu'il rapportast à sa cousine, et comme si ce garçon eust esté d'intelligence

avec mon mal-heur, pour me mettre mal avec ma Maistresse, il s'arresta long temps à la porte du degré[1], me faisant signe des yeux de fois à autre, comme s'il eust[2] encore voulu parler. Ma Maistresse observa curieusement toutes les grimaces, et en tira des conclusions qui la piquerent et qui l'obligerent à me tenir un discours qui me jetta dans un grand trouble.

Aprés la retraite de ce compatriote indiscret, ma belle et chere idole demeura quelque temps pensive, puis m'appellant vers une fenestre de la sale où nous estions, elle me dit avec un sous-ris amer, et comme une personne outrée de quelque grand déplaisir : *Hé! bien, mon petit Maistre, vous allez estre resjouy? Vous aurez sans doute peu de regret de changer ainsi d'Ecoliere? N'est-il pas vray que ma cousine vous oblige fort en vous demandant à ma mere pour luy rendre les mesmes soins que vous me rendez? Sans mentir c'est une fort belle fille, et dont l'esprit vous paroistra fort agreable; mais elle ne vous aymera pas mieux que moy.* A ces mots ses beaux yeux devinrent humides; et pour ne me laisser rien voir sur son visage de son despit et de sa douleur, elle fit effort pour s'envoler; mais je la retins par sa robe, et me mettant sur un genou, je luy respondis : *Comment, Madame, quelle nouvelle est-ce que vous m'apportez? Croyez-vous que je vous puisse jamais quitter pour servir une autre Maistresse? Auriez-vous bien si mauvaise opinion de la grandeur de vostre merite, ou de la bonté*

1. De l'escalier.

2. Comme s'il m'eust, porte la première édition, ce qui offre un meilleur sens.

de mes sentimens, pour croire que je voulusse changer de cheines non pas quand elles me seroient faites de Diamans, et quand elles me seroient données pour les gages asseurez d'une Couronne? Sachez que j'embrasseray plutost la mort que ce changement, et que le Tombeau me recevra, s'il faut que vous m'abandonniez. Lorsque j'achevay de dire ces paroles, j'avois le cœur si soulevé de sanglots, et les yeux si fondus en larmes, que ma belle Maistresse en eut beaucoup de pitié. Elle m'aida à me relever, me laissa long-temps baiser sa main que j'arousais toujours de larmes, et me dit des choses si favorables que j'eus sujet de benir une affliction qui fut si doucement consolée. Il arriva là dessus que la Maistresse de la maison sortit de sa chambre, et venant à nous, elle faillit à nous surprendre, et à voir les pleurs que je repandois; mais, si tost que j'entendis un peu de bruit je m'avisay d'un assez plaisant stratageme, pour donner quelque faux pretexte à mes yeux tous[1] enflés de larmes, et qui devoient estre trés rouges. C'est qu'en portant mon mouchoir dessus, je fis semblant de pleurer de rire, et j'executay ce dessein si naïvement, que la bonne femme y fut trompée. Elle me demanda d'abord ce que j'avois à rire ainsi, mais je fus encore long-temps sans luy rien respondre, me pressant contre la tapisserie, et faisant comme si par respect j'eusse estoufé un immodéré desir de rire. Je luy demanday pardon de cette foiblesse où j'estois tombé à la veuë du plus ridi-

1. *Sic* dans les deux éditions.

cule spectacle du monde ; je fus enquis de ce que c'estoit, et la mere en demandoit desja l'occasion à sa fille, croyant que je n'aurois pas la force de lui raconter sans retomber dans l'excez du rire? lors que je luy dis que c'estoit un fort petit homme, un visage de Singe, bossu devant et derriere, et crotesquement[1] habillé, qui passant devant les fenestres, estoit tombé si lourdement sur le col de sa guilledine, comme son animal avoit bronché, que son manteau luy estoit volé par dessus la teste, et que l'équillette[2] de ses chausses s'estant rompuë par ce grand effort, il avoit montré son derriere : J'ajoustay à cela que j'estois honteux de n'avoir pas eu assez de force pour me retenir de rire si fort de cette avanture, mais que tout cela estoit arrivé si plaisamment, que je n'aurois peu m'en empescher, quand bien j'en eusse deu mourir. La vieille Dame rit un peu de ceste histoire, et donna[3] ces mouvemens indiscrets à ma jeunesse, mais

1. Ces expressions de *grotesque* et *grotesquement* reviendront plus d'une fois au cours de ce récit. Le mot *grotesque* est un terme de beaux-arts emprunté, dans le courant du seizième siècle, aux Italiens, et qui désigne les dessins et les peintures à l'imitation de ceux trouvés vers cette époque dans les édifices antiques. Il vient de *grottesca*, adjectif de *grotta* (crypte, grotte), et de même que ce dernier mot se disait souvent alors *crote*, on a dit par analogie *crotesque*. Cette prononciation s'est conservée pendant une grande partie du siècle suivant. Un peu plus tard, au mot *grotesque* s'ajouta le mot *burlesque*, également emprunté aux Italiens (de *burla*, plaisanterie ou farce), et qui est plus spécialement un terme de littérature.

2. L'aiguillette.

3. Attribua.

sa fille admira mon invention, et me sceut bon gré de cet artifice.

Aprés que ce propos fust achevé, l'on en commença un autre qui ne me fut guerre agreable : c'est qu'ayant des affaires d'importance qui l'empeschoient de sortir de tout ce jour, la bonne mere fut d'avis que j'allasse faire de sa part quelques complimens à sa sœur, et quoy que mon Escoliere dit pour faire donner cette commission à quelqu'autre, ce fut une chose toute resoluë ; j'allay donc faire ce message, quoy qu'à contre-cœur, me doutant bien que ce me seroit une nouvelle matiere de trouble.

CHAPITRE XXXI

SUÏTE DE LA JALOUSIE DE LA MAISTRESSE DU PAGE DISGRACIÉ, ET QUEL PROGREZ CELA FIT FAIRE A SON AMOUR.

Ma Maistresse me faisoit tort, lors qu'elle me soupçonnoit de pouvoir aymer ailleurs, mais elle ne se trompoit guere quand elle avoit opinion que sa cousine avoit du dessein pour moy. Je m'en apperceus bien dans le message qu'on me commanda de luy faire ; je fus tout estonné du bon acueil que me firent tous ceux de la maison, et cela ne devoit venir que du desir qu'ils avoient de rendre en cela quelque complaisance à leur Maistresse.

Dés que le Page François m'eut apperceu dans la cour du logis, il courut en avertir sa jeune Maistresse, et je le vis revenir au devant de moy, avec deux Demoiselles. Je demanday d'abord que l'on me fit la faveur de me conduire dans la chambre de la mere, mais on me mena tout droit à l'appartement de la fille, qui me tesmoigna beaucoup de joye de me voir, et me fit beaucoup d'honnestes caresses. A toutes ces faveurs je demeuray froid comme une piece[1] de glace, et ne fis qu'insister sur ma retraite : disant qu'on m'avoit ordonné de ne demeurer pas long temps à revenir, et que l'on avoit affaire[2] de moy. Mais ce furent des paroles vaines, je fus toujours retenu par force, on me fit apporter des confitures, et l'on m'obligea d'en manger. Le chagrin que je témoignois avoir ne fut pas expliqué en son vray sens. La belle cousine le prit pour une honneste crainte de déplaire à la personne que je servois, et creut qu'il y avoit quelque chose de severe en ma servitude. Là dessus elle me dit mille choses fort obligeantes, comme souhaitant que l'on me traitast avec plus de douceur, et meslant adroitement à ce discours quelques offres d'affection qui n'estoient point des offres vulgaires. Tout ce que je peus faire en deux heures, ce fut de me débarasser de cette conversation ; et ma Maistresse qui sçavoit bien

1. Un morceau.
2. *Avoir affaire de*, c'est, dans l'ancienne langue, jusque vers le milieu du dix-huitième siècle, avoir besoin de. Cette expression revient à tout instant chez les écrivains.

compter le temps que j'y devois estre pour ne luy déplaire point, m'en fit porter la penitence. Aprés que j'eus vu la malade, et que je me fus chargé de ses remercimens, je vins retrouver ma Maistresse, et luy fis un fidele et naïf rapport de toute cette grande courvée : mais elle eut bien de la peine à se payer de mes raisons, et tout ce que je peus faire pour l'apaiser, ce fut de luy promettre de ne l'aller jamais plus voir chez elle, et de feindre que j'estois malade pour me dispenser de l'accompagner le lendemain en cette visite [1], comme sa cousine s'estoit promis. Pour rendre la chose plus vray semblable, il fut arresté que je me ferois tirer du sang [2] le matin suivant, et que je ne sortirois point de ma chambre.

La chose fut faite comme elle avoit esté

1. Nous remplaçons par le mot *visite,* que donne la première édition, le mot *ville,* qui se trouve dans la deuxième, et qui n'offre ici aucun sens.

2. Le dix-septième siècle faisait de la saignée un abus vraiment meurtrier. Galien, le médecin grec du deuxième siècle, le plus beau nom d'ailleurs de la médecine antique après Hippocrate, était parti de ce principe que toutes les maladies provenaient des humeurs. En conséquence, la thérapeutique du moyen âge, aveuglément galénique, avait arboré pour unique méthode de guérison, d'une part la saignée, qui arrêtait la pléthore, de l'autre la purgation, qui faisait évacuer les humeurs corrompues ou « peccantes ». L'usage de se faire saigner à certaines époques de l'année était même souvent prescrit par les règles monastiques. Mais, au dix-septième siècle, cela devint de la folie, du délire. Léonard Botal, médecin de Henri III, avait émis cet aphorisme : « Le sang, dans le corps humain, est comme l'eau dans une bonne fontaine : plus on en tire et plus il s'en trouve », et, conformément à cette doctrine, on saignait, on saignait sans cesse, on saignait toujours. Bouvard fit

arrestée; on me vint saigner, je me tins au lict fort tard, et ma Maistresse allant avec sa mere rendre une visite à sa tante, fit mes excuses à sa cousine : qui ne peut s'empescher

saigner en un an quarante-sept fois Louis XIII, et l'obligea à prendre dans le même laps de temps deux cent quinze médecines et deux cent douze lavements (ou remèdes, suivant l'euphémisme mis à la mode un peu plus tard par la prude Mme de Maintenon). Richelieu, phtisique, sous le coup d'une pleurésie avec épanchement purulent, fut saigné cinq fois avant de mourir. Le *Journal de la santé du roi Louis XIV*, rédigé par ses premiers médecins Vallot, d'Aquin et Fagon, mentionne que le grand roi a, en un certain nombre d'années, été saigné trente-huit fois et pris quinze cents à deux mille médecines purgatives, sans compter quelques centaines de clystères. L'apôtre fanatique de la saignée, qui rappelle trait pour trait le type du docteur Sangrado de *Gil Blas*, était Guy Patin, doyen de la Faculté de médecine de Paris, homme d'un esprit et d'une originalité incontestables, mais qui devait faire un bien mauvais médecin. Il faut voir avec quel enthousiasme il commente ce fameux vers de Joachim du Bellay :

O bonne, ô saincte, ô divine saignée!

« Nous guérissons nos malades après quatre-vingts ans par la saignée, dit-il, et saignons aussi fort heureusement les enfants de deux et trois mois. » Sa correspondance nous le montre saignant treize fois en quinze jours un enfant de sept ans; il en saigne un de deux mois, un autre de trois jours! Il fait saigner sa femme douze fois pour une fluxion de poitrine; son fils vingt fois pour une fièvre; lui-même se fait saigner sept fois pour un simple rhume. Il rapporte des exemples semblables de plusieurs de ses confrères : M. Mantel saigné trente-deux fois pour une fièvre, M. Cousinot soixante-quatre fois pour un rhumatisme, M. Baralis onze fois en six jours, à quatre-vingts ans. Son illustre collègue Guy de La-brosse, le fondateur du Jardin des plantes, n'ayant pas consenti à se laisser saigner à son lit de mort, il profère cette invective : « Le diable le saignera en l'autre monde, comme le mérite un fourbe, un athée! » Dans le *Bourgeois poli* de François Pedoüe, opuscule très curieux et très instructif

de tesmoigner le déplaisir qu'elle receut d'apprendre mon mal, et de m'en envoyer promptement des marques. Dés que sa Tante et sa cousine furent parties de chez elle, elle m'envoya le Page François avec d'honnestes complimens, et une fort belle escharpe pour porter le bras dont j'avois esté saigné. Je receus et respondis avec actions de graces aux complimens, mais je refusay de prendre l'escharpe, m'en excusant sur ce que je sçavois bien ne meriter pas un si beau present, et disant que cela estoit si riche et si fort escla-

quant aux mœurs de l'époque (reproduit dans les *Variétés historiques et littéraires* d'Edouard FOURNIER, t. IX, p. 145-213), on voit une pauvre femme très malade que le médecin oblige, malgré ses résistances désespérées, à passer par la saignée, et qui ne tarde pas à expirer. Mme de Sévigné écrit à sa fille (lettre 191) : « Je me fis saigner hier du pied dans la vue de vous plaire. » Enfin, on se faisait saigner sous le moindre prétexte, pour se tirer de la plus légère difficulté mondaine, comme celle d'accompagner quelqu'un en visite, ainsi que le raconte ici Tristan. Voltaire fait remarquer que, dans presque toutes les anciennes tragédies, il est toujours question de se défaire *d'un peu de mauvais sang*. Dès cette époque, pourtant, plus d'une protestation s'élevait contre le terrible système des sectateurs de la doctrine de Galien, qui n'était elle-même que celle d'Aristote; bientôt la découverte de la circulation du sang par Harvey, qui renversait complètement les théories baroques du médecin grec, dressa une nouvelle école en face de l'ancienne, si obstinément attachée aux antiques errements; les *saigneurs*, ces meurtriers légaux, disparurent peu à peu. La littérature se mit, comme toujours, de la partie, et les sarcasmes de Boileau (dans l'*Arrêt burlesque*) et de Molière vinrent achever l'œuvre commencée par la réaction du bon sens. « Si vous ne faites saigner tout à l'heure votre fille, c'est une personne morte », faisait dire celui-ci au docteur Tomès dans l'*Amour médecin ;* et son confrère Desfonandrès de répliquer : « Si vous la faites saigner, elle ne sera pas en vie dans un quart d'heure. »

tant que je ne l'oserois porter; mais le Page tenoit ce discours pour une petite ceremonie, et dépliant l'escharpe me la passa autour du col, quelque honneste resistance que j'y apportasse. Sur ces entre-faites, un carosse entra dans la cour où nous estions, et ma Maistresse qui estoit à la portiere, vit fort bien le Page de sa cousine, et l'escharpe qu'il m'attachoit. De vous dire ce que je devins à sa veuë, c'est une chose du tout impossible, mais je vous puis bien asseurer que je fusse mort alors subitement, si l'on pouvoit mourir de douleur et de honte.

Aussi-tost je m'avançay du costé qu'elle devoit descendre, afin de luy presenter la main, mais elle ne voulut point se servir de moy, et lors que je pensay la suivre en son appartement afin de me justifier, elle commanda qu'on fermast la porte. Tellement que sans avoir fait aucune faute, je me vis puny d'un supplice épouventable. Je ne perdis point toutefois l'esperance de flechir cette belle inhumaine, et tirant conseil en ma confusion d'un assez bon proverbe qui porte que *qui quite la partie la pert,* je me resolus à me tenir toute l'aprés disnée jusqu'au soir à la porte du cabinet de ma Maistresse. Sa favorite en sortit quelque temps aprés, et me voyant sur le degré posé comme un terme, elle me dit en passant que je ne m'affligeasse pas, et que nous avions à gouverner un esprit assez difficile, et qu'il faloit gaigner par adresse et par patience; et lorsqu'elle vint à rentrer dans ce Temple qui m'estoit clos, elle me promit en-

core de m'y favoriser de ses suffrages. Environ une heure et demie aprés, ce bon Genie, qui m'avoit si genereusement offert ses conseils et son assistance, entrouvrit la porte pour passer vers l'appartement de la Dame de la maison, et sortant brusquement me fit signe que j'entrasse dans le cabinet. Ma Maistresse y estoit demeurée toute seule, et je ne pouvois mieux prendre mon temps pour faire l'effort qui me remit en ses bonnes graces. Je l'experimentay à l'abord fort severe, mais l'aspreté de son cœur fut à la fin adoucie par la force de mes protestations, et par la quantité de mes larmes. La premiere chose qu'elle me dit en me repoussant de la main, comme je me jettois à ses pieds pour luy demander pardon, fut à peu prés en ces paroles : *Quoy, mechant, avez-vous bien la hardiesse de vous presenter devant mes yeux, aprés la trahison que vous m'avez faite? avez-vous quelque autre sorte d'infidélité à commettre qui vous donne ainsi l'impudence de me desnier la derniere? pouviez-vous en estre mieux convaincu? voulez-vous reprocher*[1] *mes yeux qui l'ont veuë, et me faire passer cette vérité pour quelque vaine illusion? n'estes-vous pas devenu publiquement l'esclave enchaisné de ma cousine? qu'avez-vous fait de l'escharpe qu'elle vous vient d'envoyer? ce n'est pas une faveur à vous faire honte, puisque vous faites gloire de la servir en me desobligeant au dernier point?*

1. Synonyme ici de : récuser. Régnier a dit dans le même sens (édit. E. Courbet, *Satyre* XIII, p. 106) :

> Moy-mesme, qui ne croy de leger aux merveilles,
> Qui *reproche* souvent mes yeux et mes oreilles...

Je laissay passer toute cette impetuosité, puis quand elle m'eut fait ces reproches, je luy soustins hautement que j'estois innocent de toutes ces choses, et luy fis tant de sermens que je ne trempois point dans cette pratique, que cet esprit revint enfin. Le soupçon s'estoit rendu bien fort en son ame, mais les marques de l'affliction qu'il me donna furent assez fortes pour le destruire. Bien loin que la bonne volonté qu'elle avoit pour moy diminuast par cette avanture, elle s'augmenta de beaucoup ; mon amour outragée à tort leva tout à fait le masque, et me fit dire à ma belle Maistresse ce que je luy avois celé de ma naissance jusqu'alors ; elle apprit ce jour-là comme j'étois nay Gentil-homme, et dans quels honneurs j'avois esté eslevé. De plus, comme la jeunesse est audacieuse et fole, tenant bien souvent pour des biens solides les biens qu'elle ne possede qu'en esperance, j'osay l'asseurer qu'avant qu'il fut trois mois je la viendrois demander en mariage à ses parents, avec un equipage, et un esclat qui seroit esgal à ceux des plus grands d'Angleterre. Et j'estois si simple de me promettre toutes ces prosperitez sur la parole de l'Alchimiste que je ne revis plus jamais [1]. Cependant ma Maistresse fut

1. Ainsi, ce « philosophe » dont l'attente du retour fut pendant plusieurs années l'hallucination persistante et le cauchemar de notre adolescent, Tristan ne devait pas le revoir ! Celui-ci avait eu affaire sans aucun doute à un charlatan ou à un escroc qui s'était tiré comme il avait pu d'un mauvais pas. La France foisonnait alors d'aigrefins qui tentaient de donner le change au public sous les noms d'*astrologues*, *devins*, *prophètes*, *magiciens*, *enchanteurs*, etc., et contre les-

toute persuadée de mon mérite et de ma fortune à venir, et s'imprima si bien l'opinion que je luy en avois donnée, qu'elle ne fit plus aucun scrupule de s'abandonner à m'aymer, ne me regardant pas seulement comme un domestique[1] agreable, mais me considerant

quels Louis XIV se vit forcé, en 1682, de lancer un édit portant peine de bannissement. Cyrano de Bergerac, ami de Tristan, pour lequel il professe une admiration sans bornes, le nommant un « héros », « le seul poète, le seul philosophe, et le seul homme libre » que possède la terre, et qui avait lu *Le Page disgracié* à son apparition, en 1643, raconte, dans un des passages les plus étranges de son *Voyage à la lune* (Biblioth. Gauloise, p. 52 à 55), que le mystérieux philosophe, rencontré par lui dans cette planète, lui déclara qu'il était le « démon de Socrate », « qu'il avoit, depuis la mort de ce philosophe, gouverné et instruit, à Thèbes, Epaminondas; qu'ensuite, étant passé chez les Romains, la justice l'avoit attaché au parti du jeune Caton; qu'après sa mort, il s'étoit donné à Brutus » ; que, plus tard, il apparut à Cardan, vit Corneille Agrippa, l'abbé Trithème, le docteur Faust, « une certaine cabale de jeunes gens que le vulgaire a connus sous le nom des chevaliers de la Rose-Croix », Campanella; qu'il fréquenta en France La Mothe le Vayer et Gassendi, et qu'ayant rencontré Tristan L'Hermite, et appréhendant qu' « une vertu si haute... ne fût pas reconnue », il tâcha de lui faire accepter trois fioles; « mais il les refusa avec un dédain plus généreux que Diogène ne reçut les complimens d'Alexandre ». Cette interprétation de l'identité du « philosophe » est curieuse, mais passablement bizarre, on en conviendra.

1. Du moyen âge jusqu'au dix-septième siècle, le terme *domestique* n'a pas signifié seulement *serviteur*, au sens habituel et vulgaire du mot, mais se disait (conformément à son étymologie latine) des individus attachés à une grande maison, même quand ils étaient gentilshommes et que les fonctions étaient importantes. Clément Marot, Bonaventure des Periers, Rabelais, Ronsard, Joachim du Bellay, Mairet, Sarazin, Segrais, etc., pour ne citer qu'un petit nombre d'écrivains illustres ou distingués de l'ancien temps, étaient *domestiques* de quelque prince, grand seigneur, car-

mesme comme quelque Seigneur deguisé, qui la devoit bien-tost espouser. Depuis cette conference nous en eusmes beaucoup d'autres agreables et secrettes, et ce qui faillit à me perdre, c'est qu'à la faveur de nos esperances imaginaires elle fit esclater de là en avant une affection trop visible.

CHAPITRE XXXII

COMME LE PAGE DISGRACIÉ FUT EMPOISONNÉ.

Depuis ce jour qui me fut heureux et malheureux tout ensemble, ma Maistresse s'avisa de mille inventions pour faire que je fusse incessamment en sa presence; elle ne prit plus la peine de donner des commissions à son Escuyer, afin que j'eusse lieu de la servir à table; elle luy commanda d'authorité absoluë de me laisser exercer sa charge, et cet homme si mal traité par cette belle se resolut à s'en venger par ma mort. Un soir que je ne m'estois pas trouvé à l'heure du souper, m'estant arresté trop longtemps vers le logis où devoit arriver le Philosophe, et qu'on m'avoit apporté

dinal. Un passage du *Furetiriana* (*sic*) (p. 211) fait bien comprendre le sens de ce mot : « Je ne trouve rien de plus dur pour un gentilhomme, disoit M. le duc de ***, que de se voir devant moy, *qui ne suis pas d'une plus noble extraction que luy*, debout, et le chapeau bas pour recevoir mes ordres et essuyer le plus souvent mes mauvaises humeurs. »

à manger en ma chambre, je fus tout estonné qu'aprés avoir avalé tant soit peu d'une salade qu'on m'avoit servy, je sentis une estrange cuisson dans ma gorge, et dessus ma langue, les lévres me devindrent enflées, et la fiévre me saisit du mesme temps. Ce prompt et violent effet ne laissa personne en doute que je n'eusse avalé quelque poison, et ceux qui avoient interest à ne l'avouer pas si franchement que les autres, disoient au moins qu'il s'estoit fortuitement trouvé quelque aragnée[1] parmy les herbes de la salade. Cependant il falut recourir aux remedes : on me fit avaler de l'huile tiede, afin de m'exciter à vomir. Mais comme le Medecin de la maison me voulut presenter dans une cuilliere je ne sçay quelle espece d'antidote, j'allay me ressouvenir qu'il me restoit encore de la poudre

1. La première édition écrit : *araignée*. On disait indifféremment, à cette époque, *aragne* et *araigne*, *aragnée* et *araignée*. — Quant à la croyance à la nocuité venimeuse de cet insecte, elle était alors à peu près générale ; ce préjugé ne s'atténua, sans disparaître complètement, que vers la fin du dix-huitième siècle, du temps de l'astronome Lalande, qui, si l'on en croit G. Peignot (*Le livre des singularités*, 1841, p. 173), « courait après les araignées, les prenait délicatement, et, malgré l'agitation de leurs pattes, les portait à sa bouche, les suçait, les savourait et les avalait avec une délicieuse sensualité ». On trouvera dans le livre de Salgues : *Des erreurs et des préjugés*, et dans le *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy, une foule d'histoires tragiques ou comiques relatives à l'insecte cher à Pellisson. « Au reste, conclut Collin de Plancy, l'araignée a de quoi se consoler de notre horreur et de nos mépris. Les nègres de la côte d'Or attribuent la création de l'homme à une grosse araignée qu'ils nomment *anansié*, et ils révèrent les plus belles araignées comme des divinités puissantes. »

merveilleuse du Philosophe, et je ne voulus point prendre d'autre contre-poison. Si tost que j'en eus pris trois ou quatre grains, j'en ressentis promptement le miraculeux effet, et le venin quitta la place à cette vertueuse[1] composition. Je demeuray seulement lassé du grand effort que j'avois fait, et les lévres aucunement enflées et noires, ce qui m'obligea de garder la chambre; car je ne me pouvois resoudre à me produire devant ma Maistresse en un si desagreable estat : mais elle ayant appris cette avanture, ne differa gueres à me venir voir. Elle fit semblant de se vouloir aller promener avec sa favorite sur une grande terrasse qui estoit auprés de ma chambre, et de là s'introduisit à me venir voir, pour me consoler de cette disgrace et me tesmoigner combien elle y prenoit de part. Je ne pûs gueres luy répondre que des yeux, à cause de l'incommodité qui me restoit, et les siens me repartirent souvent avec des larmes. Ensuite de cette visite, elle vouloit faire faire une exacte et rigoureuse recherche de ce manifeste empoisonnement, fulminant contre les autheurs de ce malheureux attentat : mais sa favorite plus judicieuse que elle ny moy, la détourna de ce dessein, luy faisant connoistre que cette recherche seroit vaine, et qu'elle ne serviroit qu'à faire découvrir des choses qu'il estoit besoin de tenir cachées. Le meilleur

1. Cette épithète est simplement synonyme ici du mot « efficace », au sens où les Italiens aujourd'hui encore emploient *virtù* et *virtuoso* (du latin *virtus*, qui vient de *vir*, homme).

pour nous fut de dissimuler ce crime, et d'empescher mesme que ce bruit ne vint jusqu'aux oreilles de la bonne mere. Durant cette[1] indisposition ma belle Maistresse m'envoya de son cabinet quantité de confitures, et commanda toujours à sa favorite de m'apporter à manger elle-mesme des plats qu'on luy avoit servis, et pour me tesmoigner davantage la tendresse de son amour, elle me vint apporter un soir pour me regaler une quantité de petits Bijous de pierrerie avec un brasselet de ses cheveux qui avoit pour fermoir une table d'emeraude fort belle, que j'acceptay plutost en consideration de la main qui me les donnoit, que pour l'estime de leur richesse, faisant peu d'estat de toutes ces besongnes de prix, lors que je songeois aux immenses thresors que j'attendois du Philosophe. Aussi piqué de vanité, et souhaitant de respondre bien-tost prodigalement aux liberalitez de ma Maistresse, je ne passois gueres de jours sans envoyer deux ou trois fois chez le marchand, où ce merveilleux homme se faisoit attendre, et je commençois d'estre en peine de ce qu'il ne se rendoit point à Londres au temps qu'il m'avoit promis, veu qu'il y avoit plus de trois semaines que j'avois marqué le logis.

1. Petite, ajoute la première édition.

CHAPITRE XXXIII

LE PARTEMENT [1] DU PAGE DISGRACIÉ AVEC SA MAISTRESSE, ET COMME IL RECEUT UNE LETTRE DE SA COUSINE.

La mere de ma Maistresse n'estoit venue à Londres que pour y voir la decision d'un grand procez, et toutes ses affaires estant faites elle se delibera de s'en retourner en une de ses maisons, qui est un superbe chasteau situé sur le bord d'un ruisseau vers la frontiere d'Escosse, et je fus tout surpris un soir que la favorite de ma Maistresse me vint avertir qu'il falloit se tenir tout prest pour partir le lendemain.

Cette nouvelle me troubla fort, je ne pouvois me separer de ma Maistresse de la moindre distance du monde sans mourir, et je ne pouvois aussi m'éloigner sans beaucoup de difficulté du lieu où reposoit l'esperance de mes richesses imaginaires. Je n'avois pas la force de demander à demeurer, et n'estois point capable de partir sans une extresme melancolie. Enfin le plus fort l'emporta, je me mis en carrosse avec ma Maistresse, aprés avoir laissé toutesfois des ordres et de l'argent, afin qu'on me vint avertir quand le Philosophe

1. Le départ. Terme vieilli.

Chimique seroit venu. Je ne vous ay point dit avec quels empressemens la cousine de ma Maistresse s'informa de moy tout le temps que je fus malade, ny combien de fois elle envoya son Page à nostre logis, sans qu'il pût trouver moyen de me voir à cause des precautions qu'on y apportoit; je vous diray seulement que dés que nous fusmes sortis de la ville, un homme à cheval coûrut aprés nous, dont le visage n'estoit connu d'aucune personne de nostre train. Ce courrier s'informa tout haut d'un jeune garçon François qui devoit estre dans cette troupe, disant qu'il avoit un paquet de lettres à luy donner qui venoient nouvellement de France. Je l'entendis de la portiere où j'estois, et luy fis signe que c'estoit à moy qu'il devoit donner le paquet, tirant en mesme temps de ma poche quelque piece d'or pour le recompenser de sa peine. Il me donna les lettres, et le carrosse s'étant arrêté par le commandement de ma Maistresse, il me dit que c'estoient des nouvelles de consequence qu'on luy avoit fort recommandées, et qu'il viendroit jusqu'à la disnée[1] pour apprendre si j'aurois rien à luy commander là dessus. A ces paroles mon cœur fut tout soulevé de joye, je crus que c'estoit absolument mon Philosophe qui estoit venu, et dont on me donnoit avis, et je fus sur le point de faire instance à ma belle Maistresse de me faire donner le cheval d'un de ses domestiques qui prit[2] ma place, attendant que j'allasse

1. Lieu où l'on s'arrête en voyage pour dîner.
2. Ce verbe doit s'entendre au conditionnel.

faire un tour jusqu'à Londres. Ma Maistresse s'apperceut bien de mon inquietude, et portant avec peine mon impatience, me commanda d'ouvrir mes lettres : je ne tarday gueres à luy obeïr, et les ayant dépliées je les parcourus de la veuë en un moment, et devins tout pasle à cette lecture. Ma Maistresse s'en apperceut, et me demanda quelle mauvaise nouvelle j'avois reçue, qui me changeoit ainsi le visage : mais je luy repartis avec beaucoup de couleur qui venoit d'une jeune honte, que c'estoit des lettres de ma mere, qui estoit un peu indisposée. Comme j'eus replié ma lettre pour [la] [1] serrer diligemment, cette belle en voulut lire le dessus, pour voir la maniere du caractere, ou pour connoistre quelles qualitez on me donnoit : je luy presentay librement, et dés qu'elle eut veu le dessus, elle se douta aussitost de ce qu'il pouvoit y avoir dedans, et de la part dont elle venoit. Cependant elle me [la] [2] rendit, et dissimula adroitement le soupçon qu'elle en avoit pris. Pour me surprendre toutefois, et verifier mieux mon infidelité, elle me demanda toujours de fois à autre quelque chose touchant cette lettre, tantost d'où elle estoit dattée, puis quelle estoit l'indisposition de ma mere, et quelles autres nouvelles elle me mandoit de celles que je pouvois luy dire avec bien sceance ; à tout cela je respondais avec trouble et confusion, ma rougeur redoublant toujours, et la peine où ma Maistresse me mettoit par ses

1. Pronom rétabli d'après la première édition.
2 Même observation.

interrogations fut si grande, qu'elle en eut pitié, reconnoissant bien que c'estoit me mettre à la torture que de parler sur ce sujet. Enfin nous arrivasmes en un certain chasteau, où le disner nous attendoit; et en attendant que l'on mit sur table, je demanday une escritoire et du papier au depensier [1] pour renvoyer avec response le messager qui m'avoit suivy. Comme j'escrivois en secret dans une chambre écartée, ma Maistresse me vint surprendre, [et] [2] ne me donnant pas le loisir de serrer la lettre qui estoit ouverte sur la table, elle trouva qu'elle estoit ainsi.

J'ay creu vous avoir assez tesmoigné mon affection pour meriter de vous quelques marques de ressentiment. Cependant j'ay languy huict jours en attendant de vos nouvelles, sans avoir eu le bien d'en apprendre; j'avois à souhaitter que vous m'eussiez esté toujours invisible, comme vous l'estes à tous mes gens, et que je n'eusse pas conceu les esperances qui m'ont trompée. Si vostre silence pour moy est affecté ne le rompez point, mais s'il est forcé par quelque rigueur estrangere, cherchez les moyens de me faire sçavoir de vos nouvelles, ou trouvez ceux de me venir voir, puis que je suis avec passion,

Vostre affectionnée servante,
et meilleure amie.

Ma Maistresse leut cette lettre avec un peu d'émotion, y reconnoissant d'abord l'affection

1. L'homme chargé de la dépense de la maison, l'économe.
2. Conjonction ajoutée d'après la première édition.

de sa cousine; mais comme elle n'y vid point de marques que j'eusse de grandes intelligences avec elle, elle ne me fut pas difficile à satisfaire; tout ce dont elle se plaignoit, c'est que je ne luy eusse pas découvert la chose, et qu'au contraire je luy eusse déguisé ce mystere avec des mensonges. A ces reproches, j'opposay la reverence que j'estois obligé de porter à toutes celles de son sexe, et cette sage et inviolable discretion que les honnestes gens[1] ont accoustumé de conserver pour les Dames, tellement qu'elle receut cette excuse, et m'ordonna seulement pour penitence d'écrire ces mots à sa cousine :

Responce du Page disgracié à la cousine de sa Maistresse.

Encore que vostre merite soit rare, et que vos bontez pour moy soient grandes, je vous supplie trés-

1. *Honnestes gens*, expression synonyme d'*honnête homme*, dont on connaît le sens au dix-septième siècle : homme bien élevé, de bonne compagnie, qui sait vivre. « Le vrai *honnête homme*, dit La Rochefoucauld, est celui qui ne se pique de rien. » (Edit. des Grands Ecrivains, t. I, p. 111.) La Bruyère, de son côté, le définit ainsi : « L'*honnête homme* tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien, quoique dans une distance égale de ces deux extrêmes. » (Edit. des Grands Ecrivains, t. II, p. 99). Ces définitions prouvent que l'idée associée alors à celle de l' « honnête homme » n'était pas exempte d'une pointe de machiavélisme; *droit* et *adroit*, aurait-on pu dire de lui en général, comme J.-J. Rousseau l'a dit au siècle suivant de son ami Duclos. Ce polisson de Bautru, que Tallemant et Bayle nous dépeignent d'une façon si amusante, n'est-il pas allé jusqu'à prétendre qu' « honnête homme et bonnes mœurs ne s'accordaient guère ensemble » ! On trouvera d'intéressants développements sur ce sujet dans

humblement de ne vous estonner pas si les ressentimens que j'en témoigne sont mediocres : La Maistresse que je sers est telle qu'elle m'oste tout moyen comme tout loisir d'y respondre. C'est pourquoy vous me feriez en vain l'honneur de m'obliger par tant de soins, puis qu'à peine je me trouve capable de prendre assez de temps pour vous escrire que je suis,

Votre trés-humble serviteur.

Ainsi l'expedition du courrier fut faite, et ma Maistresse eut la malice de vouloir que je [le] [1] depeschasse devant elle, soit pour observer si je l'entretiendrois long-temps, ou pour avoir la satisfaction de voir le mespris que je faisois de ce message.

CHAPITRE XXXIV

LES PRÉSENS QUE LE PAGE DISGRACIÉ RECEUT DE LA PART DE SA MAISTRESSE, AINSI QU'ILS FAISOIENT VOYAGE ENSEMBLE.

Nous continuasmes paisiblement nostre voyage ; et durant ce temps j'entrepris de conter à ma Maistresse tout ce que j'avois leu de

L'honnête homme, ou l'art de plaire à la cour, 1631, par FARET (dont son ami Saint-Amant a si malicieusement fait rimer le nom avec celui de cabaret), et dans les œuvres du chevalier de Méré, qui s'est efforcé de réaliser en sa personne le type si subtilement étudié par lui.

1. Pronom suppléé d'après la première édition.

l'Astrée[1]. Personne n'ignore que c'est un des plus sçavans, et des plus agreables Romans qui soient en lumiere, et que son illustre Autheur s'est acquis par là une reputation merveilleuse. J'en entretenois tous les jours cinq ou six heures ma Maistresse sans que ses oreilles en fussent fatiguées, non plus que celles de sa favorite, et c'estoit un charme dont j'endormois la mere et une de ses confidentes, afin qu'elles ne peussent prendre garde aux œillades que nous [nous][2] lancions, et aux petits mots que nous nous disions souvent à l'oreille. Cependant l'Escuyer qui m'avoit empoisonné, et qui poussoit souvent son cheval par curiosité devant la portiere où j'estois, enrageoit de toute

1. C'est-à-dire seulement la première et la seconde partie, publiées en 1610 et en 1612. La troisième ne parut qu'en 1619, et la quatrième et la cinquième (celle-ci rédigée à l'aide des notes laissées par l'auteur) ne furent imprimées qu'après la mort de d'Urfé (1625), par les soins de son secrétaire Baro. L'*Astrée* devait nécessairement consolider le lien entre le jeune page et la charmante Anglaise, comme le roman de Lancelot entre Paolo Malatesta et Francesca di Rimini ; ce livre n'est-il pas en effet, suivant le mot de Henri IV, qui lut le premier volume, paru l'année même de sa mort, le bréviaire des amoureux ? Bien peu de gens au dix-septième siècle sont restés insensibles aux aventures d'Astrée et de Céladon, et l'ouvrage de d'Urfé a exercé une influence considérable sur la littérature et sur les mœurs de cette époque : une rénovation sociale et littéraire complète se rattache à lui, et il domine véritablement tout le siècle. Si, de nos jours, on ne lit plus guère l'*Astrée*, qui malgré tout reste un grand livre, c'est moins par suite du changement des modes et des goûts qu'à cause de l'excessive difficulté de se procurer cet ouvrage, très rare et très coûteux, et auquel une réimpression bien faite redonnerait, nous en sommes convaincu, un regain assuré de succès.

2. Première édition.

sa force d'appercevoir l'estat de ma gloire, et de la bonne intelligence où j'estois avec cette belle Maistresse, qu'il adoroit secretement, et dont il n'estoit point favorisé. Je luy voyois souvent lever les yeux au Ciel, et faire d'estranges grimaces, et quoy que je me doutasse bien que c'estoient autant d'imprecations qu'il faisoit pour moy, je ne me pouvois empescher d'en rire. Un soir que nous estions arrivez au giste[1] en un certain chasteau qui appartenoit à un des parens de la maison, et où nous devions sejourner deux ou trois jours, un garçon irlandois du logis qu'on m'avoit donné pour me servir, me vint avertir qu'on avoit fait apporter à ma chambre une male qui n'estoit point à moy, me demandant si je voulois permettre qu'il la receut ; et comme j'estois en peine de ce que ce pouvoit estre, la favorite de ma Maistresse nous entendit, et me dit en riant que je ne trouvasse point [cela][2] estrange, et que c'estoient des hardes qui appartenoient à un de ses meilleurs amis. Je luy fis beaucoup de civilitez sur cette declaration, et commanday aussi tost à mon valet de prendre le soin de cette valise; mais comme je me fus retiré pour m'aller coucher, cette mesme personne m'en envoya les clefs, et me fit dire que tout ce qui estoit dans ma chambre estoit à moy. Je me trouvay tout surpris à cette nouvelle, et voulus voir quelles estoient ces hardes dont je ne me souvenois point : j'ouvris aussi tost le coffre et trouvay dedans deux habits

1. L'étape où l'on couche en voyage.
2. Première édition.

fort beaux et pliez bien proprement avec leur petite oye [1] fort esclatante; je defis encore plusieurs paquets, où il y avoit une quantité de [2] linge, et dans une boëte quarée qui estoit de celles qu'on fait en la Chine, couverte de laque

1. La *petite-oie,* c'est ce qu'on retranche d'une oie quand on la prépare pour la faire rôtir : la tête, les bouts d'ailes, le gésier, le foie, les pattes, etc., en un mot, les abatis. Par comparaison et par extension, on a appliqué ce terme aux accessoires nécessaires pour le complément de la toilette masculine : le cordon de chapeau, les gants, les rubans, les dentelles, les plumes, les aiguillettes, le nœud de l'épée, les jarretières, les ornements des bas, etc. Enfin, en poursuivant dans cet ordre d'idées, on est arrivé à faire aussi cette expression synonyme de menues faveurs amoureuses, de bagatelles auxquelles on s'amuse à la porte, — en attendant l'ouverture de celle-ci, et le grand jeu. La *petite-oie* revient souvent, avec ces différents sens, et même avec l'acception générale de prélude et de diminutif, chez les écrivains du dix-septième siècle; bornons-nous à deux exemples.

> On resista tout autant qu'il faloit
> Ny plus ny moins, ainsi que chaque Belle
> Sçait pratiquer, pucelle ou non pucelle;
> Au demeurant, je n'ay pas entrepris
> De raconter tout ce qu'il obtint d'elle :
> Menu détail, baisers donnez et pris,
> La *petite oye;* enfin ce qu'on appelle
> En bon François les preludes d'Amour,

lit-on dans LA FONTAINE (*L'Oraison de saint Julien,* Biblioth. Elzévir., t. II, p. 83), et le passage suivant de BUSSY-RABUTIN (*Histoire amoureuse des Gaules,* Biblioth. Elzévir., t. III, p. 376) précise encore davantage la chose : « Caderousse... tâcha de profiter de sa bonne fortune. Mademoiselle de Toussi avoit au moins autant d'impatience que lui de le satisfaire, mais elle avoit les raisons du tablier, qui est un obstacle terrible pour les amants, c'est-à-dire qu'elle appréhendoit de devenir grosse. Hors de cela, elle lui accorda, après deux ou trois conversations, tout ce qu'une fille peut accorder honnêtement à un homme, et *il fut maître de ce que nous appelons en France la petite oie.* »

2. La première édition ajoute ici l'adjectif : beau.

luisante et d'or, je trouvay des bouteilles magnifiques d'essence et de poudre de senteur; parmy ces choses je découvris une boëte de pourtraict couverte de diamans, dans laquelle estoit représentée la Divinité que j'adorois, et le pourtraict [étoit] [1] couvert d'un petit papier fin, plié en quatre, dans lequel je trouvay ces mots :

Si vous considerez ce present par sa seule valeur, vous n'en ferez gueres d'estat; mais si vous prenez garde en le recevant à l'affection de celle qui vous l'envoye, vous ne le mepriserez pas; portez ces choses pour l'amour de moy, qui veut tousjours porter vostre image dans mon âme.

Ce billet n'estoit point signé, mais il estoit accompagné d'un certain chiffre que je connoissois, et que ma Maistresse avoit gravé cent fois devant moy sur les vitres de la fenestre avec la pointe d'un diamant [2]. Je baisay long-temps et l'escriture et ce [3] pourctrait, et fus tout émeu du ressentiment d'une amour que je reconnoissois si soigneuse et si tendre. Cependant comme on ne trouve pas les roses sans espines, je ne pus gouster entierement

1. Première édition.

2. Cette façon de graver un chiffre ou une devise sur les vitres de la fenêtre d'une salle a été fort pratiquée du moyen âge au dix-septième siècle, et l'on connaît les deux petits vers mémorables écrits par François Ier sur une des fenêtres du château de Chambord :

> Souvent femme varie :
> Bien fol est qui s'y fie.

3. Première édition : le.

cette joye, sans quelque espece de desplaisir, m'inquietant pour lors plus que jamais du retardement du Philosophe, dont je souhaittois l'arrivée avec passion, afin de l'obliger à me faire part de ses excellens secrets pour avoir aprés le moyen de me ressentir des generositez de ma Maistresse, et faire aussi de grandes liberalitez à sa favorite.

CHAPITRE XXXV

D'UNE FAVORABLE NUICT OU LE PAGE DISGRACIÉ RECEUT D'AUTRES GAGES DE L'AFFECTION DE SA MAISTRESSE.

Dés que ma Maistresse me peut estre visible, je ne manquay pas de m'en approcher, pour luy rendre de trés humbles graces de ses presens, mais elle me ferma la bouche dés que je commançay d'en parler, de peur que je fisse souffrir sa modestie, ou que cela ne me donnast quelque espece de confusion. J'admiray dans cette genereuse discretion ces sentimens d'ame bien née, et depuis j'ay fait là-dessus des reflections qui ne sont point à la gloire de ces Grands, qui ne considerent qu'eux-mesmes et leur vanité, lors qu'ils font quelque [1] liberalitez : et qui departent souvent des biens-

1. Première édition : quelques.

faits sans obliger parfaitement ceux qui les reçoivent [1]. Aprés avoir receu beaucoup d'importunitez ils donnent une espece de pain meslé de pierres, et qui seroient bien faschez de ne point affliger par leur insolence ceux qu'ils [2] pretendent gratifier par vanité.

Ma Maistresse passa presque tous les jours sans vouloir prester l'oreille aux choses que je pensois luy dire tout bas, et me fit tousjours connoistre que je ne luy pouvois rien dire sur cette matiere, sans luy donner trop de confusion; enfin je vainquis sa resistance en luy faisant signe que je luy voulois parler de son pourctrait, qui estoit d'une minature [3] excellente, et où le peintre avoit employé tout son art, à faire connoistre que sa beauté ne pouvoit estre jamais flatée. Nous eusmes de grands discours sur ce sujet, qui fut tousjours un combat entre mon amour et sa modestie; mais son honneste retenuë fut contrainte de se rendre, et de laisser triompher mon zele, et ne me pouvant alors faire une faveur plus grande, elle me donna sa main à baiser, faisant semblant de la vouloir mettre contre ma bouche pour me faire taire.

Cependant tous ceux de la maison, excepté l'Escuyer qui me haïssoit fortement [4], venoient

1. Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne.
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne,

a dit CORNEILLE (*Le Menteur*, acte I, scène 1).

2. Rectifié d'après la première édition, tandis que la deuxième porte : ceux qui, non-sens manifeste.

3. On n'a jamais dit : minature. C'est donc une faute d'impression pour : miniature.

4. Première édition : secrétement.

considerer l'habit neuf que j'avois pris ce jour là, et me trouvant si bien vestu me demandoient le nom de mon tailleur, et s'il estoit Anglois ou François, ce que m'avoit cousté ma petite oye, et beaucoup d'autres choses, à quoy j'avois grand peine à respondre. Ma Maistresse et sa Favorite mesme se mesloient aussy de m'en dire quelque chose, pour faire croire aux autres qu'elles n'en estoient pas mieux informées, mais elles ne m'en disoient qu'un mot en passant.

Le soir de devant le jour de nostre depart de ce beau Chasteau, où nous avions esté traitez avec beaucoup de magnificence, ma Maistresse se retira de fort bonne heure, se trouvant fatiguée des complimens qu'elle avoit receus de tous les Nobles du voisinage : et possible qu'elle faisoit scrupule en ma faveur d'escouter plus long-temps quelques Seigneurs qui la cajoloient. Dés qu'elle fut dans son lict elle m'envoya querir par sa Favorite, qui me dit tout haut en presence de sa mere, qui s'appuyoit sur mon bras, que sa Maistresse ne pouvoit dormir, et que je luy vinsse dire quelque Histoire, qui pût servir à cet effet. La bonne mere à qui la santé de sa fille estoit precieuse, m'en donna tout aussi-tost la permission, sans y trouver rien à redire, et je fus conduit par la main vers le comble de mes delices. Je ne vous diray point ici des choses qu'on peut mieux ressentir que dire, et que l'on n'est pas digne de ressentir, lors qu'on est capable d'en parler. Je fus six ou sept heures sur un genou dans une ruëlle de

lict[1], recevant toutes les honnestes faveurs qu'on peut donner pour gages d'une honneste amour. Il y eut de part et d'autre cent protestations reïterées d'une fidelle passion, mille objections faites par la crainte, et dissoutes par l'amour, et toutes ces inquietudes eurent leur repos sur la fermeté d'une foy donnée et receuë. Je ne

1. La *ruelle de lit*, ou, simplement, la *ruelle*, était l'espace laissé entre les rideaux du lit et la muraille ; cet espace, habituellement très vaste, formait comme une petite chambre renfermée dans une plus grande. Le lit se plaçait au milieu, sur une estrade, souvent entouré d'un balustre, et très haut. La *ruelle* servait à diverses fins, à la fois théâtre de plus d'une aventure amoureuse ou autre, et poste d'observation très commode en certains cas. C'est ainsi que l'on voit le personnage mis en scène au début des *Caquets de l'accouchée,* obtenir de sa cousine, qui vient d'être mère, le consentement de « *se* cacher à la *ruelle du lict* aux aprés disnées, pour entendre le discours des femmes qui la venoient voir ». Et l'on en entend de bonnes. Mais le grand rôle de la *ruelle* consistait à servir de salon de conversation aux dames de qualité ; cette mode s'était étendue, des précieuses qui l'avaient inaugurée, à tout le monde féminin élégant. On sait la place tenue au dix-septième siècle par les *ruelles* dans les relations sociales ; ce mot revient à tout instant sous la plume des écrivains de cette époque, comme synonyme d'*assemblée,* de *cercle*, d'*académie*. Un passage du *Roman bourgeois,* de FURETIÈRE, où il est beaucoup question des *ruelles* ou *alcôves* (c'est la même chose sous un autre nom), précise très exactement le rôle des *ruelles* (Biblioth. Elzévir., p. 131) : « Il s'amassoit tous les jours bonne compagnie chez Angelique. Quelquefois on y traittoit des questions curieuses ; d'autrefois on y faisoit des conversations galantes, et on tâchoit d'imiter tout ce qui se pratique dans les *belles ruelles* par les pretieuses du premier ordre. » L'usage de la *ruelle* ou *alcôve* n'était d'ailleurs pas l'apanage exclusif du beau sexe, comme le témoigne ce renseignement fourni par Guy Patin : « Le curé de Saint-Paul fait le petit prélat. Il a une *alcôve,* tapisserie de haute lice. Il reçoit les dames dans sa chambre à onze heures du soir, lorsqu'il est couché. »

me retiray point d'auprés de ma Maistresse qu'aprés en avoir obtenu beaucoup de solides preuves d'une inviolable affection; je luy dis quantité d'adieux, par qui nostre conversation ne fut point rompuë, pource qu'elle me retenoit encore aprés, ayant toujours quelque chose à me dire; et si sa Favorite qui mouroit d'envie de dormir, ne fut point venuë nous avertir qu'il estoit bien tard, le jour nous auroit pris[1] ensemble.

CHAPITRE XXXVI

LE SEJOUR QUE FIT LE PAGE DISGRACIÉ EN LA MAISON DE SA MAISTRESSE, ET QUELLE ESTOIT L'HABILETÉ DE SA FAVORITE.

En suite de cette heureuse nuict j'en eus beaucoup d'autres agreables, sans avoir aucune inquietude, fors celles que me donnoit la grandeur de ma felicité, et l'impatience où j'estois d'apprendre des nouvelles de mon Philosophe, qui me sembloit si necessaire à faire reüssir mes amoureuses entreprises. Lors que nous fusmes arrivez en cette belle demeure, où nous devions sejourner trois ou quatre mois, nous eusmes plus de liberté de nous voir et de nous parler, que lors que nous estions à la ville. Ma Maistresse disoit à sa mère

1. Surpris.

qu'elle avoit peur de devenir trop grasse, et pour ne tomber point dans cette incommodité dont elle feignoit estre menacée, elle faisoit habitude de s'aller promener dés le matin dans un grand verger qui s'estendoit en terrasse sur les bords d'une petite riviere. J'estois toujours appelé pour l'accompagner en cet exercice, tant pour l'ayder à marcher, que pour la divertir tandis qu'elle se promenoit. Sa Favorite sçavoit fort bien les sentimens que sa Maistresse avoit pour moy, et je n'avois point feint de luy dire confidemment que j'estois de fort bonne naissance, que j'avois été nourry parmy des Princes, et que ma fortune n'estoit point si mauvaise, que je ne luy peusse bien donner dix mille escus, avant qu'il fut cinq ou six mois, sans que cela m'incommodast, ou que je fisse un grand effort, et je croyois [1] ces choses là si veritables que je ne l'en asseurois pas faiblement.

Ces fausses images qu'elle receut, comme je me les estois imprimées, la rendirent fort facile à m'obliger, et à me servir. Cela fut cause en partie qu'elle se dispensoit souvent de venir servir de tiers, où elle voyoit que nous serions bien aises de n'estre que deux. Et lors que nous nous estions esgarez-bien avant dans ce grand jardin, où il y avoit du bois fort touffu, cette adroite fille tournoit quelquefois la teste vers quelque grand arbre, dont elle estoit un assez long temps à considerer la beauté, pour me donner la hardiesse

1. La deuxième édition donne : je crois, faute évidente que nous corrigeons d'après le texte de la première.

et le loisir de recevoir quelque faveur de ma Maistresse.

Une autre fois que nous estions assis sur l'herbe auprés d'une fontaine fort solitaire, et qui estoit au centre d'un petit dedale, elle faisoit semblant de s'endormir au bruit de l'eau, et c'estoit pour n'estre point suspecte à deux personnes bien eveillées. S'il arrivoit quelquefois que ma Maistresse voulut jouër à une election de serviteurs, qui se fait par sort avec des brins d'herbe, elle faisoit toujours que j'estois pris pour le mieux aymé, et quand ma Maistresse rougissoit, et faisoit semblant qu'elle trouvoit mauvais qu'elle m'eut proposé entre ses galans, cette spirituelle Confidente ne s'en excusoit que mollement, et disoit pour raison que j'estois un Estranger, dont on ignoroit ma [1] naissance, et qu'elle avoit un certain soupçon que je valois bien des Seigneurs, dont on faisoit beaucoup d'estime. Ainsi mon Amour en voguant avoit le vent et la marée, et je voyais desja le port, lors qu'il s'éleva des vents contraires, qui me firent perdre ma route, et me porterent sur des escueils, où je faillis à faire naufrage.

1. Il faut évidemment : la.

CHAPITRE XXXVII

LE PROCEDÉ QU'EUT LE PAGE DISGRACIÉ AVEC L'ESCUYER DE LA MAISON.

Il y avoit desja huict jours que nous nous estions establis dans cette maison enchantée, sans que j'eusse receu aucunes nouvelles de Londres, et rien ne troubloit la douceur de mes songes [1] que l'importun desir que j'avois de revoir mon Philosophe Chimique, qui, ce me semble, estoit tel en effet que ces chimeriques esprits, qu'on a surnommez Rose Croix [2], se sont insolemment vantez d'estre. La Favorite

1. Première édition : de mes veilles ni de mes songes.

2. L'ordre de la Rose-Croix, dont les uns attribuent la fondation à Christian Rosenkreutz, qui lui aurait donné son nom, les autres à Jean-Valentin Andreæ, tous deux Allemands, avait commencé à se révéler en 1604, et, depuis lors, faisait beaucoup parler de lui. Gabriel NAUDÉ publia en 1623 un livre très curieux : *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Roze-Croix*, dont la conclusion est que les membres de cette secte n'étaient que des fourbes s'entendant merveilleusement à exploiter la crédulité publique. Le nombre des écrits parus à cette époque pour ou contre la nouvelle doctrine est considérable. Deux d'entre eux, des pièces satiriques, ont été réimprimés par Edouard FOURNIER, dans ses *Variétés historiques et littéraires* (t. I, p. 115-126, et t. IX, p. 275-307). L'abbé DE VILLARS, dans son ingénieux livre *Le comte de Gabalis* (1670), a dévoilé agréablement les mystères de cette secte, mais on en est encore à se demander si l'auteur a prétendu parler sérieusement, ou n'a voulu que badiner. Dès le dix-septième siècle, les Rose-Croix s'affilièrent avec les Francs-Maçons.

de ma Maistresse m'estoit venu voir un matin comme je m'habillois en ma chambre, et faisant semblant qu'elle vouloit voir quelque chose dans un de mes coffres, elle y mit une bourse de peau d'Espagne, où il y avoit cent Jacobus [1], qu'elle m'apportoit de cette façon par le commandement de sa Maistresse. Je crus qu'il ne seroit point mal à propos d'employer une partie de cet argent à m'asseurer parfaitement de la prompte arrivée de mon homme. Je fis perquisition pour cet effet d'un messager qui fut propre [2], et j'en trouvay bien-tost un assez intelligent et bien fidele; c'estoit un homme marié, mais qui avoit voyagé toute sa vie, et qui n'eut pas de peine à quitter sa femme et enfans pour me servir, voyant que je luy donnois d'abord vingt livres sterlins, et que je le deffrayois encore durant son voyage et le sejour qu'il feroit à Londres. Il me promit qu'il se logeroit auprés du Marchand chez qui le Philosophe devoit prendre son logis, et qu'il en useroit si bien, faisant connoissance avec quelqu'un de ses domestiques, qu'il seroit adverty des premiers de l'arrivée de cet Estranger. Le temps qu'il devoit attendre à Londres estoit l'espace de huict jours, mais je m'avisay de luy mander par un autre messager qui s'en alloit au mesme lieu, qu'il fust plustost là quinze jours, que de revenir sans m'apporter des nouvelles asseurées de l'homme que je demandois.

1. Ancienne monnaie d'or anglaise, ainsi nommée du roi Jacques Ier, qui valait de douze à quatorze livres.

2. Il faut sous-entendre : à ce dessein.

L'esperance que j'avois de ce costé là m'avoit tellement enflé de vanité, que je ne me connoissois plus moy-mesme, et je m'estois mis si avant dans l'esprit que j'allois devenir grand Seigneur, que je ne vivois plus comme un Page disgracié. J'estois devenu beaucoup plus long à m'habiller qu'à l'ordinaire, affectant ridiculement une propreté[1] qui ne m'estoit point naturelle. Je portois tant de plumes au tour de mon chapeau, qu'il sembloit que ce fut une capeline. Je marchois d'un pas aussi grave que si j'eusse esté quelque Senateur, et tirois souvent ma main de mon gand, comme pour toucher à mes cheveux, et c'estoit seulement pour faire voir qu'elle estoit belle, ou pour faire montre d'un beau diamant que m'avoit donné ma Maistresse. Cette sotte vanité m'eut rendu tout à fait insupportable à tous ceux de nostre maison, n'eut esté qu'elle estoit accompagnée d'une humeur assez franche et liberale; il n'y avoit pas un domestique qui m'eut fait quelque plaisir en vain, et je servois avec chaleur dans les occasions qui se presentoient ceux qui m'avoient traité seulement avec quelque civilité. Vous allez entendre comme il est quelquefois avantageux d'avoir de bonnes qualitez parmy de mauvaises, et que ce n'est pas un Art inutile que celuy de se faire aymer.

Un matin que ma Maistresse dormoit encore, et que sa Confidente n'estoit point sortie de sa Chambre, j'allay me promener en

1. Mot synonyme ici de : soin, élégance.

resvant dans une prairie que l'on void au pied du Chasteau, et d'avanture les serviteurs du logis avec l'Escuyer jaloux y joüoient au balon en partie; je croy que leur jeu n'estoit pas de grande consequence, mais l'Escuyer prit au criminel une action que je fis sans y penser; c'est que le balon venant à moy, qui pensois profondement à autre chose, je le repoussay d'un coup de pied, et luy fis par là perdre une chasse[1]; il vint à moy pasle de colere, et me regardant avec des yeux pleins de furie, me fit un grand discours où je n'entendois que fort peu de mots. Je luy respondis à tout cela que je ne pensois pas à luy nuire, ny à le servir, encore que j'eusse plus de sujet de faire l'un que de me porter à l'autre, et là dessus je le laissay faire ses imprecations et ses murmures. J'avois desja perdu le souvenir de cette mauvaise humeur, et me promenant derriere une saulsaye, qui estoit assez éloignée des joüeurs de balon, je m'estois remis dans le train des premieres réveries : lors que j'entendis la voix d'un homme qui m'appelloit de toute sa force; je me retournay pour le voir, et reconnus que c'estoit un jeune Officier de ma Maistresse, qui me venoit avertir d'une partie qui estoit faite pour me tuër; l'Irlandois qui me servoit, arriva aussi-tost auprés de moy, qui me confirma le mesme avis, et me pressa de remonter dans le Chasteau, de peur qu'il ne m'arrivast quelque disgrace. Mais comme la jeu-

1. Terme du jeu de paume, désignant l'endroit où la balle finit son premier bond.

nesse a le sang boüillant, et donne ordinairement à l'esperance, plus qu'à la crainte, je ne voulus point me retirer, de peur que l'Escuyer ne prist avantage de ma retraite ; encore qu'il vint à moy le plus fort. Et je fis paroistre une resolution si ferme à ceux qui me conseilloient la fuite, qu'ils se resolurent à mesme temps à mourir avec moy, plustost que de souffrir qu'on m'assassinast. Sur ce temps l'Escuyer parut accompagné de quatre domestiques de sa cabale, et leur criant en sa langue main basse au François, vint à moy l'espée à la main ; les deux garçons qui me vouloient servir, me voyant aller à luy avec assez de hardiesse, s'opposerent aux autres, en faisant grand bruit ; pour moy qui ne manquois pas de disposition et d'adresse, et qui me sentois le cœur enflé de je ne sçay quelle envie de bien faire en cette occasion, afin que cette action respondist à la bonne estime que l'on avoit conceuë de moy, je serray mon homme de prés. Le lâche dessein qu'il avoit fait de me prendre avec avantage, me rendra moins suspect de vanité, si je dis qu'il lascha le pied devant moy, ne se voyant pas assisté de ses compagnons au poinct qu'il se l'étoit promis. Par mal-heur pour luy il reculoit toûjours vers le bord de la riviere qui estoit proche, et je le pressay si fort qu'il y tomba de son haut ; à l'instant de sa cheute je tournay teste vers les autres qui estoient aux mains ensemble, mais qui se battoient de sorte qu'il n'y avoit gueres d'apparence qu'ils se voulussent faire beaucoup de mal. Ils se

touchoient à peine de la pointe de leurs espées, parlans sans cesse de part et d'autre, comme s'ils n'eussent voulu combatre que de raisons, et lors qu'ils me virent tout seul revenir à eux, les quatre satelites de l'Escuyer avoient refroidy leur chaleur. J'appelay mon Irlandois, et luy commanday d'avertir promptement ces meschans là, que l'homme qui les avoit employez couroit fortune de sa vie, s'il n'estoit bien-tost secouru, et qu'il s'estoit laissé choir dans l'eau. A cette nouvelle tous coururent vers l'endroit où l'Escuyer estoit tombé, pour l'aider à se sauver, et moy je remontay au Chasteau pour me faire panser d'un doigt où je m'estois un peu blessé, en allant à la parade de son espée de la main gauche. Tout le Chasteau estoit desja averty qu'il y avoit des espées tirées dans la prairie, et que j'y estois meslé, quelqu'un nous ayant aperceu par les fenestres, si bien qu'en entrant dans la court je rencontray la plus grande part des domestiques qui couroient voir ce que c'estoit. Parmy cette foule, la Favorite de ma Maistresse s'avançoit aussi coëffée de nuict, avec deux autres Demoiselles, pour empescher ce grand desordre; et lors qu'elle vid que je n'estois blessé qu'à la main, et qu'elle se fut un peu remise de ce trouble, elle m'obligea de venir dans l'antichambre de ma Maistresse, afin que je fusse en lieu de respect, jusqu'à ce que cette émotion de gens mutins fust appaisée; me disant toutefois pour pretexte, qu'elle avoit d'un baume excellent, qu'il falloit mettre sur mon doigt blessé. Je

ne fus pas si-tost arrivé en ce doux Azile, que ma Maistresse avertie de cet accident, sortit en peignoir pour me voir, et pour apprendre comme la chose s'estoit passée; ce que je luy contay en peu de mots, et comme l'action de l'Escuyer luy sembla mauvaise, la mienne luy parut toute heroïque. Elle me dit des choses en particulier, sur l'effroy qui l'avoit saisie à ma consideration, qui ne m'estoient pas peu favorables, pour monstrer combien mon salut luy estoit cher. Elle fit depuis venir en sa chambre l'Officier qui m'avoit servy, et luy donna vingt Jacobus de fort bonne grace avec des marques de son estime, qui le devoient encore plus obliger; mon Irlandois mesme vid sa fidelité recompensée d'un autre present qu'on luy porta de cette part, et quoy que l'on prist quelque soin pour rendre cela secret, toute la maison en fut avertie. Cependant il vint des nouvelles de l'Escuyer à une demie-heure de là, et ma Maistresse sceut qu'estant tombé à la renverse dans la riviere, il avoit laissé aller son espée, et s'estoit sauvé à la nage à l'autre bord; que ceux qui l'estoient allé querir avec le bateau, et qui l'avoient observé en le repassant, ne l'avoient trouvé blessé que d'un coup de pointe au visage : mais qu'il estoit tellement stupefié de la confusion de son lasche procedé, qu'il en avoit quasi perdu la parole. Les mauvaises actions portent leur degoust dés qu'elles sont executées, comme les vins gastez ont leur déboire[1] : et pour les ames

1. Mot pris ici dans son sens étymologique et naturel, indiquant le goût désagréable qu'une boisson laisse dans la

que la quantité des crimes n'a point encore endurcies, et qui sont capables de quelque raisonnement, il n'y a gueres de plus grands supplices des fautes qu'elles commettent que leurs remords propres.

Aprés que ma Maistresse se fut habillée, elle me donna la main pour décendre en l'apartement de sa mere à qui elle me presenta, comme une personne qui lui estoit fort necessaire, et dont elle faisoit estime, exagerant fort la malicieuse envie que son Escuyer avoit conceuë contre un jeune garçon Estranger, qui n'avoit point d'autre support que le leur, et qui n'estoit ainsi mal voulu qu'à cause de son trop de merite, et de l'honneste lieu qu'il avoit en leurs communes bonnes graces. La bonne Dame à ce discours entra bien avant dans les sentimens de sa fille. Sur tout, elle trouva fort mauvais que des gens d'une nation si superbe, et qui paroist naturellement brave, eussent fait une supercherie honteuse à un Estranger vivant avec eux. Et lors qu'elle se mit à table elle fit appeler l'Escuyer et ceux de sa cabale pour les en blasmer en presence de toute sa maison; et comme l'Escuyer aprés avoir essayé de s'excuser devant la mere, me donnant le tort de cette querelle, et qu'il en voulut aussi dire quelque chose à ma Maistresse, elle ne luy permit pas de parler, et luy dit en le regardant d'une façon mesprisante :

bouche. Boileau parle en un certain endroit (*Satire III*) d'un « rouge-bord »

. . . . . qui, vermeil, mais fade et doucereux,
N'avoit rien qu'un goût plat, et qu'un *déboire* affreux.

Il vous a bien servy de sçavoir nâger, ce qui luy fut une attainte plus dangereuse que la blessure que je lui avois faite, et qu'il ne me pardonna jamais.

CHAPITRE XXXVIII

DES FELICITEZ NOUVELLES DU PAGE DISGRACIÉ, ET DU SAGE AVIS QU'ON LUY DONNA.

C'estoit au temps que le Soleil entre au Lion [1], et que l'ardente Canicule qui l'accompagne, produit une bruslante chaleur ; il est naturel à tout le monde en cette saison d'aymer la fraîcheur, mais il est ordinaire aux femmes de condition et qui sont d'une complexion delicate, de la rechercher curieusement [2]. Ma Maistresse qui estoit de celles là, et qui n'estoit jamais contredite en rien par sa mere, s'avisa de passer alors les nuicts delicieusement. Il y avoit dans son jardin une grotte assez spacieuse, qu'elle choisit pour en faire un apartement. Elle y fit dresser un beau lict, dont le tour agreable et leger estoit de gaze rehaussée d'or, avec son chiffre couronné de myrthe et de roses ; on y porta encore le reste de cet ameublement, excepté la tapisserie, qui ne se pouvoit ajuster

1. C'est-à-dire du 20 juillet au 20 août. Le Lion est le cinquième signe du zodiaque.
2. Avec soin.

à des parois faites de coquilles en figures de personnages, qui respandoient tousjours de l'eau dans de larges coquilles de marbre.

Ce fut en ce lieu delicieux que cette Belle s'establit pour passer agreablement les nuicts, et la plus grande partie des jours. Sa Favorite et deux autres Demoiselles y eurent aussi pour elles un grand lict caché dans un refondrement[1] de la grotte, et je receus le commandement de faire la charge d'Huissier du jardin, et de n'y laisser entrer personne; ce qui m'attira de plus en plus l'envie et la haine de l'Escuyer, et de tous ceux qui estoient joints d'amitié avec luy. Ma Maistresse avoit fait apporter en ce beau lieu quantité de livres divertissans, qu'on voyoit au tour de son lict sur des tablettes suspenduës, mais ils ne lui servoient gueres que de pretexte pour se pouvoir entretenir particulierement avec moy. Si ce n'estoit que sa mere qui venoit parfois la visiter dans cette fraische demeure, me commandast de la desennuyer en lisant quelque bel endroit de l'Histoire.

Mais cela n'arrivoit que rarement, et tous les jours dés que ma Maistresse estoit visible, jusqu'à ce qu'elle eust envie de dormir, nous nous entretenions de nostre amour, ou nous nous[2] divertissions à mille petits jeux de son invention, ou de la mienne. Elle donnoit presque toûjours des commissions pour aller au chasteau à ses deux autres Demoiselles,

1. Première édition : renfondrement.

2. La première édition ne donne qu'une fois le pronom : nous.

mais pour sa Favorite elle ne sortoit[1] guere d'auprés d'elle. Si parfois elle sortoit de la grotte, c'estoit pour travailler à des ouvrages à l'entrée où le jour estoit plus grand, et ma Maistresse avoit quelquefois la malice de pousser une porte de fer à jour qui fermoit la grote, et de tourner à mesme temps un robinet qui faisoit joüer un parterre d'eau sur cette entrée, si bien que la Favorite ne pouvant r'entrer estoit contrainte de s'enfuir dans le jardin, jusqu'à ce que ce petit orage fust cessé. Elle s'avisa bien de ces petits stratagémes, mais comme elle avoit l'esprit fort adroit, et qu'elle craignoit extrémement de choquer les sentimens de sa Maistresse, elle feignoit de les ignorer. Les grands ne veulent pas bien souvent qu'on fasse l'habile auprés d'eux, lors qu'une trop grande penetration dans leurs secrets leur est incommode, et c'est quelquefois une grande adresse, que de leur tesmoigner une stupide ignorance. Cependant estant une fois r'entrée dans la grotte, et trouvant ma Maistresse couchée sur son lict, la main estenduë sur son visage, et en l'action d'une personne qui s'abandonne au sommeil, elle soupçonna que ce fut un artifice pour luy cacher quelque émotion, qui pouvoit paroistre sur son teint. Et craignant de nous quelque chose qu'elle ne me declara point, elle me dit seulement à l'oreille en passant auprés de moy : *Ariston, il faut estre sage;* ces mots me furent dits d'un air capable

1. Première édition : partoit.

de leur donner du poids, mais je n'étois pas d'une humeur ny d'un aage à balancer aucune chose ; mon propre desir me dictoit les conseils que je voulois suivre, et j'estois arrivé dans une si grande erreur, que je tenois toutes les choses agreables pour estre permises.

CHAPITRE XXXIX

LES GENEROSITEZ AMOUREUSES DE LA MAISTRESSE DU PAGE.

Ainsi je vivois plus heureux dans ma servitude, que les plus grands Potentats ne font dans leur souveraine authorité ; je contemplois douze ou quatorze heures par jour une des charmantes personnes du monde dans une demeure enchantée, et je me voyois beaucoup aymé de ce que je voyois icy bas de plus aymable. Dans cette molle volupté, où je n'avois presque rien à desirer, sinon qu'elle fut de longue durée, j'estois quelquefois réveillé de ce paresseux sommeil, par le soin piquant et vif de r'acoster[1] mon Philosophe ; c'estoit le solide plege, et le seur garant des promesses que j'avois faites à ma Maistresse par amour ou par vanité : et je voyois fort bien que si cet homme me manquoit, je luy

1. Retrouver.

passerois pour un imposteur detestable. Les Amans ne se celent rien, car la mesme passion qui leur ouvre le cœur, leur delie ordinairement la langue : j'avois toûjours esperé que mon Artefius me viendroit trouver à Londres, comme il s'y estoit engagé en me quitant avec[1] sermens inviolables, et sur cette esperance j'avois promis à ma Maistresse des tonneaux de perles, et de toutes sortes de meubles d'or. Elle avoit un jour voulu aprofondir davantage dans ce secret, et pour me rendre plus considerable auprés d'elle, je lui avois dit que cet excellent personnage qui scavoit operer ces petits miracles, estoit un vieux Precepteur mon serviteur domestique, qui m'aimoit extrémement, et qui ne manqueroit pas de me venir bien-tost trouver, et de me faire tenir de quoy me mettre en un superbe equipage.

De plus, qu'il m'apporteroit asseurement une petite boite pleine de bouteilles d'eaux, et de poudres si precieuses, que je ne les donnerois pas pour toute l'Isle. Sur tout, je luy avois parlé de la vertu de l'huile de Talc, qu'elle attendoit avec une etrange impatience, et pour laquelle ce bel Objet se seroit possible donné lui-mesme. Une aprés disnée que ma Maistresse revenoit avec sa Favorite de l'appartement de sa mere, elle me surprit comme j'estois appuyé contre un arbre du jardin, dans une profonde resverie ; elle m'en retira doucement, et ne laissa pas de faire plusieurs

1. Première édition : des.

reflections, sur cette humeur melancholique. A quelques heures de là, elle prit son temps comme sa Favorite travailloit à quelque lassis[1] à l'ouverture de la grote, et me demanda ce qui me pouvoit faire entrer dans le chagrin, auquel elle m'avoit n'aguere surpris; je ne luy celay pas que c'estoit l'apprehension que j'avois qu'il fust arrivé quelque accident à mon Precepteur, qui ne devoit pas tarder si long-temps à me venir chercher à Londres. Et j'ajoustay à cela que s'il faloit que ce personnage fust mort par quelque mal-heur, je ne serois pas consolable de cette perte, quand on me donneroit un million d'or. Cette genereuse fille me répondit là dessus que je sça-

1. On écrit aujourd'hui : *lacis*. C'était une espèce d'ouvrage de fil ou de soie fait en forme de filet ou de réseau, dont les brins étaient entrelacés les uns dans les autres. Un passage de *La Bergerie* de Remy BELLEAU (édit. de 1867, t. II, p. 99) aide à en comprendre la nature : « En ceste chambre..., la paresse engourdie, ny l'oisiveté n'y habitent jamais : car ces bergeres y travaillent sans cesse, l'une apres le labeur industrieux de quelque gentil ouvrage de broderie, l'autre apres un *lassis* de fil retors, ou de fil de soye de couleur, à grosses mailles et mailles menues, et croy pour servir de rets et de pantiere à surprendre et empestrer les yeux ou le cœur de quelque langoureux berger. » Tallemant fait intervenir le mot et la chose dans une anecdote assez salée relative à Marie de Médicis et au poète Gombauld, dont cette reine était, dit-on, amoureuse. « Un jour il entra dans sa chambre; elle estoit couchée sur son lict, la juppe relevée; on luy pouvoit voir les cuisses; car le lict n'estoit que de *lacis*. » (T. III, p. 239.) Un Vénitien nommé Frédéric de Vinciolo avait patente spéciale de la reine, en 1585, pour enseigner aux dames l'art de fabriquer ces tissus. Il a laissé sur cette matière un livre curieux : *Les singuliers et nouveaux pourtraicts et ouvrages de lingerie*, 1587, in-4°, plusieurs fois réimprimé.

vois fort bien quelle estoit la fragilité des choses du monde, et le peu d'asseurance qu'on devoit establir sur la vie des hommes; qu'elle participeroit à mon desplaisir si mon Precepteur s'estoit perdu, mais que ce seroit pour ma seule consideration que ce mal-heur luy seroit sensible, et non pas pour son interest. Qu'elle estoit née assez grande Dame, et se trouvoit assez riche des biens paternels pour vivre toûjours en personne de qualité, et que ne m'ayant jamais consideré pour mon bien, elle ne changeroit pas de sentimens pour moi, quand je n'aurois aucune richesse. Qu'au contraire elle auroit le contentement dans mes disgraces, de me faire mieux connoistre sa franchise, et la pureté de son affection desinteressée, ayant lieu de me pouvoir partager sa fortune, aprés m'avoir donné son cœur. Que ce à quoy elle auroit le plus de regret si mes precieuses essences estoient perduës, ce seroit à cette huile de Talc si merveilleuse, qui devoit embellir son teint, mais qu'il me seroit facile de l'en consoler, pourveu que je la trouvasse assez aymable. Si ces tendres et genereuses expressions d'une veritable amour me toucherent, vous pourrez aisement vous l'imaginer, cher Thirinte, et si j'eus lors quelque moyen de pouvoir retenir mes larmes. Je tombay à l'instant aux pieds de ma belle Maistresse, et les arrosay de mes pleurs en les embrassant; mais elle me força bientost de me relever en m'embrassant estroitement elle-mesme, et nous demeurâmes aprés long-temps nos visages colez ensemble avec

l'eau de nos larmes. La Favorite r'entrant dans la grotte, nous vint separer ; et pour n'estre pas veus en cet estat, nous nous retirasmes dans l'obscurité prés d'une fontaine où ma Maistresse feignit de se jouër à me jetter de l'eau au visage, et c'estoit pour empescher que sa Confidente ne s'apperceust pas que j'eusse pleuré.

CHAPITRE XL

DE L'ORDRE QUE LE PAGE DISGRACIÉ DONNA POUR AVOIR DES NOUVELLES DU PHILOSOPHE, ET COMME IL FUT EMPOISONNÉ DANS UNE OMELETTE SUCRÉE.

A quelques jours de là, je receus un paquet [1] de Londres, et celuy à qui j'avois donné charge de me venir avertir, quand l'Estranger que je luy avois dépeint viendroit décendre chez le Marchand, fit par cette voye le premier acte de ses diligences. Il me manda que le principal Maistre de la maison s'en estoit allé à Plemout [2], pour y faire voile sur un de ses vaisseaux, et tirer vers la nouvelle France, où il y avoit des habitations Angloises ; mais que son parent estoit demeuré à Londres

1. Lettres, dépêches. Ce mot se dit aujourd'hui encore des lettres et dépêches que porte un courrier : le paquet d'Angleterre.

2. Plymouth. La première édition écrit partout : Plemut.

pour prendre garde à son commerce, [et][1] qu'il avoit trouvé des personnes de sa connoissance qui luy rendroient bien tost de bons offices selon mon souhait, de sorte[2] qu'il esperoit dés le lendemain que le Facteur leur donneroit à disner chez luy. Tellement que ce seroit un moyen pour ne manquer pas nostre homme, en cas qu'il y vint loger; de plus que s'estant trouvé en la compagnie de quelques domestiques de la tante de ma Maîtresse, il avoit veu[3] un Page qui l'avoit fort prié de me faire tenir une lettre enfermée avec la sienne dans le paquet qu'il m'envoyoit. Tout cela ne me plut gueres, j'eus apprehension que mon messager ne parlast de moy à ce Facteur, et qu'il me ruinast toute l'affaire, quand il apprendroit à ce jaloux violent quelque subjet de se vanger d'un tort qu'il n'avoit point receu. Cependant j'ouvris la lettre qu'on m'envoyoit de la part de la cousine de ma Maistresse, et trouvay dedans ce qui suit :

Ingrat Estranger,

Je vous ay declaré trop clairement ma bien-veillance, pour ne recevoir de vous que des Enigmes au lieu de responses. Si je vous avois aymé pour vôtre visage, vous auriez pû mespriser mon affection, et la soupçonner d'estre brutale; mais puisque ce fut vostre esprit qui fit naistre ma bonne volonté, vous la pouviez considerer comme une flamme toute pure.

1. Première édition.
2. *Id.* : tellement.
3. *Id.* : il y avoit eu.

Et quelque imagination que vous en eussiez, vous en deviez user avec la civilité que tous les honnestes gens rendent à mon sexe. Essayez d'oublier mon erreur, de mesme que j'oublie la vostre, et vous asseurez que si vous[1] perdez le respect, qui m'est deû, vous me donnerez occasion de vous faire perdre la vie.

Cette lettre me piqua sensiblement, et je reconnus à la honte qu'elle me fit, que je devois estre moins complaisant aux sentimens de ma Maistresse de ce costé-là, puisque je n'en pouvois user de cette façon sans m'attirer de justes reproches. Je supprimay soudain cet authentique tesmoignage de ma procedure incivile, et ne dis rien qu'une partie de ce qu'il y avoit dans la lettre du messager, à ma Maistresse, luy faisant accroire que je l'avois déchirée en cent morceaux, de dépit que j'avois eu de n'y trouver point de bonnes nouvelles. Cependant je fus toute l'aprésdinée melancholique, et ma Maistresse donnant ordre qu'on luy apportast la collation, commanda qu'il y eust entr'autres choses une omelette au sucre, sçachant que je les aymois; et sans doute la Demoiselle qui eut cette charge, fit trop paroistre que ce plat estoit pour moy seul. Les Demoiselles de ma Maistresse furent les Officiers qui mirent le couvert sur une table de marbre posée au milieu de la grote, où nous eûmes huict ou dix plats de fruict ou de pastisserie, sans oublier cette

1. Première édition : vous me.

omelette au sucre qui meritoit bien d'estre oubliée. Ma Maistresse dit tout haut en riant de la meilleure grace du monde, qu'il falloit faire une petite débauche, et qu'elle estoit en trop belle humeur pour vouloir soufrir que ma melancholie me durast. Que j'estois suspect d'estre sujet au mal de rate[1], et qu'elle vouloit que je noyasse ma rate dans de l'excellente biere en beuvant à sa santé. Sa Favorite qui estoit veritablement sujete à ce mal, et qui beuvoit par l'avis de son Medecin dans un petit baril de bois de Tamarin[2], s'offrit à

1. « Dans l'ancienne physiologie, dit Littré, la rate était regardée comme le siège de la bile noire ou atrabile; de là le rôle que l'opinion vulgaire lui faisait jouer dans la bonne ou la mauvaise humeur; on disait que la rate envoie des fumées, des vapeurs au cerveau. » Molière (*M. de Pourceaugnac,* acte I, scène XI) fait développer plaisamment cette idée par un de ses médecins : « Je dis... que notre malade ici présent est malheureusement attaqué, affecté, possédé, travaillé de cette sorte de folie que nous nommons fort bien mélancolie hypocondriaque... Je l'appelle mélancolie hypocondriaque, pour la distinguer des deux autres... La première, qui vient du propre vice du cerveau; la seconde, qui vient de tout le sang fait et rendu atrabilaire; la troisième, appelée hypocondriaque, qui est la nôtre, laquelle procède du vice de quelque partie du bas-ventre et de la région inférieure, mais particulièrement de la rate, dont la chaleur et l'inflammation portent au cerveau de notre malade beaucoup de fuligines épaisses et crasses, dont la vapeur noire et maligne cause dépravation aux fonctions de la faculté première et fait la maladie dont, par notre raisonnement, il est manifestement atteint et convaincu. » Dans l'ordre inverse et logique, la rate pouvait se dilater, s'épanouir, ce qui était synonyme d'humeur joyeuse, de divertissement, et cette métaphore a conservé son sens jusque de nos jours.

2. Le *tamarin* ou *tamarinier* est un arbre qui croît dans l'Inde, l'Arabie et l'Égypte, et dont le fruit renferme une bulbe laxative.

me donner à boire dans cette machine. Ainsi nostre secrette débauche commença avec joye, mais elle ne finit pas de mesme façon. A peine eus-je mangé tant soit peu du mets qu'on avoit apresté pour moy, que je trouvay sa douceur cuisante : il s'alluma par cet aliment un grand feu dans ma gorge et dans mon estomac, que je ne sceus jamais esteindre en beuvant, et je me trouvay fort mal, quoy que je me chargeasse à tous coups de la santé de ma Maistresse. Cependant rien ne m'estoit suspect en ce banquet, et je ne pouvois m'imaginer qu'on voulût rien produire de mauvais en une si bonne compagnie : mais il y eut un petit accident qui fit connoistre mieux la chose. Ma Maistresse avoit sur sa jupe une petite chienne fort jolie, et qu'elle appelloit sa mignonne, à qui elle donna de mon omelette, et cette sorte de viande fut un peu rude à cette mignonne; car elle en mourut incontinent aprés dans le giron de sa Maistresse. Cet accident nous allarma tous, et moy tout particulierement qui dis tout bas à la Favorite ma confidente, que j'en tenois absolument, et que c'estoit une nouvelle procedure de mes ennemis : mais elle sans songer à la consequence de ce secret le dit tout à l'heure à ma Maistresse, et ce fut une seconde emotion, qui luy fit oublier la premiere. La plus pressante chose à quoy il fallut penser, ce fut à recourir aux remedes, qui n'estoient pas trop eloignez, puis que je les portois sur moy, ayant encore environ trois ou quatre grains de cette poudre qui m'avoit garanty du premier empoisonne-

ment. Lors que j'eus asseuré ma vie avec ce souverain antidote, dont il ne me resta plus rien, ma Maistresse tint conseil avec sa Favorite pour prendre les resolutions necessaires pour descouvrir et faire punir exemplairement un si detestable attentat, dont elle s'imaginoit bien connoistre l'autheur et les complices. Il y avoit un certain cuisinier au logis qui leur estoit suspect, pource qu'il estoit de la mesme Province de l'Escuyer, et s'estoit declaré de ses amis au desordre qui estoit arrivé dans la prairie. Il fut resolu de l'accuser et de le faire saisir au mesme temps que l'Escuyer, si la mere de ma Maistresse le trouvoit bon : mais pource que cet éclat estoit un peu chatoüilleux, il fut besoin de concerter en quels termes l'on feroit la plainte à la mere, qui estoit une femme grave et judicieuse, et qu'on auroit de la peine à faire agir avec violence.

CHAPITRE XLI

COMME LE PAGE DISGRACIÉ FAILLIT D'ESTRE ASSASSINÉ DANS SA CHAMBRE, ET DE LA PRISON OU IL FUT RENFERMÉ.

Ma belle Maistresse toute troublée de cet accident, me commanda de me retirer en ma chambre en attendant de ses nouvelles, et toute en larmes s'en alla trouver sa mere accompagnée de sa Favorite, portant dans son

mouchoir sa mignonne morte. Je ne sçay pas quelle fut leur harangue, mais je sçay bien qu'elle produisit un grand tumulte dans la maison. A quelque temps de là mon Irlandois me vint trouver dans ma chambre tout esmeu, et fermant la porte sur luy, m'avertit que je prisse garde à moy, et que l'on parloit en bas de me perdre sur le champ, et me dit ces paroles en bandant et amorçant un pistolet qu'il mit sur la table pour ma deffence. Je me trouvay fort estonné de cette nouvelle, à laquelle je ne m'attendois pas, et beaucoup plus de n'en recevoir point de ma Maistresse, qui m'en avoit fait esperer : et comme je m'informay particulierement à l'Irlandois de ce qu'il avoit ouy dire de moy, j'appris que sur le bruit de la mort de la petite chienne empoisonnée, l'Escuyer et ceux de son intelligence faisoient une esmeute dans le logis, disant qu'il n'y avoit point de doute que c'estoit moy qui voulant empoisonner leur Maistresse avois fait mourir sa mignonne, et qu'il n'y avoit point d'apparence que cela pût venir d'un autre. Que tous les autres domestiques estoient sujets fideles et affectionnez à la maison, qui n'auroient jamais eu la méchanceté d'en vouloir faire perir l'unique heritiere, et que je pourrois bien avoir esté pratiqué[1] par quelques personnes qui avoient interest à cette mort. Ces particularitez me troublerent fort, je les

1. Gagné par des pratiques. Tristan a dit ailleurs (*Mariamne*, acte II, scène II) :

Elle t'a *pratiqué* pour me faire périr.

trouvay fondées en pretexte, si elles ne l'estoient en raison, et comme je meditois sur ce que j'avois à faire, il s'éleva un certain bruit dans[1] la court qui me fit mettre la teste à la fenestre, et je vis dix ou douze domestiques en bas armez d'espées et de broches, qui s'encourageoient les uns les autres pour venir enfoncer ma porte. Je ne perdis point le jugement en cette occasion, et faisant entendre à mon valet qu'il en falloit aller avertir promptement ma Maistresse ou sa Favorite, je le mis aussi-tost hors de ma chambre, et fermant la porte sur moy, je me barricaday le mieux qu'il me fut possible. Ceux que j'avois apperceus en bas, ne tarderent gueres à monter l'escalier, mais ils avoient pris conseil en marchant d'essayer à me prendre sans faire bruit : tellement qu'estans venus à ma porte ils y frapperent tout doucement, et moy, qui connus leur artifice, et qui ne demandois qu'à gagner du temps, je demeuray dans le silence. Ils tinrent de nouveaux conseils là dessus, qu'il ne me fut pas possible d'entendre, pource qu'ils parloient assez bas, et que c'estoit toûjours en Anglois. Enfin un certain domestique qui escorchoit un peu le François frappa plus fort à la porte que l'on n'avoit encore fait, et m'appellant par mon nom, me dit que j'ouvrisse de la part de Madame, et de sa fille, et que si je n'ouvrois promptement ils alloient enfoncer la porte. La colere dont je fus saisi à ce discours faillit à estre cause de ma perte,

1. Première édition : de.

et je fus sur le point de retirer un coffre que j'avois traisné contre la porte pour l'ouvrir, et me jetter l'espée à la main sur cette canaille; mais je pris un meilleur avis, et qui me fut sans doute plus salutaire : j'ouvris ma fenestre en menaçant hautement ces coquins, et tiray le pistolet que je tenois sur les regards[1] d'un vestibule, où ils s'estoient tous assemblez. Le coup ne blessa personne, mais il fit assez de bruit, pour allarmer toute la maison, et rendre chacun adverty du mauvais tour qu'on me vouloit faire. Cette audace anima mes ennemis, et si la porte de ma chambre n'eût esté bonne, elle eut esté bien-tost enfoncée tant ils y donnerent de coups de pieds, et je rechargeois mon pistolet, pour en attendre l'ouverture avec quelque sorte de satisfaction, lors que tout à coup je les entendis descendre les degrez de toute leur force, et bien-tost aprés j'ouis la voix de ma Maistresse, qui parloit à sa mere sur ce desordre. Je ne m'estois point barricadé si promptement que j'essaiay d'ouvrir ma porte dés que cet agreable bruit eut passé jusqu'à mon oreille. Si-tost que ma Maistresse m'appella, j'ouvris en luy respondant, et me jettay aux pieds de sa mere pour luy demander justice. La bonne Dame me respondit sans s'esmouvoir beaucoup, qu'il la falloit faire à tout le monde, et s'estant assise dans un fauteuil, me demanda quelle estoit la cause de ce tumulte; je luy dis là-dessus tout ce que mon Irlandois m'en avoit appris,

1. Sur l'ouverture.

qu'elle interrogea elle mesme, et ma Maistresse vouloit toujours parler sur ce sujet, mais sa mere qui tenoit ce qu'elle disoit pour suspect dans cette grande emotion, luy imposoit toûjours le silence. Aprés ces interrogations, la bonne femme me fit passer en son appartement avec elle, et commanda qu'on me fit dresser un lict dans un cabinet de son antichambre, afin que j'y peusse estre en seureté, en attendant qu'elle eut donné ordre à cette sedition tumultueuse. Mon Irlandois fit porter mes coffres dans ce cabinet, et je receus un commandement de la part de ma Maistresse, de n'en sortir pour aucune occasion que ce fust, tellement que si je ne fus assassiné dans cette avanture, j'y fus au moins fait prisonnier, et dans un lieu assez estroit.

CHAPITRE XLII

COMME LA MERE DE LA MAISTRESSE DU PAGE DISGRACIÉ AGIT CONTRE LUY AU LIEU DE TRAVAILLER A FAIRE PUNIR SES ASSASSINS.

Il estoit onze heures du soir que je veillois encore, resvant sur la fortune que j'avois couruë : lors que mon Irlandois vint gratter tout doucement à ma porte; je l'entr'ouvris aussi-tost, et pris de sa main un billet où je vis qu'il y avoit ainsi :

On tient un conseil secret où ma Maistresse et

moy sommes suspects de vouloir vous favoriser. C'est pourquoy l'on nous en cache une grande partie; cependant vos amis vous serviront, quand il iroit de leur vie; asseurez-vous en, et vous deffaites promptement et adroitement de toutes les choses qui vous pourroient nuire, si l'on venoit à vous visiter.

Je reconnus d'abord ce billet, pour venir de la part de la Favorite de ma Maistresse, et bien que l'orthographe en fut tout à fait étrange, j'eus bien-tost déchiffré ce qu'il y avoit de plus essentiel dedans; je devinay incontinent que ce qu'il falloit oster avec adresse et qui causeroit du scandale, s'il arrivoit que j'en fusse saisi, c'estoit la boëte de Portrait, le brasselet de cheveux, et les bijoux que m'avoit donnez ma Maistresse. J'ostay aussitost le Portrait que j'avois sur moy, et prenant un petit coffre d'acier où estoient quelques Jacobus, et le reste de ces bagatelles, je mis le Portrait avec cela, et enveloppay le petit coffre d'une chemise de mon valet, qui fut bien liée tout alentour, puis donnay l'ordre à mon Irlandois dont la fidelité m'estoit connuë, qu'il allast porter ce paquet au bout d'une certaine galerie qui respondoit sur le fossé, et qu'il jettast par là le paquet, en[1] prenant garde auparavant qu'il ne fust entendu de personne; et qu'il ne dormist gueres cette nuict, afin qu'à la pointe du jour il trouvast moyen de sortir et d'aller enterrer ce depost en quelque lieu bien écarté. Ce fidele

1. La première édition donne : se, au lieu de : en.

serviteur comprit fort bien toutes ces choses, et de quelle importance elles estoient, et me donnant le bon soir en pleurant, m'asseura qu'il en feroit bien son devoir : il me dit aussi devant que de se separer de moy, qu'il y avoit beaucoup d'Estrangers au logis qui estoient assemblez dans la chambre de la mere de ma Maistresse, et que l'Escuyer, le Cuisinier et deux autres de leur cabale y estoient aussi. Ce qui me mit fort en inquietude, puis que je ne pouvois trouver d'apparence à cette sorte de procedure, veu que j'estois l'innocent persecuté que l'on tenoit comme en prison, lors que l'on tenoit conseil avec mes assassins et mes ennemis mortels.

Je me vis bien-tost dans une autre peine, car environ demie heure aprés, on me vint appeller de la part de Madame, et je fus conduit en sa presence dans une chambre où il y avoit douze ou quatorze visages, que je ne connoissois point du tout. La Damoiselle qui m'avoit conduit en ce lieu, me fit signe que je me misse sur un genoüil devant la Maistresse de la maison pour luy repondre en cette occasion avec bien-seance, et lors elle commença de me demander qui j'estois, et quel estoit mon nom, comme si jamais elle ne m'eut veu. Aprés que j'eus respondu à ses interrogations, elle m'en fit encore d'autres assez inutiles, puis elle vint à s'enquerir de moy si je n'avois aucunes intelligences à Londres à qui j'escrivisse, et de qui je receusse des lettres : je repartis à cela que je n'y connoissois qu'un Marchand chez lequel j'avois

logé, à qui je n'escrivois point, et qui ne me mandoit point de nouvelles : qu'il estoit vray que j'avois envoyé un homme exprés pour attendre chez luy un certain Estranger de mes amis, afin de luy donner avis du lieu de ma residence ; pource que nous avions quelques affaires d'importance ensemble. A cette responce, la Dame regarda un vieil Anglois assis auprés d'elle, et qui estoit un de ses proches parens, ainsi que je sceus depuis, et luy s'approchant de son oreille, luy dit quelques mots assez bas : là dessus elle reïtera sa derniere enqueste, et me commanda de jurer si ma response estoit veritable ; je le protestay avec émotion ; mais elle sousriant de cette asseurance, fit signe qu'on fit avancer une femme qui tenoit une lettre à sa main que le vieux Seigneur Anglois prit, deplia, et leut tout haut. A la fin de cette lecture, tout le monde me regarda au visage avec apparence de colere, faisant une espece de murmure, qui me fit imaginer qu'on me tenoit pour suspect de mensonge et d'effronterie, et moi qui m'asseurois sur mon innocence, et qui tenois que cette lettre qu'on avoit leuë, estoit quelque nouveau stratagesme de mes ennemis, je protestois de mon costé contre cette méchante imposture. En suite de ces choses, la Dame qui faisoit l'office[1] de Juge, me commanda de me lever, et s'estant levée de sa chaise presque en mesme temps, elle tint un nouveau conseil avec le vieillard et deux au-

1. Première édition : office.

tres : puis elle commanda à deux de ses[1] Damoiselles de prendre des flambeaux d'argent, qui estoient dessus son buffet, et de luy éclairer vers l'antichambre. Ainsi elle se conduisit avec quatre de ces Estrangers dans le cabinet où je croyais faussement devoir reposer cette nuict, mais où je ne fermay pas les yeux.

CHAPITRE XLIII

DE QUELLE SORTE ON TRAVAILLOIT AU PROCEZ DU PAGE DISGRACIÉ, ET COMMENT LA FAVORITE DE SA MAISTRESSE LE VINT VISITER.

Je ne me troublay gueres de cette visite, dont j'avois desja receu l'avis, croyant avoir donné l'ordre necessaire pour n'estre pas surpris avec rien qui me pût faire tort, mais je me trouvay bien loin de mon compte. J'ouvris mes coffres librement à ces Messieurs, qui faisoient office de Commissaires, et je ne m'imaginois pas qu'ils y peussent rien trouver qui me deût porter prejudice. Toutesfois aprés avoir visité par tout, il y en eut un qui s'avisa de foüiller dans les pochetes de mes habits, et qui parmy d'autres papiers qui n'estoient de nulle consequence, trouva la premiere lettre que j'avois receuë de la part

1. Première édition : ces.

de la cousine de ma Maistresse. Elle n'estoit pas signée, mais elle estoit escrite d'un caractere qui n'estoit pas inconnu à la Dame, qui presidoit à mon procez. Aprés qu'elle eut arresté quelque temps ses yeux sur cette escriture, elle me demanda qui m'avoit escrit cette lettre; je m'approchay pour la reconnoistre, et voyant que c'estoit une lettre de sa niéce, je devins tout rouge, et puis tout pasle de honte et de regret que ce papier fust ainsi tombé mal-heureusement entre ses mains. Cependant il falloit respondre, je n'avois pas le temps d'inventer quelque deffaite, et n'avois gueres d'envie d'en déclarer la verité. Enfin j'avouay que c'estoit une lettre de sa parente, et l'on ne me demanda rien davantage : la Dame du logis se retira avec la lettre, s'appuyant sur le bras de son cousin, à qui elle parloit tout bas, et tous les autres les suivirent : pour moy qui eusse bien voulu aussi les suivre en esprit, et entendre bien leur langage, afin de sçavoir particulierement ce que j'avois à deviner; comme j'estois dans ces inquietudes, ayant l'esprit combatu de mille differentes pensées, j'entendis un petit bruit à ma porte; j'allay l'ouvrir incontinent, croyant que c'estoit mon Irlandois qui me venoit donner quelque avis; mais je reconnus que c'estoit la Favorite de ma Maistresse, qui s'estant conduite jusqu'à mon cabinet, à la faveur d'une petite bougie qu'elle couvroit d'une main, de peur d'estre apperceuë, me venoit apprendre de grandes choses, dont je n'estois point informé. L'on avoit fait coucher

un homme devant ma porte, pour me garder, qui s'estoit endormy profondement, à qui l'officieuse fille qui me venoit visiter ne prenoit pas garde, tellement que rencontrant ce corps avec le pied, comme elle voulut passer en ma chambre, elle faillit à tomber le nez devant : je soustins sa cheute, et nous fusmes tous deux bien allarmez, quand nous eusmes apperceu cette pierre d'achoppement, qu'on avoit nouvellement posée en ce lieu. Aprés que Lidame [1] (c'est ainsi que j'appellois la Favorite) eut un peu repris ses esprits, elle me conta tout le particulier du changement que j'avois veu dans l'estat de ma fortune. Elle m'apprit que la mere de ma Maistresse avoit envoyé querir un de ses parens, qui estoit son voisin de deux lieuës, et quelques autres de ses amis, pour luy prester main forte à faire arrester les coupables du desordre qu'on avoit fait : que tous ces Gentilshommes estans arrivez, elle avoit procedé à faire tenir en lieu seur l'Escuyer et tous ses complices, en attendant qu'elle pût voir s'ils devroient estre livrez entre les mains de la Justice. En suite de cela, qu'un de ces Gentilshommes qui estoit allié de l'Escuyer, et que l'on ne soupçonnoit pas d'estre si fort son amy, l'avoit servy merveilleusement. C'estoit un confident du cousin de la maison, qui s'estant abouché avec l'Escuyer s'estoit proposé de le tirer hautement de cette affaire, et de me plonger s'il estoit possible dans un extréme

1. Ce nom est celui d'une des héroïnes de l'*Astrée*.

malheur ; celuy-cy[1] sur les fausses relations qu'on luy avoit faites, s'estoit introduit à donner secrettement d'estranges impressions à son amy : il luy avoit protesté de luy faire voir clairement que j'estois un homme aposté pour faire mourir sa parente, et qu'il en rendroit tesmoignage par des lettres qu'il luy fourniroit dans peu de temps. Ainsi tous deux s'estoient employez à jetter des soupçons de moy dans l'esprit de la vieille Dame du chasteau, et l'avoient instruite du subtil moyen de me surprendre, et de me faire trouver menteur, m'interrogeant sur les connoissances que je pouvois avoir à Londres : l'asseurant que j'avois des intelligences secrettes avec quelqu'un de la maison de sa belle-sœur, qui possible m'auroient[2] pratiqué pour faire retourner de grands biens en leur maison par la mort de cette heritiere, l'interest faisant faire tous les jours des projects fort abominables. Ils avoient sceu de l'Escuyer, ou de quelqu'un de ses complices, comme j'avois envoyé un homme à Londres pour des affaires de grande Importance, ne lui plaignant point l'argent pour ce voyage, et que ce messager avoit escrit à sa femme qu'il m'envoyoit des lettres de quelqu'un de cette maison : de sorte qu'estimant ces conjectures assez fortes pour me faire tenir pour suspect, ils avoient fait venir promptement la femme avec sa lettre, et

1. La première édition donne : cettuy-cy, remplacé ici et ailleurs, dans la deuxième, par : celuy-cy.

2. Ce pluriel n'est pas des plus réguliers au point de vue grammatical.

c'estoit la cause de toutes les grimaces que j'avois veuës faire durant mon interrogation, et ce qui avoit porté la mere à faire visiter mes hardes pour voir si l'on rencontreroit quelques pieces convaincantes dans mes papiers. J'escoutay toute cette relation avec un estonnement merveilleux, mais j'estois toûjours en impatience de sçavoir ce qu'elles estoient devenuës, elle et ma Maistresse, durant toute cette procedure. Lidame[1] vint bientost là, m'apprenant que le confident de son parent, instruit par mes ennemis de l'affection qu'elles avoient pour moy, s'estoit servy de tout son esprit et de toute sa faveur pour me rendre leurs soins inutiles, qu'il avoit travaillé d'abord à rendre suspect à la mere la tendresse du naturel de sa fille, qui par une molle pitié fort coutumiere à celles de son sexe, et de son aage, pourroit indiscretement s'opposer à la verification d'un crime de cette importance : de sorte que par ces raisons ils avoient porté cette bonne Dame à leur faire un commandement absolu de ne bouger d'un cabinet, où elle les avoit renfermées, pendant que l'on travailloit à mon procez ; que tout ce qu'elle avoit pu faire pour mon service dans cette cruelle conjoncture, c'étoit de m'avoir fait tenir par mon Irlandois le billet d'avertissement que j'avois receu, qu'elle luy avoit jetté dans la cour par une fenestre : aprés luy avoir fait signe qu'il me l'apportast. Elle me fit encore des protestations de l'ennuy qu'en

1. La première édition ajoute : en.

avoit eu sa Maistresse, et du hazard qu'elle couroit en contrevenant par cette visite aux commandemens severes qu'on luy avoit faits de n'avoir plus aucune communication avec moy, et me pria sur son depart[1] d'attendre avec patience de ses nouvelles.

CHAPITRE XLIV

LES CONSOLATIONS QUE LE PAGE DISGRACIÉ RECEUT DURANT SA CAPTIVITÉ.

Aprés cette secrette conference, la fidelle Lidame se retira, et je demeuray tout confus et tout outré de douleur dans mon honneste cachot : je m'y promenay jusqu'au jour, parlant en moy-mesme, et faisant quelques fois de si hautes exclamations, que le valet, qu'on avoit commis à ma garde, s'en réveilloit[2] par fois en sursaut : enfin les fatigues de la nuict, et la foiblesse de ma complexīon, me firent assoupir une heure ou deux, et j'estois dans quelques visions espouventables qui devoient tirer leur origine de mes craintes, lors que me debotant sur mon lict, j'ouvris les yeux, et vis devant moy mon Irlandois ardent et fidele : je lui demanday aussi-tost de quelle sorte il s'estoit acquité de sa commission secrette; il me respondit que le tout estoit en lieu de seureté,

1. En partant.
2. Première édition : s'en réveilla.

mais qu'il n'en avoit pas usé de la sorte que je luy avois dit, pour ce qu'il avoit apprehendé qu'on n'ouvrist pas la porte du chasteau si matin, et que quelqu'un passant d'avanture sur le fossé, ne s'avisast de descouvrir ce que je voulois tenir caché. Je sceus de luy qu'il avoit esté mettre ce depost dans la basse-court, parmy un grand monceau de briques, et de pierres du reste de la demolition d'une vieille tour, et que je ne devois point m'en mettre en peine : de plus que Lidame et ma Maistresse avoient gagné depuis long-temps une des femmes de Madame qui l'avoit introduit dans l'antichambre, et qui me feroit sçavoir bien-tost de leurs nouvelles. Cela me consola tant soit peu, mais ne remit pas mon esprit tout à fait, car il falloit de plus grands remedes pour adoucir un mal si cuisant, et que je croyois presque incurable. Lidame avoit tesmoigné tant de crainte d'estre surprise en me parlant, et s'estoit retirée si vite, que je n'avois pû luy demander les particularitez de mon affaire, et quel ordre ma Maistresse vouloit tenir pour me retirer de ce peril, où mon innocence estoit grande, mais où la calomnie estoit si puissante à me nuire, que j'avois besoin d'un bon suport. Cela me donna sujet d'escrire cette lettre à la Favorite qui me venoit de quiter, aprés avoir tesmoigné à mon Irlandois que je n'apprehendois nullement l'artifice de mes ennemis, et l'avoir fortifié par de grandes esperances en la resolution qu'il avoit de me servir fidelement.

A Lidame.

Vous avez passé devant mes yeux comme un esclair, et m'avez dit si peu de chose en cet instant, que je doute si vous ne m'estes point apparuë en songe. S'il est vray que ce trait de ma mauvaise fortune vous touche, escrivez-moy bien amplement par ce garçon des nouvelles de nostre Maistresse : ce qu'elle dit du traictement que l'on me fait, et de quelle sorte elle a résolu d'agir pour mon salut, j'aurois dit pour ma liberté, mais j'aurois craint que vous eussiez mal expliqué le terme d'un homme qui veut toute sa vie estre son esclave, et vostre tres-affectionné serviteur.

CHAPITRE XLV

SUITE DU PROCEZ DU PAGE DISGRACIÉ, ET COMME SA PRISON FUT CHANGÉE.

Ce fidele Messager estoit à peine sorty de mon cabinet, quand une Demoiselle Angloise me vint appeller, et comme je la suivois [1] j'apperceu dans l'antichambre deux Gentilshommes des voisins de la maison qui s'y promenoient, et parloient assez haut de ma trahison pretenduë, et qui m'accompagnerent dans une chambre, où la vieille Dame de la maison estoit assise dans un fauteüil, et son

1. Première édition : je la suivis.

venerable parent assis auprés d'elle : derriere eux estoient tout debout, et nud teste, les principaux du logis, et je penetray d'un regard par tout pour voir si je n'y découvrirois point ma Maistresse ou sa Favorite : et ne les appercevant ny l'une ny l'autre, je sentis une espece de glaçon qui me penetra jusqu'au cœur. Toutefois je me recueillis un peu en moy-mesme, et m'estant mis sur un genoux devant ce petit Tribunal, j'escoutay d'une façon modeste, mais asseurée, ce qu'on avoit à me dire. La bonne Dame qui tenoit la lettre de la cousine de ma Maistresse, et qui estoit niéce de feu son mary, me proposa d'abord de confesser ingenuëment de qui j'avois receu cette lettre ; et comme je l'eus reconnuë pour estre venuë de la part de son alliée, elle me pressa d'avoüer quelle somme on m'avoit donnée, et quelles promesses on m'avoit faites pour m'obliger au detestable dessein que j'avois entrepris d'executer. Je luy demanday quel dessein, et comme elle m'eut dit que c'estoit d'empoisonner mal-heureusement sa fille, en faveur de ceux qui pretendoient d'en heriter, je luy protestay que cela estoit faux, et que c'estoit une calomnie que mes ennemis avoient inventée afin de me perdre. Mais elle continua ses interrogations en branlant la teste, et me dit en suite que la lettre qu'elle tenoit estoit escrite d'un stile fort affectionné [1], et de la main d'une personne de condition, qui témoignoit desirer d'apprendre de mes

1. Chaud, ardent.

nouvelles avec un grand empressement, et qu'il estoit facile de juger que je n'avois pas une si grande intelligence avec elle pour quelque affaire de peu d'importance. Comme je me vis pressé de ce costé, je ne balançay plus l'honneste honte de declarer l'affection de sa cousine, avec la crainte du mauvais traictement dont je me voyois menacé; j'avoüay franchement que cette parente m'avoit témoigné quelque affection, et qu'elle m'avoit fait present d'une escharpe un jour que j'avois esté saigné, qui estoient tous les presens que j'avois receus d'elle, et qu'elle ne m'avoit point tesmoigné cette bonne volonté pour me faire entreprendre rien de mauvais contre sa cousine, comme mes ennemis avoient advancé faussement; mais bien possible pour m'attirer à son service, afin que je l'instruisisse en la pureté de ma langue, dont elle se montroit amatrice, et que c'estoit le seul sujet qui l'avoit portée à m'escrire cette lettre, à qui l'on vouloit donner des explications qui m'estoient si fort desavantageuses. Là dessus j'appellay Dieu à tesmoin de mon innocence, et de l'innocence de la parente de la maison que l'on vouloit noircir par une supposition si detestable, et qui meritoit qu'on en fist punir severement les Autheurs. La Dame du logis se leva lors de sa chaise, et prenant son vieux parent par la main, s'en alla tenir conseil avec luy prés d'une fenestre : à la fin de leur conference secrette, le concierge de la maison fut appellé pour me conduire dans une vieille tour qui estoit separée de tout le reste du bâ-

timent. Là je me trouvay beaucoup plus au large que dans le cabinet où j'estois, j'eus de vastes chambres à me promener et l'escalier libre jusqu'à la porte d'en bas qui fut fermée sur moy à plusieurs tours; ce fut en ce lieu que j'expérimentai combien les heures sont longues à la mesure de l'impatience et quelles inquietudes apporte une captivité dont on ne connoist pas la fin. Aprés m'estre bien lamenté, et m'estre pris cent fois à mes cheveux de ma mauvaise fortune, j'entendis ouvrir, et peu aprés, je vis monter un Officier, et mon Irlandois qui vinrent m'apporter à disner. La veuë de mon valet me donna quelque consolation, mais la viande qu'on m'apporta ne me donna point de nourriture, car je n'en voulus jamais manger tant soit peu, tant j'apprehendois le poison. Je ne tesmoignay pourtant point ma deffiance à l'Officier, qui n'estoit point de ceux qui m'estoient suspects, et me servant en cette occasion de mon Irlandois pour truchement, je luy fis entendre que je luy estois beaucoup obligé de la peine qu'il avoit prise, et que j'esperois de me voir encore en estat de reconnoistre ce bon office. J'accompagnay ce compliment d'une embrassade, et de deux ou trois pieces d'or qu'il fit un peu de difficulté de prendre. Aprés l'avoir ainsi gagné, je tiray mon Irlandois à l'escart pour luy demander des nouvelles de ma Maistresse. Ce fidele serviteur m'apprit qu'on m'avoit apporté à disner, par le soin qu'en avoit pris Lidame, qui donnant les ordres dans la cuisine, l'avoit subtilement chargé

d'un papier qu'il me mit à la main. Je loüay sa fidelité, et luy commanday de se fournir d'un peu de pain dans le bourg, et de me l'apporter dans sa poche quand il reviendroit me voir, parce[1] que j'avois grand sujet d'estre en deffiance des autres viandes qu'on me preparoit au logis, comme il en avoit veu les preuves. Si-tost que l'on m'eut laissé tout seul, j'ouvris la lettre que l'on m'envoyoit, qui contenoit à peu prés ces paroles :

Je ne connois rien de plus épouventable que la malice de vos ennemis ; il n'y a pas eu moyen que la force de la raison ait pû resister jusqu'icy à celle de la calomnie : ma Maîtresse et moy faisons mille efforts pour maintenir vostre innocence, que l'injustice veut oprimer : et nous nous trouvons presque épuisées dans cet employ, et de larmes et de paroles. Tout ce que nous avons pû faire pour vôtre salut, c'est qu'on differast encore de vous mettre entre les mains de la justice, comme on estoit prest d'en prendre la resolution. Voyez quelle est vostre misere et la nostre, et quel danger vous pourriez courir si vous n'estiez point protegé. Ne vous desesperez point toutefois de sortir de ce Dedalle ; nostre maistresse est resoluë d'y mettre le tout pour le tout, et je n'apprehende rien tant pour vous que l'excez de son affection, qui a desja failly deux ou trois fois de faire un éclat à tout perdre.

O que je trouvay cette lettre touchante ! et qu'elle me donna tour à tour de differentes

1. Première édition : pour ce que.

passions. J'y découvris la malice de mes ennemis qui me fit grincer les dents de colere, j'y reconneus la constante foy de ma Maistresse qui me fit soûpirer d'amour, j'y trouvay des matieres qui me glacerent tout le sang d'effroy, et parmy tout cela quelques sujets d'esperance qui restablissoient en moy les desordres de la crainte et de la douleur.

CHAPITRE XLVI

DE QUELLE SORTE LIDAME VINT RETIRER LE PAGE DISGRACIÉ DE PRISON.

Je passay toute la journée à relire la lettre que j'avois receuë ; et donnant des gloses à ce texte, qui m'en rendoient le sens plus rigoureux ou plus favorable, et ne m'occupay qu'à jetter une partie des viandes qu'on m'avoit apportées par une fenestre, d'où je voyois battre aprés les poissons et les plongeons qui se nourrissoient dans l'eau du fossé. Sur le soir mon valet revint avec l'Officier qui retourna chargé de ma nourriture, et je le fis venir parler à moy sur l'escalier, tandis que l'autre mettoit sur table[1] ; il tira d'abord de ses poches un pain qu'il avoit pris hors du logis, et de la viande envelopée dans un linge blanc, que m'envoyoit la Favorite de ma

1. Servait la table.

Maistresse, avec un papier, où je trouvay ces mots :

Nostre Maistresse a fait un dessein, que vous n'approuverez non plus que moy, encore qu'il soit fort genereux. L'evenement en pourroit estre bon, mais j'en trouve l'execution tres-difficile : j'espere de vous voir cette nuict, pour vous en dire davantage ; essayez de ne vous affliger point, nos esperances sont fort affoiblies, mais elles ne sont pas encore mortes.

Lors que les deux garçons se furent retirez, et que j'eus releu ce billet, je repris un peu de courage ; j'esperay que Lidame en me venant voir, m'apporteroit de bonnes nouvelles, ou du moins que nous trouverions ensemble quelque expedient pour me faire sortir de cette tour, et me donner les moyens de me conduire en quelque lieu de seureté. Je mangeay d'un grand appetit, durant ces agreables pensées, des mets dont je n'avois point de soupçon, et puis aprés avoir fait quelques promenades durant lesquelles mon esprit repassoit sur beaucoup de choses, je m'allay jetter sur un lict que l'on m'avoit là preparé. Je n'y dormis pas d'un somme si profond, que je n'eusse esté capable d'estre réveillé par le moindre bruit, et cependant je ne fus retiré de mon assoupissement que par l'approche de Lidame qui me vint tirer par le bras. Cette genereuse et fidele amie m'apparut alors de la façon qu'apparoissent les bons Anges ; elle m'effraya par son arrivée, mais elle ne me laissa pas sans consolation. Elle

tenoit une petite lanterne sourde à sa main, dont elle entre-ouvrit tout à fait le regard, afin que je la reconnusse, et que je ne m'espouventasse point : puis elle me dit tout bas, tant elle avoit peur d'estre entenduë durant la tranquilité de la nuict : He! bien Ariston, vous voyez comme je vous ay tenu ma promesse : ce n'a pas esté sans courir un grand danger d'être apperceuë, et si je l'avois esté de la moindre personne du logis, je serois absolument perduë. Je pris sa main pour la baiser, en luy tesmoignant le tendre ressentiment que j'avois de ses bontez, mais ne me le voulant pas permettre, elle continua de cette sorte : Vous n'aviez eu garde de deviner les choses que vous avez leuës dans le billet que je vous ay fait tenir; sçavez-vous bien que nostre Maistresse a voulu prendre en vôtre faveur le party le plus temeraire du monde? si je ne l'eusse destournée par mes conseils, elle estoit sur le poinct de s'aller jetter aux pieds de sa mere, comme une personne folle d'amour, et luy protester hautement qu'elle vous avoit donné la foy, et qu'elle avoit receu la vostre, pour n'estre à jamais tous deux qu'une mesme chose. Si bien qu'elle auroit fait paroistre par cette action, que vous auriez contracté avec elle un mariage clandestin, et vous pouvez juger en quel desordre elle eust mis l'esprit de sa mere. C'est une Dame sortie d'une des plus illustres maisons de cette Isle, et qui pretend un grand party pour sa fille, mesprisant mesme l'alliance de beaucoup de Comtes. Jugez ce qu'elle seroit devenuë,

quand elle auroit appris que sa fille auroit fait choix[1] d'un Estranger inconnu, comme vous. De quelques hautes esperances dont je me fusse flatté jusqu'alors, je me trouvay fort interdit à ces paroles, et plus encore quand elle continua son discours, en me protestant que quand mesme je serois nay Prince, on ne s'arresteroit point pour ma qualité dans cette premiere colere ; et que me tenant pour un imposteur, on me feroit perir sur le champ : j'avoüay ces vérités en pleurant, je[2] blasmay l'inconsiderée affection de ma Maistresse, et loüay la prudence de sa Favorite. Cependant, Lidame me dit qu'il y avoit encore une autre grande resolution à prendre ou à quitter ; c'estoit d'essayer à me sauver tout seul, ou d'enlever encore ma Maistresse, qui vouloit prendre un de mes habits pour cela, et me charger d'une cassette, où il y avoit une grande quantité de pierreries : Lidame en disant cela me regarda comme en soûriant, et me faisant assez juger que cette derniere proposition estoit ridicule ; je fus d'accord avec elle de ce sentiment, et la suppliay les mains jointes, par l'affection qu'elle portoit à nostre commune Maistresse, de la détourner de ce desir, qui nous seroit à tous si funeste. Car quelle apparence y auroit-il eu qu'un Estranger eust fait un coup de cette importance avec impunité, sans amis, sans intelli-

1. La première édition ajoute : d'un mari sans elle et, etc.

2. Ce pronom ne se trouve pas dans la première édition.

gence, et dans une Isle où les ordres[1] sont si bons, et tous les ports si bien esclairez?

Aprés avoir consulté long-temps ensemble, il fut arresté que je m'esvaderois tout seul, n'emmenant que mon Irlandois avec moy pour me conduire par l'Escosse et me faire sauver en son pays. Que cependant[2] elle feroit entendre à ma Maîtresse que je serois allé m'asseurer d'un vaisseau dans quelque port pour la venir enlever aprés, travestie en homme, quand on seroit prest à faire voile. Je demanday lors à Lidame, ce qui pressoit si fort mon depart: et je sceus d'elle qu'une espece de Prevost de la Province devoit le lendemain s'emparer de moy. De sorte que nous n'avions pas beaucoup de temps à nous entretenir: de plus, que ma Maistresse me seroit venu voir aussi bien qu'elle, n'eust esté que par je ne sçay quelle humeur, sa mere l'avoit fait coucher en son lict. Au reste, qu'elle avoit corrompu le portier, et que moyennant une certaine somme qu'il avoit receu, je pourrois sortir quand il me plairoit, et que pour couvrir son infidelité, et donner une autre apparence à ma fuite, il avoit esté resolu entr'eux que j'attacherois les draps de mon lict à la fenestre de ma chambre, qui regardoit sur le fossé. Je trouvay cet expedient le meilleur du monde, j'attachay promptement les linceuls[3] à une croisée, et sortis de

1. L'administration et la police.
2. Pendant ce temps.
3. Anciennement, draps de lit.

la tour avecque Lidame. Nous trouvasmes mon Irlandois dans la court, qui avoit esté adverty par elle d'y demeurer toute la nuict, et ce fidele garçon ne manqua pas de retrouver le coffre d'acier qui m'appartenoit, et qu'il avoit adroitement caché dans une masure. Lidame me mit hors du chasteau, le visage baigné de larmes, me priant de chercher un moyen pour me mettre en seureté [1], et pour lui faire sçavoir de mes nouvelles. Aprés y avoir un peu pensé, je luy demanday s'il y avoit moyen d'avoir du pain, et une bouteille, et que cela seroit fort necessaire à l'expedient que j'avois pris : elle retourna avec mon Irlandois dans la chambre du portier, et revint avec toutes ces choses. Je luy dis lors adieu, luy promettant qu'elle apprendroit seurement de mes nouvelles, et que je luy donnerois lieu de me pouvoir avertir le lendemain de tout ce qui se passeroit. Je la priay de faire en sorte que le portier ne fermast point la porte, que mon Irlandois ne fut rentré, que je devois renvoyer dans deux heures au plus tard.

1. Première édition : en sauveté.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.



DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

COMME LE PAGE DISGRACIÉ COUCHA DEUX NUICTS SUR UN ARBRE D'UNE FOREST.

APRÉS ces tristes adieux qui furent accompagnez de beaucoup de larmes, je m'en allay gagner la riviere qui court au pied du Chasteau : et m'estant promptement deshabillé, je la passay en un certain gué que me montra mon Irlandois. La Lune nous favorisa beaucoup en ce dessein; toutefois[1] mon guide pour avoir pris un peu trop haut, faillit à nous faire perdre tout nostre équipage. Cela m'eust esté bien fâcheux ; n'ayant plus d'autre ressource pour me faire sortir de l'Isle, que l'argent qui estoit dans mon petit coffre d'acier. Enfin nous arrivasmes à bord heureusement, et nous estant r'habillez avec diligence, nous allasmes prendre un chemin qui nous con-

1. Au lieu de : toutefois, la première édition porte : et si pourtant.

duisit[1] dans une grande forest. Dés que nous y fusmes entrez, j'entray au conseil avec mes propres pensées, pour donner à mon Irlandois les ordres qu'il devoit garder pour ne donner point de soupçon aux domestiques, qu'il eust aucune connoissance de ma fuite, et luy dire avec quelle adresse il devoit acoster Lidame, pour apprendre d'elle en quel estat estoient mes affaires, et quelle route on prendroit pour m'atraper. Lors que j'eus bien raisonné[2] sur toutes ces choses, je pris le coffre où estoient les reliques de ma fortune, et le fondement de tout ce qui me restoit d'esperance; avec ce petit fardeau que je passay par la fente de ma chemise, et[3] fis aller derriére mon dos, je montay sur un fort grand arbre à la faveur de mon fidele valet, aprés l'avoir instruit de tout ce qu'il avoit à faire, et luy avoir fait de grandes promesses de l'en recompenser dignement. Ce garçon zelé pour mon service me quitta en pleurant pour aller repasser la riviere, et se rendre dans le Chasteau, selon mes ordres secrets; et moy je m'enchassay le mieux que je pus entre deux branches de l'arbre, aprés y avoir lié mon manteau avec mes jartieres, afin qu'il me servist de dossier[4]. Mon lict n'estoit ny mol ny commode, mais

1. Corrigé d'après la première édition, tandis que la deuxième porte : conduit.

2. Première édition : ratiociné.

3. La deuxième édition ajoute ici : le, mot au moins inutile que nous croyons devoir omettre.

4. Première édition : docier.

je n'eusse pas laissé d'y dormir d'un assez bon somme, n'eust esté les images effroyables de ma crainte qui m'en empeschoient, et le bruit continuel que faisoient certains animaux qu'on me dit depuis estre des bœufs sauvages.

Aussi-tost que le jour commença de poindre, je descendis de cet arbre, qui m'avoit servy de lict, et comme de fort inaccessible, et j'en allay choisir un autre plus commode, et en un lieu plus eslevé ; mais avant que de l'aller reconnoistre en montant dessus, je m'advisay d'aller enterrer le coffre d'acier où estoit le portraict de ma Maistresse, aprés avoir tiré les Jacobus qui estoient dedans ; je pensay qu'il n'y avoit point d'apparence d'emporter ainsi des choses sur moy, si soupçonneuses[1] et si remarquables, pouvant estre foüillé aux lieux où je passerois par les Officiers de la Justice. Aprés avoir consigné ce depost en un endroit qui me sembla seur, et dont je consideray fort long-temps les particularitez, et les distances des arbres dont il estoit environné, j'allay m'établir chez le nouvel hoste que j'avais choisi dans la forest : delà je decouvrois le chemin par où mon Irlandois pouvoit venir, et si je l'eusse apperceu fort accompagné à son retour, je pouvois avoir le loisir de devaler et de me perdre bien avant dans la forest. Ce mal-heur ne m'arriva point, et j'estois chargé de tant d'autres, que je n'eusse pas eu la force de le suporter. Je passay tout

1. On dirait aujourd'hui : si suspectes.

le jour dans des inquietudes estranges, et ne mangeay gueres du pain que mon Irlandois m'avoit apporté, sans qu'il fut detrempé de mes larmes. La nuict vint pour moy avecque des pieds de laine[1], et je la trouvay si paresseuse en cette triste conjoncture, que j'eusse alors escrit une Satyre contre elle, si j'eusse esté capable de faire des vers. Enfin lorsque le silence regnoit par tout, et qu'il n'y avoit plus que le mugissement de quelques bœufs sauvages qui troublassent la tranquillité de ma solitude, j'entendis le cry de mon Irlandois, qui avoit un certain signal pour se faire connoistre à moy; je fus ravy de la joye de son retour, esperant de recevoir par son moyen quelque nouvelle favorable : je descendis aussi-tost de l'arbre sur lequel j'estois pour l'aller embrasser, et luy demander en quel estat estoient mes affaires : et quand ce fidele garçon me sentit approcher de luy, il me vint embrasser les genoux avec tant de pleurs et de plaintes qu'il me transsit presque d'effroy ; je luy pensay demander les particularitez de son voyage, mais il me dit qu'il ne vouloit point perdre de temps, qu'il falloit que nous eussions fait trois ou quatre lieües avant que le Soleil fut levé, qu'il avoit des lettres et de l'argent pour moy, que je verrois à la lumiere: Je ne resistay point à partir, jugeant bien que l'espoir de mon salut con-

1. *Pieds* ou *jambes de laine,* comme on disait indifféremment, ce sont des pieds ou des jambes qui s'affaissent comme la laine, ne peuvent porter le corps, et par suite n'avancent pas vite.

sistoit en une extréme diligence, et ce me fut un grand advantage d'avoir un bon guide pour me mener parmy ces bois où il y avoit de rudes montées et de dangereuses descentes.

CHAPITRE II

DES NOUVELLES QUE RECEUT LE PAGE, ET COMMENT IL ALLA TROUVER LA TANTE DE LIDAME QUI DEMEUROIT A EDIMBOURG.

Le jour commençoit à naistre, et les premiers rayons du Soleil penetroient desja la forest dans les endroits où les feüilles estoient le moins pressées, lors que nous descouvrismes une grande esplanade, qui nous fit voir avec un peu de joye que nous sortions de la forest : ce fut lors que je demanday à mon Irlandois les lettres qu'il avoit pour moy, et que m'estant assis sur l'herbe pour reprendre haleine, je l'obligeay de me dire ce qu'on avoit fait dans le chasteau depuis mon depart. J'appris de luy qu'on l'estoit venu resveiller dans son lict dés le matin, lors qu'il ne faisoit encore que commencer son premier somme : et qu'on luy avoit demandé s'il ne sçavoit point où j'estois, et qu'il avoit respondu à cela que tous ceux de la maison le sçavoient aussi bien que luy, qu'il m'avoit laissé dans la tour où j'estois enfermé, et pourquoy l'on luy demandoit ces choses. Que

là dessus ceux qui l'estoient venus trouver l'avoient jugé innocent de la rupture de ma prison, disans des choses entr'eux qui luy firent juger que lors qu'ils estoient venus dans sa chambre, ils n'avoient pas esperé de l'y trouver, croyans qu'il pourroit avoir esté complice de ma fuite, mais que son sommeil, et ses paroles, estoient des marques qu'il en estoit fort innocent. Qu'aprés cela il avoit fait fort l'empesché avec ceux qui alloient regarder les draps pendans à la fenestre de la tour, et qui disoient leurs sentimens sur la maniere dont j'avois pû sortir du fossé, et sur les chemins que j'avois pû prendre. Tout le monde fut enfin d'accord à s'imaginer que j'avois pris celuy de Londres, veu que j'estois un Estranger qui ne sçavois presque point la langue du pays, et qui n'avois aucune connoissance que de ce lieu où l'on tenoit qu'estoient les principaux Autheurs de mon crime pretendu : que sur cette pensée il y avoit eu plus de vingt hommes à cheval, qui estoient allez aprés moy battans l'estrade [1] sur toutes les aisles de ce chemin, et faisans advertir les Majeurs [2] des bourgades, afin que l'on arrestast un Estranger de l'aage, de la mine, et vestu de la sorte que j'estois descrit. J'eus ce bon-heur qu'il n'y eust personne qui s'advisast jamais de la route que j'avois prise. Aussi n'y avoit-il gueres d'apparence de

1. *Battre l'estrade*, c'est, en terme de guerre, courir la campagne, aller à la découverte.

2. Les maires : du mot latin *majores*. On sait ce qu'est en anglais le *lord mayor*.

soupçonner qu'un homme qui s'estoit precipité par une fenestre durant l'obscurité de la nuict, se fust advisé d'aller passer une riviere à nage, et qui estoit assez dangereuse ; nul aussi n'auroit pensé que j'eusse connu le gué que j'avois passé.

Il me dit encore que Lidame, qui se promenoit par toute la maison, pour voir et entendre ce qui s'y faisoit, luy avoit dit en passant auprés de luy, qu'il ne jettast nullement les yeux sur elle, et qu'il se gardast bien de faire soupçonner à ceux du logis qu'il eust quelque chose à luy dire, et que lors que tout le monde seroit couché, il se vint rendre à la porte de la chambre de sa Maîtresse. Il avoit observé ponctuellement tout cet ordre, il avoit esté introduit par Lidame dans la chambre de ma Maistresse, qui toute outrée de desplaisir pour mon infortune, et toute transsie de la crainte qu'elle avoit pour moy, ne pust s'empescher d'en faire de grandes expressions en sa presence : Elle pesta contre l'aveuglement de sa mere, et contre la malice de ses parens et de ses amis, et l'ayant bien exhorté de me servir fidelement en cette occasion, elle luy donna trente Jacobus par advance du bien qu'elle promettoit de luy faire; et le chargea de deux pacquets pour moy, tous deux cachetez soigneusement, l'un plein d'or, et l'autre de trois lettres, dont il y en avoit deux qui s'adressoient à moy, et l'autre à la tante de Lidame.

Lettre de Lidame au Page disgracié.

Vostre mal-heur est dans l'excez, puis que les meschans qui vous persecutent, vous font ainsi quitter les personnes qui vous ayment, et que vous aymez. Mais c'est quelque sorte de consolation qu'ils n'ayent fait que troubler vostre felicité, sans attenter plus avant sur vostre vie ; gagnez promptement Edimbourg, et portez la Lettre que je vous envoye à la personne à qui je l'adresse ; c'est le plus seur expedient que vous puissiez prendre pour vostre salut, et vous connoistrez s'il y a de la generosité, et de la fidelité dans la race de Lidame ; mais ne manquez pas de chercher des moyens pour me faire sçavoir de vos nouvelles, quand vous serez[1] *hors de danger.*

Lettre de la Maistresse de Lidame au Page disgracié.

Prenez soin de vous conserver, si vous avez soin de ma vie ; nos mal-heurs se peuvent adoucir avec le temps, mais rien ne me consoleroit de votre mort ; j'ay fait tous mes efforts pour dissiper l'orage qui vous menaçoit, et je me suis trouvée impuissante ; ma mere a tenu le party de la calomnie contre l'innocence, et n'a pas voulu escouter sa fille. Ainsi pour vous faire perir, on a corrompu la source d'un sang assez clair, et qui ne s'est jamais soüillé d'injustice ny de lascheté, et dont la plus saine partie est à vous. Mais il n'y a rien de perdu, puis que vous vous estes

1. Première édition : seriez.

sauvé ; Lidame escrit à sa Tante pour vostre salut, et pourveu que vous la trouviez, vos ennemis ne vous trouveront point, mais attendez là mes advis : ou si vous estes obligé de vous en esloigner, faites qu'on sçache toujours de vos nouvelles, si vous ne voulez bien tost apprendre celles de ma mort.

Je ne peus lire toute cette lettre sans l'arroser de beaucoup de larmes, et sans m'abandonner aux mouvemens de la douleur. Puis quand j'eus allegé mon cœur par cette sorte de remede, je ne me proposay plus que d'entrer dans cette superbe ville d'Edimbourg, dont on m'avoit dit autrefois tant de merveilles, et qui devoit pour lors estre mon azile. Je ne vous diray point quelles montagnes je franchis ny quels ruisseaux je passay, avant que de voir cette ville Capitale de l'Escosse : il suffira que je vous die que je l'apperceu enfin sur un haut, et que je vis aussi sur un rocher cet inexpugnable chasteau des Pucelles [1], dont il est tant parlé dans les Romans.

1. Ce château, ou plutôt cette forteresse, fièrement dressé sur un roc sourcilleux, à l'ouest de la ville, est aujourd'hui encore la plus grande curiosité de la capitale de l'Écosse. Son origine se perd dans la nuit des temps. On le nommait, sous les Romains, *Castrum puellarum*, parce que, dit-on, les rois pictes y tenaient enfermées leurs filles jusqu'au jour du mariage ; de là son nom anglais, *Maiden Castle*, traduit un peu naïvement par notre auteur.

CHAPITRE III

COMME LA TANTE DE LIDAME DÉPESCHA UN MESSAGER A SA NIÉCE POUR AVISER AVEC ELLE COMMENT ON FEROIT SAUVER LE PAGE DISGRACIÉ.

Nous ne fusmes pas plustost entrez dans Edimbourg, que nous allasmes chercher le logis de la Tante de Lidame, et nous trouvasmes qu'elle y estoit nouvellement revenuë d'une sienne maison des champs où elle avoit passé plus d'un mois. Lorsque j'eus presenté la lettre que j'avois à cette venerable Damoiselle, elle fit fermer les portes de sa maison, et commanda à ses domestiques de ne laisser entrer personne : puis aprés avoir relû deux ou trois fois la lettre, elle se mit à m'interroger sur le sujet de l'empoisonnement que l'on m'avoit supposé. J'essayay de la contenter là dessus, et luy fis entendre clairement à la faveur de mon Irlandois, dont elle sçavoit fort bien la langue, comme j'avois esté envié par l'Escuyer, quels procedez j'avois eu avec luy, et de quels stratagesmes il s'estoit servy pour me perdre. *Et bien (me dit-elle), vous n'estes pas le premier qu'on a persecuté sans raison : et vous n'en estes pas moins digne d'estre servy, puis que ce n'est qu'une marque de vostre vertu. Nous donnerons l'ordre qu'il faut pour vous sauver, quelques*

puissans ennemis qui vous vueillent nuire; et bien que le soin[1] *soit grand que l'on apporte en cette Isle, lors qu'il s'agit de quelque affaire comme la vostre, j'espere avec la grace de Dieu, de vous tirer de ce peril : vous n'avez rien qu'à vous confier à sa paternelle providence, et me laisser faire le surplus.* Puis elle adjousta à ces paroles que la crainte que j'avois euë, et les deux mauvais gistes que j'avois pris sur l'arbre de la forest, comme la fatigue du chemin, demandoient bien que je prisse un peu de repos, lors que j'aurois mangé quelque chose. Et là dessus, elle donna les ordres pour me faire apporter à manger, et pour me faire apprester un lict. Je reconnus aisement au premier abord de cette femme que c'estoit une personne de grand sens et de grand courage : et cela me donna beaucoup plus d'asseurance que je n'en avois eu depuis quatre ou cinq jours. Toutesfois j'y goustay peu les viandes, encore qu'elles fussent bonnes, et ne dormis profondement que pource que je ne pouvois plus veiller. Le lendemain mon hostesse me vint voir au lict accompagnée de mon Irlandois qu'elle avoit fait regaler le mieux qu'elle avoit pû ; elle me dit qu'elle estoit d'avis d'envoyer un de ses gens à sa niepce, avec une lettre de compliment à l'ordinaire, qui pourroit estre veuë de tout le monde, dans la maison de ma Maistresse, et qu'avec cela le messager se chargeroit de quelque billet secret pour faire sçavoir mon arrivée en son logis, et pour demander à sa

1. Les mesures de police.

niéce une plus ample instruction des moyens qu'il faudroit tenir pour me faire sortir de l'Isle. Je trouvay cela fort à propos, et luy demanday la permission d'escrire à sa niéce, et à sa Maistresse, si elle estoit bien asseurée de la fidelité du Messager; voici ce que j'escrivis à ma chere Maistresse, et à sa genereuse confidente.

Lettre du Page disgracié à sa Maistresse.

Je suis beaucoup moins sensible aux traicts du mal-heur, qu'à ceux de vostre bonté, et je pleure beaucoup davantage du ressentiment des generositez de ma Maistresse, que de l'injuste persecution de mes ennemis. Je puis satisfaire à leur cruelle animosité en perdant la vie, mais je n'ay rien qui puisse dignement satisfaire aux faveurs que vous m'avez faites. Quand je pense aux ennuis que vous n'avez eu que pour l'amour de moy, je m'en hay moy-mesme, et je courrois à la mort pour m'en punir, si vous ne me commandiez de vivre : mais je ne suis plus maistre de ma volonté, depuis que je vous ay reconnuë pour ma souveraine Maistresse, et je n'ay plus rien à souhaitter, si ce n'est de vous obeïr parfaitement. Commandez donc tout ce qu'il vous plaira à vostre trés-humble et trés-obeïssant serviteur.

Voici celle que j'escrivis à Lidame.

A Lidame.

Ma fortune est entre vos mains, vous en pouvez disposer comme il vous plaira : et je m'asseure que

ce sera toujours fort favorablement pour moy. Vous avez esté desja l'Ariane qui m'a retiré d'un fascheux Dedale, et vous serez encore le phare qui me conduira dans le port. Achevez donc, s'il vous plaist, l'ouvrage que vous avez si heureusement commencé, et vous asseurez que j'en auray toujours le ressentiment qu'une ame noble peut avoir d'un si bon office[1]. *Vous m'avez recommandé si puissamment à vostre Tante, qu'elle m'a receu comme son enfant; mandez luy qu'elle acheve de prendre soin de ma vie, si vous le trouvez à propos.*

Aprés que ces deux billets furent escrits, et pliez assez proprement, j'en fis un petit paquet que je cachetay d'un cachet que connoissoit ma Maistresse : puis je le fis coudre devant moy dans le busc du pourpoint du Messager, qui partit aussi tost aprés. Ma sage hostesse aprés cette expedition, prit le soin de me consoler souvent de mes disgraces, et pour ce qu'il n'estoit pas à propos pour ma seureté que je sortisse de sa maison, ny mesme que j'y fusse veu de ses voisines, elle me fit tenir dans une chambre fort haute, et fort esloignée de son appartement, et me donna pour conversation quantité de bons livres François, Italiens et Espagnols, ayant sceu de mon Irlandois que j'entendois aucunement ces langues.

1. D'un si merveilleux bon office, dit la première édition.

CHAPITRE IV

COMME LE PAGE S'EMBARQUA DANS UN NAVIRE MARCHAND, QUI S'ALLOIT CHARGER DE POISSON AUX COSTES DE NORVEGUE.

Je fus deux jours en inquietude du Messager de mon hostesse, qui tardoit plus à revenir que nous ne nous estions proposé, et qu'il ne nous avoit promis, et je commençois à tenir cela pour un trés mauvais augure ; lors que nostre homme nous vint trouver : il dit pour raison de son retardement, que ma Maîtresse estoit malade, et que Lidame occupée à la servir, n'avoit pû luy donner plustost ses dépesches. Mon hostesse se mit à lire les lettres de sa niéce, et moy je dépliay celles de ma Maistresse, et de cette digne favorite, qui estoient telles.

Response de la Maistresse dü Page.

Comme si nous n'estions vous et moy qu'une mesme chose, je suis malade de vos maux, et ne ressens pas seulement ceux que l'on vous fait, mais encore ceux que l'on pretend[1] *vous faire. Esloignez*

1. La première édition intercale ici la préposition : de, entre le verbe et le pronom. Cette tournure était alors d'un usage assez fréquent, en dépit de l'étymologie (*præ tendere*), qui s'y oppose.

vous promptement d'un pays où l'on vous cherche pour vous perdre, mais ne vous separez pas de moy. Il n'y a point de tyrannie qui puisse forcer les volontez, et la distance des lieux n'a point de pouvoir sur les ames. Lidame escrit à sa tante tout ce qu'il faut que vous fassiez pour vostre salut; je vous conjure de ne m'aymer que pour[1] *mon repos.*

Lettre de Lidame.

Vous estes l'innocente cause de tant de maux, qu'il n'y auroit point d'assez grands supplices pour vous, si vous en estiez tant soit peu coupable. L'empoisonnement qu'on vous suppose, va mettre en trouble une partie des grandes maisons d'Angleterre[2]*: et de la façon que le feu s'allume icy, l'on peut juger que sa violence ira bien loin. Suivez soigneusement les ordres que j'envoye à ma Tante, et vous gardez bien d'estre pris, car aucun effort humain ne seroit capable de vous sauver.*

Ces deux lettres estoient bien succintes, mais elles n'en estoient pas moins touchantes; l'une estoit toute pleine de tendresse et d'amour, et l'autre de douleur et d'espouvante. J'eus le loisir de les relire trois ou quatre fois avant que mon hostesse eut leu la

1. Première édition : je ne vous conjure que de m'aymer pour, etc.

2. Il serait décidément fort intéressant de connaître le nom de la grande famille anglaise où se déroulaient tous ces petits drames domestiques, qui menaçaient d'avoir de si graves conséquences; mais la *Clef* souvent si prolixe de J.-B. L'Hermite est muette à cet égard, et il faut désespérer de soulever le voile qui cache ces divers personnages.

sienne, car elle estoit de plus de deux feüilles de grand papier. Et quand elle eut bien consideré les choses qui estoient là dedans, elle secoüa quelque peu la teste, et prenant mon Irlandois par le bras, afin qu'il luy servit de truchement, elle me dit que la Maistresse de sa niéce estoit une fole, et qu'il n'y avoit guere d'apparence que l'on appliquast son esprit à ses indiscrettes propositions. Qu'elle demandoit si l'on pourroit acheter un vaisseau en quelque port, pour me faire promptement sortir de l'Isle, comme s'il n'y avoit point d'autres moyens plus commodes, et plus presens que celuy là. De plus, que sa niéce avoit eu beaucoup de peine à l'empescher de se vouloir travestir en homme pour venir avec elle à Edimbourg. Ces extravagances m'estonnerent fort, et me firent beaucoup de pitié, pour ce que j'en aymois l'Autheur qui estoit l'Amour, mais elles ne firent que redoubler mes justes apprehensions. A la fin de nostre conference, mon hostesse me dit que le retardement me seroit dangereux, et qu'il falloit promptement travailler à ma retraitte. Elle envoya[1] un de ses domestiques au port prochain ; et aprés l'avoir instruit fort longtemps de la façon dont il devoit agir en cette affaire, et m'ayant fait porter toutes les choses qui m'estoient necessaires pour me deguiser en ma chambre, elle m'y fit aussi apporter à souper, m'avertissant de me bien recommander à la garde de celuy qui a un

1. Promptement, ajoute la première édition.

soin paternel de toutes choses. Je m'accommoday selon son ordre d'un gros habit à l'Escossoise, et dés que le Messager qu'elle avoit envoyé fut revenu, on alla querir un Chirurgien qui me coupa les cheveux fort prés, afin qu'on ne me reconnust pas à la chevelure qu'on pourroit avoir depeinte assez belle. En cet équipage, je pris congé de mon hostesse, pour aller faire un voyage auquel je ne m'attendois nullement. Pour ce que celuy qu'on avoit envoyé au premier port pour descouvrir si quelques vaisseaux n'estoient point prests à mettre à la voile, avoit retenu place pour moy dans un certain vaisseau Marchand qui s'alloit charger de poisson sec à la coste de Norvegue. Il avoit dit au Maître du navire, que c'estoit un Estranger qui estoit malade, et qui devoit aller sur mer, par ordonnance des Medecins : Au reste que je payerois bien ma nourriture, et que je le gratifierois encore d'un honneste present, pour cette faveur. Le Patron fut content de cette proposition, et luy promit de ne faire point appareiller jusqu'à ce que je fusse venu : si bien que je n'eus pas le temps de deliberer sur mon depart ; il falut sortir d'Edimbourg, et s'aller embarquer promptement. Mon Irlandois ne me voulut point abandonner en cette occasion, quoy qu'il eust grand dessein de retourner en Irlande : il voulut courre ma fortune, et pour cet effect, il changea ses Jacobus aussi bien que moy, en quelque marchandise qui nous estoit propre en ce voyage, et en d'autre monnoye qui ne nous estoit pas defenduë

d'emporter : nous prismes aussi quelque peu de raffraichissemens, selon le conseil qu'on nous en donna, et à la proportion du loisir que nous en eusmes, et nous embarquasmes en loüant et benissant nostre Seigneur, resolus de nous resigner parfaitement à sa divine Providence.

CHAPITRE V

LE VOYAGE QUE FIT LE PAGE DISGRACIÉ EN LA NORVEGUE.

Je ne m'amuseray point à vous dire icy comme nous fismes le matelotage[1], le lendemain que nous eusmes mis à la voile : ny sur quels rums[2] nous courusmes pendant nôtre navigation, à quelle hauteur nous avions le pole, lors que nous appareillasmes à la rade, ny de quels dangers nous eschapasmes, en doublant les Orcades par un vent fascheux, qui nous portoit sur des bancs de sable, et sur des roches[3]. Il sembleroit en cela que j'affectasse de vous témoigner que je sçay

1. *Faire le matelotage,* c'était, dans l'ancienne marine, mettre des matelots deux à deux pour le service du bord.

2. C'est le mot *rumb,* que l'on écrit aussi *rhumb,* et qui désigne la quantité angulaire comprise entre deux des trente-deux aires de vent de la boussole. La ligne de *rumb* est en conséquence la courbe que décrit un vaisseau, en faisant toujours le même angle avec le méridien.

3. Première édition : sur des rochers.

quelque chose de la sphere, et de l'art du pilotage. Je passeray sur toutes ces matieres peu necessaires, pour vous dire qu'aprés cinq ou six jours assez favorables, une tourmente de trois jours et trois nuits assez rude, et quelque peu de temps moins rigoureux, nous saluasmes cet endroit de la coste de Norvegue que tous ceux du navire horsmis moy souhaittoient avec tant de vœux. Pour moy que le mauvais temps avoit si fort mal traité, et qui l'estois encore plus rigoureusement par mes propres pensées, je ne demandois plus à voir la terre que pour y estre ensevely. Mon Irlandois me voyant malade, me fit mettre des premiers dans l'esquif, et prit soin de me faire ajuster une cabane à la mode du pays. Là j'eus tout loisir de comparer mes felicitez passées, avec mes infortunes presentes. Là je continuay long-temps à pleurer les pertes que j'avois faites, que j'estimois d'un plus grand prix que toutes les autres richesses du monde; tantost l'image de mon premier Maistre me revenoit en l'esprit; cet aymable Prince, que j'avois toûjours reconnu si genereux et si bon, à qui les Astres du Ciel et de la terre m'avoient donné: et qui meritoit bien que je le servisse toute ma vie.

Tantost je m'entretenois, en ces lieux sauvages et froids, de l'apparition de ce fantosme de richesse, qui m'avoit esté si prodigue d'esperances; de cet austere Philosophe, qui par une grandeur d'esprit surnaturelle, usoit de tant de biens, comme les avares qui ne se donnent pas la licence de toucher aux richesses

qu'ils possedent : qui avoit en sa disposition la source de tant de delices, et qui n'en vouloit pas seulement approcher les levres.

De là je me cherchois encore dans le Palais enchanté de cette jeune Armide, qui m'avoit donné tant d'amour en un aage où je ne devois pas estre capable d'en prendre : et me voyant precipité du faiste du bonheur, dans un si profond abysme de douleurs, de confusions et de miseres, je ne regardois plus ma vie que comme le chastiment de mes imprudences passées. Cependant on chargeoit le vaisseau sur lequel j'estois venu, de poisson sec, et de fourures, et d'autres marchandises du pays, et mon Irlandois vacquoit avecque beaucoup de diligence à faire que ce voyage nous profitast, et qu'aprés avoir essuyé tant de perils, nous peussions revenir avec quelque gain de ce grand voyage. Il eschangea des ustenciles [1] que nous avions apportées, avec des martres zebelines, des hermines et d'autres belles fourures dont on luy conseilla de se charger. Et de Seigneur et de Prince imaginaire que j'avois esté, je me vis effectivement Marchand, sans jamais avoir pensé l'estre. Mon valet avoit trouvé en cette plage beaucoup de matelots, et de Marchands de son pays, entre lesquels il s'en estoit rencontré de fort charitables, qui le voyant jeune, et sans appuy, avec un Estranger abandonné, s'estoient employez de bonne sorte à l'ins-

1. Le genre de ce mot a varié, et on le trouve assez fréquemment féminin. Plus haut (p. 88), Tristan l'a fait masculin.

truire de ce commerce, et mesme à le servir fort utilement, en luy donnant lieu de prendre des marchandises avec eux.

CHAPITRE VI

DE LA RENCONTRE QUE LE PAGE FIT D'UN JEUNE SEIGNEUR D'ESCOSSE.

Un jour que j'estois couché sur un loudier [1] prés du rivage, envelopé d'une longue robbe fourrée, et mon bonnet à la matelote abatu de sorte qu'il n'y avoit d'ouvert qu'un petit passage à mes regards, qui se perdoient tantost dans la vaste estenduë des flots, et tantost revenoient à contempler la diverse forme et scituation de plusieurs navires, dont les uns estoient à l'ancre, les autres à sec et sur le costé; que l'on chargeoit ceux-ci de marchandise, et que l'on deschargeoit ceux-là, je vis sur la greve un jeune garçon bien fait: mais en fort mauvais équipage, accompagné de quatre ou cinq soldats de sa suite, et de plusieurs matelots qui l'environnoient, comme pour apprendre des nouvelles. Ce survenant estoit d'Escosse, ainsi que mon Irlandois

1. Un *loudier* ou *lodier* (du latin *lodia*) était, dans l'acception générale du mot, tout ce qui peut servir de matelas ou de couverture de lit. (V. le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, par Fréd. Godefroy, 1888 t. V, p. 12.)

m'apprit, et s'estoit sauvé d'une route [1] qui s'estoit faite en Dannemarc. Il aborda quelques Capitaines, et quelques Marchands pour sçavoir s'il n'y en auroit point [qui][2] le connussent à son nom, et qui lui fissent quelque faveur dans cette petite disgrace : mais il trouva ces ames insulaires un peu barbares : je me levay d'où j'estois pour l'aborder, et luy demanday des nouvelles par l'entremise de mon Irlandois, et je m'apperceus d'abord qu'il devoit estre quelque personne de qualité, à la façon dont il satisfit à mes demandes ; mais ceux qu'il avoit à sa suite, et qui s'estoient sauvez hazardeusement avec luy, en informerent bien mieux mon valet. J'appris que c'estoit un Seigneur des principaux de sa Province, et qui meritoit bien d'estre secouru dans ce mal-heur. J'en usay assez noblement, et luy fis voir que j'avois esté mieux nourry [3] que ces avares gens de Mer, qui firent semblant de ne connoistre pas sa maison, de peur d'estre obligés à luy faire quelque courtoisie. Mais si je luy fis quelque faveur par bonté de cœur, ou par vanité, elle n'a pas esté perduë, et bien que j'aye esté treize ou quatorze ans sans le revoir, il n'a point oublié ce bon office, et s'en est voulu revancher prodigalement. Il passa une nuict dans ma cabane, luy et tous ceux qui l'accompagnoient, et bien que je ne le regalasse que de biscuit

1. Mot alors synonyme de *déroute* (du latin *rupta,* de *rumpere*).
2. Suppléé d'après la première édition.
3. Élevé.

blanc, de quelques legumes, et chairs salées, avec de l'eau de vie et du toubac[1] pour dessert, il me protesta qu'il n'avoit jamais fait si bonne chere.

CHAPITRE VII

HISTOIRE TRAGIQUE DE DEUX ILLUSTRES AMANS.

Pendant le peu de jours que nous fusmes ensemble, ce jeune Seigneur disgracié me conta beaucoup d'avantures de guerre, et parmy cela quelques Histoires d'amour, dont la fin estoit déplorable, [et][2] c'estoient des matieres qui respondoient à ma fortune; entre les autres, il m'en conta une où il estoit un peu interessé. Il me semble qu'elle contenoit les secrettes affections d'un Gentilhomme, et d'une fille de qualité, qui s'estans rencontrez plusieurs fois tous seuls sur les bords d'une riviere, dont leurs maisons estoient separées, se prirent d'amour l'un pour l'autre, et establirent entr'eux un agreable commerce qui ne fut jamais descouvert par leurs parens, entre lesquels il y avoit une querelle immortelle. Cette pratique amoureuse ayant duré quelque temps, et ces deux Amans bruslans d'envie de se pouvoir

1. C'est la forme première de *tabac,* que l'on disait aussi *tobac.*

2. Première édition.

parler de plus prés, la jeune Damoiselle prit un soir la hardiesse d'entrer dans une nacelle qui estoit attachée de son costé, et s'estant mise en devoir de pousser une perche au fonds de l'eau pour aller à l'autre bord, le cours de ce petit fleuve qui est assez roide, fit engager la perche qu'elle tenoit sous le bateau, si bien que par cet effort elle tomba la teste devant dans la riviere. Son serviteur troublé de cet accident, ne balança point à se jetter à l'eau pour la sauver, encore qu'il ne sceust pas nager : et la force que luy donna son amour fut si grande, qu'il attaignit au fonds de l'eau cette chere personne qu'il aymoit; mais l'art manqua mal-heureusement, où la force de la Nature abonda si fort. Ils furent noyez de compagnie : et l'on trouva leurs corps embrassez dans un filet de pescheur, qui estoit à un quart de lieüe de là. On remarqua qu'estans morts le visage l'un contre l'autre, leur amour avoit imposé du respect aux violences, et qu'ils ne s'étoient point offencez dans leur derniere rage. Leurs communs parens avertis de cet accident, furent également attendris à ce triste recit, et d'un mesme consentement, s'envoyerent consoler les uns les autres sur cette nouvelle : prenans sujet de-là, de quitter leurs vieilles haynes, pour se reconcilier ensemble, et pleurer en corps l'accident de ces deux illustres Amans, qui devoient n'avoir qu'un mesme lict, et pour lesquels on n'ouvrit qu'une sepulture. Depuis ces deux grandes Maisons qui avoient esté long-temps divisées, se reünirent parfaitement,

et l'on bastit de leur consentement un pont commun pour passer à jamais de l'une en l'autre, au mesme lieu où les deux Amans s'estoient abouchez [1].

Ce Seigneur me voulut conter cette Histoire en François; et ne sçavoit pas si bien cette langue, qu'il n'y fit de grands solecismes et assez frequents, et toutefois il accompagna ses paroles d'une façon si passionnée, que j'y trouvay de la tendresse, et ne peus m'empescher d'en répandre quelques larmes. Il est vray que ce fut possible autant du ressouvenir de mes dernieres infortunes, que de celles qu'il m'avoit contées. Les cœurs blessez en même endroit, sont comme les luths qui sont accordez à mesme ton; l'on ne sçauroit toucher une corde en l'un qu'on ne fasse bransler celle qui lui respond, en l'autre: l'on void ainsi les affligez compatir facilement au malheur d'autruy : et cette emotion vient de ce ressort qu'on appelle amour de nous-mesmes.

1. Il eût été étonnant qu'un roman du dix-septième siècle ne contînt pas quelques histoires digressives. Celle-ci, la première de ce genre qui se rencontre dans *Le Page disgracié,* a le mérite d'être à la fois courte et bien narrée. Elle rappelle évidemment par le fond les aventures tragiques des deux amants de Vérone, Roméo et Juliette, que Shakespeare avait immortalisées à la scène vers 1592, et qui, devenues aussitôt populaires, n'avaient pu manquer d'attirer l'attention de Tristan, si amateur, nous l'avons vu, de tous ces beaux récits d'amour.

CHAPITRE VIII

AUTRE HISTOIRE ESCOSSOISE.

En suite de cette Histoire, et de quelque fumée de toubac, qu'il prenoit autant par coustume que par delices, il m'obligea au recit d'une autre avanture lamentable, qui ce me semble, estoit arrivée ainsi.

Une fille de grande Maison prit de l'amour pour un simple Gentil-homme, qui venoit quelquefois visiter son pere. C'estoit un cavalier bien fait, de bon esprit, et fort adroit en tous exercices : mais il y avoit autant de disproportion entre leurs naissances et leur fortune, qu'il se rencontroit de conformité en leurs sentimens. La fille trouva une occasion de le faire parler un jour à sa loüange, et le conduisit avec addresse jusqu'à la hardiesse de luy descouvrir en quelque sorte sa passion, mais ce fut avec des respects, et des soûmissions [1] estranges. Cependant cette offre de service fut acceptée de la part de la Damoiselle avec beaucoup de franchise, et d'affection. Depuis ils eurent tant de secrettes conversations ensemble, que le pere de cette fille en eut quelque ombrage, et comme c'estoit

1. La première édition donne : submissions, mot plus rapproché de son étymologie latine, et qui était surtout la forme en usage au seizième siècle.

un personnage d'authorité, qui pouvoit tout sur ce Gentil-homme son voisin, il luy donna quelque commission pour aller à Londres, se défaisant ainsi de luy pour trois ou quatre mois, sous pretexte de confiance en sa fidelité. La nouvelle de cet employ ne fut pas si tost arrivée aux oreilles de l'Amante, qu'elle se fondit toute en larmes, et lors que son serviteur vint recevoir ses commandemens pour partir, elle faillit à mourir en l'embrassant. Aprés beaucoup de protestations de constance de part et d'autre, il fut arresté que le cavalier emmeneroit avec luy un jeune garçon frere de lait de sa Maistresse, afin qu'il fut tesmoin de la maniere dont il vivroit en son absence; et qu'il peust le faire ressouvenir de ses amoureux serments.

L'Amant favorisé de tant de caresses, et de tant de soins, ne fut pas long-temps à Londres sans y faire des connoissances, et sans y estre beaucoup aymé, pource qu'il avoit receu de grands avantages de la Nature, que l'art avoit assez soigneusement poly. Entre ceux qui se piquerent d'amitié pour luy, il y eut un jeune Gentil-homme Anglois, d'humeur agreable, et assez accommodé des biens de fortune, qui s'empara parfaitement de son esprit. Celuy-cy luy fit oublier les choses dont il avoit juré tant de fois de se souvenir ; et luy fit manquer de foy à la personne du monde qui la sçavoit le mieux garder. Un soir qu'ils estoient en desbauche au plus fort de la bonne chere, l'Anglois fit venir sa sœur dans la chambre, mais ajustée et parée, de sorte

qu'il estoit facile à juger qu'il y avoit quelque dessein. Tous ses cheveux qu'elle avoit fort beaux, estoient frisez à grosses boucles, et liez agreablement en plusieurs endroits en moustaches [1], avec des rubans de diverses couleurs; sa gorge estoit toute ouverte, à cause qu'elle l'avoit parfaitement belle, et rien ne manquoit à faire parestre sa taille. A l'arivée de cette merveille, le Cavalier Escossois fut tout surpris, mais il le fut encore davantage quand il apprit que cette ravissante personne estoit la sœur de son amy. Elle se mit à table avec eux, à la priere de son frere, et joüa fort adroitement son personnage. Elle aymoit et respectoit extrémement son parent, et ne haïssoit pas son amy. Enfin, l'Anglois venant embrasser son camarade, luy demanda s'il pourroit l'honorer assez pour vouloir espouser sa sœur, afin qu'ils vescussent desormais ensemble. L'Escossois troublé du vin qu'il avoit beu, ou de l'objet de cette beauté presente, ne se souvint plus de sa premiere Maistresse, et mettant sa main dans celle de son amy, jura qu'il acceptoit son alliance avec beaucoup de contentement. Ainsi ce mariage fut conclu, ou plûtost ce sacrilege, et le frere de laict de la Damoiselle Escossoise se retira pour aller advertir sa Maistresse de cette infidele action. Au recit de cette mauvaise nouvelle, l'Amante abandonnée, et qui meritoit un serviteur plus constant, se laissa tom-

1. Des *cheveux liés en moustaches*, c'étaient de grandes mèches qu'on faisait pendre de divers côtés, sur les yeux, sur les joues, derrière l'oreille, etc.

ber de foiblesse ; et s'estant aprés renfermée en un cabinet, y mourut en deux ou trois heures d'un saisissement de douleur. On trouva sur sa table un papier où elle avoit escrit ces lignes, qui s'addressoient à son perfide serviteur :

Puis que j'ay semé si prodigalement mes faveurs en une terre si fort ingrate ; et que j'ay perdu tout espoir de recueillir rien de mes soins, il faut que le tombeau me reçoive. Cœur lasche et méconnoissant, demeure comblé de delices, encore qu'il ne soit pas juste que tu vives avec joye, aprés m'avoir fait mourir de regret par ta perfidie.

Cette lettre si pitoyable fit deux estranges effects ; elle causa la mort du pere de la Damoiselle, et desespera son serviteur, qui ne sceut jamais plus se resjoüir aprés l'avoir veüe : et qui par un aveugle transport de rage, dans le remors de ce crime, se tua quelque temps aprés d'un coup de poignard, et rendit ainsi sa mort aussi detestable que son inconstance.

CHAPITRE IX

COMME LE PAGE CHANGE DE VAISSEAU.

Quelques jours s'escoulerent en cet entretien, et le vaisseau sur lequel j'estois venu estoit sur le point de faire voile pour retour-

ner en Escosse, lors que par l'entremise de mon Irlandois, qui avoit fait beaucoup de connoissance parmy les gens de marine, entre lesquels il avoit rencontré quantité de personnes de son païs, je fus receu dans un autre bord, aprés avoir contenté le Patron Escossois qui m'avoit amené. Je m'excusay de retourner avec luy, disant que je ne me portois pas assez bien pour m'exposer encore si tost aux fatigues de la mer ; mais la veritable raison qui m'en empeschoit, estoit que j'avois peur d'estre reconnu à mon retour, et sacrifié à la calomnie de mes ennemis. Peu de temps aprés, je fus averty que trois vaisseaux alloient appareiller ensemble pour faire voile, l'un en Angleterre, et les deux autres en Irlande. Mon fidele valet fit alors tout ce qu'il put pour me persuader d'aller en son païs, plustost qu'en cette Isle cruelle, où l'on m'avoit si mal traité, et où je pourrois courir danger ; toutesfois je ne pus estre de cet advis. L'Irlande me sembloit encore plus sauvage que l'Angleterre, et je voulois à quelque prix que ce fust regagner Londres, pour essayer d'apprendre quelques nouvelles de ce Philosophe errant, qui ne partoit point de mon esprit. Puis j'esperois de trouver bien-tost en ce lieu quelque navire de trajet, qui me repasseroit en France, d'où je gagnerois l'Italie avec le peu de bien que j'avois. Je demeuray donc dans mon bord, où l'on appareilloit pour s'aller rendre à Plemout, et donnant presque toutes mes marchandises à mon Irlandois, avec beaucoup de remercimens de ses

services, je me separay de luy : ce ne fut pas toutes-fois sans que ce pauvre garçon fist mille cris de douleur qui m'affligerent, et sans que je luy eusse donné mon nom, et mes armes, afin qu'il peust dire chez luy, quel estoit le Maistre qu'il avoit si fidelement servy. Il estoit né prés de Limerick, fils d'un assez honneste fermier ; son nom estoit Jacob Cerston.

CHAPITRE X

L'ARRIVÉE DU PAGE A PLEMOUT, ET LE PEU DE SEJOUR QU'IL FIT A LONDRES.

Aprés avoir essuyé une assez grande tempeste, et couru beaucoup de perils, nostre vaisseau vint heureusement au port à Plemout ; mais je ne m'y rendis que fort malade, j'y fus huit jours sans pouvoir presque parler, et ceux entre les mains de qui j'avois laissé quelques fourures se servirent du pretexte de mon indisposition pour les vendre à leur fantaisie, me disant aprés que ç'avoit esté par mon ordre, et que je leur avois fait signe que je voulois bien qu'ils les[1] donnassent à ce prix. Enfin je sortis de Plemout en assez bonne santé, et pris le chemin qui conduit à Londres ; mais à l'entrée de cette ville j'ap-

1. Au lieu de : les, la première édition porte : la, ce qui est au moins incorrect.

perceus un des domestiques de la cousine de ma Maîtresse, qui me remit la frayeur dans l'ame ; à la rencontre de cet Officier, je me mis promptement une main sur le visage, afin qu'il ne me reconnust point, et m'en allant sur le premier regard, par où l'on descend sur la Tamise, je me jettay dans un paravos[1]. Je donnay à deux bateliers tout ce qu'ils me demanderent pour les faire ramer diligemment jusqu'à Gravesine[2], et là, je pris des chevaux pour aller à Douvre avec un certain Maquignon que je rencontray par bonheur, qui faisoit passer quelques guilledines en France. Il n'est point necessaire de vous dire icy la fortune que nous courûmes, en ce petit trajet de Douvre à Calais. Vous sçavez bien que ce passage est assez perilleux en de certains temps, et combien les vagues s'eslevent sous un grain de vent dans cette marche. Il est question de vous conter des choses plus particulieres, et plus plaisantes. Dés que je me fus reposé deux ou trois jours à Calais, je montay sur un bidet que mon hoste me vendit, et pris le chemin de Dieppe pour m'aller enquerir en ce lieu de mon venerable Artefius, mais je n'en apris aucunes nouvelles ; le Pere qui le connoissoit en cette sainte maison, s'en estoit allé en une autre Province fort esloignée, et les autres ne sçavoient point du tout qui estoit l'homme que je demandois ; cela me fit sortir de Dieppe avec d'estranges transports

1. V. la note 1 de la p. 127.
2. Gravelines, comme on l'a vu (même page).

de rage et de desespoir, voyant que je ne pouvois retrouver les traces d'un homme qui pouvoit tout pour moy, et qui sans se faire aucun effort, eust fait hautement ma fortune en France, et fait encore avantageusement ma paix en Angleterre.

Mais je n'estois pas nay sous une planette assez heureuse, pour avoir des prosperitez en effet[1] : il me devoit sufire d'en avoir eu comme en songe, et si l'esperance de pouvoir trouver cet homme ne m'eust point longtemps abusé, je me fusse trouvé trop riche du bien de mon patrimoine et des talents qu'il avoit pleu à Dieu de me donner.

CHAPITRE XI

COMME LE PAGE DISGRACIÉ FUT PRIS POUR DUPE.

Je pris le chemin pour Paris, et rien ne m'arriva de remarquable dans ce dessein, que l'aventure que je vais escrire. Aprés avoir passé quelques jours en cette fameuse ville, qui fut autrefois la capitale d'un petit Royaume[2], et qui est aussi florissante pour les lettres et pour les arts, qu'opulente pour la marchandise, qu'on y void arriver de tant de lieux, je passay par le Pont de l'Arche, et n'en

1. Réelles, effectives.
2. « La ville de Rouen, autrefois capitale du royaume de Neustrie », dit la *Clef*, n° 7.

estant esloigné que de deux lieuës, j'apperceus deux hommes à cheval qui m'attendirent et me demanderent aprés m'avoir salué, si je n'allois pas devers Paris, et si j'aurois agreable qu'ils se missent en ma compagnie. Ces gens là n'avoient pas la mine fort mauvaise ; l'un estoit fait comme un Marchand, ayant une vieille gibeciere à l'arçon ; l'autre paroissoit estre quelque espece de Sergent à cheval ayant son escritoire penduë à la ceinture de ses chausses, et sa plume qu'il sembloit avoir oubliée derriere son oreille [1]. Je leur rendis leur salut, et leur dis que ce me seroit du bon-heur que nous allassions ensemble. Ainsi nous fismes quelque lieüe parlans de choses fort indifferentes. Les deux voyageurs me faisoient quelques tentatives de fois à autre, pour essayer d'apprendre qui j'estois, et quelles estoient mes affaires, mais je me tenois sur mes gardes, et ne me voulois point descouvrir à ces inconnus, sur des secrets qui ne devoient estre declarés qu'à des confidents plus illustres. Comme je ne leur respondois plus rien, et que je me remettois à converser melancoliquement avec mes propres pensées, je fus reveillé de cet assoupissement par les cris effroyables d'un homme bien monté qui

1. Un *sergent* sans épithète était, jusqu'à la Révolution, un officier de justice chargé des poursuites judiciaires, autrement dit : l'huissier actuel; le *sergent à cheval,* celui qui allait exploiter à la campagne. Le signalement que trace Tristan de son « sergent » est conforme au type classique, tel que l'offrent les comédies et les satires du temps, de ce fonctionnaire contre lequel s'est toujours si malignement exercée la verve de nos pères.

poussoit son cheval à toute bride à travers champs, et sembloit venir droit à nous. Nous nous arrestasmes mes nouveaux associés et moy pour l'attendre, et ce personnage vestu de drap gris, couvert d'agrafes d'argent, ayant sur la teste un bonnet de fourures fort fantasque, nous fit des demandes, aussi-tost qu'il nous eut joints, en un estrange baragoüin. Pour moy je n'y comprenois rien, et ne me souciois gueres d'y rien entendre : mais les deux hommes qui estoient avec moy, firent fort les empeschés pour expliquer ses Enigmes, et trouverent que c'étoit qu'il demandoit si nous n'avions pas veu passer son valet, qui s'enfuyoit par ce chemin, aprés luy avoir volé mille pistoles. L'espece de Polonois fit mine d'estre ravy de leur bonne intelligence, et leur sçavoir bon gré de ce qu'ils tesmoignoient estre esmeus de son infortune : et si tost que son cheval eut un peu repris haleine, il[1] se mit à piquer de tous costez comme auparavant ; mes nouveaux compagnons de voyage parlerent fort de l'aventure de cet Etranger, moralisans ensemble sur cette matiere, et feignans avoir compassion de son infortune. J'en disois aussi mes sentimens comme les autres, bien que j'eusse tant de mes propres disgraces dans l'esprit, que celle-là ne me touchast gueres. Enfin nous revismes venir cet homme qui faisoit l'enragé, et qui retiroit[2]

1. Ce pronom ne se trouve pas dans la première édition.

2. *Retirer* signifie ici ressembler, du verbe italien *ritrarre*, peindre d'après nature.

pour l'habit et pour la mine à ces avanturiers Turcs, qu'on voit dépeins en Calcondile, et qu'on appelle foux [1] hardis. Nous estions à peu [2] prés du lieu où nous devions nous arrester pour disner ; et cet extravagant affligé qui avoit trouvé des consolateurs en nostre troupe, voulut venir disner avec nous. La premiere chose qu'il fit, aprés que nos chevaux eurent esté mis en l'escurie, ce fut de prendre le Sergent de notre compagnie pour son truchement, afin de faire entendre à l'hoste qu'il vouloit qu'on nous fist grand chere. En suite de ces ordres, le Sergent nous vint conter la magnificence des plats qu'on nous alloit servir par le commandement de

1. Première édition : fols. — Chalcondyle (Laonic), historien byzantin né à Athènes et mort vers 1470, a laissé, sous le titre d'*Illustrations historiques,* l'histoire des Turcs et de la chute de l'empire grec, depuis 1298 jusqu'en 1462. Son récit, en dix livres, bien qu'écrit dans une langue barbare et contenant plus d'une assertion sujette à caution, est un document de première importance en ce qui concerne l'étude de la période finale de l'empire grec. Publié pour la première fois à Genève en 1615, il fut traduit en français par Blaise de Vigenère, sous ce titre : *L'histoire de la décadence de l'empire grec, et establissement de celuy des Turcs,* Paris, 1577 et 1584, in-4°. Artus Thomas et Mézeray ont continué le récit, le premier jusqu'en 1612, le second jusqu'en 1649. — Nous n'avons pas trouvé dans la traduction de Vigenère l'expression « foux hardis », mais cette qualification résulte de bon nombre de récits et de descriptions de l'historien byzantin.

2. C'est-à-dire, il s'en fallait peu, comme dans le vers ien connu de Villon :

Mais quoy ? je fuyoie l'escolle,
Comme fait le mauvais enfant...
En escripvant ceste parolle,
A peu que le cueur ne me fent.
(Edit. A. Longnon, p. 28.)

ce Seigneur Polonois, et nous exagera fort la franchise et la liberalité de ceux de cette nation, comme en ayant pratiqué d'autres dont il avoit receu beaucoup d'honnestes gratifications, et nous monstra dix ou douze pieces d'or que cet Estranger luy avoit déja données pour l'obliger à l'assister dans la recherche de son valet, et luy servir d'interprete jusqu'à Paris. Le Marchand fit l'étonné sur ce sujet, et nomma le Sergent heureux d'avoir l'intelligence comme il avoit du baragoüin de cet Estranger, loüant les personnes d'esprit. Cependant le Polacre[1] vint faire le demoniaque dans la chambre, jurant qu'il voudroit qu'il luy eust encore cousté cinq cens pistoles, et qu'il eust rencontré son voleur pour avoir le plaisir de luy faire voler la teste d'un coup de sabre. Là dessus il tiroit le cimeterre qu'il portoit en escharpe, et en coupoit les chenets avec une furie estrange. Tandis qu'il faisoit toutes ces[2] extravagances, on servit sur table et je vis une maniere de festin : il paroissoit que l'on nous traittoit beaucoup mieux qu'à table d'hoste; l'Estranger toutesfois demanda s'il n'y avoit rien de meilleur, et dit qu'il vouloit que nous fussions mieux traitez. Nous fismes bonne chere avec luy, il beut pour le moins vingt santez de Princes, ou de Princesses de son païs, mais ce fut à mes camarades à luy faire raison là dessus : je m'ex-

1. Cavalier polonais. Mot employé sans doute ici dans un sens de mépris, comme l'est, en allemand, *Polacke* au lieu de *Pole*.

2. Première édition : ses.

cusay de boire du vin sur ce que je n'y estois pas accoustumé, et que je me trouvois aucunement indisposé. Je croy que le dessein de cet escorcheur de François estoit d'essayer à m'enyvrer; mais bien qu'il s'apperceust qu'il n'avoit pas bien pris ses mesures de ce costé, si ne laissa-t-il pas de continuer à boire.

Sur la fin du repas le voilà dans sa belle humeur, il dit en son jargon accoustumé qu'il pardonnoit à son valet le vol des mille pistoles, et que s'il le trouvoit jamais, au lieu de le faire punir, il luy feroit encore du bien, puisqu'il en avoit assez par la grace de Dieu, pour en faire à beaucoup de monde, et pour n'estre pas incommodé de ces petites pertes. Il disoit ces choses d'un air d'yvrogne en begayant, et entrecoupant de hoquets toutes ses [1] paroles. Et dés que l'on eut desservy, il demanda de petits papiers, montrant avec les mains des signes qui firent dire à son interprete que c'estoient des cartes. On en apporta deux ou trois jeux de fines, qui furent aussi-tost démeslés, dont il en prit une pour nous montrer, nous dit-il, un jeu qui se pratique en Moscovie. Aprés avoir cherché le neuf et le sept de pique, il les mit ensemble, et nous les ayant fait remarquer, il nous fit mesler les cartes, et nous fit entendre qu'il gageroit de larder [2] un as de cœur, qu'il avoit retenu, entre les deux cartes que nous avions veües. Ce qui me sembla fort hazar-

1. Première édition : ces.

2. *Larder une carte*, c'est l'insérer furtivement et frauduleusement dans un jeu.

deux, et encore plus à mes nouvelles connoissances. Celuy qui avoit mine de Marchand, disoit à l'autre devant moy : s'il y avoit icy des personnes qui voulussent gager contre cet Estranger, on luy gagneroit bien de l'argent au jeu qu'il a proposé. Je m'asseure qu'il ne mettroit pas cet as qu'il tient entre les deux autres cartes en cinquante coups, si ce n'étoit par un miracle de la fortune.

Cependant le Polonois tira de ses deux poches une grande quantité de carrelins [1], de Jacobus, et de nobles à la rose [2], demandant toûjours qui veut gager. Le Sergent à cheval, qui servoit d'interprete à l'autre, me pinça lors la cuisse et par dessous la table me mit dix pistoles à la main, me faisant signe que je les gageasse pour lui. Je n'avois pas tellement perdu l'habitude du jeu, que je ne fusse capable de m'y remettre facilement, si peu que j'en fusse solicité. C'est pourquoi je ne fis guere de resistance à cette sorte de tentation. J'estallais les dix pistoles du Marchand, et mis encore la valeur de dix autres dans ce hazard, afin d'en estre de moitié. L'Etranger

1. *Carlin,* monnaie d'Italie, du mot *carlino,* dérivé de *Carlo,* Charles. C'est Charles Ier d'Anjou (mort en 1285) qui l'a fait frapper, à ce que nous apprend l'historien Michele Adimari dans sa *Guerra del Vespro siciliano* (édit. de 1861) : « Fa Carlo I coniare in Napoli, in luogo degli antichi agostali, *carlini* e mezzi carlini d'oro, *con vocabolo preso dal suo nome.* »

2. Le *noble à la rose* était, comme le *jacobus,* une monnaie d'or anglaise, frappée sous Édouard III, et ainsi nommée parce qu'elle portait sur une de ses faces la rose d'York ou de Lancastre. Cette monnaie, fort répandue en France, valait de vingt à vingt-quatre francs.

pretendu mit au jeu, et moy je meslay subtilement les cartes, et les luy presentay hardiment, m'asseurant qu'il ne seroit pas assez heureux pour larder son as de cœur entre deux cartes designées en tout un jeu complet. Je ne me trompay pas pour cette fois : le Polacre tourna les cartes et le neuf de pique vint sans estre suivy de son as de cœur ; si bien que les vingt pistoles que j'avois devant moy grossirent leur compagnie de vingt autres. Le perdant ne s'esmut pas beaucoup de cela ; il renversa toutes les cartes pour reprendre celle qu'il avoit manqué de placer où il pretendoit, et mit à part quarante pistoles pour tenter encore la fortune ; je ne trouvay point que ce fust trop, dans la haute esperance où j'estois de faire contre luy quelque gain honneste, et cette seconde espreuve me reüssit. Je me vis conducteur de quatre vingt pistoles, qu'il me proposa de hazarder encore toutes à la fois. Le Sergent qui estoit de moitié avec moy, et qui faisoit voir sur son visage une apparente joye de son bon-heur, me poussa pour m'encourager, lors que je n'avois que trop d'ardeur à suivre ma pointe. Mais je ne sçay pas bien par quel mal-heur, au coup où il y alloit de nos quatre vingt pistoles, et lors que le Sergent eut meslé les cartes pour son argent, un assez long-temps aprés moy, le Moscovite fut si heureux qu'il larda sa carte entre le neuf, et le sept de pique. Aprés avoir tiré avec des tremblemens simulez, et avoir demandé composition, le traistre amena les cartes fatales qui me troublerent tout le sang.

Ayant ainsi perdu ce grand coup, je ne perdis point le courage, et m'imaginay que cet accident estoit un trait de caprice de la fortune, qui m'avoit voulu montrer que l'avantage que j'avois dans ce party inegal [1], pouvoit estre aucunement balancé par ses faveurs extraordinaires. Je crus que ces petites merveilles qui pouvoient quelquesfois arriver, ne pouvoient avoir de durée : et ce raisonnement n'eust pas esté mauvais, si ce que je croyois estre un caprice de la fortune, n'eust point esté un pur ouvrage de l'artifice. Je descousis la ceinture de mes chaussses pour en tirer quelque ressource ; et je ne feignis point [2] de risquer encore quarante pistoles de mon fond, pour tenter la bonne fortune. Elle engloutit ce sacrifice en un moment, et le Sergent qui avoit mis six pistoles du sien, fit semblant de s'arracher les cheveux de regret de cette perte. Mais me sentant piqué vivement de ce prodige [3] de bon-heur, je ne m'arrestay point en si beau chemin ; j'estalay sur le tapis trois ou quatre rouleaux, où les pistoles estoient comme les Mommies, envelopez de cent bandelettes de papier. Le Sergent et le Marchand tinrent lors un conseil ensemble, et s'approchans tous deux de moy, me mirent en main vingt pistoles, disans qu'il falloit bien mieux mesler les cartes que je n'avois fait. Cette nouvelle tentative me cousta soixante pistoles,

1. Première édition : dans cet inegal party.
2. Je n'hésitai point. Mot déjà vu en ce sens.
3. La première édition donne avec raison : prodige, tandis que la deuxième porte : prodigue, ce qui ne signifie rien.

et les deux associez ne manquerent pas de battre les cartes aprés moy, pour leur interest, et le soin qu'ils en prirent ne me fut pas heureux; nous perdismes encore une autre fois, qui estoit de grande consequence; et je me vis à six pistoles prés de tout mon argent. Ce mal-heur m'estonna d'autant plus que je m'y attendois moins. Aussi c'estoit un effet dont je ne connoissois pas la cause; et j'ay fort bien reconnu depuis, à force de ratiociner, qu'il y avoit entre ceux qui feignoient estre d'avec moy, des jeux de cartes tout ajustez, qu'ils mettoient entre les mains du faux Polonois, escamotans adroitement les autres, lors qu'ils faisoient semblant de les mesler. Quoy qu'il en soit, je perdis quatre cens escus en cette rencontre, et j'eusse encore perdu le reste de mon argent, mon cheval et mon habit, si j'eusse voulu les croire. A la fin de cette Comedie, le Polonois paya le disner, et les deux compagnons de mon voyage, et de ma perte, me laisserent dans l'hostellerie, faisans semblant de s'affliger de ce malheur, et de maudire la connoissance de l'Estranger, à qui quelque valet aposté vint dire quelque chose à l'oreille, et qui sur cette nouvelle monta promptement à cheval. Pour moy je n'eus pas la constance de porter cette disgrace sans me jetter sur un lict : où je fis hautement mille imprecations contre la mauvaise fortune, pour un accident dont je ne devois accuser que mon imprudence[1].

1. Cette aventure contée d'une façon si pittoresque prouve que le métier lucratif de bonneteur (d'homme qui empaume

CHAPITRE XII

QUELLE RENCONTRE FIT LE PAGE EN UNE FAMEUSE HOSTELLERIE D'UN AVARE LIBERAL.

Acablé de cette infortune qui me coupa de si prés les aisles, lors que je m'apprestois à prendre mon vol vers l'Italie, je m'en retournay tout melancolique vers la ville dont j'estois party le matin : et deux jours aprés j'y vendis mon cheval pour entreprendre quelque autre voyage à pied. J'avois logé dans une grande hostellerie avant mon depart, et je n'en voulus point prendre d'autre à mon retour, pour le peu de temps que j'avois à demeurer en ce lieu. Là dedans il y avoit quelques Estrangers qui faisoient le tour du Royaume, et qui devoient y sejourner trois ou quatre jours pour considerer à loisir les singularitez[1] de la ville. Je me mis avec eux à table d'hoste, et ne trouvay point que ces Allemans fussent jouëurs, ny qu'ils fissent les extravagans comme le Polacre, qui m'avoit gagné mon argent. C'estoient de jeunes Gentils-hommes fort sages; et conduits par un assez galand-homme et de bonne compagnie.

Un soir l'hostesse introduisit à nôtre table

les gens à force de civilités, à force de leur *tirer son bonnet*) n'est pas d'invention récente.

1. Les curiosités.

un certain petit homme bossu devant et derriere, comme un autre Esope, et qui n'avoit pas l'esprit mauvais. Lors qu'il se fut un peu apprivoisé, il nous fit voir qu'il estoit d'une humeur assez plaisante, mais violente extrémement. Nous fusmes bien-tost dans une assez grande familiarité, lors qu'il eut reconnu que j'avois plus d'esprit que n'en avoient les enfans vulgaires à mon aage. J'appris incontinent de luy que c'estoit un Gentil-homme Provincial, de cinq ou six cens écus de rente, et qui estoit venu en cette ville pour partager avec son frere, et sa sœur, les biens d'un oncle fort riche qui les avoit laissés ses heritiers. Il me conta que c'estoit un vieux Medecin qui dés son enfance avoit travaillé sans repos pour faire un grand amas de richesses, qui ne luy servirent jamais de rien. Il avoit trafiqué vingt-deux ou vingt-trois ans dans le Sein Persique avec des Marchands Arabes, faisant ordinairement sa demeure à Ormus, où il s'estoit rendu plus Arabe [1] que les naturels du païs. Aprés estre revenu de ces lointains voyages, et s'estre habitué [2] dans sa Province, où il ne cessa jamais de despouiller les pauvres par ses usures sans en estre jamais mieux vestu, cet homme affamé des biens de la terre, estoit allé dans la terre : et ses proches parens portans le dueil au dehors de sa mort,

1. On sait ce que signifie aujourd'hui encore cette épithète d'*arabe :* un usurier, un homme avide et dur.

Endurcis-toi le cœur, sois *arabe*, corsaire,

a dit Boileau (*Satire VIII*).

2. Établi, fixé.

et n'en pouvant contenir la joye au dedans, avoient fait cacheter [1] ses coffres par la Justice, afin de pouvoir seurement, legitimement et avec ordre, diviser entr'eux le bien qu'il leur avoit laissé. Le petit Esope me fit une ample et ridicule representation de la salle avarice de son oncle, et pour confirmer ce qu'il en disoit, il [2] me fit voir un morceau de pain fort noir, envelopé dans un papier qu'il conservoit comme une relique de la vilaine humeur du defunct; qui de peur de despencer trop, n'en mangeoit jamais de plus blanc [3].

1. Mettre les scellés.
2. Pronom omis dans la première édition.
3. Ce vieux médecin si désespérément avare avait sans doute prétendu conformer sa vie aux prescriptions de *La fameuse compagnie de la Lésine*, le célèbre livre de l'Italien Vialardi, traduit en français en 1604. Les membres en sont les sieurs Pincemaille, Rapinati, Grippeminaud, Pêlevilain, Pille-par-tout, Pense-à-tes-affaires, etc., et les statuts portent, entre autres articles : Ne pleiger aucun; ne point faire de banquets; repetasser soi-même ses souliers; marcher peu et lentement, pour ne pas trop user ceux-ci; se couper les ongles des pieds jusqu'à la chair vive, de peur qu'ils ne percent les bas; manger avec ses doigts, pour épargner les fourchettes et les cuillers; supprimer l'usage des gants et autres accessoires de toilette; ne pas jeter de sable sur les lettres qu'on vient d'écrire, afin d'en diminuer le port, etc. L'avis relatif au mariage peut faire juger de l'esprit général du livre (p. 148) : « Qui peut vivre chastement, faict mieux que de se marier; toutesfois si quelcun de la Compagnie se veut marier, et qu'il ne puisse demeurer sans femme, qu'un ancien Romain appelloit *malum necessarium*, qu'il se souvienne de la prendre de petite stature, pour despendre (dépenser) moins en ses vestemens, et afin que les materats (matelas), les linceuls (draps) et la couverte du lict pour la couvrir en soient plus petits, etc. » A côté de ces préceptes éminemment utilitaires, il faut le reconnaître, on peut citer ceux que le facétieux Quevedo met dans la bouche de son

Celuy-cy en detestation de ce vice honteux, et qui ne s'attache qu'aux ames basses, s'advisa de donner des ordres à nostre hostesse,

chevalier de la Tenaille (*Cartas del caballero de la Tenaza*). Voici la prière du matin de celui-ci : « Je remercie Dieu de ce que les emprunteurs et les demandeurs m'ont laissé dormir, et je prends la ferme résolution de ne promettre ou donner, ni par parole, ni par action, ni par pensée. » Son *Benedicite* a une saveur particulière : « Béni soyez, Seigneur, qui me donnez de quoi dîner, et point de convives. » Enfin, voici un échantillon des lettres qu'il écrit à ses maîtresses : « Mon bien, en réfléchissant que nous sommes, moi l'amant, et vous la bien-aimée, je constate que mon argent fait de nous des rivaux. Je dois donc vous avertir que je l'aime depuis plus longtemps que vous, et que, jusqu'à ce jour, il ne m'a fait aucune infidélité. Señora mia, il n'est personne au monde qui m'inspire plus de jalousie que ma bourse. Si vous m'aimez, qu'ai-je à faire de vous donner habits, joyaux ou doublons, toutes choses mondaines et pleines de vanité? Si vous aimez mes écus, pourquoi ne dites-vous pas la vérité? Et lorsque, dans vos billets, vous me nommez : « Ma vie, mon âme, mon cœur, mes yeux », pourquoi ne me nommez-vous pas plutôt : « Mes réaux, mes doublons, mon sac d'argent, ma bourse? » Croyez bien que, pour moi, il n'est de bonne fortune que gratuite, et que même la meilleur marché me semble à peine acceptable. Ce qui coûte est laid, et il n'y a pas de gentillesse là où il y a demande. Laissons donc de côté l'argent, comme s'il n'avait jamais existé. » L'avarice de la bourgeoisie semble d'ailleurs, en tout pays, avoir fait contraste, au dix-septième siècle, avec la prodigalité des gentilshommes et courtisans. Pour nous en tenir à la France, Tallemant conte en foule, à ce sujet, les anecdotes les plus caractéristiques, et la plupart des romans du temps, le *Francion* de SOREL, le *Roman satirique* de LANNEL, le *Roman bourgeois* de FURETIÈRE, le *Roman comique* et les *Nouvelles* de SCARRON (dont l'une, très remarquable, a pour titre *Le châtiment de l'avarice*), renferment des portraits d'avares, souvent très énergiques et très frappants. Molière, enfin, n'a pas oublié ce personnage dans son répertoire de la comédie humaine. — Un peu plus loin (au chap. XVI), Tristan va esquisser la silhouette d'un autre avare, un de ses propres oncles.

afin que tout ce que nous estions de gens qui mangions avec luy, fussions traictez magnifiquement pendant les jours qui seroient employez à faire le partage de son Oncle.

CHAPITRE XIII

EXTRAVAGANCE DE L'AVARE LIBERAL.

Nous ne fusmes jamais plus estonnez, les Seigneurs Allemans et moy, que lors qu'on nous servit le premier festin que nous donna ce petit Esope. Nous vismes des nappes et des serviettes tabizées [1], et des plus fines qui viennent de Flandres : et tout cela jonché des plus belles fleurs qui se trouvoient en cette saison : en suite de cela, l'on mit sur table beaucoup plus de plats que l'on n'avoit accoustumé, où toutes les viandes les plus rares estoient agreablement estalées. Le gouverneur des Estrangers s'allarma de voir cet extraordinaire [2], craignant que comme on augmentoit la bonne chere, on en augmentast aussi le prix : mais l'hostesse l'avertit aussi bien que moy, que nous en payerions beaucoup moins, et que c'estoit nostre petit Esope qui nous regaloit de la sorte. Chacun de nous se voulut excuser de luy faire faire cette despence, veu que

1. Ondées au moyen de la calandre. *Tabiser* est à peu près synonyme de *moirer*.
2. Cet extra.

c'estoit un homme que nous n'avions jamais servy; mais ce petit monstre qui estoit colere comme un Dragon, se mit à pester furieusement contre nostre modestie; il jetta de despit son mouchoir, ses gans, son manteau, son chapeau et sa petite espée contre terre, et nous jura sur sa damnation, que si nous n'acceptions de bon-cœur la petite bonne chere qu'il nous vouloit faire, ce peu de jours que nous avions à vivre ensemble, nous le ferions enrager tout vif. La chose fut quelque temps balancée, mais la grande passion du petit homme l'emporta sur nostre discrette retenuë. Nous fismes tous les jours festin, où ce personnage ne manqua jamais de nous donner la Comedie. Tantost il nous venoit trouver tout transporté de joye, et le cœur tout enflé des hautes esperances qu'il avoit conçeuës pour l'estat des thresors laissez : d'autrefois, il se presentoit avec un visage si chagrin, que cela n'est pas imaginable, lors que la part qu'il avoit tirée de ces heritages, ne respondoit pas à son attente. Cependant il partagea de si grandes richesses, que cela ne semble pas croyable.

Je sçay bien qu'au commencement de l'ouverture des coffres de son Oncle il faisoit le petit enragé, grinçant les dents, regardant le Ciel de travers, et pestant contre ceux qui avoient gouverné le defunct, pource que dans l'argenterie qu'on avoit trouvée, il n'avoit eu pour sa part qu'un buffet de vaisselle valant cinq ou six mille francs, une cuvette [1] pesant

1. Première édition : couvette.

deux cent marcs [1], et deux grands vases qui n'estoient gueres plus legers.

Il se consoloit aprés de ce desplaisir; et faisoit honte aux Allemans en la vertu de bien boire, s'asseurant qu'il ne seroit pas si maltraicté à l'ouverture des coffres, où estoit l'or et l'argent monnoyé. Le lendemain c'estoient de nouvelles plaintes sur de nouvelles bonnes fortunes; il deschiroit son pourpoinct de colere, de n'avoir herité avec son frere et sa sœur que dix ou douze mille pistoles d'Espagne, trois ou quatre mille d'Italie, quinze ou seize cent [2] Jacobus, et quelque treize ou quatorze sacs de mille francs. Aprés ces regrets superflus sur une misere que je trouvois si digne d'envie, il nous advertissoit des boëtes de pierreries que l'on devoit ouvrir le lendemain : et se resjouissoit dans l'esperance qu'il avoit d'y trouver beaucoup mieux son compte.

Le lendemain il nous vint jetter un bordereau à demy déchiré, des perles qu'il avoit euës en sa part, et qu'il trouvoit estre peu de chose, encore qu'il y eust parmy cela deux tours de perles, prisées vingt quatre mille francs.

Ainsi fit-il pour des Diamans, pour des Rubis, des Saphirs et des Hyacinthes. Sur tout il fut excellent, un matin qu'on avoit fait le partage des Esmeraudes, dont il avoit eu tout un assortiment fort beau, prisé sept ou huict

1. Le *poids de marc* était la moitié de la livre de Paris (ou huit onces), telle qu'elle existait avant l'introduction du système décimal.

2. Première édition : cens.

mille francs, et une boëte toute pleine, qui estoit grosse comme mes deux poings joints ensemble : il ne se contenta pas d'en manger le couvercle [1] en notre presence, il se transporta si fort de colere sur cette matiere, qu'il en jetta de despit toutes les Esmeraudes parmy la place, et les pila demie-heure avec ses pieds sans vouloir permettre qu'on les recueillist. Cependant elles furent toutes ramassées, lors que cette fougue fut appaisée ; et comme on luy presenta sa boëte remplie, comme elle estoit auparavant, il nous en mit à chacun une demie-douzaine sur nostre serviette des plus belles qu'il rencontra ; mais elles estoient à si petit prix en ce temps-là, que je ne retiray qu'environ soixante escus de cinq des miennes [2].

1. De rage.

2. Les émeraudes véritables et d'une très belle eau ont toujours eu de la valeur, et l'on peut établir en principe qu'une émeraude parfaite vaut le quart d'un diamant de poids égal. Seulement on s'est laissé aller, à certaines époques, et particulièrement depuis la conquête du Mexique et du Pérou par les Espagnols, à englober sous cette dénomination toutes les pierres brillantes de couleur verte non due, comme celle de l'émeraude, à l'oxyde de chrome. « Les grands vases ou minéraux d'émeraude que l'on montre encore aujourd'hui dans quelques endroits, dit Buffon, tels que la grande jatte du trésor de Gênes, la pierre verte pesant vingt-neuf livres, donnée par Charlemagne au couvent de Reichenau, ne sont que des pierreries ou des prases, ou même des verres factices. » La « grande jatte du trésor de Gênes », dont parle Buffon, est le fameux Saint Graal, vase prodigieusement célèbre au moyen âge, dans lequel, suivant les légendes, Jésus fit la Cène, où Joseph d'Arimathie recueillit le sang qui coula des plaies du Sauveur, et qui, capturé en 1102 à Césarée par les Génois, exposé à l'adoration des fidèles dans la cathédrale de Gênes,

CHAPITRE XIV

FASTE DE L'AVARE LIBERAL, ET QUELLE ATTAINTE ON LUY DONNA.

Aprés cette incartade, qui me fut si favorable en cette saison, j'eusse souhaitté de bon cœur que nostre petit fantasque eust encore tiré sa part de toutes les pierres precieuses de l'Orient, mais son partage finit plustost que je ne l'eusse desiré. Il vint un matin prendre congé de nous, disant que tout estoit partagé, hormis les immeubles, et qu'il alloit monter à cheval pour mener un homme de conseil en sa maison, afin qu'il l'accompagnast en suite à la visitation de ce qui restoit, tant il avoit peur d'être surpris en cette decision. Comme je l'accompagnois jusqu'à la porte ayant mon manteau sus les espaules, il s'avisa de me tirer par le bras, et me dire que puis que j'estois en estat de pouvoir sortir, il me prioit d'aller oüir la Messe avec luy dans un devot Monastere, et que nous boirions aprés le vin de l'estrié : je ne luy voulus pas refuser cette faveur, aprés en avoir receu d'autres de luy;

fut transporté à Paris à la suite des guerres de la Révolution. On démontra alors sans difficulté que ce vase, probablement d'origine antique, n'était pas taillé dans une gigantesque émeraude, mais était simplement en verre d'une belle couleur.

et nous fusmes ensemble dans une Eglise, où l'on alloit dire Messe pour luy. Son homme de conseil s'y trouva, et si tost que le dernier Evangile fut dite[1], ce Mirmidon tout contrefait alla dans la Sacristie, et revint avec deux Religieux de ce Convent. Il y avoit à l'entrée du Chœur un tronc pour la manufacture[2] de l'Eglise, et nostre Esope aussi enflé de vanité que gros d'espaules et de poitrine, prit une poignée de pieces d'or en sa poche, et les jetta dans le tronc, en nostre presence. Les Peres en destournerent modestement les yeux, mais comme un jeune garçon que j'estois, je pris garde à son aumosne fort honneste et mal concertée. Aprés cette charité peu profitable, puis qu'elle estoit si peu secrette, ce fastueux ridicule se tourna vers le plus vieux des deux Religieux, qui estoit le Superieur de la Maison, et luy dit : *Mon Pere, je vous prie de vous ressouvenir de moy en vos prieres,* mais le Pere grave et sensé, luy respondit à mesme-temps : *Monsieur, je vous prie de vous ressouvenir de Dieu dans vos œuvres.* Ce que je trouvay bien raisonnable, et bien digne d'un bon Religieux. Les Heretiques sçavent bien multiplier en leurs

1. La première édition porte : *la dernière évangile,* conformément au genre longtemps féminin de ce mot. On trouve encore dans Boileau (*Satire XI*) :

L'*Évangile* au chrétien ne dit en aucun lieu :
« Sois dévot » : *elle* dit : « Sois doux, simple, équitable. »

Seulement, du moment où le mot en question a été mis au masculin dans la deuxième édition du *Page disgracié,* il allait aussi y mettre le participe du verbe ; *dit,* et non *dite.*

2. C'est la fabrique de nos jours.

Histoires scandaleuses les Judas, qui se descouvrent en la compagnie de Jesus-Christ, mais ils n'ont garde de parler des veritables Apostres qui s'y rencontrent. Aussi leur interest y seroit un peu lezé, et c'est l'interest qui anime, et qui fait mouvoir la plus grande partie des hommes, qui ne sont point inspirez de l'esprit de Dieu.

CHAPITRE XV

COMME LE PAGE DISGRACIÉ FIT DES VERS DANS UNE ABBAYE.

Quand nostre fastueux eut fait cette bonne œuvre, qui n'avoit gueres de merite en effet, nous sortismes de cette Eglise, et nous entrasmes dans un assez fameux cabaret. Là, le petit hypocondriaque parut plus sensé, pource qu'il n'avoit plus dans l'esprit que choses humaines, et cette boüillante ardeur qu'il avoit tesmoignée en recevant sa part des biens de son Oncle, se r'assid en l'attente des biens à venir : à cause que l'objet qui n'étoit pas alors present, n'émouvoit pas assez la [1] puissance. Nous nous separasmes aprés le desjeuner, et je m'en retournay dans nostre hostellerie. De là je deslogeay bien-tost pour reprendre le chemin de Paris, que j'avois quitté

1. Il faudrait : sa.

par trop de foiblesse, et que je croyois pouvoir reprendre asseurement avec l'argent, et les pierreries que j'avois.

Un bon Prestre seculier que je rencontray presque au sortir de la ville, me fit retarder mon voyage, m'obligeant d'aller avec luy dans une Abbaye assez riche, où il avoit de bons amis. Nous ne fusmes pas si-tost arrivez en ce lieu que nous fusmes recueillis avec joye par de bons Peres, qui vivoient dans une grande austerité, mais qui ne laissoient pas de faire faire bonne chere aux survenans. Nous y fusmes festoyez huict jours entiers, durant lesquels on nous fit prendre tous les honnestes divertissemens qui se peuvent imaginer. Mon conducteur aymoit un peu la chasse, et l'on prit soin de luy donner des chevaux et des chiens pour le satisfaire : et pour moy qui leur tesmoignay aymer mieux des livres, on me donna la clef d'une grande Bibliotheque, où je passay fort bien mon temps. Les principaux de la maison m'interrogerent sur plusieurs choses ; tant de celles qui sont utiles, que de celles qui sont agreables, et pour donner un pretexte à tout le Chapitre de me faire quelque honneste present, ils s'aviserent de me demander si je ne serois pas capable de leur faire un Sonnet sur un sujet de devotion. Moy qui parlois avec chaleur de l'excellence des Poëtes Anciens et Modernes, je m'offris à faire un effort pour leur donner quelque satisfaction, et ces bons Religieux, qui prirent deslors envie de m'associer en leur compagnie, voulurent auparavant que de

me declarer leur dessein, observer soigneusement quel estoit mon foible, et à quels vices je pouvois estre subjet. Pour m'esprouver, ils employerent une espece de Demon, qui me vint tenter dans leur cloistre, comme j'estois dans une profonde resverie pour composer le Sonnet sur le sujet qu'ils m'avoient donné. C'estoit un garçon fort subtil pour un enfant nourry dans un village; il est vray qu'il avoit rodé deux ou trois ans en de bonnes villes. A l'abord il me vint representer que je me rompois trop le cerveau pour donner de la satisfaction à ces bons Peres, et qu'il falloit prendre quelque intervalle dans ce travail. Il me parla d'aller boire pinte avec luy dans un cabaret du bourg, où le vin estoit excellent; mais je ne donnay point à cette amorce; il reprit qu'il y avoit une belle servante au logis, dont il me moyenneroit la connoissance; à tout cela je fis la sourde oreille comme un garçon qui ne beuvois point du tout de vin, et qui ne pouvois avoir d'amour pour des servantes, en ayant trop pris pour une illustre Maistresse. A ces instigations, il adjousta trois dez qu'il fit rouler sur la pierre où j'escrivois, et je me sentis tout esmeu à la veuë de ces maudits petits cubes, qui m'avoient rendu par le passé tant et tant de mauvais offices. Cette tentative fut fortifiée de la presence de cinq ou six pistoles qu'il fit sortir de son gousset, en me demandant si je sçavois la chance et la raffle[1]; je fus tout prest à

1. La *rafle* est, en terme de jeu, un coup où chacun des dés amène le même point, et gagne.

luy respondre et mettre en effet mes paroles; mais comme le lieu estoit suspect, et que j'apprehendois d'estre veu dans cette action, je tournay subitement la teste pour descouvrir de tous costez, et j'apperceus un Pere qui se cachoit derriere un pilier du Cloistre: cela me fit remettre à un autre temps ce que j'aurois bien voulu executer sur l'heure, et l'espion qu'on m'avoit envoyé ne manqua pas de faire un fidele rapport de tout ce qui s'estoit passé. Tellement que les Religieux apprehenderent mon naturel enclin au jeu, et se contenterent de me faire une sainte exhortation sur ce sujet, me donnans une bourse d'environ cent francs, ausquels ils se cotiserent tous.

CHAPITRE XVI

COMME LE PAGE DISGRACIÉ LOGEA CHEZ UN DE SES PARENS.

Avec cette liberalité de ces nobles Religieux j'entrepris de m'en retourner à Paris, et d'y voir quelques-uns de mes parens (qui sont tous gens d'honneur et qui ne manquent pas de credit) afin de sçavoir d'eux s'il y auroit asseurance pour moy, ayant tué un homme à la veuë, et au sceu de toute la Cour; et s'il n'y avoit pas de moyen en accommodant cette affaire, de r'habiller aussi ma fortune, qui se

trouvoit en grand desordre. Le hazard à qui je me laissois conduire en me promenant, me mena dans un bourg dont mon Oncle maternel[1] estoit Seigneur, et c'estoit un Gentilhomme qui possedoit vingt-cinq, ou trente-mille livres de rente, mais un homme si fort avare, qu'il ne tira jamais de son bien que des matieres de chagrin et d'inquietude, employant toute sa vie en procez[2]. Il me prit envie en voyant le chasteau où il habitoit, et dont j'avois souvent oüy parler, de voir le Maistre de cette maison. Pour ce dessein, je me proposay de luy faire des relations de ma fortune à ma fantaisie, et de choses qui n'approchoient point de celles qui m'estoient arrivées. Mais mon Oncle[3] plein de deffiances et de soupçon, qui ne s'asseuroit pas en luy mesme, me fit tant de questions les unes sur les autres, et me retourna de tant de costez, qu'il n'y eut pas moyen que je luy peusse respondre sans me couper. Si bien qu'il re-

1. La première édition dit simplement : « un de mes parents, du côté de ma mère ». La deuxième précise et parle d'un « oncle maternel », qui était Jacques le Morhier, fils du premier lit de Denise de Saint-Prest, l'aïeule de Tristan. (V. la *Clef*, nº 9.) L'auteur du *Page disgracié* avait eu du moins la discrétion de ne pas désigner expressément ce parent « si fort avare », discrétion de laquelle son frère Jean-Baptiste a cru devoir se départir. Cette appréciation sévère de l'oncle par les neveux est d'ailleurs assez dans la nature des choses et pour ainsi dire classique, ceux-ci se plaignant d'ordinaire de la « pingrerie » de ceux là, — en attendant qu'à leur tour ils fassent de même.

2. Et chicaneries, ajoute la première édition.

3. Au lieu de « mon oncle », la première édition porte : cet homme.

connut mes deguisemens, et ne fit pas pour moy les choses qu'il eust esté obligé de faire. Il m'accommoda toutesfois d'un cheval, et de quelque argent, qui ne fut pas en grande quantité, et que je n'acceptay qu'à contre-cœur, et avec beaucoup de confusion, et j'éprouvay bien en cette rencontre qu'on souffre quelque fois beaucoup, en acceptant une faveur, et que s'il y a du contentement à faire du bien à tout le monde, il n'y en a gueres d'en recevoir de quelques uns[1].

CHAPITRE XVII

COMME LE PAGE DISGRACIÉ FIT CONNOISSANCE AVEC LA FILLE DE SON HOSTE.

Lors que j'eus pris congé de cet hoste melancolique, chez qui je m'estois ennuyé deux ou trois jours, je m'en vins droit à Paris, et m'allay loger dans l'Université, pour estre moins descouvert à tous ceux de ma connoissance. L'hoste chez qui je descendis avoit deux pensionnaires, et fut bien aise d'en avoir encore un pour se sauver mieux sur notre despence. Il avoit une fille agreable, mais beaucoup plus adroite et fine. Elle estudia mon humeur cinq ou six jours, et me trouvant incessamment melancolique, elle s'imagina que

1. De certaines gens, dit la première édition.

ma tristesse pouvoit venir de quelque passion d'amour. Cet esprit inventif employa pour en descouvrir la verité, un des pensionnaires : garçon riche, et assez bien fait, qu'elle avoit piqué de son amour. Celuy-cy couchoit en la méme chambre où l'on m'avoit mis, et me rendoit de grandes civilitez : il ne luy fut pas difficile à m'acquerir pour son amy, avec les soins qu'il s'en donna. La complaisance est un charme universel, qui est à l'usage de toutes sortes d'humeurs ; mais les jeunes gens sont particulierement susceptibles de cette douceur. Je luy découvris enfin toutes mes pensées, et luy fis un veritable recit de toutes mes infortunes, et mesmes de mes amours d'Angleterre, excepté que je ne luy dis pas le nom ny la qualité de ma Maistresse, m'estant resolu de ne descouvrir jamais à personne un secret si fort important, de peur qu'il ne m'en arrivast encore quelques mauvaises avantures.

La fille de nostre logis fut incontinent informée de toutes ces choses par ce jeune Escolier qui l'adoroit : et cette instruction ne luy rendit pas de bons offices. Veu que dés l'heure cette personne m'eut en grande consideration, ne faisant autre chose qu'admirer mon esprit, et mon courage qui m'avoient fait traverser tant de païs, et retirer de tant de dangers effroyables. Sa curiosité ne fut pas si-tost satisfaite, qu'elle luy fit naistre des desirs de m'engager, et plus j'opposay de resistance aux efforts de sa passion, plus elle rechercha d'artifices pour obtenir cette con-

queste. Tous les jours elle recherchoit les occasions de me voir, et de me parler, sans qu'il fut beaucoup necessaire : tantost elle faisoit semblant de venir chercher quelque chose dans un buffet, lors qu'elle sçavoit que j'estois tout seul dans ma chambre ; d'autres-fois c'estoit pour y parler à mon camarade, quand il n'estoit pas dans le logis. Enfin je n'estois pas un quart d'heure seul, sans que cette agreable personne se vint offrir devant mes yeux, et si peu que je tournois la veuë sur elle, je trouvois que nos regards se rencontroient tousjours par intervalles, et qu'elle rougissoit en abaissant les siens. Cela me fit beaucoup de peine, car une matiere seiche n'est pas plus capable de s'embraser à l'approche d'un miroir ardent, que mon cœur l'estoit à la rencontre d'une beauté : et je ne me voulois pas embarquer d'amour avec cette fille que mon nouveau camarade aymoit, et dont il m'avoit fait confidence. Je voulois garder ma foy à qui je l'avois donnée, et ne sçavois comment conserver ma franchise des mains de celle qui me la vouloit oster. Aprés de longues contestations qui se firent entre mes pensées, l'amour l'emporta sur l'amitié, et je me resolus enfin de cajoller ma jeune hostesse. Je n'y perdis pas beaucoup de temps, et les progrez que firent mes soins dans son esprit furent si grands, qu'ils se rendirent bien-tost visibles à mon camarade. Ce qui le confirma davantage dans la creance que je l'aimois, et que j'en estois aymé, c'est qu'ayant un jour pris une petite bource qu'elle portoit

à sa ceinture, comme il se joüoit avec elle, il apperceut dedans une émeraude de celles que je luy avois monstrées ; que j'avois fait enchasser delicatement pour luy donner sous couleur d'une discretion qu'elle m'avoit gagnée [1]. La fille luy tira brusquement la bource des mains, de peur qu'il remarquast ce petit present qui venoit de moy : et luy par une adresse que luy donna sa jalousie, tesmoigna n'en avoir rien veu : mais pour s'asseurer mieux de la verité de la chose, il me vint trouver à ma chambre, où j'escrivois quelques fantaisies sur ce sujet, et me dit qu'il sçavoit un homme qui avoit grand desir de voir mes six émeraudes, et qui estoit capable de les acheter tout ce qu'elles valoient. Je luy respondis à cela qu'il me feroit plaisir de m'amener ce Marchand, mais qu'il ne m'en restoit plus que cinq, ce qui l'asseura de son doute. Le voilà plus outré cent fois de jalousie que je n'avois esté piqué d'amour : car la condition et les vertus de cette nouvelle Maistresse estoient de trop mauvais fondemens pour asseoir un grand edifice. Depuis ce temps-là mon jaloux rival prit l'habitude de ce Dragon, qui faisoit garde autour de la toison d'or : il ne ferma plus les paupieres, et se donna plus de tourmens que la cause de ses soucis n'avoit de merite.

1. Le *jeu de discrétion* consiste à gager ou à jouer quelque chose sans déterminer précisément quoi, et en s'en remettant sur ce point à la volonté du perdant.

CHAPITRE XVIII

NOUVELLES DISGRACES DU PAGE

La vigilance de cet Argus estoit si grande, que ma jeune hostesse et moy ne pouvions plus avoir le moindre loisir pour pouvoir converser ensemble; il estoit tousjours avec l'un ou avec l'autre de nous deux, et ne sortoit plus de la maison, si ce n'estoit en ma compagnie.

Un jour que j'estois ennuyé de cette sorte d'opression, et que je m'allois promener pour me divertir, je rencontray par mal-heur un certain joüeur de ma connoissance, qui ne sçavoit point du tout mes disgraces, et qui me demanda si je voulois aller avec luy dans une fameuse Academie, où il ne hantoit que d'honnestes gens, et qui avoient beaucoup à perdre[1]; je me laissay aller à cette tentation, et me trouvay dans un tel mal-heur, que je perdis tout mon argent avec tout ce que j'avois tiré de mes Esmeraudes. De sorte qu'il ne me restoit plus pour tout bien que mon cheval, que j'allay vendre sur le champ, et que j'eusse perdu dans l'ardeur du jeu, s'il n'eust point esté en pension dans un logis fort esloigné de l'Academie. Le soir que je fus de retour, ma

1. Il faut sous-entendre : beaucoup d'argent.

Maistresse parut toute allarmée de me voir si melancholique, le profond regret de ma perte paroissant escrit sur mon front, et voulut prendre son temps pour s'enquerir à moy du sujet de cette tristesse; mais nostre jaloux fut auprés de nous, avant que j'eusse le loisir de luy repartir; tout ce que je pûs faire en cette occasion, fut d'aller escrire en ma chambre un petit billet que je luy revins donner adroitement. Je l'advertissois par là, que j'estois dans un desespoir bien estrange, et qu'il n'y avoit qu'elle alors, qui fut capable de m'en pouvoir consoler : que notre jaloux seroit sans doute assoupy cette nuit, à cause des veilles passées, et que si elle avoit autant d'amour pour moy qu'elle m'avoit voulu faire croire, elle se leveroit doucement sur la minuit, et me feroit la faveur de me venir parler sur la montée. Ma jeune hostesse prit son temps pour lire ma lettre, et un peu aprés, pour m'asseurer qu'elle ne feroit point de defaut à cette amoureuse assignation, elle ne manqua pas de satisfaire à sa promesse à l'heure prise entre nous; mais l'écolier ne dormit pas comme je me l'estois promis : il se donna la patience de veiller toute la nuict avec nous; souffrant beaucoup plus de peine, que nous ne goustions de plaisir : il presta l'oreille à tout ce qui se dit sur ce degré, s'appuyant contre la porte de la chambre, et creut entendre beaucoup de choses qu'il n'entendoit pas, dont il composa la matiere d'un manifeste à me faire courir un grand danger.

Cependant nous nous retirasmes ma Mais-

tresse et moy au chant du coq, et ne crûmes pas avoir esté découverts, et mon rival ne manqua pas le lendemain d'informer nostre hoste de tout ce mystere. Comme je pensois revenir sur le midy pour disner, j'entendis un grand tumulte dans la maison; nostre hoste parloit fort rudement à sa fille sur la lettre et l'Emeraude, dont il l'avoit trouvée chargée, et me tenant quelque temps prés de la porte, j'ouis qu'il disoit en jurant que j'espouserois sur le champ sa fille, ou qu'il me feroit souffler dans un pistolet [1] qu'il tenoit en sa main. Mon rival disoit là dessus, que c'estoit une chose fort raisonnable, et qu'il s'employeroit avec tous ses amis, pour l'execution de ce dessein; j'entendis encore trois ou quatre autres personnes estrangeres, qui disoient estre de ce mesme avis. Cela me donna de grandes allarmes, et me fit prendre le dessein d'aller disner bien loin de là.

CHAPITRE XIX

DESESPOIRS ET MISERES DU PAGE.

Je me vis reduit à de grandes extremitez par ce nouvel accablement, et faisant lors une

1. Cette expression, que nous n'avons trouvée nulle part, signifie évidemment : mettre à quelqu'un le pistolet sous le nez, c'est-à-dire le contraindre à faire une chose contre son gré.

longue reflexion sur toutes les avantures de ma vie, je faillis à mourir de desplaisir. Quand je me representois la bonté de ma naissance, la curiosité de mon eslevation, l'honneur que j'avois eu de servir un grand Prince, le bon-heur d'avoir rencontré ce grand Philosophe, qui me pouvoit tenir lieu de toutes les felicitez terriennes, et qui ne m'eust pas esté une foible escorte à m'acheminer aux celestes; de plus, les faveurs d'une Maistresse digne des passions d'un grand Seigneur, et me voyois à l'heure si malheureux qu'il ne s'en falloit presque rien qu'on ne me forçast d'espouser la fille d'un teneur de pensionnaires, cela me mettoit presque au desespoir. J'en arrachay mes cheveux avec assez de violence, et m'abandonnant aux transports de cet excez de melancolie, je sortis de la ville sans autre dessein que d'aller où mes pas me conduiroient. Par hazard, ce fut sur le chemin d'Orleans que me fit aller ce transport, et comme je tournois les yeux vers le Ciel, lors que la nuict fut venuë, et pour luy demander raison de tant de disgraces, ou pour le supplier de les adoucir : j'y vis paroistre cette vaste blancheur qui procede d'une nombreuse confusion de petites estoilles, et qu'on nomme la voye de laict. Je pris cet objet à bon augure; je me ressouvins qu'on appelloit aussi cela le chemin d'un Saint[1], et je me proposay de me conduire jusqu'en ce

1. Le « Chemin de Saint-Jacques de Compostelle », nom de la Voie Lactée dans les croyances populaires. On la nomme aussi le « Chemin des âmes ». (V. la *Clef*, nº 10.)

petit Royaume, où son corps glorieux est honoré. Je fis ainsi deux ou trois journées, sans parler à personne, qu'aux hostes chez qui je logeois ; tandis que j'eus un peu d'argent, j'allay toujours en relais, mais quand je m'apperceus que j'estois fort prés de ce qui me restoit, je me mis à pied, et ce ne fut qu'à cinq ou six lieuës de cette celebre ville qui fut autrefois fondée par ces Danois, qu'on surnomma Pictes, à cause de la couleur dont ils se peignoient le corps[1]. Quelque temps aprés que je fus reduit en cet estat, je fus atteint par un Messager qui prit compassion de ma misere, me voyant fait de sorte que je meritois bien d'aller plus commodement ; il me fit monter sur un de ses chevaux, qui alloit en main, et m'ayant demandé quel estoit mon dessein, me promit de m'assister de sa faveur pour me faire entrer en quelque honneste condition dans cette grande cité, que nous voyons[2] desja d'assez prés ; je le remerciay de cette courtoisie, et trouvay[3] depuis, que les plus petits amis sont parfois beaucoup utiles. Il me donna la connoissance d'une fille qui gouvernoit tout dans une grande maison, et cette personne là qui avoit des amourettes, et qui ne sçavoit pas escrire, fut ravie d'avoir un Secretaire fait comme moy ;

1. La ville en question est Poitiers. Les Pictes sont les indigènes de l'ancienne Écosse, ainsi nommés parce qu'ils se tatouaient le corps (de *pictus*, peint).

2. Il faut de toute nécessité l'imparfait : voyions.

3. Le texte intercale ici le mot : que, qui rend la phrase peu intelligible, et constitue évidemment une faute.

qui ne connoissois personne du païs, et qui n'aurois aucune raison d'esventer ce secret mystere. J'escrivis quelques lettres pour cet amour qui m'étoient dictées si plaisamment, que je n'ay gueres eu de plus agreable divertissement : car elle se conseilloit à moy sur ses veritables pensées, pour mieux colorer les fausses et tromper un vieux penard [1], à qui cette petite rusée vuidoit la bourse d'une merveilleuse façon. Lors qu'ils estoient en conversation ensemble elle l'obligeoit à luy faire quelque offre, ou trouvoit le biais de luy faire perdre quelque discretion à quelque jeu où le bon-homme perdoit tousjours : et quand elle faisoit response aux lettres qu'il luy escrivoit, elle ne manquoit pas à luy donner des attaintes sur ses promesses, et le pi-

1. Un *vieux penard*, c'est un vieillard décrépit, usé. « Voyez le *vieux penard!* il lui faut des filles de dix-huit ans pour le réjouir. » (Hauteroche, *Crispin médecin*, acte I, scène x.) Et La Fontaine (Biblioth. Elzévir., *Contes*, p. 105):

S'en est-on mis en peine
Quand malgré moy l'on m'a jointe avec vous?
Vous, *vieux penard*, moy fille jeune et drüe,
Qui méritois d'être un peu mieux pourveüe,
Et de gouster ce qu'Hymen a de doux.

Ce mot *penard*, qui rappelle le mot *penaille*, terme de mépris surtout appliqué aux moines, dérive sans doute, comme celui-ci, du latin *penis*. C'est du moins l'étymologie que lui prête Rabelais dans ce passage de *Pantagruel* (Biblioth. Elzévir., t. I, p. 346) : « Chascun exerçoit son *penard*, chascun desrouilloit son bracquemard. » La remarque de Le Duchat au sujet de cette expression corrobore cette étymologie : « Ce mot doit s'écrire *pennart*, et signifie dans le sens propre une flèche, en tant qu'elle est *empennée*. Ainsi, *vieux penard*, c'est un vieux drille qui n'est plus bon à rien, non plus qu'une flèche *désempennée*. »

quer d'honneur pour l'obliger à s'en acquitter noblement. Tantost ce n'estoit qu'une foire, dont il estoit question : une autre fois c'estoit une jupe promise, que le personnage prenoit à credit à haut prix, et que la Dame donnoit à bon marché argent contant. La fille me faisoit secrettement coucher en sa chambre, qui estoit tout [1] joignant celle de sa Maistresse ; et tous les soirs, lors que mes inquietudes m'empeschoient de dormir, j'avois le plaisir d'entendre le tripotage de la Maistresse, et de la fille de chambre. La Dame estoit encore assez belle, et vivoit en mauvais mesnage avec son mary, qui estoit vieux et jaloux et de fort mauvaise humeur. Ils estoient separez de biens et de lict, et s'ils ne l'estoient pas pourtant. Ce n'estoient que raports continuels, qui se faisoient de part et d'autre, et l'interest du tiers et du quart composoit toutes les nouvelles qui couroient ; sans qu'il y eut souvent un seul mot de verité. C'est une chose estrange, que le fondement des haines et des amours du monde ; tel croit estre fort mal traicté de son amy, dont il est aymé cordialement : tel croit estre aymé de certaines gens ausquels il ne sert que de sujet de raillerie : et ce sont des personnes adroites et mal intentionnées, qui pour leur seul interest, font tout ce desordre, quand elles ont pris quelque empire sur les principaux ressorts de ces grandes machines animées.

1. Première édition : toute.

CHAPITRE XX

COMME LE PAGE SERVIT UN MAISTRE CHEZ LEQUEL IL TOMBA MALADE.

Je ne fus pas long-temps caché dans cette grande Maison, sans estre apperceu de quelqu'un des domestiques, et sans que celle qui me protegeoit, et qui m'avoit pris pour son confident, fut en peine pour me mettre ailleurs. Cette fille de chambre avoit fait quelque connoissance avec une Demoiselle de ses voisines, à qui elle m'alla recommander de si bonne sorte, que la Demoiselle eut grande curiosité de me voir ; et dés l'heure se proposa de chercher une bonne condition pour moy. C'estoit une femme mariée [1], et trés-

1. Tristan, qui vient de parler d'une « demoiselle », nous dit maintenant que c'était « une femme mariée ». C'est qu'à cette époque, on le sait, le titre de *madame* était réservé aux femmes de la noblesse, et que les bourgeoises mariées n'avaient droit qu'à la dénomination de *demoiselles*. Ainsi, la femme de Pierre Corneille s'appelait *Mademoiselle Corneille ;* elle aurait commis une sorte d'usurpation de titre, en se faisant nommer *madame*. C'était néanmoins à cette usurpation que tendaient tous les efforts des roturières, comme nous l'apprend un écrivain du commencement du dix-huitième siècle, Jean-Félix d'Hénissart, dans un volume en vers très curieux et très rare intitulé : *Satires sur les femmes bourgeoises qui se font appeler* MADAME, *avec une distinction qui sépare les véritables d'avec celles qui ne le sont que par le caprice de la fortune, la bizarrerie et la vanité de ce siècle* (1713).

honneste : et qui ne laissoit pas pour cela d'avoir un galand homme pour serviteur, qui luy rendoit tous les jours de grands soins, et de grandes marques d'une secrette amour, mais avec de si grands respects, que la plus scrupuleuse chasteté n'en pouvoit pas estre offensée. Celuy-cy n'eut pas plustost oüy parler de moy, qu'il s'offrit à me recevoir chez luy, et à me traiter favorablement, ne pouvant trouver une meilleure occasion pour pouvoir faire sçavoir souvent de ses nouvelles à cette Maistresse, que de prendre un garçon qui en estoit connu, et qui avoit beaucoup d'entrée chez elle. Si bien que je me vis domestique de cet honneste Gentil-homme, que je veux honorer toute ma vie, tant à cause de son merite, qui me parut grand, que pour les faveurs que j'en receus, qui ne furent pas petites[1]. Sitost que je fus chez luy, et qu'il se fut apperceu que j'avois quelques brillants d'esprit, et quelque inclination à la Poësie, il me fit faire une clef pour entrer quand bon me sembleroit dans un cabinet de beaux Livres ; il me donnoit presque tous les jours

1. Cet « honneste gentilhomme » qui s'entendait si bien à mettre à profit l'occasion qui s'offrait à lui de donner souvent de ses nouvelles à sa « trés-honneste » maîtresse mariée, « estoit, dit la *Clef*, n° 12, neveu de Scevole de Sainte-Marthe », dont il va être question un peu plus loin. Il se nommait Nicolas de Sainte-Marthe, avait été d'abord conseiller en la Cour du Parlement de Paris, puis avait succédé à son père, Louis de Sainte-Marthe, en l'office de lieutenant général du Poitou. C'était, du reste, un homme de mérite, épris d'un goût très vif pour les lettres; il aimait particulièrement la poésie dramatique, et il avait donné, en 1614, une tragédie d'*Œdipe*. Il mourut en 1662.

quelque Epigramme Latine à traduire, ou quelque Sonnet de Petrarque à tourner, et luy-mesme me montroit parfois quelqu'une de ses compositions, qui n'estoient pas à mon avis bien escrites, et d'un Genie qui fust heureux, encore qu'il fust d'une race toute pleine de beaux esprits, et de grands Poëtes.

Je passay quelques mois en cette Maison, si chery de mon Maistre, et de ses proches, que ceux du logis portoient envie à mon apparent bon-heur ; mais s'ils eussent connu mes secrets mescontentemens, ils eussent sans doute eu pitié de mes infortunes. Les objets qui se presentoient à mes yeux durant le jour, me divertissoient en quelque sorte ; mais lors que je me trouvois seul, et quand j'estois le soir au lict, je ne faisois autre chose que verser des larmes. Cette noire melancholie eut bien-tost alteré ma santé, et je fus saisi d'une fiévre quarte qui me dura presque une année. Je fus rendu par cet accident comme inutile à tout service : mais mon Maistre qui sembloit aymer particulierement mon esprit, ne me trouvoit point du tout à charge : il avoit une bonne femme de mere qui n'estoit pas de mesme humeur ; c'estoit une sage personne et fort devote, mais grande mesnagere et vigilante, qui ne vouloit point de bouches inutiles chez elle. Mon Maistre importuné du bruit qu'elle luy faisoit quelquefois à mon occasion, me proposa (lors que la fiévre m'eut quitté, et qu'il ne m'en estoit resté qu'une enflure de corps) de me donner à l'un des plus grands hommes de ce siecle, qui

estoit son Oncle, et pour cet effet il escrivit une Lettre de sa main fort affectionnée, et qui montroit qu'il faisoit une trés particuliere estime de moy. Je pris cette Lettre, et quelque argent qu'il me donna, non sans beaucoup de regret de le quitter, voyant bien qu'il en avoit aussi de notre separation.

CHAPITRE XXI

DU SECOND MAISTRE DU PAGE, QUI ESTOIT UN DES GRANDS PERSONNAGES DE SON TEMPS.

Le lieu où sejournoit le bon vieillard à qui l'on m'adressoit, n'estoit pas beaucoup esloigné de la Ville où j'avois servy son parent[1] : et quand j'eus trouvé sa maison, et dit que j'avois des lettres pour luy donner, ce venerable personnage me fit entrer dans sa chambre et leut sans lunettes ma Lettre, encore qu'il eust plus de cent ans. On n'a point veu de nostre siecle un homme si bien composé, et c'estoit un corps à durer encore quinze ou vingt ans, sans le malheureux accident qui le precipita deux ou trois ans aprés dans le tombeau. Il avoit les cheveux et la barbe aussi blancs que la neige, mais les yeux vifs et clairs, et la bouche belle et vermeille, le corps droict, et les jambes assez bonnes pour

1. Il y a une distance de cinquante-deux kilomètres de Poitiers à Loudun.

faire tous les jours durant le beau temps d'assez longues promenades dans son jardin : au reste, il avoit bon sens et bonne memoire pour les choses de long-temps passées [1].

Cet excellent homme arresta quelque temps ses yeux sur mon visage pour connoistre ma phisionomie : et me dit aprés en souriant, ce qu'on escrit que Socrate dit autrefois à quel-

1. Le « bon vieillard » qui va entrer en scène est Scévole de Sainte-Marthe (V. la *Clef*, nº 13), un des hommes distingués du seizième siècle. Né à Loudun en 1536, il occupa des charges importantes, entre autres celle de contrôleur général des finances du Poitou, en 1571, et celle de maire et capitaine de Poitiers, en 1579. En 1588, Henri III l'envoya aux États de Blois, où il se signala par sa fidélité et son courage. Pendant la Ligue, il fut du parti des « politiques », dévoué à Henri IV; il fit rentrer la ville de Poitiers sous l'obéissance de ce monarque, dont il défendit ensuite les intérêts dans l'assemblée des notables tenue à Rouen. Le roi le récompensa un jour de son dévouement par un de ces mots dont il avait le secret. Entrant solennellement à Poitiers, en 1602, et voyant Scévole de Sainte-Marthe, alors maire, s'avancer pour le complimenter, il invita tout haut les seigneurs qui formaient son cortège, « à prêter l'oreille pour entendre l'homme le mieux disant de son royaume ». Presque octogénaire, Sainte-Marthe retourna dans sa ville natale, où il mourut le 29 mars 1623, à quatre-vingt-sept ans, un mois et quelques jours (et non à plus de cent ans, comme le dit assez étrangement Tristan, qui aurait pu savoir à peu près son âge). Son oraison funèbre fut prononcée par le fameux Urbain Grandier, alors curé de Loudun, qui l'avait assisté à son lit de mort. Poète français et latin, auteur d'un poème sur l'éducation des enfants (*Pœdotrophiæ, sive de puerorum educatione*), qui excita l'enthousiasme de ses contemporains, fournit plus d'une idée à Jean-Jacques Rousseau, et a obtenu encore les suffrages de Villemain, Scévole de Sainte-Marthe n'est plus connu aujourd'hui, comme tant d'hommes doctes de son temps, que des érudits seuls. Un de ses ouvrages en prose latine, renfermant les éloges des personnages qui se sont illustrés en

que enfant qu'on luy presenta : *Mon petit mignon, parle afin que je te connoisse : mon Neveu me conjure par ses Lettres de te recevoir auprés de moy, et m'asseure que tu as quelque gentillesse, qui ne me sera pas desagreable : mais dis moy qui tu es, et ce qui t'oblige à souhaitter d'estre à moy?* Je luy respondis à cela que j'estois nay d'assez bon lieu, et que j'avois des sentimens qui ne dementiroient point ma naissance. Que son parent que j'avois servy luy pouvoit rendre un meilleur témoignage de mes mœurs, que celuy qu'il recevroit de ma bouche, et que la reputation de son esprit, qui s'estendoit par toute l'Europe, m'avoit donné le desir de trouver place auprés de luy, me faisant esperer que je pourrois obtenir quelque faveur des Muses, servant fidellement un de leurs plus celebres Nourrissons. A cette ingenuë declaration le bon Vieillard me pressa le visage de ses mains pour me caresser ; et fit paroistre qu'il me recevoit avec joye. Il donna sur le champ ordre à tous ses autres Serviteurs de me bien traitter : leur disant qu'il faisoit une particuliere estime de moy, qu'il vouloit que je couchasse en sa chambre, et que personne n'eust la hardiesse de me commander quoy que ce fust. Ainsi je me vis instalé chez ce celebre Per-

France par leur savoir depuis la Renaissance (*Gallorum doctrina illustrium, qui nostra patrumque memoria floruerunt, Elogia*), constitue un document important pour l'histoire intellectuelle de cette époque (V. *Les Hommes illustres*, de Charles Perrault, 1701, t. I, p. 103). Tristan a écrit un sonnet *Sur le trespas du grand Scevole de Sainte-Marthe* (*La Lyre*, p. 164).

sonnage, à qui je ne rendois autre service que celuy de lire devant luy deux ou trois heures tous les jours. Tantost c'estoit quelque chose de l'Histoire, ou de la Poësie des Anciens ; tantost nous revisitions ses propres Ouvrages Latins, et François ; où l'on void de fort belles choses, mais qui semblent avoir gagné[1] plus de bruit en la premiere Langue qu'en l'autre. J'eus le soin de sa Biblioteque : et sans mentir cela servit beaucoup à mon avancement aux Lettres. Je passois les jours et les nuits sur ses Livres, que je ne croyois jamais pouvoir posseder assez long-temps pour en faire des collections à ma fantaisie. Ce bon et sage Maistre estoit bien aise que je me donnasse de la sorte à cette honneste occupation : mais une vertueuse Demoiselle qui estoit de la parenté, et qui hantant dans la maison m'avoit pris en affection, me portoit beaucoup plus à l'estude. C'étoit un esprit fort curieux, et cela me rendit fort diligent : elle estoit quelques-fois en humeur de vouloir apprendre quelque chose de la Physique ; lors qu'elle m'avoit tesmoigné ce desir, je ne faisois plus autre chose que lire de cette matiere, afin de l'en pouvoir instruire aprés, et d'essayer par ce travail de pouvoir meriter ses bonnes graces. Quelquefois elle me demandoit quelque chose de l'Histoire, et me commandait le soir de l'en venir entretenir le matin, et je passois toute la nuit à me fortifier l'esprit sur cette sorte de connoissance.

1. Fait.

Il me souvient qu'un jour elle me témoigna quelque desir d'apprendre l'Anathomie, et que je travaillay de telle sorte en trois ou quatre jours, à faire des observations sur du Laurens, Ambroise Paré[1], et d'autres Autheurs qui ont escrit sur cette partie de la Medecine, que j'eusse pû passer en beaucoup de lieux pour un docte Chirurgien. Il y avoit dans la maison deux des enfans de mon Maistre, qui faisoient assez connoistre par leur eminente vertu, qu'ils estoient sortis d'un illustre sang. L'un[2] portoit la robbe longue, estant pourveu d'un honorable Benéfice : et celuy-cy estoit un esprit fort delicat, qui raffinoit sur les belles Lettres, et faisoit le Censeur de toutes choses : mais adroitement, et joliment. Il estoit en ésmulation pour l'eloquence avec un de ses freres, Gentil-homme aussi accomply que nous en ayons en ce siecle, et dont la vertu meritoit une fortune plus avantageuse. Je trouvay dans un grand

1. Du Laurens (André), premier médecin de Henri IV, né à Arles, mort à Paris en 1609, auteur d'un grand nombre d'ouvrages relatifs à son art, dont Guy Patin a donné une édition complète (Francfort, 1627, in-folio, et Paris, 1628, 2 vol. in-4°), est beaucoup moins connu aujourd'hui qu'Ambroise Paré (né vers 1510, mort en 1590), le père de la chirurgie française, médecin de Henri II, de François II, de Charles IX, qui, au rapport de Brantôme, le sauva à la Saint-Barthélemy, et de Henri III. Ses œuvres, dont plus d'une page a une valeur classique, ont été réimprimées en dernier lieu par Malgaigne (Paris, 1840-1841, 3 vol. in-4°).

2. Première édition : l'on, mot qui est un non-sens. — Le vieux Scévole de Sainte-Marthe n'avait pas moins de sept fils, tous gens de mérite et dignes de leur père. Les deux dont parle ici Tristan, moins connus que leurs aînés, se nommaient, le premier Henri, et le second François.

Livre Manuscrit beaucoup de Lettres et de Poësies de leur façon, et cela me fit naistre l'envie de les pouvoir esgaler en quelque sorte, et deslors je m'attachay sur cette montagne sacrée dont les fleurs sont si fort aimables, mais qui rapportent si peu de fruict[1].

Il m'avint un jour d'escrire quelques Vers à la gloire de ce gentil Cavalier[2], et mon travail fut fort bien receu; voici la response qu'ïl prit la peine d'y faire en mesme temps.

Jeune Astre, qu'en naissant les Astres ont voüé
A ce Dieu, qui du temps nostre memoire vange;
Je voudrois estre autant digne de ta loüange
Que je voy ton esprit digne d'estre loüé.

Mais pour m'en revancher, par mes vœux je convie
Le Ciel de regarder la course de ta vie
D'un œil qui soit toûjours favorable et riant.

Afin qu'en ton midy nous te voyons reluire,
Et par les beaux effets de ton esprit, produire
Les miracles promis par ton jeune orient.

Ces Vers ne sont pas à la mode, et polis comme on les fait aujourd'hui, mais avec ce qu'ils sont de bon sens, ils ont quelque chose de bien digne que je m'en souvienne, estans de la composition d'un galand homme, et faits encore en ma faveur.

1. Le Parnasse.
2. Tristan ne les a pas conservés dans ses poésies.

CHAPITRE XXII

PAR QUELLE ADRESSE LE PAGE FUT FAIT SECRETAIRE D'UN GRAND SEIGNEUR.

Je vescus environ quinze ou seize mois dans un assez tranquille repos : aymé de mon Maistre, et de ses enfans, qui me faisoient ordinairement quelques faveurs, et m'obligeoient tousjours de quelque nouvelle gratification, et je croy que j'eusse passé dans cette maison la plus grande partie de ma vie, sans un certain petit dépit qui n'estoit pas autrement raisonnable, mais qui comme un despit amoureux, fut prompt et violent : il me fit sortir de moy-mesme, et m'obligea tout sur le champ de sortir de cette maison [1]. Je fis escrire de fausses Lettres, par où deux de mes Amis m'avertissoient que ma mere estoit en grand hazard de sa vie, estant abandonnée des Medecins, et moy en danger de perdre le peu de bien qu'elle m'avoit amassé, si je ne me rendois promptement auprés d'elle, pource que

1. La première édition ajoute ici la phrase suivante, qui donne l'explication de ce dépit, et que la deuxième a supprimée nous ne savons trop pourquoi : « La dame que j'honorois si fort, et qui sembloit m'avoir donné une grande part en ses bonnes graces, m'obligea de m'esloigner d'elle, en tesmoignant quelque indifference pour moy. » Peut-être la dame en question était-elle encore reconnaissable en 1667, ce qui expliquerait la suppression.

la plupart de son bien consistoit en argent comptant : sur lequel on pourroit bien mettre la main durant mon absence. Avec ces Lettres je vins trouver mon bon Maistre, et parlant de cette nouvelle comme si j'eusse eu le cœur serré de douleur, je luy demanday la permission d'aller fermer les yeux à ma mere. J'eus de la peine à l'obtenir, mais la consideration de mes interests l'emporta sur l'envie que ce bon Vieillard avoit de me retenir. J'allay prendre congé de ses enfans, qui témoignerent tous avoir regret de [1] mon depart, et me firent tous à l'envy quelque present, m'obligeant encore de quelques Lettres de faveur pour un illustre Magistrat, qui faisoit son sejour alors auprés d'un grand Prince, dans une Ville où je me proposois de passer. C'estoit un des plus galands hommes de nostre Aage, que ce Personnage à qui l'on écrivit en ma faveur : jamais je ne vis un homme mieux fait, ny mieux né ; c'estoit le veritable amy des Muses, et de tous ceux qui font profession de l'excellence des Arts [2]. Il me receut avec grande joye, reconnut liberalement quelques Vers que je fis pour luy, me donna d'abord son estime avec sa table, et prit le soin de me trouver une condition fort avantageuse, qui fut une place de Secretaire d'un grand Seigneur, de ses particuliers Amis. Ce nouveau Maistre estoit un homme de qualité, qui es-

1. Première édition : à.
2. La *Clef* ne le nomme pas. Peut-être s'agit-il du futur chancelier Pierre Séguier.

toit riche de cinquante ou soixante mil [1] livres de rente, et qui n'avoit ny n'esperoit point d'avoir d'enfans [2]. Il m'emmena dans son carosse en une de ses Maisons de campagne la

1. Première édition : mille.

2. Ce « nouveau maistre » était, dit la *Clef*, n° 14, « Emmanuel Philbert des Prés, dit de Savoye, marquis de Villars, etc. », sur lequel M. Bernardin nous donne les intéressants renseignements qui suivent : « C'était un important personnage que le nouveau maître de Tristan. De haute naissance, ayant des alliances illustres, riche..., il faisait grande figure dans la société du temps. Marquis de Villars, baron du grand Pressigny, seigneur de Ferrières-Larçon, Loges, Marnes, Gondran, Aspremont, Saint-Julien et autres lieux, il était par sa mère, Henriette de Savoie, arrière-petit-fils de René de Savoie, fils naturel de Philippe Ier, duc de Savoie; petit-fils d'Honorat de Savoie, marquis de Villars, maréchal et amiral de France, gouverneur de Provence et de Guyenne; petit-neveu de Madeleine de Savoie, femme d'Anne, premier duc de Montmorency, beau-fils du fameux chef de la Ligue, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, qui, en 1576, avait épousé pour sa très grosse fortune Henriette de Savoie, restée veuve avec six enfants de Melchior des Prés de Montpezat; frère utérin de Henri de Lorraine, duc de Mayenne, et de Catherine de Lorraine, femme de Charles de Gonzague, duc de Nevers, oncle par conséquent des jeunes princesses Marie et Anne de Gonzague, les futures reine de Pologne et princesse palatine. Il avait épousé Eléonore de Thomassin, fille de René de Thomassin, dit de Saint-Barthélemy, seigneur de Montmartin et de Mirabel, veuve de Claude de Vergy, comte de Champlite, gouverneur du comté de Bourgogne; elle appartenait à la maison de Souvré, et sa sœur Catherine avait épousé le fameux comte de Belin, François II de Faudoas, dit d'Averton à cause de sa mère, le riche protecteur des poètes (il aura dans sa maison Mairet et Rotrou), des comédiens et des comédiennes. N'ayant point d'enfants, et n'étant plus d'âge à espérer d'en avoir, Philibert Emmanuel des Prés de Montpezat et Eléonore de Thomassin s'étaient beaucoup attachés à leurs nombreux neveux. » Le marquis de Villars perdit la vie, le 2 septembre 1621, au siège de Montauban, dans

plus agreable pour l'assiette, et la structure, que l'on se puisse imaginer [1].

CHAPITRE XXIII

QUEL ESTOIT UN NAIN QUI SERVOIT D'ESPION A LA DAME DU CHASTEAU.

Lors que nous fûmes arrivez, mon nouveau Maistre me fit l'honneur de me presenter à sa femme, et de luy faire grand estat de la gentillesse de mon esprit. La bonne Dame me voulut faire quelques demandes sur ce qui estoit de ma naissance, et comme je tarday quelque temps à satisfaire à sa curiosité, son mary me retira de cette peine, luy disant comme en secret, ce qu'il avoit appris par conjecture du Magistrat; qui estoit, que je

l'explosion des poudres du quartier de son frère le duc de Mayenne, qui lui-même ne l'échappa belle ce jour-là que pour être tué raide quinze jours plus tard.

1. Le château du grand Pressigny, à une dizaine de lieues de Loches. « C'était, nous dit encore M. Bernardin, un immense et massif château à plusieurs corps de logis, dominé par un donjon quadrangulaire du treizième siècle, et entouré d'une double enceinte à mâchicoulis, avec des tours rondes de distance en distance; des constructions du quinzième et du seizième siècle, lourdes et disgracieuses, rompaient l'harmonie de l'ensemble, qui malgré tout, il faut le reconnaître, restait assez imposant. On admirait, à l'intérieur, des peintures murales, représentant d'héroïques batailles. » Les anciennes galeries encore subsistantes sont aujourd'hui occupées par la gendarmerie.

pouvois bien estre quelque enfant illegitime de l'illustre et sçavant Vieillard que j'avois servy le dernier [1]. Cela passa pour constant dans la maison, et je n'en voulus détromper personne, de peur que ce dény ne me réduisist à la nécessité d'avoüer ce que j'estois veritablement.

Je ne me vis pas avec peu de gens, dans cette honorable servitude : on nourrissoit soixante et dix ou quatre-vingt bouches dans ce Chasteau, et parmy ces differents visages, il y en avoit qui sont bien dignes d'estre remarquez. Nous avions un Nain [2], qui n'estoit

1. On peut s'étonner du sans-gêne de cette supposition qui met sans plus de façon sur le compte de l' « illustre et savant » Scévole de Sainte-Marthe le fait de la naissance du jeune Tristan. Mais il faut se rappeler que nos pères n'avaient pas, au sujet des enfants illégitimes, tout à fait les mêmes idées que nous. Si les lois et règlements royaux se montraient assez sévères à l'égard de leurs droits civils, l'opinion leur était plutôt favorable. La plupart des coutumes des provinces françaises laissaient même aux bâtards avoués et vivant noblement la faculté de se qualifier nobles, tolérance dont plus d'un profitait pour se dire gentilhomme. En 1600, cependant, intervint un édit leur interdisant de s'attribuer cette qualification, sans avoir obtenu des lettres d'anoblissement « fondées sur quelque grande considération de leur mérite ou de leur père, vérifiées comme il appartient ».

2. Les nains et naines qui, dès la plus haute antiquité, en Orient, puis à Rome, avaient tenu, à côté des fous et des bouffons, une place officielle dans les distractions des rois et des grands seigneurs, étaient, depuis le moyen âge, plus que jamais à la mode. Ils apparaissent dans la plupart des chansons de geste et des romans de chevalerie (il en figure un sur la célèbre tapisserie de Bayeux, où est représentée l'histoire de la conquête d'Angleterre par Guillaume le Conquérant), et jouent un rôle important à la cour de François Ier, de Henri II, et surtout de Catherine de Médicis, qui,

pas une petite piece pour le ridicule; il avoit la teste à peu prés aussi grosse que celles que nous voyons aux peintures, où l'on nous represente Holofernes [1], et tout le bust, excepté les bras, estoit de la mesme proportion, n'ayant qu'environ demy pied de hauteur en tout le reste. Tellement que c'estoit plustost un Monstre qu'un Nain. Au reste, c'estoit la plus meschante et la plus malicieuse creature qu'on peust rencontrer : il estoit Italien de Nation, subtil d'esprit, et dépravé de mœurs : on l'appelloit Seigneur Anselme, et c'estoit l'espion major de la Maistresse de la maison, comme l'on m'en avertit d'abord, et on ne vit jamais un plus vigilant petit homme. Durant les grands jours il se levoit reglement [2] dés les quatre heures du matin pour réveiller tous ceux qui avoient quelque employ dans le

peut-être en sa qualité d'Italienne, avait pour eux une prédilection marquée. Elle « avoit trois masles et trois femelles de ces nains que l'on avoit mariez ensemble, mais il n'en sortit aucune lignée », dit un auteur contemporain, Louis Guyon, dans ses *Diverses leçons*. Henri IV en posséda longtemps trois, et sa femme en avait également un pour huissier de son cabinet. (Rubens, dans le tableau qui représente le mariage de Henri IV et de Marie de Médicis, n'a eu garde d'omettre le nain.) Anne d'Autriche avait aussi le sien. Les princes du sang et les courtisans suivaient l'exemple qui leur était donné par le souverain, comme le faisait la maîtresse de Tristan.

1. Holopherne, général de Nabuchodonosor, tué durant son sommeil par Judith, aux portes de Béthulie, est souvent représenté par les anciens peintres avec une tête énorme et des traits sauvages, empreints de la double ivresse du vin et de la volupté, qui forment contraste avec la beauté classique de l'héroïne vengeresse de sa patrie.

2. Régulièrement.

Chasteau, et depuis cette heure-là jusqu'à ce que Madame fust éveillée, il ne faisoit autre chose que d'aller de quartier en quartier, et visiter toutes les chambres, et tous les appartemens, pour voir si le Peintre travailloit, si le Brodeur ne quittoit point son ouvrage, à quoy s'occupoit le Fontainier, ce qu'on faisoit dans la cuisine, et qui desjeunoit dans les Offices. Et tous les jours il faisoit une relation de toutes ces choses à nostre Maistresse, qui l'aymoit et le favorisoit à cette occasion plus que tout le reste des serviteurs.

CHAPITRE XXIV

RAPPORT DU NAIN QUI DÉPLUT AU PAGE.

Les continuels rapports du Nain, qui causoient bien souvent du bruit, et de rudes amonitions, lui firent beaucoup d'ennemis dans la maison, dont il ne se mettoit gueres en peine; mais il en avoit un dans la basse-court, qui luy faisoit presque tous les jours des niches. C'estoit un certain coq d'Inde qui s'estoit imprimé une particuliere hayne contre le Nain; si-tost qu'il l'appercevoit dans la court il venoit l'investir avec ses aisles, et luy donnoit tant de coups de bec à la teste, que Seigneur Anselme estoit contraint de se mettre tout plat sur le ventre, de peur d'avoir les yeux crevez. Ceux qui le retiroient d'entre les ergos du coq d'Inde estoient en faveur

auprés de luy : mais cela ne les asseuroit pas contre ses[1] ordinaires rapports, et j'en fis l'espreuve à ma confusion dans cette rencontre. Il y avoit entre nos Pages deux bons et agreables garçons dont l'un estoit grand chasseur, et l'autre estoit de bonne conversation, et sçavoit assez bien chanter, et joüer du lut : nous fismes connoissance et amitié ensemble, et ceux cy firent entrer dans nostre cabale un jeune cuisinier, qui disoit estre de bon lieu et me sembloit bon compagnon, et un jeune garçon d'office qui ne refusoit jamais pain ny vin à ses amis. Un grand matin nous nous estions mis tous cinq à table pour y faire un grand desjeuner; nostre chasseur avoit fourny deux levreaux et trois perdrix, le Cuisinier une bonne paire de poulets avec un salmigondis[2], et le Sommelier, un grand broc d'excellent vin blanc. Pour l'autre personnage, et pour moy, nous n'y apportasmes que nostre bonne humeur, qui valoit autant que tous les mets de ce repas[3]. Nous estions prests à nous en aller, et nous avions causé long-temps de plusieurs choses, dont nous n'avions gueres affaire[4], lors qu'un petit bruit nous fit tour-

1. Première édition : ces.

2. Un *salmigondis,* terme qui s'emploie plus ordinairement au figuré, est, au sens propre, un ragoût de diverses viandes réchauffées ensemble.

3. Cette remarque fait songer à Mme Scarron (la future Mme de Maintenon), remplaçant à sa table pauvrement garnie, dans les premiers temps de son mariage avec le spirituel cul-de-jatte, le rôti par de bons contes.

4. Cela veut dire évidemment qu'ils avaient, en bon serviteurs, déblatéré sur le compte de leurs maîtres.

ner la teste, et nous vismes que c'estoit le Seigneur Anselme, qui sortant d'entre un petit amas de bûches qui estoient posées debout à costé de la cheminée, en avoit fait remuer quelque-une.

A cet objet espouvantable, chacun de nous eut le sang glacé, prevoyant bien que la feste ne finiroit pas si joyeusement qu'elle avoit esté commencée. Cependant que le Nain se retiroit, s'appuyant sur un petit bâton d'ébeine, qui l'assistoit à se conduire, je fus deputé pour aller vers luy, afin de luy demander s'il auroit agreable de manger d'une aisle de perdrix, et d'une carcasse de poulet, qui nous estoient restées entieres, avec trois doigts de genetin [1], que nous sçavions qu'il ne haïssoit pas ; mais il me respondit qu'il ne déjeunoit pas si matin. Me voyant esconduit de cette requeste, j'entrepris de luy en faire une autre, qui estoit de ne rien dire à Madame du déjeuner qu'il avoit veu : le bon chelme [2] me respondit à cela qu'il avoit [3] promis à confesse de ne celer jamais la verité, et que si nostre Maistresse luy demandoit ce qu'il auroit veu la matinée, il ne luy seroit pas loisible de mentir. Cette response fut de mauvais augure, et le malheur suivit son presage : nostre Maistresse fut advertie ponctuellement de cette desbauche

1. Vin fait avec une variété de raisin cultivée près d'Orléans.

2. *Chelme*, vieux mot qui vient de l'allemand *Schelm*, coquin, scélérat, et, dans une acception moins forte, drôle, mais toujours en mauvaise part.

3. Première édition : qu'il auroit.

et nous fit bien payer nostre écot, nous blasmant avec de grosses paroles, de ce que vivans en une maison où rien ne nous estoit refusé, nous estions si fort desreglez que de faire des repas secrets. Comme j'estois le plus apparent de cette troupe, et passois pour le plus spirituel, ce fut à moy qu'elle s'adressa principalement, si bien que je me retiray de devant elle, outré des paroles qu'elle m'avoit dites, et tout enflammé de colere contre le Nain.

CHAPITRE XXV

DUEL DU NAIN ET DU COQ D'INDE.

Depuis ce jour, il n'y eut pas un de nous cinq qui allast defendre le Seigneur Anselme, quand le coq d'Inde l'avoit terrassé : et lors que nous le voyions gouspillé[1] par son ennemy, nous eussions souhaité que le coq d'Inde eut eu le bec et les ongles de fer, ou que le Nain eut eu la teste de beurre. Cet abandonnement mit nostre rapporteur en grande peine, et comme l'extréme crainte fait faire quelquefois des coups de desespoir, le peril où ce petit Monstre se voyoit exposé tous les jours, sans esperance d'estre secouru,

1. Forme normande de *houspiller*. « Les chiens se gouspillerent », dit G. Bouchet (*Les Serees*, t. II, p. 49). On la retrouvera plus loin (chap. LV, dans la pièce de vers).

luy fit prendre un dessein, qui luy sembloit trés-formidable, ce fut d'assassiner l'animal dont il estoit persecuté. Mais comme il vouloit que la chose fust secrette, il ne prit aucun complice pour executer ce dessein. Aprés avoir fait affiler un petit coutelas par le Fourbisseur mesme qui avoit accoustumé de tenir en bon estat le coutelas du bourreau, et s'estre muny d'une vieille rondache[1] de comedie : ce petit traistre se tint caché dans la basse court, à l'heure que les poulets revenoient des champs pour se retirer en leur maisonnette. J'estois lors dans une gallerie, dont la terrasse avoit veuë sur cette court, et comme j'y estois d'une partie qui se joüoit au billard, j'allay par hazard faire de l'eau sur la terrasse. En ce mesme temps je vis le Seigneur Anselme, qui deschargeoit un grand coup de son coutelas sur le col de son ennemy, qu'il avoit surpris par derriere : cela se fit presque au pied de la muraille où j'étois, et j'entendis le Seigneur Anselme qui disoit au coq d'Inde en achevant de luy scier la teste : *Ah traditore! sapeva ben che tu saray ammazzato*[2]. J'eus un grand plaisir à voir ce spectacle, et l'on avoit beau m'appeller pour achever la partie, car je me trouvois à l'achevement d'une autre beaucoup plus agreable. Aprés ce bel exploict, le Seigneur Anselme traisna comme sur la claye son ennemy mort, et luy fit prendre le chemin d'une petite montée par où l'on alloit à sa

1. Ancien bouclier circulaire employé par les hommes d'infanterie. Nous retrouverons ce mot au chap. XXXVIII.
2. Ah, traître! je savais bien que tu serais tué.

chambre. Je quittay la partie du billard pour l'aller suivre, et voir si je ne le pourrois point surprendre en cette action. Par les chemins je rencontray le vieux Secretaire de mon Maistre, qui me demanda si j'avois escrit quelques expeditions qui estoient à faire, et cet obstacle me fit perdre beaucoup de temps. Quand j'arrivay à la porte de la chambre du Nain, qui fut avec le moindre bruit qui me fut possible, je le vis avec une petite escuelle pleine d'eau à la main, et un petit torchon en l'autre, dont il essayoit d'effacer les traces de sang que le coq d'Inde avoit laissées : je luy demanday à quoy il s'occupoit ainsi; mais comme il estoit plein d'inventions, il feignit que c'estoit qu'il avoit saigné du nez en ce lieu, et qu'il n'estoit pas bien aise que ces taches demeurassent ainsi devant sa porte. Je fis semblant de le croire : et poursuivant ma pointe, encore qu'il s'efforçast de m'en empescher, je poussay de la main la porte de sa chambre, qu'il avoit laissé entre-ouverte, et vis au milieu le coq d'Inde mort et sanglant. Là dessus je me mis à rire de toute ma force, et le Nain à[1] blasphemer de bon courage. Aprés qu'il eut bien forcené de rage, et bien trepigné des pieds sur mon insolence, et sur la raillerie que j'en faisois, il eut recours à ses artifices pour guerir mon esprit blessé, et m'obliger au silence. Il me protesta que le rapport qu'il avoit fait du déjeuner particulier où j'avois esté compris, n'avoit esté qu'une

1. Première édition : de.

action d'un aveugle desir de vengeance contre deux ou trois personnages qui s'estoient trouvez en ce repas, et qui l'avoient offensé. Que pour ce qui estoit de moy, qui n'avois jamais tesmoigné le vouloir fascher, il avoit toûjours esté mon serviteur, qu'il me prioit de n'éventer point ce mystere, et me convioit à manger ma part de la chair de son ennemy, qui se trouveroit accompagné le lendemain de quatre perdrix, chez une Menuisiere du bourg, qui estoit de ses bonnes amies, et qui nourrissoit chez elle une niéce qui n'estoit pas trop desagreable. Mon cœur s'amollit aux ardentes prieres du Seigneur Anselme, et la partie fut liée, pour aller le lendemain disner ensemble.

CHAPITRE XXVI

COMME TROIS PERDRIX FURENT REPRISES DANS LES CHAUSSES DU NAIN.

Je garday tout le soir fidelement le secret, et j'avois bien intention de ne le descouvrir jamais; lors qu'un accident arriva, qui mit mon esprit en desordre. Nostre Maistre alloit à la chasse au renard le lendemain de cette aventure, et pour cette raison, disnoit de meilleure heure qu'à l'ordinaire. Au poinct qu'il se mettoit à table, je rencontray le Nain dans une salle, à qui je demanday si nostre

festin estoit prest : il me respondit qu'il alloit envoyer les quatre perdrix, et qu'en suite de cela, il se feroit porter dans une hotte au lieu de notre assignation : Car c'estoit ainsi qu'il faisoit ses petits voyages. Je voulus sçavoir qui luy avoit donné ce gibier; et j'appris de luy qu'il alloit insolemment prendre quatre perdrix que nourrissoient deux jeunes Demoiselles de la Maison, proches parentes de nôtre Maistre, et qu'elles tenoient en leur chambre dans une grande cage de poulaillier; son entreprise me parut hardie, je luy en voulus dire mon avis, ne croyant pas qu'il fust à propos de toucher aux delices de ces enfans, pour accroistre nostre repas; mais le Nain me repartit brusquement qu'elles en auroient assez d'autres. Ainsi nous nous separasmes bien déliberez d'executer nostre dessein; et je ne le revis plus que lors qu'on desservit le fruict de devant le Seigneur à qui nous estions. Il se trouva bien empesché, quand il falut traverser la sale avec ces[1] perdrix qu'il venoit de prendre en la chambre des deux Demoiselles. Cette chambre avoit deux portes, l'une qui respondoit sur une terrasse, qui conduisoit en cette salle, et l'autre sur un petit degré desrobé, au bas duquel estoit la cuisine; je ne sçay quel bruit il entendit sur ce petit degré, aprés qu'il eut mis le gibier à demy mort dans ses chausses, qui le fit resoudre à passer par la salle, où presque tous ceux du logis estoient. Ce qui fut le plus important

1. Première édition : ses.

pour luy, c'est que nostre Maistre l'appella prés d'une fenestre, où le bon Seigneur lavoit sa bouche, et fut long-temps à luy demander quel avancement faisoient ses parentes en l'escriture; car le Seigneur Anselme qui escrivoit parfaitement bien, leur servoit de Pedagogue. Le petit fourbe respondoit à toutes ces questions, et trepignoit incessamment comme s'il eust été pressé de quelque necessité naturelle, regardant de fois à autre la porte qu'il eust bien desiré gagner. Tandis[1], les jeunes Demoiselles revinrent de leur chambre fondantes en larmes, pour conter à leur parent avec de grandes lamentations, comme leurs perdrix estoient perduës. Le bon Seigneur se mocqua de leurs plaintes, croyant que cela estoit arrivé par un cas fortuit, et leur ayant promis de faire chasser à la tonnelle[2], afin qu'elles en eussent d'autres, il continua d'entretenir encore le Seigneur Anselme. La plus grande de ces deux filles me vint faire ses complaintes sur ce malheur, avec des paroles de tendresse pour ses perdrix, qui me semblerent ridicules. Je luy dis que ces sentimens d'enfant estoient excusables

1. Pendant ce temps-là. Cet emploi de *tandis* sans *que*, fréquent chez les anciens écrivains, entre autres chez Marot, Desportes, Malherbe, et que l'on retrouve plusieurs fois chez Corneille et La Fontaine, a été proscrit par Vaugelas en 1647 (*Remarques sur la langue française,* p. 64), sans raison valable, d'autant plus qu'il est nécessaire de recourir désormais à plusieurs mots pour rendre l'idée exprimée par ce mot unique.

2. *Tonnelle,* sorte de filet pour prendre les perdrix, soutenu, comme le *tonneau,* par des cercles de bois garnis de

en[1] sa sœur, qui n'avoit que sept ou huit ans, mais que d'elle qui avoit presque deux fois son aage, il m'étoit impossible de les souffrir. Elle me repartit là dessus qu'elle confessoit sa foiblesse, et m'en faisant parestre une autre, me jura qu'elle n'auroit aucun regret en ses perdrix, pourveu qu'elle sceust au vray ce qu'elles estoient devenues; cela me tenta de la prendre au mot, et d'esprouver quelle estoit sa sagesse : je la fis toucher dans ma main, et jurer sa foy qu'elle tiendroit cette declaration secrette : et pendant que je recevois son serment, sa sœur qui estoit une petite espiegle, et qui avoit entendu quelque chose de cette proposition, poussa doucement un tabouret derriere nous, et monta tout bellement dessus pour apprendre tout le reste de ce mystere. Je disois à son aisnée qu'elle portast les yeux sur le Seigneur Anselme, et

toile, et nommés *chevalet,* sous lesquels le chasseur se place. De la *tonnelle* vient l'expression : *perdrix tonnelées.*

Claude Gauchet, dans *Le plaisir des champs,* décrit en détail cette opération (Biblioth. Elzévir., p. 299-302) :

Une autre fois l'on va, paravent qu'il desgelle,
Aux perdrix faire guerre avecques la *tonnelle.*
Jacquet qui s'y entend, charge sur son collet
La Tonnelle; en la main il prend le chevalet...;
Si d'un œil clair-voyant enfin il aperçoit
Quelque vol de perdrix en un commode endroit
Pour tendre ses alliers, là droict il s'achemine
Et, sans faire semblant, de travers les aguine;
Puis à cent pas de là sa tonnelle tendant,
Son chevalet plié il va lors estendant;
Puis, croisant les bastons qui en estat le tiennent,
Et qui posez à bas tout debout le soustiennent,
Commence à cheminer et de pas alentez
Il badine à l'entour des oiseaux escartez, etc.

1. Première édition : de.

qu'elle prit garde à ses chausses qu'on voyoit quelquesfois mouvoir, par un effort que faisoient les quatre perdrix, tant regrettées, à qui ce Nain n'avoit pas bien tordu le col. Et comme elle eut bien remarqué ce nouveau mouvement de trepidation, dés que je luy eus dit : *ce sont vos perdrix,* cette petite cadette qui estoit aux aguets derriere nous, se jetta brusquement à terre, et courut vers le petit homme, en criant : *voicy nos perdrix, voicy nos perdrix.* L'autre fille esmeuë et troublée par cette action, ne marchanda pas à violer le serment qu'elle ne faisoit que d'achever de prononcer, et comme je la voulus retenir, partit avec tant de violence, qu'elle me laissa une de ses manchettes entre les mains. Ces deux jeunes Demoiselles aborderent le Nain à mesme temps, et le porterent par terre avec une impetuosité merveilleuse : jamais deux bons levriers d'attache laschez à propos ne coleterent un sanglier avec plus d'ardeur. Le Seigneur Anselme eut[1] beau jurer et blasphemer, son éguillette de devant fut rompuë, et quatre mains tout à la fois visiterent le fonds de ses chausses. Le Seigneur du chasteau qui estoit d'humeur à prendre plaisir à toutes les choses divertissantes, faillit à mourir de rire de ce spectacle; mais lorsqu'il y eut une perdrix mise en veue, il n'y eut personne de tous ceux qui estoient au tour du camp des combatans, qui ne se pâmast de rire, et ne s'en tint les costez contre la tapisserie. Il y avoit

1. Nous imprimons ici : eut, que donne la première édition, tandis que la deuxième porte : eu, faute évidente.

desja deux perdrix grises et une rouge de retirées; et la quatriéme appartenoit à la plus jeune des Demoiselles, qui n'estoit pas resoluë de se retirer sans avoir son bien. Or comme elle estoit assez estourdie, et boüillante naturellement, cet empressement la troubla de sorte, que pensant avoir trouvé sa perdrix rouge, envelopée dans la chemise du Seigneur Anselme, elle tira tout autre chose que cela, et ce fut avec tant de violence, que le Nain perdit alors toute sorte de respect, et des filles de condition qui le gouspilloient, et du Seigneur qui les voyoit faire : il sangla brusquement le visage de celle-cy avec son petit baston d'ébeine, afin de luy faire quitter prise, et n'ayant plus affaire qu'à elle, il se remit sur pied, recacha sa chemise dans ses chausses, et s'en alla avec la quatriéme perdrix. La petite fille le suivit jusques sur le degré, pour essayer d'obtenir par humbles prieres ce qu'elle n'avoit pû emporter par force; mais elle ne receut du Nain que des injures et des maudissons [1]. Pour nous, qui demeurasmes dans la salle, ce fut avec une si grande suspension de nos sens, qu'on nous eust bien pû foüiller par tout, sans que nous eussions eu le moyen de nous en appercevoir, ny la force de nous defendre; tant nostre rate s'estoit espanoüie sur ce ridicule accident.

1. Mot synonyme de : malédiction, qui ne s'emploie plus guère, depuis la seconde moitié du dix-septième siècle, que dans le langage familier.

CHAPITRE XXVII

COMME LA DAME DU CHASTEAU MAL-TRAITOIT LE SECRETAIRE DE SON MARY POUR VANGER LA HONTE DU NAIN.

Tout le monde ne cessa de rire le reste du jour, excepté la Dame du Chasteau, qui estoit un esprit severe et chagrin : lequel s'aigrit contre sa petite cousine, jusqu'à luy vouloir faire donner le foüet, si son mary ne l'en eut point empeschée. Elle avoit le Nain en grande estime, et passant legerement sur son audace, et sur sa friponnerie, elle ne s'arrestoit que sur la hardiesse de ses cousines. Il y eut un procez verbal tout formé de cette malversation [1] commune, qui ne fut jamais bien decidé ; je blâmay la plus grande des Demoiselles d'avoir violé le serment qu'elle m'avoit fait de ne rien dire du secret que je luy avois confié ; elle disoit pour raison, qu'elle n'en avoit aussi rien dit à personne, et qu'elle n'eust pas fait semblant de sçavoir où estoient ses perdrix, si elle ne l'eust point appris d'un autre : mais que voyant courir sa cousine vers le Seigneur Anselme, elle avoit esté brusquement inspirée d'en faire autant. Voilà

1. Ce mot n'a pas ici son sens habituel de détournement des deniers publics dans l'exercice d'une charge officielle, mais celui de désordre, d'abus en général.

comment cette belle fille se purgea de cette accusation, mais pour moy je ne peus jamais me laver de la piece que j'avois joüée au Nain; encore que ce n'eust pas esté mon intention de luy nuire en façon quelconque. Il ne tarda gueres long-temps sans me rendre de mauvais offices auprés de la Dame de la maison : qui prit à tasche de me mal-mener autant qu'il luy fut possible. Cette femme rude et fascheuse, ne me pouvant commander autre chose que d'escrire, donnoit souvent d'importuns emplois à ma plume. Elle me faisoit quelquefois copier de vieux contracts, comme s'il n'y eust point eu de Clercs chez les Notaires : d'autres fois, pour prendre plaisir à me faire enrager, elle m'envoyoit querir, afin de me dicter de longues lettres qu'elle écrivoit à quelqu'une de ses fermieres : où elle ne parloit que du chanvre qu'on devoit donner à filer, des pourceaux qu'il falloit tuër, avec la distribution qu'il falloit faire aprés de leurs boudins, et de leurs fressures, qui faisoient des articles à remplir deux ou trois feuilles de papier, d'une escriture bien menuë. Aprés ces penibles corvées elle ne passoit pas un demy jour, sans chercher quelque sujet pour me gronder. Tantost je m'estois levé trop tard, tantost je n'estois point venu dans sa chambre pour voir si elle ne vouloit rien faire escrire : une autre fois mon colet n'estoit pas bien, ou mes cheveux me venoient trop avant sur le front; tellement qu'elle me trouvoit fait comme les voleurs, qui vivent dans les bois. Le lendemain je fai-

sois le propre [1], et trenchois du suffisant. Enfin, il y avoit toûjours quelque chose à reprendre en mon habit, en ma façon, ou bien en mes mœurs. Je m'apperceus bien que ces petites riotes [2] tiroient leur origine des mauvais offices que me rendoit le petit homme : et je l'avertis de ne continuer pas à me desobliger, s'il ne vouloit pas que je luy rendisse la pareille. Mais ce petit traistre qui estoit encore outré de despit d'avoir esté surpris en flagrant delit à la veuë de tant de personnes, ne voulut point parler de paix avec moy. Je me servis lors pour me conserver d'une contrebaterie merveilleuse.

CHAPITRE XXVIII

COMME LE NOUVEAU SECRETAIRE SECOUA LE JOUG DE LA TYRANNIE DE SA MAISTRESSE.

Un jour que le Seigneur du-Chasteau eut pris quelque plaisir à m'entretenir sur les bons livres que j'avois leus, et sur le fruict que j'en

1. Le beau, l'élégant.

2. *Riotte,* mot synonyme de querelle, dispute, d'origine inconnue, que la première édition du *Dictionnaire de l'Académie françoise* définit ainsi : « Noise, débat pour des choses de peu de conséquence entre amis, entre le mari et la femme, et autres personnes qui vivent ensemble. Il est bas. » De *riotte* sont venus les mots *riotter* et *riotteux.* « Tousjours yvre seras, *rioteux* et chagrin. » (Noël du Fail, édit. E. Courbet, t. II, p. 78.)

avois retiré ; me demandant beaucoup de choses curieuses, soit de la Fable, ou de l'Histoire, qu'il n'ignoroit point, ayant esté fort bien instruit aux lettres humaines, et autres plus hautes sciences, il s'avisa de s'enquerir si je ne vivois pas content dans sa maison, et s'il y avoit quelque chose qui me manquast, afin de donner ordre à me satisfaire : je luy respondis que je m'estimerois heureux à son service, et ne voudrois pas changer ma condition avec celle de personne du monde, n'estoit que j'avois dans son logis un ennemy qui me persecutoit beaucoup, encore qu'il fust si petit que j'avois honte de m'en plaindre ; il me demanda qui c'étoit ; je luy respondis que c'estoit le Seigneur Anselme, et luy racontant tous mes griefs, je luy fis une naïfve et fidele relation de la querelle du coq d'Inde, et de sa cruelle mort, sans oublier que le Nain en avoit usé comme les Topinamboux, et les Margajats [1], qui font bonne chere de leurs ennemis, quand ils les peuvent avoir morts ou vifs. Le bon Seigneur ne put entendre ce plaisant recit, sans que les larmes

1. Première édition : les tapinamboux. — Les *Topinamboux* et les *Margajats* sont certaines peuplades du Brésil dont le nom revient assez fréquemment sous la plume des écrivains français du dix-septième siècle. Ces termes étaient synonymes de gens grossiers et ignorants, au langage inintelligible, et se prenaient le plus souvent dans le sens comique. « Ce gros lourdaud de valet, entendant ces façons barbares, ne sçavoit s'il parloit grec, latin ou *margajat* », dit d'Ouville dans ses *Contes* (édit. Ristelhuber, p. 206). Tristan donne ici à ces deux noms une acception tragique, mais à tort, car ces peuplades n'ont jamais passé pour être anthropophages.

luy vinssent aux yeux à force de rire, et m'ayma depuis toute sa vie. Il donna des ordres sur le champ pour faire qu'une autre personne escrivit pour Madame; et la pria devant moy de ne m'employer plus à ces [1] choses, luy disant que j'avois assez à faire d'escrire, et lire pour son propre fait : car je lisois tous les jours quatre heures devant ce bon Maistre, deux heures le matin, pour le divertir, et deux heures le soir pour l'endormir.

CHAPITRE XXIX

D'UNE FARCE DONT UN JARDINIER VOULUT ESTRE.

Ce tesmoignage de l'affection de mon Maistre ne fit qu'augmenter l'aversion que sa femme avoit pour moy; mais je n'en ressentis pas si-tost les effets, et pour m'affermir du costé de ce bon Seigneur, il n'y eut rien que je n'inventasse. Bien souvent, je luy contois quelque avanture nouvelle, que j'avois apprise; d'autresfois, c'estoit une vieille histoire renouvelée que j'avois prise ou dans le Decameron de Bocace, ou dans Straparole, Pauge Florentin, le Fugilosio, les Serées de Bouchet [2], et autres Autheurs, qui se sont

1. Première édition : ses.

2. Tout le monde connaît le *Décaméron* de Boccace (1313-1375), livre auquel de grossières et plates traductions ont

voulu charitablement appliquer à guerir la melancholie. J'employois quelquefois deux ou

fait un renom d'immoralité vulgaire, mais qui n'en est pas moins un inimitable chef-d'œuvre d'une importance toute spéciale, puisqu'il a créé et fixé la prose italienne, comme la *Divine Comédie* de Dante et les *Sonnets* de Pétrarque en ont créé et fixé la poésie. — Straparole, conteur italien du quinzième siècle, dont on ignore la biographie, est l'auteur des *Facétieuses nuits*, recueil de nouvelles bizarres et licencieuses, mais souvent piquantes, auxquelles les écrivains européens des âges postérieurs ont fait de nombreux emprunts plus ou moins avoués. Traduites en français au seizième siècle par Jean Louveau et Pierre de Larivey, les *Facétieuses nuits* ont été réimprimées dans la Biblioth. Elzévir., 1857, 2 vol. in-16. — « Pauge Florentin » est le fameux Pogge (mort en 1459), l'illustre humaniste qui se délassait par instants de ses sérieux travaux et de ses courses infatigables sur tous les chemins de l'Europe à la recherche des manuscrits de l'antiquité, en troussant légèrement une de ces historiettes latines satiriques et salées qui composent son recueil de *Facéties*. — Le *Fugilosio* (il faut lire *Il Fuggilozio*), de Tomaso Costo, né à Naples vers 1560, mort vraisemblablement en 1613, est un recueil de nouvelles dont la première édition est sans doute celle de 1596, et qui a été fréquemment réimprimé jusqu'à la fin du dix-septième siècle. En voici le titre complet : *Il Fuggilozio di Tomaso Costo diviso in otto giornate, nelle quali da otto gentilhuomini e da due donne si raccontano diversi e non meno esemplari che piacevoli avvenimenti.* (V. sur cet amusant « chasse-ennui », *I Novellieri italiani in prosa*, de Giambattista Passano, deuxième édition, 1878, t. I, p. 236-240.) — Quant aux *Serees* de Guillaume Bouchet, nous avons eu l'occasion de les citer dans l'annotation de ce volume. C'est un recueil d'entretiens dont le premier livre a paru en 1584, et dont les deux autres ont été publiés après la mort de leur auteur, décédé juge consul des marchands de Poitiers, probablement en 1593. Une charmante et excellente réimpression de ce curieux tableau de mœurs a été donnée de 1873 à 1882 par C.-E. Roybet, pseudonyme anagrammatique qui recouvre les noms de deux fins érudits bien connus, MM. Charles Royer et Ernest Courbet. (Librairie Alphonse Lemerre, 6 vol. in-16.)

trois Pages, et autant de jeunes officiers de sa maison, pour representer les soirs devant luy quelque espece de Comedie, dont j'avois ajusté les paroles, selon la force de mon esprit. Je sçay bien que nous luy donnasmes beaucoup de plaisir, en introduisant un nouvel Acteur en cette troupe. Ce fut un gros garçon jardinier qui avoit à demy refusé des raves et des artichaux à desjeuner, par un mescontentement qu'il avoit de n'étre pas employé dans les jeux, dont nous divertissions nostre Maistre. Nous fismes semblant de l'associer avec nous, et representasmes le soir la farce d'une accouchée, dont ce personnage joüa l'enfant : ce ne fut pas un petit divertissement à nostre Maistre de voir ce gros coquin emmailloté, et ayant les bras serrez estroitement contre le corps : quand on le tira de dessous la juppe qu'avoit prise un jeune Page que la Concierge du logis avoit coiffé de nuict fort plaisamment. Sur tout quand l'enfant vint à crier d'une façon qu'il avoit estudiée, et que la Nourrice qui tenoit un poëslon de boüillie, luy en eust flacqué deux ou trois poignées dans le visage. Le maraut d'enfant voulut jurer sur ce qu'il en avoit eu dans les yeux, mais à mesure qu'il ouvroit la bouche, on la luy remplissoit de tant de boüillie, qu'il estouffoit ses violentes imprecations. Nostre Maistre rit extrémement de cette ridicule comedie, [et][1] tout le monde en approuva l'invention, fors la Maistresse du Chas-

1. Première édition.

teau, qui ne s'y trouva point disposée à cause de la hayne secrete qu'elle avoit pour moy : de plus, elle tesmoigna se scandaliser fort de ce que le jeune Cuisinier qui faisoit le mary de l'accouchée, avoit dit, sans penser qu'elle fut presente à la naissance de son enfant : *Voilà un fort beau garçon, il a desja du poil au derriere.* Cette parole n'estoit pas respectueuse, mais une Dame de condition, et de son aage, eut mieux fait de faire semblant qu'elle ne l'avoit pas entenduë, que d'en gronder trois ou quatre heures, et de feindre d'en estre malade, comme elle fit avec des grimaces ridicules [1].

CHAPITRE XXX

D'UNE MEUTE DE MATINS QUI FUT LAISSÉE EN GAGE DANS UNE HOSTELLERIE.

En executant avec mes associez ces plaisans spectacles, je m'insinuois tous les jours de plus en plus aux bonnes graces de mon Maistre, mais cela ne faisoit qu'irriter la mau-

1. Cette scène bouffonne, fait observer M. Benjamin, se retrouvera en 1667 (l'année même de la réimpression du *Page disgracié*) dans *L'embarras de Godard ou l'Accouchée*, comédie de Donneau de Visé, et l'auteur écrira à la fin de l'*Avis au lecteur* cette phrase énigmatique : « D'ailleurs, si tout le monde pouvoit savoir, comme une partie de la cour, ce qui m'a fourni l'idée de cette scène, je ne serois pas en peine de la justifier, et peut-être aussi que je ne l'aurois pas

vaise humeur de ma Maistresse : J'estois un Mome[1], qui divertissois agreablement mon Jupiter, mais qui ne pouvois agréer à ma Junon. Cependant ce fascheux obstacle, qui s'opposoit à ma felicité, ne me mettoit pas beaucoup en peine; cela n'empeschoit pas que je ne joüasse tous les jours à la paulme, au billard, et quelquefois aux cartes, et aux dez, quand il s'en presentoit occasion. Bien souvent je prenois un fusil, et m'en allois dans le bois prochain pour y tirer quelque lievre, et par hazard quelque sanglier : l'ardeur que j'avois pour la chasse, et je ne sçay quelle conformité d'humeurs, me firent faire une grande societé avec un petit chasseur, qui estoit des habitans du bourg, homme facetieux et plaisant, s'il en fut jamais au monde, et qui n'avoit point mal estudié. C'estoit un homme qui avoit deux ou trois mille livres de rente, et qui ne prestoit point à usure. Il faisoit boire liberalement à ses amis douze ou quinze pippes de vin, qu'il recueilloit tous les ans, et ne demandoit rien qu'à rire et faire bonne chere. Celuy-cy me vint inviter un jour d'aller avec luy faire un tour jusqu'à une cer-

faite, si elle étoit sans mystére. » On peut conclure de cet aveu alambiqué que l'épisode porté à la scène par de Visé reposait sur un fait réel. Il en est peut-être également ainsi de celui narré par Tristan, mais, vu la distance de vingt-quatre années qui sépare l'un de l'autre (celui-ci se trouvant déjà dans l'édition de 1643), il est probable que les deux auteurs n'ont pas fait allusion au même incident.

1. *Môme* est ici *Momus*, le dieu de la raillerie chez les Grecs, et non pas un petit enfant, un gamin, acception qui paraît d'ailleurs se rattacher à ce nom.

taine ville[1], qui n'estoit esloignée du chasteau que de sept ou huict lieües aú plus. J'obtins facilement de mon Maistre la permission de faire ce petit voyage, et nous montasmes tous deux à cheval portans chacun un fusil, et menans avec nous une excellente chienne couchante. Aprés avoir tué quelques perdrix l'un aprés l'autre, et perdu l'espérance d'en trouver plus sur nostre chemin, nous nous mismes à nous entretenir sur quelque matiere de Philosophie, où nous avions l'esprit si fort attaché, que nous ne prismes pas garde que nostre chienne qui estoit en chaleur, se faisoit des amans dans tous les villages par où elle passoit ; et les faisant courir aprés elle grossissoit sa cour incessamment. Si bien que lors que nous arrivasmes dans la ville, où mon chasseur avoit affaire, nous avions plus de vingt-cinq chiens aprés nous[2]. La Maistresse de l'hostellerie où nous allasmes descendre, creut que tous ces animaux estoient à nous, et nous demanda d'abord si nous n'avions point de valets de

1. Cette « certaine ville » est La Haye, en Touraine (V. la *Clef*, nº 16), aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Indre-et-Loire, où était né, en 1596, un enfant qui avait nom René Descartes.

2. Cet incident rappelle jusqu'à un certain point, mais d'une façon moins espiègle et beaucoup plus convenable, le tour pendable joué par Panurge à une « haulte dame de Paris » qui avait dédaigné son amour. (RABELAIS, *Pantagruel*, liv. II, chap. XXII.) Quant à la conduite de Tristan et de son ami en cette affaire, qui leur permit de partir « sans bourse deslier aprés avoir fait bonne chere », elle fait trop songer aux exploits analogues des héros des *Repues franches* et de la *Légende de maistre Pierre Faifeu*, qui n'ont jamais passé pour être bien délicats.

chiens, et de quelle sorte nous desirions qu'elle traitast nostre meute. A ce mot de meute, nous tournasmes la teste, et voyant ce qui la trompoit, nous fismes en [1] mesme temps dessein de la laisser en cette creance. Mon camarade luy dit qu'il falloit les enfermer dans l'escurie, mais l'hostesse trouva plus à propos de les faire coucher sur quelques bottes de paille, qu'elle espancha dans une petite salle où il n'y avoit que les quatre murailles. Cependant nous donnasmes ordre qu'on adjoustast toutes les perdrix que nous avions apportées, à la bonne chere qu'on nous vouloit faire, et laissasmes nostre chienne couchante en la compagnie de ces mâtins de toute taille, dont elle avoit esté suivie.

Le lendemain, lors que toutes nos affaires furent faites, nous allasmes faire sortir nostre animal de la prison où nous l'avions fait renfermer, et laissasmes là tous les autres pour les gages. Aprés avoir fait compter l'hostesse, qui nous demandoit plus d'un escu pour la couchée, et la nourriture des chiens, nous luy dismes qu'il viendroit bientost un valet avec un Cor de chasse fait d'une telle façon, qui payeroit tout en venant querir la meute. Ainsi nous partismes sans bourse deslier, aprés avoir fait bonne chere, et nostre hostesse ne manqua point à faire faire reglément deux fois le jour de grands potages pour la meute. Cependant tous ces chiens qui ne se connoissoient point les uns les autres, et qui n'avoient

1. Première édition : de.

plus rien qui les attachast, commencerent à s'ennuyer de se voir ainsi renfermez, et le tesmoignerent toute la nuict par des hurlemens horribles. On envoya de toutes les maisons du voisinage à l'hostellerie pour sçavoir s'il n'y auroit pas moyen de faire cesser ce bruit : mais l'hôtesse importunée de ces messages, autant que de l'aboy des chiens, respondoit brusquement qu'il falloit avoir patience, et que c'estoit la meute d'un grand Seigneur, qu'on viendroit querir le lendemain. Il se passa pourtant trois ou quatre jours, sans qu'on lui en demandast aucune nouvelle, et les chiens demy enragez continuoient tousjours à faire un si grand tintamarre, que tout le monde en estoit espouventé. De bonne fortune pour l'hostesse, il y eut en un jour de marché, quelques païsans curieux de voir les animaux qui se faisoient si bien entendre : qui monterent dessus une pierre, et regardans par la fenestre dans cette salle, y reconnurent à mesme temps leurs chiens qu'ils avoient perdus, et ceux encore de leurs voisins. Ils se voulurent adresser à l'hostesse pour les r'avoir, jurants que c'estoient des chiens qu'ils avoient nourris en leur maison, mais l'hostesse se moqua bien de leurs serments, croyant toûjours que c'estoit la meutte d'un grand Seigneur. Tellement qu'il fallut plaider, et l'hostesse qui fut condamnée à mettre en liberté des chiens qui ne luy donnoient point de repos, et ne luy avoient apporté aucun profit, eut son recours contre le petit chasseur. Lors que je recitay

cette avanture à mon Maistre, il se pasma presque de rire; sa rate s'espanoüit encore davantage, quand je luy fis voir la copie de la Sentence qui avoit esté donnée contre l'hostesse, sauf son recours contre nous; le bon Seigneur envoya vingt escus à l'hôtesse, qu'elle demandoit pour tous frais, et me donna liberalement quatre des plus beaux habits de sa garde-robe, et quelques pistoles pour passer mon temps.

CHAPITRE XXXI

DE QUELLE SORTE GELASE FIT ROMPRE UNE JAMBE A MAIGRELIN.

Il me souvient que peu de temps aprés, ce petit chasseur, de qui j'ay parlé, et que je nommeray Gelaze [1], fit un traict de raillerie peu agreable à un autre beaucoup plus petit homme, qui pour la legereté de sa taille mince, estoit surnommé Maigrelin. Ces deux personnages se promenans une aprés disnée ensemble le long de la muraille d'un jardin, Gelaze apperceut de belles cerises à un arbre, dont quelque branche pendoit du costé du chemin, et fit envie à Maigrelin d'en manger : tous deux à la faveur de la branche pendante firent plier le cerisier de leur costé, et lors

1. En grec : le rieur.

Gelaze qui estoit fort et robuste, et qui avoit toute la peine de cet ouvrage, fit mettre à cheval Maigrelin sur le haut de l'arbre, comme pour le tenir mieux en estat, afin qu'ils peussent manger des cerises plus commodement ; puis le voyant engagé comme il desiroit, le meschant lascha l'arbre tout à coup, qui se dressant avec violence, jetta Maigrelin dans le jardin sur une table de pierre, où l'on alloit faire colation. Ceux de la maison et les conviez qui virent ainsi tomber un homme dans le milieu de leur jardin, creurent d'abord que cela n'estoit arrivé que par le ministere de quelque Demon. Et cherchans promptement le couvert [1], dans cette soudaine terreur, barricaderent leur porte sur eux. Cependant Maigrelin qui s'estoit rompu une jambe, et tout écaché [2] le nez en tombant, ne cessoit de crier à l'aide et misericorde : enfin, Gelaze aprés avoir ry tout son saoul en secret, vint frapper à cette maison, et les r'asseurer de leur effroy ; leur disant à peu prés comme cet accident estoit arrivé, hormis que pour desguiser sa malice, il essaya de faire croire qu'une branche qu'il tenoit luy estoit fortuitement eschappée des mains, et avoit esté cause de cette disgrace ; il en voulut faire les complimens à Maigrelin, qui ne les receut en façon du monde, et luy porta toûjours depuis une extréme haine.

1. Un abri, une protection.

2. *Écacher,* c'est écraser en aplatissant. Il y a, dans différents métiers, des ouvriers *écacheurs.*

CHAPITRE XXXII

D'UNE BOULANGERE QUI CREUT DEVOIR ESTRE PENDUE POUR AVOIR BRULÉ DES CERISES.

Maigrelin fut trois mois au lit de cette aventure, et lors qu'il en put sortir, ce ne fut que pour aller de tous costez faire des ennemis à Gelaze : il fit ligue avec le Seigneur Anselme contre toute la cabale des rieurs, que nostre Maistre maintenoit, mais qui ne plaisoient guere à nostre Maistresse, laquelle se nourrissoit dans une fort fascheuse humeur, ne faisant tous les jours que gronder, et se mettre en colere contre le tiers et le quart. Gelaze qui ne craignoit rien estant appuyé comme il estoit, du Seigneur du lieu, s'avisa de faire une piece assez plaisante à cette bonne et sage Dame. Il revenoit une aprés-disnée du château, et resvoit fort profondement à quelque chose, lors que la Boulangere qui estoit une pauvre femme fort simple, le retira de ses pensées, en l'appellant par son nom, et luy demandant ce qui le rendoit si melancolique, luy qui avoit accoustumé d'estre si joyeux. Helas! mamie, luy respondit Gelaze, c'est pour l'amour de vous, que je parois ainsi triste : n'avez-vous pas laissez brusler une claye des Cerises de Madame dans vostre

four? C'étoient des plus belles griotes[1] du jardin. Madame en est tellement outrée de déplaisir, qu'elle a juré de ne boire ny ne manger, que vous n'en ayez esté chastiée exemplairement, vous et vostre mary. Est-il possible, reprit la Fourniere : je vous répons que cela est trop vray, pour le bien que je vous veux, repartit Gelaze; car vous me faites si grande pitié que j'en ay le cœur tout transsi. Monsieur dispute encore contre Madame à donner les mains pour vous faire punir; mais vous sçavez quelle puissance ont les femmes à persuader leurs maris : elle fera tant qu'il accordera sa priere, et vous serez pris prisonniers à mesme temps pour estre pendus deux heures aprés. Comment pendus? dit la pauvre femme; nous pendroit-on pour si peu de chose? que Madame nous fasse plutost payer dix francs. Ho ho, ma mie, reprit Gelaze, vous montrez bien que vous ne sçavez gueres ce que c'est du monde, de dire que ce soit peu de chose de fascher les Grands : tous les jours, ils font pendre quand il leur plaist des gens bien plus haut hupez que vous, pour la valeur de cinq ou six sols; cela n'est-il pas moulé[2] dans les Edits? Au reste, d'esperer d'en pouvoir sortir, en payant une grosse amende, cela n'est pas trop asseuré :

1. Espèce de cerise aigre à courte queue.

2 C'est-à-dire : imprimé. On sait de quelle autorité a joui de tout temps, aux yeux des gens simples, la *lettre moulée*. « Le moyen de contester ce qui est *moulé?* » dit, dans Molière, un plaisant de cour, pour essayer de convaincre une princesse incrédule. (*Les Amants magnifiques,* acte III, scène I.)

le meilleur pour vous et vostre mary, seroit d'essayer à vous sauver en quelque lieu de la forest, en attendant que vos amis s'employent à moyenner vostre paix. Voilà cette pauvre Boulangere tellement espouventée, qu'elle faillit à tomber de son haut de l'effroy qui la saisit à ces paroles : qui luy furent prononcées avec une façon serieuse, et d'un air qui sembloit compatir à son[1] mal-heur. Le mary vint là dessus, qui ne fut pas moins facile à persuader que sa femme; tous deux aprés avoir embrassé estroitement les genoux de Gelaze, et l'avoir supplié bien humblement avec larmes, de parler pour eux, durant leur absence, se resolurent à charger trois petits enfans, avec deux pains bis sur leur asne, et s'enfuyr ainsi dans les bois avant que d'estre apprehendez par la Justice. Gelaze leur promit toute assistance, et cependant me vint avertir de la façon dont il avoit joüé cette piece, me disant le reste de son dessein, que je trouvay presque aussi hardy que risible. Je ne pus voir passer sans pitié ces pauvres idiots avec leur chetif bagage, et fus tout prest de rompre tout, en les détrompant. Enfin, je fus d'avis qu'un valet de Gelaze les suivroit de loin, et les feroit revenir du bois lors que la nuict seroit venuë : les asseurant de leur grace. Ils eurent grande peine à consentir de retourner à leur maison, et n'eust été la consideration de leurs petits enfans, je croy qu'ils eussent mieux aymé coucher dans les

1. La première édition porte : mon, ce qui est un nonsens.

bois, que de se venir exposer à la potence qu'ils croyoient estre preparée pour eux. Ils passerent toute la nuict chez eux en de grandes alarmes; leur maisonnette estoit scituée sur le chemin par où l'on monte au chasteau, et chaque bruit qu'ils entendoient des passans, leur faisoit prester l'oreille avec crainte. Le matin Gelaze les alla voir, r'asseura aucunement leur esprit troublé, et leur dit qu'il estoit question qu'ils fissent un coup de partie[1]; qu'il avoit tant fait avec ses amis auprés de Madame, qu'elle estoit aucunement esbranlée, mais qu'il falloit achever le reste de l'ouvrage, en s'efforçant de luy faire pitié : que pour cet effet il les accompagneroit à la porte de sa chambre afin qu'ils se jettassent avec leurs enfans à ses pieds, pour luy demander humblement pardon. Mais qu'il faloit en cette occasion crier et pleurer de bonne sorte. La pauvre Fourniere et son mary se resolurent à faire tous leurs efforts pour se tirer de cette peine, et ne manquerent pas de venir en Corps attendre nôtre Maistresse au passage, à l'heure qu'elle devoit aller de son appartement à celuy de son mary. La moitié des gens du chasteau, qui ne sçavoient rien de l'intrigue, se tinrent avec les affligez, par curiosité d'apprendre ce qu'ils demandoient ainsi esplorez; n'en ayant jamais pû rien tirer de leur bouche. Si bien que lors que nostre Maistresse sortit de sa chambre, elle fut surprise de voir le vestibule si plein de personnes; n'en pou-

1. *Faire un coup de partie,* c'est faire une chose qui doit avoir des conséquences décisives.

vant imaginer l'occasion. Mais lors que le Fournier, sa femme, et ses enfans se vinrent jetter à ses pieds en luy criant misericorde, elle s'espouventa tout à fait. Les cris avoient esté concertez à un si haut ton, et la Fourniere fit si bien jouër tous les instrumens de sa grace, marchant de toute sa force sur le pied d'un de ses enfans, et pinçant les bras d'un autre qu'elle portoit, afin de luy faire garder la mesure, qu'on n'entendit jamais rien de tel. Nostre Maistresse voulut deux ou trois fois parler, pour demander ce que c'estoit; mais les timides complaignans estoient en trop bonne humeur d'essayer à luy faire pitié, pour s'arrester en si beau chemin : les clameurs redoublerent toûjours, avec des tons aigres et discordans, tout ce qui se put : et la bonne Dame à qui s'adressoient tous ces cris en eut des[1] tremblemens d'effroy, qui ne la quiterent de plus de trois heures. Enfin, tout ce qu'on put discerner des mots intelligibles parmy cette grande confusion fut : *grace, Madame, misericorde, que nous ne soyons point pendus*. Ce qui ne fit qu'accroistre l'émotion de nostre Maîtresse; aprés une grande heure de desordre et de bruit, où personne ne s'entendoit, la Dame du logis reprit ses sens, et demanda tout de nouveau quel sujet on avoit de recourir à elle avec tant de larmes; et la Fourniere luy dit ingenuëment que c'estoit pour le crime de la claye des griotes bruslées au four. Ce qui la rendit comme interdite au

1. La deuxième édition donne : de, et la première : des, ce qui est la vraie leçon.

commencement, et la mit aprés en une si grande cholere, que si les loix eussent esté aussi rigoureuses que Gelaze l'avoit fait accroire à ses pauvres hebetez, il eust esté pendu luy-mesme dans deux heures. Toutes les personnes qu'elle aymoit, approuverent son ressentiment, et ne firent autre chose que de mettre de l'huile au feu. Cependant, nostre cabale agit en faveur de Gelaze, et fit excuser prés de nostre Maître cet indiscret effet de son humeur plaisante et gaye.

CHAPITRE XXXIII

DU CHAT QUI AVOIT MANGÉ LE MOYNEAU D'UNE DEMOISELLE DE LA MAISON.

Durant ces pieces[1] que faisoit Gelaze, j'estois occupé à escrire quantité d'expeditions pour mon Maistre, qui s'estoit embarqué dans l'entreprise d'une guerre aussi chimerique en effet, qu'elle estoit glorieuse en apparence[2]. Le temps que je pouvois dérober à ces continuelles occupations, estoit ordinairement employé à rendre des soins à une Demoiselle de Madame, grande fille honneste

1. Ces *pièces,* c'est-à-dire : ces tours, ces plaisanteries, ces petites conspirations, comparés à une pièce de théâtre. On dit encore aujourd'hui : *faire pièce* à quelqu'un, dans le sens de lui faire une malice, d'en user mal avec lui.

2. Nous verrons au chap. XXXVII de quoi il s'agissait.

et douce, qui sembloit n'avoir pas la hardiesse de pouvoir dire ouy ny non. J'avois acquis quelque place en ses bonnes graces, et la franchise dont elle respondoit à mon affection, m'avoit donné quelque tendresse pour elle. Une aprés disnée que je l'allay trouver en un certain petit cabinet où elle estoit demeurée seule, je la surpris toute esplorée et regardant avec de grandes marques de regret la queuë d'un moyneau qu'elle tenoit esparpillée en sa main. Je luy demanday quel estoit le sujet de ses larmes, et sceus que c'étoit qu'un chat d'Espagne là present, à qui elle avoit montré son oyseau, comme en le bravant, l'avoit hapé si subtilement, durant ce moment, qu'il ne luy en estoit resté que la queuë. Me voilà aussi-tost dans la compassion de cette disgrace, et dans les protestations de la vanger de cet affront, si elle le jugeoit à propos. Cette fille qui estoit trop craintive pour donner les mains à la mort du chat, me dit qu'elle seroit satisfaite pourveu que sans le faire mourir nous trouvassions quelque moyen de luy rendre quelque desplaisir. Voicy l'invention que je trouvay pour le tourmenter, et m'acquerir par ce moyen les bonnes graces de la Demoiselle. Je pris un souflet qui pendoit au coin de la cheminée; j'entay fort adroitement dans le bout du souflet un tuyau de plume, et fis prendre le chat à ma nouvelle Maistresse, qui l'envelopa dans son tablier [1], de peur d'en estre

1. Première édition : son devantier. On disait aussi : devanteau, mots synonymes tous deux de tablier. Ce mot

égratignée ; là dessus j'insinuay le tuyau de plume en son derriere, et joüay si longtemps du souflet, que le chat devint aussi gros qu'un mouton ; la Demoiselle le mit par terre pour voir quelle seroit sa posture, qui fut fort affreuse, ne se pouvant tenir sur ses pates, et les yeux luy sortans presque de la teste à cause de cet effort. Sur ces entrefaites, la Dame du chasteau entra brusquement dans le cabinet, et soupçonnant quelque chose de mauvais à voir nos visages troublez, jetta enfin les yeux sur son chat, qui sembloit marcher sur des eschasses. A cet objet elle fit un cry capable d'allarmer toute la maison, et tomba comme évanouye sur un lict prochain. Lors qu'elle fut revenuë de cette foiblesse, elle fit de grandes et violentes perquisitions de la cause de cette prodigieuse enfleure, qu'elle appercevoit en son chat, et voyant que la Demoiselle vacilloit en ses responses, elle la

se trouve, expressivement employé, dans un couplet de *La comédie de chansons* (Ancien théâtre françois, Biblioth. Elzévir., t. IX, p. 169), que nous citerons pour son agrément

Alors qu'il faisoit beau,
A l'ombre m'estois mise
Prés d'un coulant ruisseau,
Toute seulette assise,
Quand un gay pastoureau
M'a finement surprise ;
Trois fois sous un ormeau
Troussa ma cotte grise,
Trois fois mon *devanteau*,
Et trois fois ma chemise.
Trois fois luy dis : Tout beau,
Lui faisant quitter prise ;
Mais son doux chalumeau
M'ayant d'amour esprise,
Ce n'est rien de nouveau
Si je fy la sottise.

pressa de sorte que la pauvre innocente qui n'estoit pas accoustumée à mentir, luy declara naïfvement comme la chose estoit avenuë. A ce recit Madame se mit dans le lict, criant justice contre moy. Monsieur son mary, qui n'estoit pas encore informé de la chose, fut deux ou trois heures à la supplier de luy dire le sûjet de son mal-talent[1], mais elle ne faisoit rien que dire : *ce, ce, ce, ce, Meschant,* et puis entre-coupant ces mots de quelques sanglots, estoit un quart-d'heure aprés à dire : *Ah ! que je suis miserable et infortunée.* Enfin quelque femme de chambre, à qui la Demoiselle que j'aymois avoit conté toute l'histoire, tira doucement mon Maître par le bras, pour l'informer de cet accident qu'il trouva tellement ridicule, et si peu digne de ces grandes lamentations, qu'il en tansa fort Madame sa femme : cela ne fit rien qu'aigrir encore sa mauvaise humeur, et la faire pleurer tout le soir.

CHAPITRE XXXIV

QUELLE PUNITION RECEURENT LE PAGE ET LA DEMOISELLE.

Mon Maistre importuné de ses plaintes, luy voulut enfin donner quelque satisfaction :

1. Animosité, mauvais vouloir contre quelqu'un. Terme vieilli.

mais ce ne fut pas en la maniere qu'elle souhaittoit, car elle eut bien desiré qu'on nous eust mis hors de la maison sa Demoiselle et moy. Ce bon Seigneur voulut rendre le châtiment conforme à l'offence, et s'imagina sur le champ un plaisant artifice. Pour cet effet, il envoya querir un Peintre assez habile en son art, qui travailloit à l'embellissement d'une galerie du chasteau, et luy communiqua son secret dessein, avec expresse defence de le descouvrir à personne. Et cet Apelle de campagne, bien instruit de ce qu'il avoit à faire, vint le lendemain dans la chambre des filles, et pria une sobrette [1] du logis de s'asseoir dans une chaise en une certaine posture, disant qu'il vouloit tirer un esquisse [2] pour asseoir de la mesme sorte une Diane qu'il vouloit peindre en la galerie. Si-tost qu'il eut commencé son dessein, l'on vint appeler la sobrette, comme pour aller parler à Madame ; et le Peintre prit de là occasion de supplier la Demoiselle que j'aymois, de se vouloir mettre en sa place pour un quart-d'heure seulement. La fille fut si fort innocente qu'elle y consentit : et de cette façon se laissa peindre au naturel. Je fus surpris presque de la mesme sorte ; et sans sçavoir que je consentois paisiblement à mon supplice, je laissay tirer mon portraict en porfil [3] à costé

1. Soubrette.

2. Nous n'avons pas trouvé que ce mot ait été jamais masculin.

3. Dans la première moitié du dix-septième siècle on disait fréquemment *porfil* ou *pourfil*, pour *profil*. Ce mot

de cette Nimphe. Quelque temps aprés, le mesme Artisan [1] me pria de luy prester un de mes habits sans dire pourquoy c'estoit faire, et deux ou trois heures aprés, il mit en veuë les portraicts de la Demoiselle, et de moy, elle tenant le chat d'Espagne isabelle et noir envelopé dans son tablier, et moy en une posture ridicule, souflant au derriere du chat. A ce spectacle ceux de la Maison ne furent pas seulement appelez, mais encore tous ceux du bourg. On nous fit venir la Demoiselle et moy en la presence du Seigneur et de sa femme pour nous faire contempler cette peinture ; dont nous eusmes autant de honte que si l'on nous eust fait voir pendus en effigie. La jeune innocente en pleura soudain de despit, et pour moy j'en grinçay les dents de colere, et ne le garday [2] pas long-temps au Peintre, ne pouvant m'en prendre qu'à luy.

venant du latin *profilum*, et le *pro* du latin s'étant habituellement, dans la formation du français populaire, changé en *pour*, cette forme de *porfil* ou *pourfil* se justifie pleinement.

1. *Artisan*, dans l'ancien sens d'artiste. « Peintre, poëte ou aultre *artisan* », lit-on dans MONTAIGNE (*Essais*, liv. III, chap. XXV). « *Artiste*, fait observer Littré, n'a pris le sens qu'il a aujourd'hui que dans l'édition du *Dictionnaire de l'Académie* de 1762 ; il se disait : relativement, artiste en tapisserie, en orfèvrerie ; absolument, artiste, celui qui était chimiste, qui travaillait au grand art. »

2. *La garder à quelqu'un, la lui garder bonne*, c'est conserver du ressentiment contre cette personne, et chercher l'occasion de le lui témoigner.

CHAPITRE XXXV

PETITE VENGEANCE DU PAGE.

Je ne fus pas long-temps à trouver l'invention d'effacer nos ridicules portraicts de dessus cette toile infame, encore qu'on fit la sentinelle alentour. Je trempay une petite esponge dans une composition bruslante et la donnay à la plus grande des cousines, qui sembloit avoir quelque honneste compassion de la honte que l'on me faisoit ; et cette fille prit son temps pour la passer sur les deux visages, qu'on avoit ainsi exposés à mon infamie : mais pour me vanger du Peintre, dont j'avois receu cet affront, je me souvins de mes tours de Page. C'étoit un homme glorieux et vain, qui ne vivoit que de fumée, et des fausses loüanges qu'on luy donnoit. Il avoit copié cinq ou six ans sous de bons Peintres, et croyoit estre aussi sçavant que ses Maistres : il faisoit grand cas d'un certain livret, où quelques illustres de la Cour de Henry III estoient tirez à la sanguine dans des ovales, et pour montrer qu'il sçavoit quelque chose de l'Histoire, et de la souche des maisons, il avoit escrit au dessus, en une cartouche [1], le

1. Nous n'avons pu trouver qu'au masculin ce mot de *cartouche,* dans le sens de dessin qui, mis au bas du titre d'un ouvrage, d'une gravure, d'un portrait, etc., désigne le sujet, le personnage, ou renferme la dédicace.

nom de celuy qui estoit representé avec le nom de celuy dont il descendoit. En suite de ces personnages de naissance, et de haute vertu, il avoit esté si sot que de placer quelques-uns de ses parens, et toute sa petite famille, jusqu'à un enfant de neuf ou dix ans, qui luy estoit mort en cet aage là, et dont il parloit comme de quelque personne illustre. Un jour qu'il avoit laissé son livre en la chambre de mon Maistre, qui vouloit en faire tirer quelque portraict, je feüilletay l'endroit où estoit celuy du Peintre et ensuite celuy de son fils; je m'avisay qu'il avoit eu honte de mettre son nom tout au long dans cette cartouche, et n'avoit rien escrit, sinon *Cretofle fils de.* Je pris incontinent une plume, et changeant le dernier e en u, j'escrivis: *du plus grand sot qui soit en France ;* aprés ce traict je quittay le livre, et comme je le vis prendre à un jeune Comte de gentil esprit, neveu de mon Maistre [1], je luy fis adroitement voir cet endroit, et par ce moyen toute la maison rit en suite de ses sottises, aprés avoir ry de ma complaisance enfantine.

1. Honorat de la Baume, comte de Suze, depuis gouverneur de Provence et vice-amiral de France (V. la *Clef,* nº 17). Il ne faut pas le confondre avec le comte de la Suze, le mari de la célèbre comtesse de ce nom, célèbre à la fois par sa beauté, ses aventures amoureuses, son esprit et son talent poétique.

CHAPITRE XXXVI

AMBASSADE DU PAGE VERS UN VIEUX CAVALIER GROTESQUE [1], ET QUELLE RECEPTION ON LUY FIT.

Le livre du Peintre apostillé, et son tableau d'ignominie effacé, causerent de grandes rumeurs dans le chasteau ; mais mon maistre qui me protegeoit, me garentit de toutes sortes de menaces ; ce furent des abois importuns, qui ne me firent point de mal. Ce Seigneur eut soin non pas seulement de me sauver de cet orage, mais encore de m'envoyer en un lieu d'où je n'en pouvois oüir le bruit. Il m'avoit souvent fait raconter ce que j'avois veu de la vie de ce grand Poëte, que j'avois servy [2] ; aprés m'avoir remis sur ce propos, il luy prit envie de me faire connoistre un Gentil-homme de qualité, qui n'étoit gueres moins vieux que celuy-là, estoit encore plus sain de corps ; mais estoit bien esloigné d'estre si sage. C'estoit un homme de bonne naissance, riche de quatorze ou quinze mille livres de rente, qui avoit servy Charles IX, Henry III, et celuy qu'avec toute sorte de justice on appelle Grand [3]. Mon Mais-

1. Première édition : crotesque. — V. la note de la page 148.
2. Scévole de Sainte-Marthe.
3. Henri IV.

tre prit la peine de luy escrire un mot, afin de me donner occasion de voir un personnage si ridicule : et ce fut à la charge que je ne perdrois rien de ses paroles et de ses actions, qui luy peussent donner sujet de rire à mon retour. Avec sa dépesche, j'allay voir le petit homme, qui recevoit de l'argent de ses fermiers, et leur disoit tant de folies que je ne m'ennuyois point de la longueur de ses comptes. Aprés qu'il eut congedié ses gens, et qu'il eut serré son argent dans un buffet, on luy dit qu'il y avoit un jeune homme qui demandoit à luy parler, et qui estoit chargé de lettres de ce grand Seigneur son voisin. A cet advertissement il fit tourner sur sa teste une petite barrette de trippe de velours noir [1], qu'il portoit, il y avoit plus de trente-cinq ans : et jurant un sang vertugoy [2], demanda brusquement : où est-il? Je m'advançay pour luy faire la reverence, et luy presentay mes lettres qu'il leut sans lunettes. Je ne sçay ce qu'il y avoit dedans en ma faveur, mais je sçay bien qu'il vint m'embrasser avec une pareille violence, que s'il eust voulu m'estouffer. Les boutons d'argent doré, qui estoient attachez à son grand busc fait à l'an-

1. *Tripe*, « sorte d'étoffe veloutée, dit Littré, qui se fabrique au métier comme le velours ou la peluche, ainsi dite à cause de sa ressemblance avec l'intérieur de la panse des ruminants. On dit toujours tripe de velours, afin de prévenir toute équivoque. »

2. Première édition : cent un vertugoy. Cette expression est un juron familier analogue aux : *vertubleu*, *vertuchou*, *vertu Saint-Jean*, et à plusieurs autres expressions du même genre, toutes synonymes déguisés de : vertu de Dieu.

tique, m'entrerent fort avant dans le ventre, et j'étois sur le point de le frapper, s'il ne m'eust lasché, comme il fit. Aprés des caresses extraordinaires, il se mit à me regarder fixement, puis il s'escria d'une façon riante et gaye : Ah ! cher amy, je ne vous reconnoissois pas, sang[1] vertugoy ; je me ressouviens fort bien comme nous beusmes ensemble dans le chapeau d'un soldat à la bataille de Moncontour[2], quant ce tonneau fut defoncé, que croyons qui fut de vin, et qui n'estoit que de cidre ; sang[3] vertugoy, vous n'estiez pas au service de l'Amiral[4], et je gagerois bien sur ma vie que vous n'estes pas huguenot. A tout cela je ne répondois que par signes, outre qu'il ne me donnoit pas le loisir de parler, ce qui le confirmoit dautant plus fort en sa creance. Comme nous estions en conversation, il entendit quelque bruit, et lors comme s'il eust apprehendé quelque ennemy, il courut vers sa cheminée pour se saisir d'un vieux espieu[5]. Je ne voulus point l'abandonner en ce transport, quoy que personne de ses gens ne s'en émût. Et je vis qu'il couroit dans son jardin : comme nous fusmes prés d'une muraille, il se mit à faire des moulinets de son épieu, criant toûjours, qui vive, qui vive. Pour moy j'ouvrois les

1. Première édition : cent.
2. Gagnée en 1569 par le duc d'Anjou, depuis Henri III, sur Coligny.
3. Première édition : cent, comme plus haut.
4. L'amiral de Coligny.
5. Ancienne arme faisant à peu près l'office de lance

yeux fort grands, pour voir à qui il en vouloit, mais je n'appercevois rien que des arbres. Enfin le bon petit personnage revint à moy tout remis, et me dit que nous pouvions nous en retourner, et que cette alarme estoit fausse. Je luy demanday quels estoient ces ennemis, qu'il vouloit recevoir avec tant de hardiesse. Il me respondit en jurant son sang vertugoy, que c'estoient de certains larrons de ses voisins qui sçachans qu'il avoit d'excellentes poires, tant de bergamote que de bon chrétien, passoient secrettement par dessus les murailles de son jardin, pour les venir desrober, et que depuis peu on luy avoit appris un secret qui les mettoit en grande peine, et le tenoit fort éveillé; c'est d'attacher comme il me montra des ficelles à toutes les branches des arbres, avec quantité de sonnettes, si bien qu'ils ne pouvoient plus toucher à ses fruits, sans qu'ils fissent branler les sonnettes. Et luy, dés que[1] quelque oyseau s'alloit percher sur les arbres de son jardin, couroit aux armes pour surprendre et punir les voleurs de poires. Aprés ce discours il commanda qu'on apportast la collation, et le Cavalier antique beut deux ou trois bons coups à la santé des bons serviteurs du Roy. Parmy cela il luy venoit toûjours de fausses reminissences de l'équipage qu'il m'avoit veu, disoit-il, à la bataille de Coutras[2], ou à la reprise de S.

1. Première édition : et luy dis, que, etc., non-sens typographique.

2. Où Henri de Navarre battit en 1587 le duc de Joyeuse, qui, rendant son épée à deux huguenots, eut la tête fra-

Denis[1]. Tantost il me demandoit ce que j'avois fait de ce grand cheval gris pommelé, dont le beau Givry[2] témoignoit avoir si

cassée d'un coup de pistolet par un troisième, arrivé sur ces entrefaites.

1. Cette ville se rendit au roi de Navarre le 9 juillet 1589. En 1567, les huguenots y avaient été mis en déroute par le vieux connétable de Montmorency, « le plus malheureux général de son temps », dit Voltaire, qui resta sur le champ de bataille.

2. Anne d'Anglure, sieur de Givry, désigné communément sous le nom du « brave » Givry, était un de ces hardis compagnons qui, bien que catholiques, s'étaient attachés aveuglément à la fortune du Béarnais, dont ils partageaient l'héroïsme et les espoirs. D'Aubigné, dans *Le baron de Fœneste* (Biblioth. Elzévir., p. 331), associe son nom à ceux de « force vaillans hommes du siècle », et Voltaire a fait de même dans *La Henriade* (chant V) :

> Ces braves chevaliers, les *Givris*, les d'Aumonts,
> Les grands Montmorencis, les Sancis, les Crillons,
> Lui jurent de le suivre aux deux bouts de la terre.

Jacques-Auguste de Thou, enregistrant dans ses *Mémoires* le mariage d'un de ses neveux avec une fille du maréchal de Schomberg, donne sur Givry les détails suivants (édit. en français de 1714, p. 186) : « Le Roy, la Reine, et tous les Seigneurs, assisterent au festin. On avoit aussi prié de la fête, Anne d'Anglure de Givry. C'étoit le cavalier de la Cour le plus parfait, beau, bien fait, de bonne mine, agréable dans la conversation, savant dans les lettres grecques et latines (talent assez rare parmi la noblesse), sur tout brave de sa personne, et connu pour tel... Il s'en excusa d'abord sur une chute de cheval, dont il étoit encore incommodé; cependant pour ne pas manquer à son parent dans une occasion si remarquable, il trouva moyen de paroître devant la compagnie d'une maniere galante et ingenieuse. Comme sa chute ne lui permettoit pas de se tenir debout, il prit de ces forçats Turcs, dont la ville étoit remplie depuis le naufrage de la flote d'Espagne, se fit porter sur leurs épaules dans une espèce de palanquin, et vêtu comme un roy des Indes, entra à visage découvert dans la sale du festin, tandis que ces forçats, qui le portoient, chantoient d'un ton fort plaisant

grande envie : d'autrefois il me demandoit si je n'avois pas eu grand peur aux barricades de la saint Barthelemy. Aprés toutes ces remarques, qui n'estoient nullement à mon usage[1], il s'avisa de prendre garde à mon manteau, que je repris en sortant de table. Il me dit en le maniant qu'il n'estoit pas assez beau pour moy, et jura qu'il m'en vouloit donner un autre qui me sieroit beaucoup mieux que celuy-là. En effet il fit apporter un trousseau de vieilles clefs, par la plus apparente de ses servantes, et monta dans un galetas, où estoient ses coffres. Il en fit ouvrir un qui devoit luy avoir esté legué en testa-

des chansons mal articulées. Ce spectacle divertit fort le Roy et toute la Cour. »

Tallemant à son tour parle de lui, surtout pour mentionner ses exploits amoureux. Il raconte qu'ayant obtenu un rendez-vous de Mlle de Guise, depuis princesse de Conti, « elle s'avisa par galanterie de se desguiser en religieuse. Givry monta par une eschelle de corde ; mais il fut tellement surpris de trouver une religieuse au lieu de Mlle de Guise, qu'il luy fut impossible de se remettre, et il fallut s'en retourner comme il estoit venu. Depuis il ne put obtenir d'elle un second rendez-vous ; elle le mesprisa, et Bellegarde acheva l'aventure. » Dans quelles conditions matériellement peu commodes pour ce dernier, c'est là un détail que croit devoir ajouter l'effronté Tallemant (t. I, p. 81). Quoi qu'il en soit, Givry prit la chose à cœur, et après avoir adressé à Mlle de Guise « un des plus beaux billets qu'on puisse trouver », il alla se faire tuer au siège de Laon, en 1594. D'Aubigné mentionne sa mort dans son *Histoire universelle* (liv. IV, chap. IV) : « Entre leurs pertes, les assaillans compterent Givry, s'estant mis à conduire une tranchée où il se faisoit tirer à descouvert et sans armes ; Givry, de qui on disoit qu'en esprit, en courage et en bienséance, nature avoit mis ses délices en luy. »

1. C'est-à-dire : qui ne s'appliquaient nullement à moi.

ment par ses Ayeux, tant il estoit vieux et pourry. Du creux de cette vieille biere, il fut tiré douze ou quinze paires d'habits, avec lesquels on auroit pû aller en masque, et faire peur aux petits enfans, tant ils estoient de mode bizarre, déteins et defigurez ; la pluspart estoient en broderie, ou couverts de clincant d'argent, mais le mauvais air et la vieillesse l'avoient tellement noircy, qu'il n'y avoit plus aucune apparence de richesse, ny de beauté. Entre ces antiques haillons, ce Cavalier choisit un manteau doublé de pluche longue comme le doigt, si vermoulüe, et si pleine de teignes, que j'avois horreur de la voir ; le dessus possible avoit esté de velours, mais j'aurois donné aux plus raffinez connoisseux à deviner de quelle couleur. Ce fut de ce beau manteau qu'il m'afflubla, quelque resistance que j'aportasse au contraire. *Sang vertugoy, mon cher amy*, disoit-il aprés, *vous estes tout un autre personnage que vous n'estiez auparavant ; n'est-il pas vray,* poursuivoit-il en s'adressant à sa Gouvernante ? La bonne femme disoit ouy par complaisance, et me faisoit aprés entendre par les grimaces qu'elle me faisoit, que son Maistre estoit un fou[1] achevé. Ainsi nous descendismes dans la salle, où nous ne fusmes pas si-tost arrivez, qu'il me remit sur le discours du cheval gris pommelé, qu'il m'avoit veu monter à la bataille de Coutras. Il luy prit une imagination que je pourrois bien l'avoir encore, voyant que je soûriois

1. Première édition : un fol.

à ce propos; là-dessus il vint m'embrasser, et me pria de luy faire voir mes chevaux. Nous allasmes à l'escurie, et l'on en fit sortir mon cheval, qui n'estoit point un cheval de bataille : le Cavalier ne laissa pas de le trouver bien joly, mais il trouva à redire à sa selle, qui estoit à l'Angloise, et témoigna se scandaliser extrémement de cela[1].

Quoy, sang vertugoy, mon cher amy (me dit-il) estes-vous quelque espion de cette maudite engeance, de cette cruelle Elizabeth, qui est si digne de la haine des bons François[2] ? défaites-vous de cette selle, et promptement : je suis d'avis qu'on l'aille jetter dans quelque bois, ou qu'on l'enterre en quelque lieu; de peur que vous n'en soyez en peine, je veux vous accommoder d'un autre harnois. Il estoit extrémement dispost en cet aage, et dans le zele qu'il témoignoit avoir pour moy, il se transporta presque en un instant au galetas dont nous estions descendus, pour y chercher de quoy m'accommoder mieux. Il fit remuer quantité de basts de mulet entassez pesle mesle avec de vieilles selles de guerre, et trouva bien-tost mon fait. Ce fut une vieille

1. La *selle à l'anglaise,* plus légère que la vieille selle française, était une innovation, ce qui lui vaut les anathèmes du bizarre vieillard, *laudator temporis acti,* comme la plupart de ceux de son âge.

2. Pour avoir fait décapiter sa cousine Marie Stuart, une reine de France. Cela n'empêcha pas Henri IV de former une alliance avec elle, en reconnaissance du secours de troupes de cinq mille hommes qu'elle lui avait envoyé, en 1590, sous la conduite du comte d'Essex, afin de l'aider à reconquérir son royaume.

selle à picquer [1], couverte d'un velour [2] aussi usé que son manteau, et toute semée de clouds qui avoient esté autres-fois dorez, mais qui estoient devenus aussi noirs que si on eut pris plaisir à les vernir. La selle fut apportée en bas avec diligence, et par le commandement de ce Cavalier, elle fut mise sur mon cheval.

Les tourettes [3] que portent les Elephans ne paroissent pas plus élevées sur leur dos, que cette machine paroissoit sur celuy de mon bidet ; c'étoit pour luy tout au moins une demie [4] charge. Cependant le liberal Seigneur, qui s'empressoit si fort pour me la donner, trouvoit qu'elle luy estoit fort propre, et m'obligea de l'essayer. J'eus beaucoup de peine à m'enchasser dans cette grande selle à picquer, et lors que j'y fus posé, je donnois presque du menton contre le pommeau. Je voulus faire avancer mon cheval ; mais au premier pas qu'il fit, la selle luy tourna sous le ventre, et je faillis à tomber. Le Seigneur crotesque prit de là pretexte de faire reporter son present en son galetas, disant qu'il vouloit donner

1. « La *selle à piquer* pour le manège est celle, dit Littré, dont les battes de devant et de derrière sont plus élevées au-dessus des arçons, pour tenir le cavalier plus ferme. »

> ... Qu'ils se font bien remarquer
> Ces faux galands en bas de soie
> Dessus des *selles à piquer !*

s'écrie Saint-Amant en déchargeant sa mauvaise humeur sur les cavaliers romains (*La Rome ridicule*, édit. citée, t. II, p. 44).

2. Première édition : velours.

3. Petites tours.

4. Première édition : une demy.

ordre qu'on me r'accommodast la selle, et le manteau qui ne m'alloit pas assez bien à sa fantaisie. Aprés avoir eu le plaisir des extravagances de ce vieux fou [1], je revins trouver mon bon Maistre, que je fis rire jusques aux larmes par la relation de ces aventures [2].

CHAPITRE XXXVII

DEPART DU PAGE, ET LA SOCIÉTÉ QU'IL EUT AVEC D'ILLUSTRES ESCOLIERS.

Cependant qu'à la faveur de tous ces objets divertissans, j'essayois de paslier un

1. Première édition : fol.

2. Je lis dans l'intéressant mémoire de RATHERY, *Influence de l'Italie sur les lettres françaises depuis le XIIIe siècle jusqu'au règne de Louis XIV*, 1853, le passage suivant (p. 164) : « Au moment où Richelieu fondait l'Académie française, où Balzac écrivait, où Pascal s'apprêtait à écrire, il y avait au fond du Poitou, je crois, un vieux marquis de Jarzay, espèce d'original presque toujours exilé de la cour pour ses folies, et qui, lorsqu'il y reparaissait de loin à loin, étonnait, nouvel Epiménide, les générations nouvelles par une reproduction exacte de l'habillement et du langage des courtisans de Henri III. Nous nous souvenons d'avoir lu, parmi les manuscrits de Conrart, quelques lettres de ce personnage. On y trouve des locutions telles que celles-ci : *piller* patience, *incapricié de*, et autres que l'on croirait tirées des *Dialogues du nouveau langage françois italianizé* (1578), de Henri Estienne. » Je n'affirmerai pas, bien entendu, que le vieux marquis de Jarzay soit le même que le « vieux cavalier grotesque » si plaisamment mis en scène par Tristan ; mais l'on m'accordera que celui-ci offre de singuliers traits de ressemblance avec celui-là.

mal qui me tenoit en la memoire, une depesche survint à mon Maistre, qui nous obligea de dire adieu à tous les plaisirs de la campagne. Un grand Prince duquel il avoit l'honneur d'estre allié, le conjura de le venir trouver promptement dans une superbe ville, où l'on ne traitoit pas de petites affaires. Mon Maistre, comme je vous ay desja dit, estoit un Seigneur habile et sçavant, dont le conseil estoit estimé. C'est pourquoy le Prince auquel il touchoit de parenté[1], estoit bien aise de l'attirer auprés de luy, pour luy communiquer ses secrets les plus importans, et luy faire prendre en partie le gouvernement[2] de sa conduite[3]. Son equipage fut aussi-tost prest, et nous allasmes à grandes journées trouver le Prince qui l'attendoit. Aussi-tost

1. Première édition : parentelle.
2. *Id.* : gouvernail.
3. Lorsque, en 1619, Marie de Médicis s'était évadée, à l'aide d'une échelle, du château de Blois où l'avait fait enfermer le duc de Luynes avec le consentement de Louis XIII, le marquis de Villars était venu se ranger auprès d'elle et du duc d'Epernon, le principal auteur de sa fuite, qui avait pris les armes en faveur de sa souveraine; mais il était réduit à ses propres ressources, et la reine s'était adressée inutilement au maréchal de Lesdiguières, au duc de Rohan et au duc de Mayenne. Ce dernier même avait accepté le commandement de l'armée que l'on allait envoyer contre elle, à Angoulême. Mais, mal récompensé de sa fidélité au roi par le duc de Luynes, qui avait empêché son mariage avec une des plus riches héritières de France, Charlotte d'Ailly, il quittait brusquement Paris dans la nuit du 28 mars, et accourait tout d'une traite au grand Pressigny, pour consulter son frère le marquis de Villars sur la conduite qu'il avait à tenir dans cette conjoncture. Le marquis rejoignait presque aussitôt son frère à Bordeaux, siège du gouverne-

que nous fusmes arrivez en cette fameuse Cité, où le flus et reflus de la Mer, et le courant d'un fleuve orgueilleux, enrichissent un si beau Port, qu'il est avoüé d'un des plus beaux Astres : mon Maistre ne fit autre chose que s'enfermer en un cabinet, et son Secretaire n'eut autre soin que celuy de se promener. Je vis en cet agreable sejour beaucoup de singularitez merveilleuses ; on m'y fit observer un marest[1] desseiché par de grands travaux, et non sans une prodigieuse despense ; où la bouë, et les voiries, par l'artifice des humains, avoient esté transformez en gazons fleuris, et bref où l'on avoit tiré tout ce qu'on s'imagine de plus delicieux pour la veuë et pour l'odorat, de tout ce qu'il y a de plus salle, et de plus infect.

J'y vis un Tombeau de pierre[2], soustenu de quatre pilliers de mesme estoffe[3], qui se

ment de celui-ci, emmenant avec lui son jeune secrétaire Tristan L'Hermite, comme celui-ci nous le raconte. (V. BAZIN, *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère du cardinal Mazarin,* édit. de 1846, t. I, liv. V, chap. III et IV.)

1. Première édition : maraist.

2. Tristan et son frère Jean-Baptiste exagèrent beaucoup les propriétés de la « pierre lunaire », c'est-à-dire du feldspath adulaire nacré, dont était fait ce tombeau, nous dit ce dernier (V. la *Clef,* n° 20). Quant au tombeau lui-même, s'agit-il de l'ancien tombeau de saint Fort, placé dans la crypte de l'église de Saint-Servin, ou de celui du preux Roland, qu'on avait transféré de Blaye au même endroit, ou d'un autre encore ? C'est ce que nous ne pouvons décider.

3. *Étoffe* est ici synonyme de *matière,* sens qu'ont fréquemment les mots italiens *stoffa* et *stoffo,* l'allemand *stoff* et l'anglais *stuff.*

remplissoit d'eau, durant le croissant, en regorgeoit en pleine Lune [1], et se trouvoit sec en son deffaut [2]. Mille superbes edifices s'y presenterent à mes yeux pour me faire admirer leur belle structure : mais je n'y trouvay rien qui me charmast tant que la douce conversation de nostre hostesse. C'estoit une personne de dix-sept à dix-huict ans, claire brune, de belle taille, et de fort agreable esprit. Jusqu'à cette heure là, je n'avois veu que des ignorantes, qui faisoient gloire, quand on leur parloit d'amour, de paroistre aussi-tost confuses : ou de s'offencer de tout ce qu'elles n'entendoient pas bien. C'étoient des Cameleons, qui changeoient de couleur au gré de tous les objets qui leur estoient representez. Mais cette Demoiselle dont je parle n'avoit pas la mesme faiblesse : elle discouroit de toutes choses avec une extresme liberté, et toutesfois avec une honnesteté qui ne faisoit point de deshonneur à son sexe. Elle connoissoit les beautez de l'eloquence, elle aymoit fort la poësie, et faisoit beaucoup plus d'estime d'un homme d'esprit, que d'un homme riche. Toute la jeunesse de la ville en faisoit estat, et les enfans des plus illûstres familles s'estimoient heureux, lors qu'ils pouvoient trouver l'occasion de causer une heure avec elle : sa conversation me sembla fort agreable, et me donna lieu de faire mille connoissances qui ne me furent point desavantageuses.

1. Pendant la pleine lune.
2. En l'absence de celle-ci.

Cette grande ville estoit alors florissante en lettres, aussi bien qu'en armes : et j'y gagnay en fort peu de temps l'amitié de beaucoup d'illustres[1] Escoliers, qui faisoient en ce lieu leurs estudes. C'estoient toutes personnes de qualité, aymans les belles lettres, et n'estans point ennemis[2] de la volupté ; les plaisirs alloient à leur suite, et ne les abandonnoient gueres. Les jeux les plus divertissans, la bonne chere, et les Dames, leur faisoient passer toutes les heures de leur loisir ; et si-tost que je fus connu de ces Messieurs, je passay tous les jours en leur compagnie.

CHAPITRE XXXVIII

COMME UN ESCOLIER DE BON LIEU FUT TUÉ PAR DES PAYSANS.

Comme il n'y a point de si grande douceur qui ne soit meslée de quelque amertume[3], il

1. *Illustre* est une épithète dont le dix-septième siècle était prodigue, et qu'il employait un peu à toute sauce, comme le font aujourd'hui encore les Italiens, qui, eux, vont le plus habituellement jusqu'à l'*illustrissimo*. De même que les Italiens encore, cette époque faisait un grand usage du mot *divin*, appliqué aux personnes comme aux choses ; tout méchant faiseur de vers était *divin* aux yeux de ceux de ses confrères qu'il louait, et qui le lui rendaient. Trissotin commençait par être *divin* pour Vadius. Boileau, avec son âpre bon sens, contribua à ramener les mots à leur exacte valeur et à modérer ces hyperboles.

2. Première édition : ennemies.

3. ... Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid, quod in ipsis floribus angat.
LUCRÈCE, *De rerum natura*, liv. IV, vers 1126.

arriva qu'un grand desastre nous réveilla, lors que nous estions comme assoupis dans les delices. Ce fut un certain jour de feste que nous sortismes de la ville, pour nous aller promener quatorze ou quinze bons garçons, entre lesquels il y avoit quelques Philosophes, quelques Poëtes et quelques Orateurs, mais parmy cela beaucoup de jeunes débauchez d'assez bon naturel pour aymer les belles connoissances, mais trop paresseux pour les pouvoir posseder. Nous estions quatre ou cinq, qui nous estions chargez chacun d'un livre pour nous divertir en attendant l'heure de la collation que nous devions faire en un village qui n'est qu'à un petit quart de lieuë de la ville ; les autres avoient seulement pris des espées, soit pource qu'ils avoient quelques querelles particulieres, soit qu'ils apprehendassent ce qui leur avint : qui fut de recevoir un affront par les païsans, qui sont rudes et hauts à la main [1] en ce quartier. Nous trouvasmes un agreable endroit pour lire à l'ombre, couchez sur le ventre, au bord d'un ruisseau, où le gazon estoit mol et frais. Nous y fismes des déclamations en vers et en prose, et nous nous entretinsmes avec plaisir en ce beau lieu, tandis que deux de nostre troupe allerent donner ordre à la collation que nous devions faire au village prochain, qui n'estoit pas alors dépourveu de bon vin, et d'excellents fruits, qui meslez avec des fricassées de poulets, pouvoient satisfaire à la

1. Métaphore tirée de l'art de l'équitation et signifiant : récalcitrant, difficile à manier.

compagnie. Au retour de ces Messieurs, qui devoient payer le repas qu'ils avoient perdu [1] auparavant, chacun se leva pour se conduire à la table : mais un Astre ardant, et malin, qui n'esclairoit lors que pour nous nuire, faillit à nous conduire dans le Tombeau. Un mal-heur inevitable voulut que nous fussions détournez de nostre dessein par le son d'une cornemuse, qui nous attira vers un endroit du village, où plusieurs jeunes rustiques, filles et garçons, dançoient un bransle. Tout le reste des habitans du lieu presidoit à cet innocent spectacle, assis sur des arbres couchez par terre de part et d'autre [2]. Un grand

1. Au jeu, apparemment.

2. Claude Gauchet, aumônier de Henri IV, a décrit agréablement la danse au village dans son poème *Le plaisir des champs,* déjà mentionné, qui exhale une franche odeur de foin coupé et d'étable, au rebours des soi-disant poèmes champêtres ratissés, peignés et musqués du dix-huitième siècle. Voici quelques traits de son tableau (Biblioth. Elzévir., p. 63 et suiv.) :

Des villages prochains ores vient la jeunesse
Qui augmente la dance et ensemble la presse,
Et les filles qui sont desireuses de voir,
De trois et quatre lieux viennent à grand pouvoir;
Et les pitaults garçons qui discretz les conduisent,
En termes villageois, avecq' elles devisent.
Le cornet à boucquin ce pendant esclattant
En cent mille fredons, sonne, et va chiquettant
Le bransle solemnel; lors, pleine d'allegresse,
Se met à bien danser la disposte jeunesse;...
L'un fait bien, l'autre mal; l'un dance bien dispos
Gettant son corps en l'aer, mais trop mal à propos;
L'autre marche poisant, qui pourtant ne fait faute,
Et semble mieux danser que cestuy-là qui saulte;...
Là un boiteux mal-propre et mal-duit à la dance
Apreste à rire à tous par sa sotte cadance;
Il en secoust la teste et dict qu'il feroit mieux
Que celui qui s'en rid, s'il n'estoit point boiteux.

garçon de nostre troupe qui estoit d'amoureuse complexion, et d'humeur fiere et hautaine, nous fit prendre garde en passant à la gentillesse d'une villageoise, dont la taille estoit assez belle, le tour du visage fort joly, et les yeux bien fendus, noirs et brillans. Celuy-cy ne se contenta pas de nous faire admirer la Pastourelle ; il nous pria encore de nous arrester tant soit peu, tandis qu'il danseroit un tour avec elle ; nous luy rendismes cette complaisance, et luy, mettant aussi-tost son espée, et son manteau entre les mains d'un de ses compagnons, vint brusquement saisir la main de la fille. La fortune voulut qu'il la prit du costé que la tenoit un gros coquin, qui en estoit feru, et qui ne prit point de plaisir à s'en voir ainsi separer. Il n'en peut dissimuler son mal-talent à nostre Escolier, auquel il serra la main d'une estrange sorte. Le jeune garçon en rit au commencement, et nous cria en latin, que la jalousie avoit transformé la main de ce lourdaut en tenailles ; en suite de cela, il s'en plaignit à ce rustique et l'avertit qu'il le fraperoit, s'il ne tenoit sa main plus doucement ; mais le païsan ne l'entendit pas, ou fit semblant de ne le pas entendre. Notre camarade, aprés ces souffrances, quitta tout à coup

Guillot, qui se void loing de Servaise s'amie,
Contre cil qui la meine engendre jalousie,
Et l'œilladant souvent d'un sauvage regard,
Semble le menacer de quelque grand hazard.

Ces derniers vers sont comme le prélude de l'épisode tragique que va nous conter Tristan.

la main de la fille, et donna de toute sa force un souflet à son serviteur, pour luy apprendre par demonstration, la civilité qu'il luy devoit. Le païsan ne dit mot en façon quelconque, aprés cette vive remonstrance, et quitta la danse, pour s'aller asseoir sous les arbres, où estoient tous ceux du village. Je ne puis m'imaginer quelle harangue il leur fit pour les esmouvoir ; mais je vous diray qu'en fort peu de temps nous vismes venir à nous deux cens païsans armez de perches, de fourches, et de cailloux. A leur arrivée, Lanchastre[1], c'est ainsi que se nommoit l'autheur de la sedition, n'eut que le loisir de se jetter à son espée, et tous les autres de desgainer : mais la partie estoit si foible de nostre costé, que nous ne pouvions rien faire de mieux que de combattre en retraite. Lanchastre coucha d'abord trois païsans sur le carreau, ce qui fut cause de sa perte : car sans cette effusion de sang, possible que cette grosse troupe se seroit contentée de nous repousser sans assommer aucun des nostres. Nous trouvasmes le moyen de gagner un chemin estroit et creux, qui nous estoit assez favorable au commencement, pource que par ce moyen nous avions tous nos ennemis devant nous ; mais ils s'aviserent bien-tost de l'invention de nous combattre plus avantageusement, et montans de costé et d'autre dans des vignes, dont il estoit bordé, nous couvrirent d'une telle gresle de cailloux, que nous en fusmes mis en de-

1. Première édition : l'Anchastre.

sordre. Nous n'estions plus qu'à une portée de pistolet de la ville, lorsque par un furieux malheur Lanchastre voulant frapper un païsan qui l'assailloit du haut d'un fossé de vigne, se laissa tomber dans le fossé. Nous nous retirions si viste que nous ne nous apperceûmes de ce desastre que long-temps aprés, et quand nous eusmes gagné une petite eminence, d'où nous vinsmes à le descouvrir, qui se deffendoit encore; mais il ne dura pas long-temps, car il fut en peu de temps assommé par ces brutaux à coups de perches et de pierres, sans qu'il nous fut possible d'en approcher pour le secourir, tant nous avions de gens sur les bras, qui nous couvroient de cailloux, dont ils nous casserent deux ou trois espées, et nous eussent massacrez, si nous ne fussions entrez dans la ville, quoy que nos manteaux entortillez au tour de nostre bras, nous servissent aucunement de rondache.

CHAPITRE XXXIX

LA REVENCHE DES ESCOLIERS.

Aprés cette effroyable violence, et que les païsans se furent retirez, nous allasmes enlever nostre amy, que nous trouvasmes si cruellement massacré, que nous ne peusmes le considerer sans larmes, et sans concevoir en nos cœurs un furieux desir de vengeance.

Nous tinsmes conseil sur les moyens de l'executer : et l'on fut d'avis d'aller leur dresser une embûche sur le chemin, dés que le jour viendroit à poindre, et que l'on couperoit les oreilles à tous les païsans qui viendroient de ce costé là, et seroient reconnus pour avoir esté de cette cruelle emotion, les renvoyant de la sorte en leur village, et qu'il ne parestroit que vingt Escoliers à ceux-cy, afin que faisant le rapport de leur disgrace, ce petit nombre d'ennemis les obligeast encore à faire leur assemblée[1], et venir en un endroit assez prés de la ville, où il y avoit cinq ou six cens Escoliers, couchez sur le ventre, qui se leveroient pour les recevoir, tandis qu'un autre Corps leur iroit couper le chemin, pour les empescher de faire retraite. Les Prieurs des Nations[2] firent le choix des combattans, qu'ils firent armer d'espadons, de pistolets, d'espées et de quelques rondaches, pour se couvrir contre les cailloux, que les ennemis lançoient d'une merveilleuse violence. Il y eut aussi dix hottes pleines de cailloux choisis, portées par

1. En certaines localités de la campagne, comme en Auvergne, par exemple, ce mot est encore aujourd'hui synonyme de réunion de fête.

2. Les écoliers de l'Université de Paris étaient distingués entre quatre *nations :* France, Picardie, Normandie et Allemagne. Chacune avait sa désignation officielle spéciale : *honoranda Gallorum natio ; fidelissima Picardorum natio ; veneranda Normannorum natio ; constantissima Germanorum natio.* Les *prieurs des nations* étaient les présidents élus temporairement par l'assemblée de leurs condisciples. Au-dessus des prieurs, chaque *nation* nommait un procureur chargé de défendre ses intérêts et de concourir à l'élection du recteur.

des crocheteurs pour la munition des frondeurs, qui se trouverent entre les Escoliers. Tous ces ordres furent executez, et causerent de grands desordres : les païsans eschauffez, donnerent dans la fausse amorce, et n'en furent pas bons Marchands[1] ; il leur en cousta vingt ou vingt-cinq hommes, sans les estropiez, et les blessés, qui furent en grand nombre, et le Magistrat de la ville averty de cette bataille, y envoya ses Archers : deux compagnies de chevaux legers y purent à peine faire les hola, tant la chaleur des estudians estoit grande. Enfin, cette esmeute fut appaisée, et chacun se retira chez soy ; il n'y eut aucune information faite de costé ny d'autre ; les païsans avoient commencé la violence, pour une trop legere occasion ; mais ils en avoient esté bien punis. Quatre jours aprés, le pere affligé de Lanchastre vint faire faire les funerailles de son fils, dont le corps avoit esté soigneusement embaumé. Cet homme nous tesmoigna combien il estoit noble et genereux ; il fit un grand festin à tous les Prieurs des Nations, et des presens à tous ceux qui se trouverent blessez, en vengeant le mort[2].

1. Expression qui signifie : n'avoir pas à se louer d'une chose, s'en trouver mal.

2. Les écrits de la première moitié du dix-septième siècle sont pleins d'exploits analogues de messieurs les écoliers. Ceux-ci, qui s'arrogeaient des privilèges tout spéciaux et se croyaient au-dessus des lois, avaient été de tout temps un danger pour la sécurité publique et un embarras pour le pouvoir. Après de nombreuses et vaines tentatives pour les faire rentrer dans l'ordre, on leur interdit sévèrement, en 1635, le port des armes offensives; cette mesure ne suffisant pas, on alla plus loin, et un peu plus tard il leur fut fait

CHAPITRE XL

COMME LE PAGE DEVINT SECRETAIRE D'UN GRAND PRINCE.

Ce fut quelques jours aprés ces tristes obseques que mon Maître prit l'occasion de parler de mon esprit à ce grand Prince, duquel il estoit proche parent[1]; et ce fut sur une conjoncture assez serieuse. Un Seigneur de la Cour escrivoit à ce Heros, qu'il devoit se fier à la parole d'un Grand, qui pouvoit beaucoup, et qui l'avoit abusé desja par de pareilles promesses[2]; mon Maistre asseura le Prince qu'il avoit un jeune Secretaire capable

défense, sous peine de la prison, de vaguer par les rues passé cinq heures du soir en hiver et neuf heures en été. — Quant à la triste affaire rapportée ici par Tristan, qui non seulement n'a pas un mot de pitié pour les malheureuses victimes tombées du côté des paysans, mais semble rejeter les premiers torts sur ceux-ci, on ne peut que s'associer au jugement de l'Allemand Kœrting (ouvrage cité, p. 166) : « Notre romancier, dit-il, laisse apparaître de nouveau ici ce manque de sens moral que nous avons déjà plusieurs fois signalé, mais qui s'explique par la manière de voir de son temps. Tristan ne soupçonne même pas, ce qui ne fait pas le moindre doute pour le lecteur moderne, que si l'acte des paysans n'était pas absolument justifiable au point de vue légal, il était du moins parfaitement fondé au point de vue humain. »

1. Le duc de Mayenne.

2. Le duc de Luynes, qui, nous l'avons vu, lui avait joué un vilain tour, en empêchant son mariage.

d'escrire quelque chose de joly sur cette matiere, et qui respondroit à ses sentimens. Je receus un soir ce commandement, et sur le champ, je m'en acquitay de cette sorte.

Celuy n'est guere bon Nocher
Qui contre le mesme rocher,
Vient à faire un second nauffrage;
Et des mains d'Euphorbe [1] eschapé
Je ne pourrois passer pour sage,
S'il m'avoit par deux fois trompé.

Le Prince trouva ces vers les meilleurs du monde, et me voulut voir tout à l'instant, me trouva fort à sa fantaisie, et me tesmoigna la satisfaction qu'il avoit receuë de mes vers, en commandant sur le champ à son Argentier [2] qu'il me donnast cinquante pistoles. Depuis ayant appris de son Parent que je faisois un conte assez agreablement, il me fit souvent venir en son cabinet, lors qu'il y estoit seulement avec mon Maistre, et peu d'autres gens; pour delasser son esprit par quelque recit de mes aventures. Mais lors que j'eus debité devant luy celle du coq d'Inde et du Nain, j'achevay de m'acquerir ses bonnes graces: il me demanda hautement à son allié, qui sentit quelque regret de me voir separer de luy, mais qui ne put me refuser à son instante priere.

Ainsi je me vis fait en peu de temps Secretaire d'un grand Prince, et ne me trouvay

1. Ce nom d'*Euphorbe* est-il une allusion au guerrier troyen qui porta le premier coup à Patrocle, et fut tué par Ménélas?

2. Trésorier. Terme vieilli.

pas peu avant dans l'estime de ce nouveau Maistre. C'étoit un Prince d'un grand cœur, et qui n'avoit pas mauvais sens, mais on ne pouvoit pas dire que ce fust un fort grand esprit: et bien que la guerre fust son element, et qu'il n'aymast rien tant que les armes, il passoit plustost pour un soldat determiné, que pour un grand Capitaine[1]. Dés lors que je fus à son service, j'étudiay fort soigneusement son humeur, pour voir par quel biais je me pourrois prendre à luy plaire : mais aprés de longues meditations sur ce sujet, je doutay si je pourrois avoir des talents qui luy fussent considerables. Auparavant que de me voir en sa maison, j'avois appris beaucoup de choses de la Geographie, et ç'avoit esté moins pour tirer de l'utilité de cette connoissance, que pour faire vanité des grands effets de ma memoire. Je pouvois dire sans hesiter sept ou huit mille noms de Provinces, de Royaumes et de Principautez, de villes, de fleuves, de costes et de montagnes. Je fis adroittement avertir le Prince mon Maistre que je sçavois ces choses-là, et que s'il luy plaisoit que j'estudiasse la description des lieux, je serois bien tost capable de l'informer, quand il me le commanderoit, de l'assiette de tout un pays, et de tous les guez et de tous les passages. Il me fit faire lors preuve de la fidelité de ma memoire, et commanda qu'on m'achetast les livres les plus curieux qui traitent de

1. Il avait cela de commun avec son père, le fameux chef de la Ligue. Il en avait à peu près aussi l'embonpoint légendaire.

cette matiere. Toutesfois il aymoit mieux mes lettres et mes vers, dont il se servoit à toute heure, que cette autre sorte de talent dont il auroit rarement besoin. Sur tout, il faisoit estat de ce qu'en une si grande jeunesse je sçavois assez bien l'Histoire, et tenoit mon estude pour un Prodige, à cause qu'il avoit employé peu de loisir à la lecture.

CHAPITRE XLI

D'UN SINGE QUI DONNA AUX PASSANS TOUT L'ARGENT DONT ON DEVOIT PAYER LA CAVALERIE D'UN PRINCE.

Il ne m'arriva rien au service de ce Prince, qui soit digne d'estre escrit ; je m'acquitois soigneusement de l'employ qu'il me donnoit, et déchifrois les lettres d'importance qu'il recevoit, ayant presque tous les alphabets des chiffres d'intelligence. J'escrivois quelquesfois des poulets en son nom à quelques Dames, et d'autres galanteries, que je dois celer pour ne deroger point à la qualité de Secretaire ; je passeray sur ces mysteres, pour venir à une aventure aussi publique que ridicule. On nourrissoit en nostre maison un grand Singe, qui n'avoit pas plus de douze ou quatorze ans, mais qui estoit assez malicieux pour son aage. Il ne se passoit gueres de jours, qu'on ne descouvrit en ce maudit animal quelque

nouvelle meschanceté. Il couroit souvent aprés les filles pour essayer de les prendre à force[1], il faisoit semblant de vouloir mordre les petits garçons patissiers, afin de les espouvanter, et manger toute la marchandise qu'ils portoient. Il avoit apris à ruer des pierres, à voir combatre[2] les enfans : et tous les jours il se rendoit hors la ville pour prendre party dans leurs combats, et l'on voyoit presque toûjours que le costé où s'estoit rangé le Singe, avoit l'avantage. Je l'ai veu souvent aller querir du vin au cabaret, pour un valet de pied qui le gouvernoit : et poser en chemin sa bouteille en quelque lieu seur, pour jetter des pierres aux petits enfans, qui le suivoient, et lors qu'il les avoit repoussez, il continuoit son voyage. Tous les fameux cabaretiers connois-

1. On peut admettre qu'il s'agit ici d'un orang-outang, l'espèce de singe qui se rapproche le plus de l'homme. Buffon nous donne à son sujet des détails du même genre, soit empruntés à d'autres observateurs, soit tirés de son expérience personnelle : « Gauthier Schouten dit... qu'ils sont passionnés pour les femmes; qu'il n'y a point de sûreté pour elles à passer dans les bois, où elles se trouvent tout d'un coup attaquées et violées par ces singes. Dampier, Froger et d'autres voyageurs assurent qu'ils enlèvent de petites filles de huit ou dix ans, qu'ils les emportent au-dessus des arbres, et qu'on a mille peines à les leur ôter... L'orang-outang que j'ai vu marchait toujours debout sur ses deux pieds, même en portant des choses lourdes;... j'ai vu cet animal présenter la main pour reconduire les gens qui venaient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuiller et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il y était invité... Il buvait du vin, etc. »

2. En voyant combattre.

soient le Singe : et leurs garçons estoient faits [1] en prenant sa bouteille à luy faire tirer l'argent qu'il avoit dans ses bouges [2], et selon la valeur de la piece qu'il leur portoit, ils luy remplissoient sa bouteille du meilleur vin, et luy rendoient son reste ; le Singe aussi que l'on appelloit Maistre Robert, estoit accoustumé à remporter quelque monnoye, quand ce n'eust esté qu'un double ou deux, et si l'on pensoit le renvoyer, sans luy donner quelque chose à mettre dans ses gifles [3], il apprenoit à coups de dent au Cabaretier, à faire exactement son devoir. Souvent il alloit se mettre au guet dans la salle des gardes du Prince, lors qu'il y voyoit joüer aux dez, pour ramasser subtilement l'argent, qui tomboit quelquefois à terre, et s'enfuir au cabaret : car il estoit fort grand yvrogne. Et comme cela ne luy reüssissoit pas souvent, il cherchoit par tout d'autres moyens pour avoir de quoy boire. Il s'offrit un jour une belle occasion pour cet effet : le Prince estoit allé en une certaine expedition, accompagné de beaucoup de gens de guerre ; il s'arresta dans une petite ville pour faire faire montre [4] à son

1. Habitués.

2. Anciennement, poche, bourse. *Bougette,* petit sac de cuir qu'on portait en voyage.

3. *Gifles,* doit s'entendre ici par *joues.*

4. *Faire montre,* cela signifiait passer la revue des troupes, soit simplement pour les inspecter, soit pour le payement de leur solde. On nommait *montre sèche* une revue où l'on ne donnait pas d'argent. « Je passai en revue et *tirai la montre,* que je distribuai, aussi bien que les armes », lit-on dans *Le roman comique* (édit. citée, t. II, p. 255). L'igno-

armée, et Maistre Robert qui suivoit par tout monté sur un des chariots de bagage, descendit où l'on avoit marqué les offices[1] du General, et par mal-heur, ce fut fort prés de la maison que prit le Payeur des gensdarmes. Ce méchant animal, qui ne cherchoit que le moyen de pouvoir aller s'enyvrer, entendit bien-tost que l'on contoit de l'argent chez ce Thresorier, et se presenta deux ou trois fois à la porte, pour essayer d'y faire quelque rafle et s'enfuir ; mais on luy ferma tousjours l'huys au nez ; enfin le Payeur et son Commis estans sortis pour quelque affaire, aprés avoir bien fermé les portes de leur logis, Maistre Robert prit fort bien son temps, et montant par un degré qui estoit aux offices, jusques sur les tuilles de la maison, trouva l'invention de descendre dans la chambre du Payeur, dont les fenestres avoient été laissées ouvertes. La premiere chose qu'il fit, ce fut de remplir ses bouges de pistoles qu'il trouva estalées sur la table, comme cela parut aprés,

rance de la signification de ce mot a amené, si l'on en croit Tallemant des Réaux (t. VII, p. 437), une étrange et amusante bévue sous la plume d'un traducteur italien de l'*Illustre Bassa*, de Mlle de Scudéry. Pour dire que Soliman donna deux *montres* (c'est-à-dire deux revues) à son armée, il mit : *due orologi* (deux petites horloges portatives ou montres, comme on commença à les employer et à les nommer au seizième siècle). La *montre* n'était d'ailleurs pas spéciale à l'armée, et il y avait, par exemple, la *montre* des officiers du Châtelet de Paris, c'est-à-dire la cavalcade que ceux-ci faisaient tous les ans le premier lundi après le dimanche de la Trinité, et qui était un spectacle fort couru. (V. BOUCHER D'ARGIS, *Variétés historiques*, t. III, p. 54.)

1. L'endroit destiné aux différents services.

et s'estant muny de ce dont il s'imaginoit avoir besoin pour trafiquer au cabaret, il prit un sac de pieces d'or, et montant sur la couverture [1] de la maison, se mit à les jetter à poignées. Au commencement ce n'estoit que pour avoir le plaisir de les voir tomber, et faire bruit sur le pavé ; mais en suite ce fut pour avoir le divertissement de voir tout le monde se battre à qui en auroit. Cela le fit rentrer dans la chambre, pour aller querir d'autres sacs quand celuy-là fut vuidé, et le nombre fut si grand des personnes qui se presserent pour arriver à l'endroit où Maistre Robert faisoit largesse, qu'on ne pouvoit plus entrer dans la ruë. Tellement que le Payeur tout transi de douleur et son Commis fondant en larmes, ne pûrent approcher de leur maison, et furent de loin spectateurs du desastre, sans pouvoir jamais y donner ordre : les gardes du Prince y vinrent pour faire retirer le peuple, mais ils eurent beau crier, et commander au nom du Prince que cette populace se retirast, cette foule de gens ne connoissoit plus rien que Maistre Robert ; et n'avoit plus d'yeux que pour le regarder, ny de main que pour essayer de prendre ce qu'il jettoit. La gendarmerie fut mal payée pour ce jour-là ; mais en revanche il y eut tel simple soldat, qui receut par les mains de Maistre Robert trente cinq et quarante pistoles. On dit que ses liberalitez monterent à prés de quarante mille livres. Il se peut faire toutefois

1. La surface extérieure du toit.

que le Payeur voulut, en exagerant la chose, profiter mesme de sa perte ; car le Prince noble et genereux voulut porter tout seul cette disgrace. Cependant Maistre Robert mourut peu de temps aprés ; non sans soupçon d'avoir pris de la mort aux rats de la main du Commis du Payeur des gensdarmes, qui estoit un petit garçon fort vindicatif[1].

CHAPITRE XLII

GENTILLESSE D'UN CAVALIER, QUI FIT CONNOISSANCE AVEC LE PAGE.

En suite de cette levée de bouclier, qui ne fut pas de longue durée, je fis connoissance avec un jeune Cavalier de bonne mine, d'assez grand cœur, extrémement adroit en tous exercices, et de fort bonne compagnie. Il avoit veu toutes les dernieres guerres du Nort, et se vantoit avec quelque apparence de verité, qu'il avoit eu l'honneur de boire à la santé du Roy de Dannemarc dans le gobelet

1. A.-C.-M. Robert, l'auteur d'un très curieux travail intitulé : *Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et Fables de La Fontaine* (1825), dit (p. CXCVII) que cette anecdote du singe semant l'argent par la fenêtre, lui paraît être la source de la fable de La Fontaine, *Le thésauriseur et le singe* (liv. XII, III). Mais il suffit de comparer les deux récits, pour voir que La Fontaine n'a rien pris à Tristan. A part l'action même du singe, pas un trait de sa fable ne rappelle le récit de notre conteur.

de ce Prince, qui ne commandoit jamais cette sorte de hardiesse qu'aux plus hardis de ses soldats, et dont la valeur s'étoit hautement signalée. Il avoit fort bien appris le langage de ces pays froids, et n'en avoit pas oublié les exercices. Il ne passoit gueres de jours sans prendre du toubac ; ny de semaines sans faire trois ou quatre desbauches d'importance, où il defaisoit à coups de verre tous ceux qui demeuroient à table [1]. Nous contractasmes grande amitié ensemble, et ce fut le premier homme qui me fit boire le vin un peu fort, car jusques-là je n'avois beu que de la tisane, de la biere, ou de l'eau rougie. Je croy que ce fut par sa familiarité que je me remis à joüer, aprés avoir presque quitté cette pernicieuse habitude. Il entendoit fort bien toutes sortes de jeux de hazard, et n'en ignoroit pas les avantages, et n'avoit point son pareil pour les jeux d'adresse : il eust mis un teston de deux coups l'un, dans une fente de porte de six ou sept pas [2], pourveu que le teston y eust pû passer : il en faisoit tenir par gageure dans les poutres entr'ouvertes d'un plancher, et mettoit une bale en deux fois dans le trou du service, avec la main, du bout du jeu de paume à l'autre [3]. Il y eut une

1. C'est-à-dire : luttait, le verre à la main, avec avantage contre tous les autres buveurs.

2. A six ou sept pas.

3. Le jeu de *paume,* ainsi nommé du procédé primitif qui consistait à recevoir et à lancer la balle avec la *paume* de la main, en attendant que la raquette fût inventée, était, depuis le moyen âge, le jeu noble par excellence, le jeu « royal »,

maniere de matois[1], qui luy voyant faire de ses tours d'adresse dans un jeu de paume couvert, luy proposa de faire tenir une bale sur une grande poutre, dont le jeu estoit traversé, et voulut gager vingt pistoles contre la Montagne, c'est ainsi que j'appelleray le jeune Cavalier, qu'il ne l'y feroit point tenir en six coups : la Montagne voulut essayer cela, mais il n'y put arriver de plus de trente. Nous allasmes souper ensemble aprés ce deffy, et je le trouvois tout resveur ; c'estoit qu'il cherchoit en son esprit l'invention de gagner l'argent qu'on proposoit de parier. Il arriva qu'en tirant deux douzaines de benarris[2] de la broche, que nous avions pour nostre souper, on versa ce qui estoit coulé de ce suif delicat, dans la lichefritte[3], en un gros pot plein de graisse douce. A cet objet, la Montagne fit un grand cry de joye, acheta le pot de graisse de nostre hoste, et se mit à table en fort bonne humeur. Si-tost qu'il fut jour il alla donner une demye pistole au garçon du jeu de paume, pour l'obliger au secret, et se

comme l'appelle La Marinière dans sa *Maison académique contenant les jeux* (1697).

1. Un *matois* signifiait alors un mauvais garnement, un filou, en un mot un suppôt de la *mate*, endroit de Paris, tel que la place Maubert, les Halles, etc., où s'assemblaient les « enfants perdus » pour concerter leurs coups.

2. Un *benarri* ou *benari*, c'est, dans le patois de Languedoc, un ortolan (V. le *Dictionnaire étymologique* de Ménage). Le Duchat conjecture que ce mot est une corruption de « bien nourri ».

3. On disait plus ordinairement *lèchefrite*, ustensile de cuisine, le plus souvent de fer, destiné à recevoir la graisse et le jus des viandes. C'est la *poêle* de nos jours.

fit donner une eschelle pour travailler à son dessein. Il fit un certain lict de graisse espais de quatre doigts, et qui tenoit un pied en quaré sur la bûche[1], mais cela si bien ajusté, qu'il ne pouvoit faillir d'y faire tenir la bale, comme il l'experimenta plusieurs fois. Lors que l'heure fut venuë, où le jeu de paume estoit ordinairement frequenté, la Montagne ne manqua pas de s'y rencontrer, et d'essayer de faire tenir la balle sur la poutre ; ce qui ne luy succedoit pas du costé qu'il s'y prenoit et tenoit toûjours en haleine les parieurs, qui se trouverent en grand nombre, avec celuy qui avoit fait la premiere proposition de ce party. La Montagne prit lors son temps, et faisant mettre argent sous corde[2], entreprit la chose, de trois coups l'un, ce qui ne paroissoit point possible : mais à son contentement, et à l'étonnement des autres il y reüssit, et remporta cent ou six-vingt pistoles de gain. Depuis, les perdans furent informez

1. La deuxième édition donne : sur la bouche, qui ne signifie rien, et la première : sur la bûche, qui est évidemment le mot exact.

2. *Mettre argent sous corde*, c'est jouer argent comptant. Courval Sonnet nous montre, dans ses *Satires* (édit. Pr. Blanchemain, t. III, p. 74), une femme laide invitant un valet d'écurie à « labourer sa vigne », puis il ajoute :

> Mais ce garçon, voyant cette laideur insigne,
> Ne veut plus travailler en si laid atelier
> S'il n'est très bien payé. On a beau le prier,
> Il ne veut plus joüer si non *argent sous corde.*

Cette locution est bien à sa place dans le récit de Tristan, puisqu'elle est tirée du jeu de paume, l'enjeu se déposant sous la corde qui sépare les deux parties du jeu.

de la tricherie, et faillirent à se desesperer d'avoir esté duppez de la sorte.

CHAPITRE XLIII

PAR QUELLE INVENTION LA MONTAGNE FUT PRIS POUR DUPE.

Un éveillé d'entre ceux-là le rendit assez adroitement à la Montagne, car l'ayant veu parier de faire tenir un teston de trois pas [1] sur un petit bord de cheminée, sur lequel on ne pouvoit voir sans monter sur quelque siege, il fit cloüer dessus une petite late qui alloit tout du long de la cheminée, en façon de talut [2], si bien que le teston n'eust pû tenir dessus, quand mesme on l'y eust mis avec la main. La Montagne paria brusquement, et perdit ce qu'il mit au jeu, non sans enrager de bon cœur et sans vouloir démolir la cheminée : mais il fut bien confus, lors que montant sur un escabeau, pour voir à quoy tenoit qu'il ne pouvoit plus reüssir en ce tour d'adresse, il vid la traistresse de late, qui l'avoit fait tromper si lourdement. Je le menay souper avec moy, pour le divertir de

1. A trois pas.

2. La première édition du *Dictionnaire de l'Académie* écrit *talut* ou *talus*. C'est *talut*, dit Littré, qui est la bonne orthographe, comme le montrent l'étymologie (bas latin *talutum*) et le verbe *taluter* : construire ou mettre en talus.

cette mauvaise humeur, et luy faire oublier sa perte : qu'il sçavoit bien-tost recouvrer, et renouveller : car sa bourse imitoit le flux et reflux de la mer ; en vingt-quatre heures elle estoit toûjours pleine et vuide.

CHAPITRE XLIV

D'UNE MALICE QUE FIT LA MONTAGNE.

La Montagne estoit fort bien fait, et sçachant parler agreablement, joüer du lut, chanter et danser, estoit bien venu dans toutes les bonnes compagnies : et m'y donnoit entrée avec assez de facilité, me faisant passer pour un bel esprit. Il m'avoit souvent parlé d'une belle fille, qui ne manquoit pas de sens, et que l'on tenoit pour estre fort riche : mais elle ne trouvoit point de party, à cause d'un mauvais bruit qui couroit d'elle, c'est qu'estant fille d'une ladresse [1], on creut qu'elle pouvoit tenir de cette vilaine infirmité. La Montagne me la mena voir, un jour qu'il se faisoit assemblée en son voisinage : et nous la trouvasmes qui s'habilloit avantageusement. Aprés les premiers complimens, et comme elle achevoit de se coëffer, la Montagne faisant semblant de se joüer alentour d'elle, luy fit entrer malicieusement une grande espingle

1. Femme attaquée de la lèpre. Le mot *ladre* vient du *Lazare* de l'Évangile, que le moyen âge disait lépreux.

dans l'espaule : et me fit signe qu'elle n'avoit rien senty de cela, et que je vinsse voir cette espreuve de sa ladrerie[1]. Je me levay pour sçavoir ce qu'il vouloit dire, et vis cette grosse espingle enfoncée jusqu'à la teste, dans ce beau cuir qui sembloit du laict : mais comme je sousriois de cette aventure, la fille de chambre s'en apperceut, et ne manqua pas d'en advertir sa Maistresse, qui prit la chose en fort mauvaise part, comme vous pouvez bien penser : et nous bannit pour jamais de sa maison. Cette fille se vengea depuis de la Montagne, car ayant appris qu'il estoit devenu amoureux d'une belle fille, qui

1. Cette belle fille qui ne sentait rien d'une épingle qu'on lui enfonçait dans l'épaule, était atteinte de la *lèpre anesthésique*, qui peut exister seule ou accompagner la *lèpre maculeuse*. La ladrerie avait, du reste, à peu près disparu de la France au dix-septième siècle, comme nous l'apprend Guy Patin : « Il n'y a pas longtemps, écrit-il, qu'on me fit voir ici un Auvergnat malade, lequel était soupçonné de ladrerie; peut-être que sa famille en avoit quelque renom, car pour sa personne, il n'y en avoit aucune marque. Cela me fit souvenir de quelques familles de Paris qui en sont soupçonnées; mais actuellement, nous ne voyons ici aucun ladre, si ce n'est à l'égard de l'esprit et de la bourse... Autrefois on prenoit pour ladres des vérolés que l'ignorance des médecins et la barbarie du siècle faisoient prendre pour tels. Néanmoins, il y a encore quelques ladres en Provence, en Languedoc et en Poitou. » Pour résumer, la ladrerie s'était progressivement transformée en lèpre vénérienne, par l'intermédiaire des agents ordinaires de la prostitution, ribaudes et rufiens, qui, contrevenant aux sages prescriptions de police sanitaire concernant les lépreux, ménageaient à ceux-ci des rapports avec des personnes saines. La syphilis, produit des maladies vénériennes de l'antiquité et de la lèpre du moyen âge, annonçait une ère nouvelle. (V. le livre du docteur Edm. DUPOUY, *Le moyen âge médical.*)

se gouvernoit entierement par le conseil d'une de ses tantes, elle pratiqua si bien cette tante, que jamais la Montagne n'eut contentement de cette amour, et mesme receut beaucoup de traits signalez de mespris, qui avoient esté concertez au gré de la Demoiselle ladresse.

CHAPITRE XLV

COMME LE PAGE DISGRACIÉ COURUT FORTUNE D'ESTRE NOYÉ.

Cependant mon Maistre me dépescha vers un Gouverneur d'une place qui est scituée sur cette orgueilleuse riviere, qui passe au long de la ville, et je courus un merveilleux peril en allant executer ce commandement [1].

1. La *Clef*, nº 22, porte : « Le fleuve du Rosne, qui passe le long de la ville de Lyon. » M. Benjamin contredit cette assertion à l'aide d'une argumentation que nous croyons devoir reproduire (*Tristan L'Hermite*, p. 78) : « Sans compter, dit-il, qu'on ne voit pas trop pourquoi le duc de Mayenne aurait envoyé jusqu'à Lyon son utile secrétaire, et pourquoi Tristan y serait arrivé par eau, il faut convenir que, si la phrase du *Page disgracié* désignait Lyon, dont il n'a jamais été parlé dans l'ouvrage, elle serait vraiment par trop énigmatique ; elle renfermerait de plus un pléonasme : une place, située sur cette orgueilleuse rivière qui passe *au long de cette place !* Les difficultés disparaissent si, abandonnant la *Clef*, nous expliquons ainsi ce passage : le gouverneur de la place de Blaye (ou quelque autre place située sur la Gironde, comme Royan), qui est située sur cette orgueilleuse rivière, qui passe *au long de la ville de Bordeaux, alors tout entière sur la rive gauche de la Gironde.* Envoyer

Il regnoit alors un petit vent assez frais, et qui se renforçoit par intervalles, et le bateau où je me mis pour devaler jusqu'à cette place de guerre, n'estoit qu'un bateau de pescheur, auquel on avoit ajousté[1] un petit mas, afin de le pouvoir remonter plus aisement, quand le vent seroit favorable. Nous l'avions alors de costé, et les bateliers pour avoir lieu de se reposer, avoient haussé une espece de linceul, attaché de deux cordes, qui servoient de voile. Leur negligence, ou le mal-heur qu'en un certain endroit, où ce fleuve en reçoit un autre assez grand, une bourasque de vent se mit dans la voile, fit en un instant renverser le petit bateau. Dieu me fit la grace de me conserver le jugement en cette aventure, et de me donner l'adresse de tourner la teste contre le fil de l'eau qui estoit assez rapide, et de repousser avec les pieds les personnes qui se pouvoient attacher à moy, dans l'ef-

le jeune Tristan à Lyon, c'eût été lui donner une mission; l'envoyer à Blaye, c'était lui donner une simple *commission*. En outre, il se passait à Bordeaux, au mois de septembre 1620, des événements qui viennent à l'appui de notre supposition. Le 16, Louis XIII était arrivé à Blaye; le 18, il avait débarqué à Bordeaux, où il resta jusqu'à la fin du mois. Or, le *Mercure* nous apprend que, « durant le séjour de Sa Majesté à Bordeaux, il se fit des changements aux gouvernements de quelques places particulières et importantes; le tout s'y passa avec le contentement d'un chacun, pource que ceux qu'on changea furent promus en des offices de la couronne ». C'est sans doute dans ces circonstances que le duc de Mayenne avait chargé Tristan de porter un message au gouverneur de Blaye, et ce n'est pas dans le Rhône, mais bien dans la Gironde, que Tristan fit naufrage. »

1. Première édition : ajusté.

froy que leur apporta ce peril. Aprés avoir esté quelque temps à luter des pieds et des mains contre le cours impetueux du fleuve, afin de donner temps aux personnes qui avoient fait naufrage de s'esloigner un peu de moy, je m'eslevay bien fort sur l'eau pour me deffaire de mon baudrier, et de mon espée, qui ne m'estoient point necessaires dans ce danger, et me proposay de gagner le bord le plus proche de moy, qui estoit esloigné pour le moins de cinquante pas ; mes habits devinrent fort empeschants, si tost qu'ils furent abreuvez, mais ils ne m'importoient gueres plus que mes bottes et mes esperons, qui s'accrocherent deux ou trois fois dans les efforts que je faisois pour surmonter les vagues qui se presentoient ; je pensay nager sur le dos pour me reposer, aprés avoir fait une partie de cette traverse, et je faillis par là de me noyer ; mes habits estoient devenus si pesants, qu'ils m'entrainoient au fonds de l'eau. Enfin, aprés une fatigue estrange, je touchay la terre et tombay en foiblesse à cause des efforts que j'avois faits pour arriver au bord. Les bateliers qui sçavent nager en ce quartier comme des poissons, et qui avoient gagné la mesme rive, me vinrent secourir en cette extrémité, non sans se payer fort bien de leur peine : car en faisant semblant de vuider l'eau de mes poches, ils en osterent subtilement l'or et l'argent, excepté quelque pistole, qui me servit à faire secher mes habits et mes lettres qui furent bien mal-traitées par ce naufrage.

Le bruit courut à la ville que je m'estois perdu par cette fortune d'eau, et cependant je fis ma commission avec autant de diligence que si rien ne me fust arrivé. Le Prince à qui j'avois l'honneur d'étre, fut tout estonné quand il me revit, et me sceut si bon gré de ce que je m'estois ainsi sauvé, et de ce que je n'avois pas differé pour[1] cet accident, de porter ses lettres, qu'il me donna cent pistoles de sa main, qui n'estoit pas une petite gratification pour estre faite à un adolescent comme j'estois.

Depuis cela, je fus en plus grande consideration auprés de mon Maître, que je n'avois[2] esté : il ne se contentoit pas de parler de la gentillesse de mon esprit, ainsi qu'il avoit accoustumé. Il fit plusieurs fois estime aux Seigneurs, qui le venoient voir, de la bonté de mon sens, de ma fidelité et diligence. Ce qui me donna tant de vanité, que je croyois estre desja regardé comme un excellent personnage et m'imaginois faire une fortune auprés de ce Prince, qui ne seroit pas moins eslevée que celle de tous mes Ancestres ; mais le Soleil n'accomplit pas son cours naturel, que je me vis sans Maître, et sans bien, et mesme presque sans esperance de bonne fortune.

1. A cause de.
2. La première édition ajoute : jamais.

CHAPITRE XLVI

QUERELLE DU PAGE POUR AVOIR SOUSTENU L'HONNEUR DU TASSE, QU'UN JEUNE ESCOLIER RABAISSOIT.

La plaisante conversation de la Montagne, celle de deux ou trois enfans de Presidents, garçons genereux, et fort agreables pour l'humeur, ny l'entretien de ma jeune hostesse, que je continuois toûjours de voir, ny les emplois divers que le Prince me donnoit, ne me firent point perdre l'habitude que j'avois à lire. C'estoit une occupation où j'employois cinq ou six heures le jour pour le moins, sans que cela peust atiedir la passion que j'avois d'apprendre : mais il m'en arrivoit comme à ceux qui se nourrissent de mauvais aliments, ils en acquierent plustost de l'enflure, que de l'embonpoint ; aussi ne lisant gueres de bons livres, cela ne servoit qu'à me donner une enflure de vanité, qui avoit quelque apparence d'excellence : mais qui n'estoit pas grand'chose en effet. Par tout où l'on parloit de la Cosmographie, de l'Histoire et des Poëtes tant anciens que modernes, je disois avec hardiesse mes sentimens; et sans qu'il fust besoin d'avoir des livres, ma memoire me servoit de Biblioteque portative. Il s'émeut un soir un certain differend en la presence de ma belle et sçavante hostesse,

chez qui tous les beaux esprits tenoient comme une espece d'Academie; ce fut à juger lequel l'emportoit pour la magnificence, et la beauté du stile heroïque, de Virgile, ou du Torquato Tasso. Il y eut en la compagnie un grand garçon, fort bien fait, qui dit avec un souris desdaigneux, qu'il n'y avoit nulle comparaison à faire de ces deux genies : assurant que le Mantoüan surpassoit l'autre infiniement. L'audace dont il soustint cette opinion me piqua, je me rangeay soudain de l'autre party, et bien que je n'ignorasse pas que l'Eneïde est un parfait modelle du poëme heroïque, je mis la Jerusalem beaucoup au dessus de Troye, et de Cartage. Pour prouver ce que je disois, je debitay sur le champ sept ou huit des plus beaux endroits de l'un et de l'autre Autheur, et les comparant l'un à l'autre, je fis voir que ceux qui donnoient l'avantage à Virgile, n'en jugeoient pas trop judicieusement, et donnoient possible à la pompeuse richesse de sa langue ce qu'ils pourroient accorder, avec raison, à la sublimité de l'esprit du Tasse. Ce jeune Philosophe voulut respondre, mais ce fut avec tant de marques du desordre où je l'avois mis, que les rieurs ne furent pas de son costé[1]. Le despit qu'il conceut alors

1. Bien qu'il eût incontestablement raison, un esprit superficiel seul pouvant préférer

... le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.

Malgré ses beautés et son charme, la *Jérusalem délivrée* est déjà une œuvre de décadence, pauvre d'idées et où triomphe le style fleuri des Jésuites. Entre le demi-siècle qui sépare le Tasse de l'Arioste, il y a le grand événement religieux qui arrêta l'épanouissement de l'art italien, le concile de Trente.

d'avoir esté rendu muët devant cette belle fille, dont il estoit possible amoureux, le piqua si fort contre moy qu'il m'envoya le lendemain, dés qu'il fut jour, un billet escrit en ces termes :

Vous m'avez fait paroistre la force de votre eloquence sophistique, en soûtenant de mauvaises opinions contre des veritez apparentes : et cela me donne sujet de vous demander la faveur de vous pouvoir prouver par les armes, ce que vous avez dementy par des paroles : je n'ay pris qu'une espée ordinaire[1].

1. C'était envoyer un cartel pour un motif assez futile, on en conviendra; mais, à cette époque, on se battait pour un oui ou pour un non, pour le plaisir, comme nous avons vu qu'on se faisait saigner. Victor Hugo a peint au vif ce travers dans le premier acte de *Marion Delorme*. Les *seconds* épousaient le plus souvent la querelle du gentilhomme qui réclamait leurs services, sans même s'enquérir de la cause qui leur mettait l'épée à la main, et l'on se battait par troupes, trois contre trois, même six contre six. On conçoit qu'à ce jeu meurtrier, dernier vestige des usages de la chevalerie entretenu par les guerres civiles, le meilleur sang de la France coulait par tous les pores, et on évalue à une vingtaine de mille le nombre des gentilshommes tués en duel depuis le commencement du règne de Henri IV jusque vers le milieu du dix-septième siècle. C'est vainement que le sage Sully écrivait (*Mémoires*, 1605) : « Ceux qui ont des querelles m'excuseront si je leur dis que celles qui sont recherchées sont plutôt marques de lâcheté que de hardiesse », et que Henri IV rendit, en 1602 et en 1609, des ordonnances contre les combats singuliers. Seule la main de fer de Richelieu parvint sinon à supprimer, du moins à restreindre dans des proportions sérieuses ce sanglant et funeste divertissement; le supplice infligé à Boutteville-Montmorency, gouverneur de Senlis, vice-amiral de France et bretteur de profession, qui était l'ami de Richelieu, mais qui avait désobéi à ses ordres, n'était pas de nature à encourager les imitateurs. (V. les *Mémoires historiques* d'Amelot de la Houssaye, t. III, p. 111.)

Si-tost que son laquais m'eut apporté ce cartel, je m'habillay le plus diligemment qu'il me fut possible, et le suivis hors la ville vers de certaines ruines antiques, où son Maître m'attendoit.

Cette matiere, cher Thirinte, me deffend la prolixité; il n'y a jamais de bien-seance à faire vanité de bravoure; je vous diray seulement que je ne fus blessé qu'à la main, et que je passay mon espée jusqu'aux gardes dans le bras de mon ennemy. Cependant nous en vinsmes aux prises, et nous estans portez par terre, cet Escolier qui estoit puissant et vigoureux fit en sorte qu'il me desarma. Il usa toutefois de cet avantage en Gentilhomme, comme il estoit, et me rendit genereusement mon espée, aussi-tost qu'il me l'eut ostée, et me fit protestation en m'embrassant qu'il vouloit à jamais estre mon amy, et que je connoistrois la bonté de son courage, la discretion qu'il tesmoigneroit, en ne disant jamais qu'il eust eu quelque avantage dans ce combat. Ainsi nous nous en revinsmes à la ville, pour nous faire panser chez le premier Chirurgien : et nous rencontrasmes en chemin sept ou huit gendarmes de la compagnie du Prince, qui venoient pour nous empescher de nous battre, et qui s'imaginerent, me voyant le visage et la chemise sanglants, que je fusse fort blessé : mais c'estoit du sang de ce genereux Escolier, qui lors que nous estions venus aux prises, m'en avoit ainsi tout couvert. Le Prince sceut cette avanture, et me fit appeler pour m'en tancer,

encore qu'il ne m'en sceust pas mauvais gré; mais il ne vouloit pas qu'ayant embrassé avec un assez grand succez la profession d'écrire, je me mélasse de faire le mestier de düeliste.

CHAPITRE XLVII

RETOUR DU PAGE A LA COUR.

Le Monarque le plus glorieux qui ait jamais porté Couronne, venoit en ce temps-là de rendre une justice signalée à quelques-uns de ses subjets, et d'abolir en une frontiere de son Royaume une injuste prescription pour des biens sacrez, et qui ne devoient jamais passer en des mains prophanes[1]. Il passoit en la ville où le Prince mon Maistre commandoit sous son authorité, et nous fusmes cinq ou six lieuës au devant de luy[2]. Parmi les acclamations generales dont on honoroit les hautes

1. L'*Histoire de France sous Louis XIII*, de BAZIN, nous fournit le commentaire de cette phrase passablement obscure (édit. citée, t. I, p. 374). A ce moment, Louis XIII avait entrepris de sévir contre les réformés du Béarn, qui depuis longtemps refusaient d'obéir à ses ordres. Entré à Pau, « plutôt en vainqueur qu'en souverain, il mit le clergé catholique en possession de ses biens et de la principale église, rétablit les évêques et abbés dans la place qu'ils occupaient au conseil », et enfin, allant plus loin, il déclara réunies à la couronne de France la province de Basse-Navarre et la souveraineté du Béarn.

2. A Langon.

vertus d'un si grand Prince, il me prit une envie d'escrire quelque chose à sa gloire. Je croy que la grandeur de mon sujet ouvrit extraordinairement ma veine, et me fit surpasser moy-mesme. Mon Maistre vid les vers que j'avois composés sur cette éclatante matiere, et les trouva si beaux [1], qu'il se voulut charger de les presenter luy-mesme. Toute la Cour estant dans une place de consequence, que ce Monarque glorieux alloit visiter [2], je fus commandé par le Prince que je servois, de l'accompagner le soir comme il alloit au petit coucher, afin qu'ayant presenté mes vers, il en peust presenter l'Autheur, s'il s'en offroit occasion. Il n'y avoit pas plus d'une demie heure que j'attendois dans la chambre Royale mon Maître, qui estoit entré dans le cabinet, lors qu'un jeune Seigneur aussi accomply qu'il y en eust en France [3], vint demander tout haut le petit Secretaire d'un tel Prince [4]. Les gentils-hommes de nostre maison l'enten-

1. Il est fâcheux qu'on ne les retrouve pas dans les poésies de notre auteur.

2. La place de Blaye.

3. Ce jeune seigneur si accompli, qu'à la page suivante Tristan désignera sous le nom d'Hermire, était, nous apprend la *Clef*, Hercule de Crevant, marquis de Humières, le fils de ce Louis de Crevant qui avait fait tant d'efforts pour obtenir de Henri IV la grâce de Louis et de Pierre L'Hermite. Il avait été de 1601 à 1610 au nombre des enfants d'honneur du Dauphin, au même temps où Tristan était attaché au duc de Verneuil, et ils s'étaient tous deux liés d'amitié. En 1620, le jeune marquis était un des quatre premiers gentilshommes de la chambre du roi Louis XIII. Il fut tué deux ans après au siège de Royan, que le roi reconquit en six jours (avril 1622) sur les rebelles.

4. De tel prince, d'un prince désigné.

dirent, et me presenterent, et cet illustre Cavalier me vint embrasser, et me fit des complimens sur mon esprit qu'il faisoit mine d'estimer beaucoup. A son abord je m'étois tourné le dos contre les flambeaux qui estoient posez sur la table, afin que l'ombre que j'aurois sur le visage empeschast que je ne fusse reconnu de ce Seigneur, avec qui j'avois passé les premieres années de ma jeunesse, et qui avoit esté de mes plus particuliers amis; mais comme il m'eut pris par la main, je ne pus faire si bien qu'il ne me regardast en face et qu'il ne me reconnust facilement. Je ne peus soustenir ses regards sans baisser la veuë, et rougir, et ce jeune Seigneur s'appercevant de cette honneste honte, me tira en un lieu à l'escart, me nommant par mon nom, me pria de m'asseurer en son amitié, qui ne me manqueroit pas en cette occasion, ny en toute autre. Là-dessus il rentra dans le cabinet, pour m'y servir comme il fit avec grande grace. On ouvrit le cabinet bien-tost aprés, et j'y fus mené par Hermire, c'est ainsi que l'on appeloit ce jeune Seigneur, qui me faisoit l'honneur de m'aymer. O que cette aventure me fut glorieuse! je receus alors des faveurs que je n'aurois jamais pû esperer, j'eus l'honneur de me jetter aux pieds d'un des plus grands Princes de la terre, et d'en estre fort bien receu. Ce jeune et glorieux Heros que le Ciel destinoit à de si grandes choses, et qui devoit operer tant de miracles, daigna bien me commander de luy reciter les choses qui m'étoient arrivées depuis qu'on me croyoit

perdu. Il s'assid pour me donner audience, sur une trés-belle [1] table, qui estoit posée contre une fenestre de son cabinet; et bien qu'une honneste honte m'empeschast de luy conter les plus particulieres de mes disgraces, il témoigna toutefois prendre plaisir à m'entendre : me fit l'honneur de me prendre par le bras, et de me mener vers un Seigneur qu'il honoroit de sa bien-veillance, et qui s'entretenoit alors avec le Prince que j'avois suivy [2]. Ces deux Grands se trouverent tout surpris à cet abord; l'un qui me connoissoit fort bien, mais qui croyoit que j'étois mort, n'ayant point ouy parler de moy depuis trois ou quatre ans; et l'autre, de voir que j'avois ainsi l'honneur d'estre connu d'un Soleil, auprés duquel toute sa splendeur estoit eclipsée. Il fut dit alors toutes les postiqueries de ma jeunesse : on y parla de mes escholes buissonnieres, de mes fuites chez les Comediens, lors que je craignois d'étre foüetté, et parmy cela de l'esperance que j'avois donnée de reüssir un jour aux belles lettres. Le jeune Monarque rasseura mon esprit craintif, avec des paroles dignes de sa rare bonté; me promit de me remettre auprés de mon premier Maître, ou de me recevoir à son service, et donna sur l'heure un commandement pour me faire recevoir un effet de sa liberalité. Mon dernier Maistre vid toutes ces choses, et lors que l'heure fut venüe de se retirer, il [3] se con-

1. Première édition : sur une honneste table.
2. Problablement le duc de Luynes.
3. Ce pronom ne se trouve pas dans la première édition.

duisit jusqu'à son appartement, le bras appuyé sur mon espaule, qui plioit par fois sous le faix. Il se plaignit un peu de ce que je luy avois celé ma naissance, et se satisfit par aprés, des excuses que luy donna mon honneste honte. Le lendemain ce digne Maistre me fit donner un cheval de son escurie, et quelque argent pour suivre le Prince, qui s'en alloit vers la ville capitale de son Royaume.

CHAPITRE XLVIII

COMME UN GRAND TRAVERSA LA FORTUNE DU PAGE.

Ce fut ainsi qu'aprés tant de courses vagabondes, je revins au lieu où j'avois esté nourry; mes parens furent ravis de me voir, et d'apprendre qu'avec quelque reputation, je m'estois remis à la Cour. Un grand Prelat qui estoit mon oncle, et qui ne manquoit pas de faveur, entreprit de parler pour moi, et d'essayer de me procurer quelque honneste establissement : d'autre costé j'eus pour support, et pour intercesseur l'illustre Hermire, dont je ne sçaurois assez loüer les vertus. Ce noble courage avoit pris à tasche de me servir, par une pure generosité : car je ne l'avois jamais servy, si ce n'avoit esté possible de second en quelques petits combats, que nous

avions faits autrefois à coups de poing, et cependant il se donnoit des soins pour moy, qu'il n'eust deû prendre que pour une personne qui lui auroit esté bien chere; je croy que ce furent mes seuls mal-heurs qui piquerent ce cœur genereux à me rendre tant de bons offices. Mais voyés combien peuvent sur nos courses[1] celle[2] des Astres, et le peu qu'avancent les Grands d'icy bas en leurs desseins, s'il n'est ordonné de là haut : Hermire et mon Parent firent mille pas, et dirent mille choses en ma consideration, qui me furent presque inutiles; ce furent des coups bien portez, qui ne firent rien que blanchir[3] contre mon mal-heur. Le dernier Maistre que j'avois servy, n'estoit pas en bonne intelligence avec un des principaux Ministres de l'Estat[4], et celuy-cy eut opinion que s'il me laissoit approcher du Prince, je pourrois servir d'espion à l'autre, estant comme sa creature. Ce fut la raison qui le fit opposer à mon avancement, estant d'ailleurs d'un naturel assez facile. Hermire aprés mille peines qu'il prit pour moy fut informé de cet acroc, qui m'empeschoit de m'avancer : et m'en avertit avec une tendresse de frere. Nonobstant ce fascheux obstacle, le Prince ne laissa pas en ma faveur de donner cours à sa bonté natu-

1. Nos destinées, le cours de notre vie.
2. Première édition : celles.
3. Ne pas réussir, échouer.
4. Le connétable de Luynes, nous l'avons dit, qui devait bientôt mourir, le 14 décembre, au siège de Monheurt, de la terrible épidémie que Tristan va nous décrire un peu plus loin d'une façon si dramatique.

relle [1], et de me faire quelques gratifications, n'ayant pas trouvé lieu de me remettre avec mon premier Maistre.

CHAPITRE XLIX

LE PAGE SUIT UN GRAND MONARQUE A LA GUERRE, ET VOIT MOURIR UN SEIGNEUR DE SES ALLIÉS.

Le jeune Alcide à qui j'avois voüé ma vie, entreprit quelque temps aprés d'aller couper les testes d'un Hydre [2], qui s'eslevoit contre sa puissance, et marcha contre ce Monstre furieux, avec une orgueilleuse armée [3]. J'eus l'honneur de le suivre en ce beau voyage, et d'étre tesmoin en cent lieux de sa vigilance et de sa valeur. Je ne croy pas qu'il y ait jamais eu de Roy si connoissant au métier de la guerre que celuy-cy : sa prevoyance et les expediens qu'il trouvoit pour affoiblir, ou pour forcer ses sujets mutins, estoient si grands, que les plus sages Capitaines ne pouvoient point assez l'admirer. Il n'y avoit

1. Première édition : sa naturelle bonté.

2. *Hydre* a été à la fois masculin et féminin. La Fontaine fait ce mot tour à tour des deux genres. D'après son étymologie grecque, il doit être féminin.

3. Le rétablissement de la religion catholique en Béarn avait excité l'indignation du parti huguenot, et bientôt l'assemblée de la Rochelle décréta une prise d'armes générale. Louis XIII réunit son armée pour marcher contre cette ville et quitta Fontainebleau le 28 avril 1621.

point[1] de place en toute l'Europe, dont il ignorast l'assiette et les fortifications : Il n'y avoit point de soldats en ses vieilles bandes, qu'il ne pût nommer par son nom; il n'y avoit point de pieces en son artillerie, dont il ne sceut et la grosseur et la portée. Tous les ordres qu'il donnoit en son camp estoient bons merveilleusement, et tant de bon-heur accompagnoit ses justes desseins, que son nom fit ouvrir beaucoup de villes, qui pouvoient tenir contre de plus grandes armées[2]. Il y en eut une qui l'arresta quelques jours, et qui fut justement punie d'une telle temerité : il s'y perdit beaucoup de braves gens, et j'y perdis un jeune Marquis, de qui j'étois allié, qui fut tué mal-heureusement dans une tranchée, s'estant eslevé sur une barrique

1. Ce mot ne se trouve pas dans la première édition.

2. Les découvertes faites en ces dernières années dans les diverses archives ont eu pour résultat de réhabiliter, sinon comme homme, du moins comme roi, le fils de Henri IV, dans lequel il est désormais impossible de continuer à voir le monarque fainéant que nous a dépeint, par exemple, Victor Hugo dans *Marion Delorme*. Tallemant, qui ne l'épargne pas, convient qu' « il estoit bien à cheval, eust enduré la fatigue en un besoing, et mettoit bien une armée en bataille » (t. II, p. 236). Bazin dit, de son côté : « Il paraît que le mouvement de la guerre, le bruit du canon, l'aspect des troupes en marche et les discours des chefs qui apportaient leurs avis en demandant des ordres, avaient développé subitement dans le cœur du jeune roi cette ardeur martiale dont sa naissance lui avait donné le germe. Les relations du temps racontent qu'il se plaisait à passer en revue ses soldats, à tenir son conseil de guerre, à étudier le terrain sur les cartes, à visiter ses retranchements, et à s'approcher des remparts en défense » (t. I, p. 367). Les éloges que lui décerne Tristan ne sont donc que l'expression de la vérité.

pour voir les defenses du rempart. Celuy-cy nous avoit laissé son image en un jeune Seigneur bien fait, et qui donnoit de grandes esperances de son courage : mais comme il y a de certaines fatalitez dans les maisons, ce jeune aiglon ne fut pas plus heureux que son pere; et se vid atterré d'un coup d'artillerie, la premiere fois qu'il déploya ses tendres aisles dans le champ de Mars. Il avoit desja fait preuve de la generosité de son courage, qui ne craignoit rien, dans une rencontre extraordinaire. Comme il alloit un jour à la campagne avec son Gouverneur, il apperceut qu'on voloit un coche sur le chemin, et bien que la partie des voleurs fust de douze ou quinze, il ne balança point pour aller à eux, et leur ayant tiré ses deux pistolets, mit encore l'espée à la main pour se mesler dans cette troupe. Son Gouverneur effrayé du danger où se trouvoit son jeune Maistre, conjura les voleurs de ne vouloir point tuër un jeune enfant, et parmy ces sortes de gens il s'en trouva qui furent touchez de cette heroïque vertu, lesquels empescherent leurs compagnons de se venger des blessures qu'ils avoient receuës[1].

1. Cette ville qui arrêta quelques jours Louis XIII était Saint-Jean d'Angely, défendu par le duc de Soubise, qui fit une sérieuse résistance. Le jeune seigneur dont Tristan déplore la perte était le marquis d'Ecry, son cousin par alliance. Le fils de celui-ci, ce jeune enfant si courageux, fut tué à dix-sept ans à la reprise de Roye, en Picardie. (V. sur le père et le fils la *Clef*, nos 28 et 29.)

CHAPITRE L

AVANTURE DU PAGE DANS UNE SURPRISE DE MAISON.

Cette ville qui avoit reputation d'estre forte, ne fut pas si tost renduë, que beaucoup d'autres à son exemple embrasserent l'obeïssance, de crainte de se voir demanteler, comme celle-cy, et de perdre tous leurs privileges. L'armée fit bien quarante lieuës sans rencontrer de resistance : toutes les villes de ce party ouvroient leurs portes à la premiere sommation : et mesme sans estre sommées. Enfin, nous arrivasmes devant une qui fit la sourde oreille aux Herauts, et l'on n'en fit pas les approches sans grande effusion de sang de part et d'autre [1]. Les sorties y furent assez frequentes, et nous eusmes beaucoup de peine à forcer des barricades, que les ennemis avoient faites dans des vignes, d'où ils deffendoient les avenuës. Il me souvient qu'un certain Seigneur que j'avois connu de longtemps, m'invita de le mener vers ces vignes, pour voir quelque occasion, et que cette curiosité luy fut extrémement funeste : car ainsi qu'il descendoit de cheval, une mal-heureuse

1. Cette ville était Clérac, patrie du poète Théophile de Viaud, qui venait d'abjurer le calvinisme, et faisait partie de l'armée royale.

bale qui passa sur la teste de beaucoup de gens, qui estoient devant nous, luy donna dans le haut du front, et l'estendit tout roide mort. Je pensay l'assister en cet accident, et luy faire souvenir de son ame, mais il me fut impossible d'executer ce bon dessein. Je ne sçay combien de soldats qui l'avoient veu tomber auprés d'eux, se jetterent en foule sur lui pour fouiller ses poches, et le despouiller; ce qui fut fait en si peu de temps, que les chefs qui accoururent en cet endroit, n'y purent mettre d'ordre. Ce pauvre gentilhomme avoit une perruque, qui se perdit dans cette foule, de sorte qu'il demeura nud, et la teste toute rase, qui estoit un objet trés-espouventable à voir.

J'avois un cadet[1] dans le Regiment des Gardes du Prince, à qui l'on avoit donné un mousquet pour luy faire faire son apprentissage en ce métier honorable. Je le trouvay dans nostre camp, et depuis nostre entreveuë, il ne m'abandonna gueres, sinon lors qu'il estoit obligé d'entrer en garde, ou de faire faction. C'estoit un assez gentil garçon, qui ne donnoit pas peu d'esperance de sa reüssite dans les armes, mais ce jeune nourrisson de Mars n'avoit aussi gueres receu de faveur des Muses. A peine estoit-il sensible aux belles

1. Séverin L'Hermite, que son oncle Charles Miron avait fait entrer aux gardes (V. la *Clef*, nº 30). Ce jeune frère de Tristan (comme nous l'avons dit dans notre *Introduction*) périt peu de temps après au siège de Royan (12 mai 1622), enseveli, avec le marquis d'Humières et beaucoup d'autres, dans une mine que firent jouer les assiégeants.

choses qui se rencontrent dans la poësie et dans l'eloquence, et quand je luy parlois de mes avantures, il ne sçavoit comment croire que ce ne fust point une fable, que la rencontre de ce Philosophe qui pouvoit augmenter, ou produire l'or, et qui mettoit ce secret au dessous de beaucoup d'autres, plus excellens. Mais lors qu'il m'en avoit fait jurer, il me secondoit à plaindre ma perte. Mon cadet avoit pris un matin congé de moy, pour aller en garde, et je l'attendois le soir à souper en ma hutte, lors que je le vis entrer tout esmeu, accompagné de quatre de ses camarades. Il me dit qu'ils avoient receu un bon avis d'un homme du païs; c'estoit qu'il y avoit une maison à demy lieuë d'un habitant de la ville rebelle, que quelques païsans gardoient, et qu'il étoit question d'aller la forcer. L'esperance d'y faire fortune avoit inspiré cette petite brigade à vouloir tanter ce hazard, et le desir d'empescher mon frere d'entreprendre rien à l'estourdy m'obligea d'étre de cette partie.

Nous fusmes attaquer cette maison, et commençasmes cette execution en faisant brusler quelques paux secs[1], qui faisoient une palissade devant la porte. Il y eut quelques mousquetades tirées par les fenestres au commencement de cette allarme, mais elles ne blesserent personne, pource que quatre des nôtres estoient afustez pour tirer en ces endroits, dés qu'ils y voyoient paroistre quelque chose. Enfin, l'ef-

1. Pieux ou piquets. C'est l'ancien pluriel de *pal*.

froy saisit ceux qui estoient dedans, qui n'estoient pas des personnes de grand merite; c'estoit un jardinier seulement et quatre païsans du voisinage. Ils demanderent à capituler, et je me presantay comme celuy qui commandoit à cette partie. La porte de la maison fut ouverte, et je me rendis incontinent dessous, pour les asseurer de la vie; mais je faillis à payer bien cher cette confiance, que je prenois en des gens sans honneur et sans connoissance : car comme je parlois à un de ceux-cy, sans redouter aucune insulte, un de ces marauds qui s'estoit rangé contre la muraille, me vint brusquement descharger un coup de pelle de jardinier, qui estoit capable d'assommer un homme beaucoup plus robuste que moy. J'avois la teste à demy passée sous la porte, et ce coquin qui ne me vouloit pas manquer, essaya d'en atteindre tout ce qui paroissoit, et cela me sauva la vie : pource que la pelle rencontra tant soit peu le verroüil qui la fit gauchir [1] sur mon espaule. Je ne laissay pas de tomber par terre du coup, et là dessus mon frere qui estoit prés de moy, se jetta promptement dans la porte l'espée à la main, et tous ses camarades le suivirent. Il y eut deux de ces païsans qui payerent avec le jardinier la folle enchere [2] de leur brutal de compagnon, qui s'estoit sauvé, aprés avoir fait ce coup, par une bréche du jardin. Je ne peus empescher ce desordre, encore que je criasse

1. Dévier.
2. *Payer la folle enchère,* c'est être victime de sa propre imprudence, ou, comme ici, de celle d'un autre.

de toute ma force, qu'ils ne les achevassent pas. Il y en eut deux qui en moururent, environ un quart-d'heure aprés, et l'autre, qui estoit le jardinier, eut seulement un coup sur la teste. Ainsi nous nous rendismes maistres de cette maison, et faisans de grands feux par tout, nous y cherchasmes à butiner.

Aprés avoir allumé quelques lampes, nous en visitasmes toutes les chambres : et nous n'y rencontrasmes que de vieux meubles, que les quatre soldats que mon frere avoit amenez, partagerent entr'eux. Aprés, nous descendismes dans la cave, et nous n'y trouvasmes que de vieilles futailles, parmy lesquelles il y avoit un tonneau de vin de Gaillac[1], dont nous beusmes tous de bon cœur; le trouvant fort bon, encore qu'on en eut tiré jusqu'à la barre[2]. Aprés ce repas, où il n'y avoit que du beurre, du fromage et des gousses d'ail pour toute viande, mais où la sausse ne manquoit pas, puisque nous avions tous grand appetit, je m'allay coucher sur un vieux loudier[3], pour

1. Dans l'Albigeois. C'était un vin estimé, comme le prouve cette stance d'une pièce de vers du dix-septième siècle : *L'adieu du plaideur à son argent* (reproduite par Ed. Fournier dans ses *Variétés historiques et littéraires*, t. II, p. 204) :

Enfin, pour tant de grandes sommes,
En ce maudit temps où nous sommes,
Tu n'auras que du parchemin
Avec un peu de cire jaune.
Il vaudroit mieux les mettre en vin
De *Gaillac*, de Grave ou de Beaune.

2. Le vin perd beaucoup de sa bonté, quand il est au-dessous de la barre du tonneau.

3. V. sur ce mot la note de la p. 245.

prendre un peu de repos en attendant que le jour fust venu. Mon frere n'en voulut pas faire de mesme, disant qu'il falloit estre sur ses gardes toute la nuict, de peur que les païsans qui s'en estoient fuis, ne revinssent en plus grand nombre pour nous esgorger : mais c'estoit pour avoir pretexte d'aller fureter par tout le logis, comme vous allez entendre[1].

1. Cette rapide esquisse de la vie du soldat d'alors rappelle par quelques-uns de ses traits le navrant chef-d'œuvre de CALLOT, *Les misères de la guerre*. Les armées de cette époque, recrutées parmi la lie des populations, mal ou point payées, affranchies à peu près de toute discipline, se transformaient trop souvent en de véritables bandes sans feu ni lieu, sans foi ni loi, qui ne vivaient que de rapines et de brigandages. Qu'il s'agît d'une guerre civile ou d'une guerre étrangère, le pays où s'abattaient des troupes était par le fait même aussitôt partagé en deux moitiés, dont l'une pillait et massacrait l'autre. Les paysans étaient les victimes prédestinées des appétits et des fureurs de la soldatesque; mais gare aux représailles! Poussés à bout et l'occasion s'en offrant, ils s'ingéniaient à infliger à leurs bourreaux la peine du talion. Dans tous les pays de l'Europe, la guerre entraînait à sa suite les mêmes maux et les mêmes crimes. Les *Commentaires* du féroce Montluc, qui se rend ce témoignage enthousiaste que « jamais lieutenant de roi n'a tant fait périr de huguenots par le couteau et par la corde », n'édifient que trop sur les atrocités de la guerre en France; et si l'on veut savoir ce qui se passait ailleurs, en Allemagne, par exemple, pendant la guerre de Trente ans, qui venait de commencer au moment même où Tristan place son récit, on peut consulter deux documents de premier ordre : les *Visions* (*Gesichte*) *de Philander von Sittewald,* de MOSCHEROSCH, et *L'aventurier Simplicius Simplicissimus,* de GRIMMELSHAUSEN, les deux romanciers allemands les plus remarquables du dix-septième siècle. Dans ce dernier roman, très réaliste, un ancien soldat, gibier de sac et de corde, Springinsfeld, racontant les tours qu'il a joués aux paysans, répond à la mère de Simplicius, qui lui reproche sa scélératesse : « Taisez-vous, bonne maman; les soldats sont créés pour tourmenter

CHAPITRE LI

QUEL FUT LE BUTIN DE LA MAISON SURPRISE.

Je n'avois pas esté demie heure à sommeiller; car la douleur du coup que j'avois receu sur l'espaule, ne me permettoit pas de pouvoir dormir profondement : lors que je me sentis pressé la main par quelque personne; je m'escriay avec effroy, demandant qui c'estoit, et je connus que c'estoit mon frere, lequel me dit tout bas à l'oreille que je me levasse, et que nous estions trop riches. Je descendis avec luy dans une cave, et ce fut le plus doucement qu'il nous fut possible, de peur de

les paysans, et celui qui ne le fait pas n'accomplit pas sa destinée. Vous ne connaissez pas le vieux proverbe des honorables soldats : Sitôt qu'un soldat est né, trois paysans lui sont choisis et destinés par le sort : le premier pour le nourrir, le second pour lui procurer une jolie femme, et le troisième pour aller en enfer à sa place. » « Aille au diable, s'écrie de son côté un soldat dans Moscherosch, quiconque ne tue pas impitoyablement le paysan, ne lui prend pas son argent et tout ce qu'il possède !... Quiconque cherche dans la guerre autre chose que son profit personnel ! Quiconque ne veut pas ivrogner, faire l'amour avec filles et garçons, etc. » Aussi ceux qui avaient le malheur de vivre à cette époque étaient-ils en droit de conclure, avec le naïf Simplicius, qu' « il devait évidemment y avoir en ce monde, non pas une seule race descendant d'Adam, mais deux espèces d'hommes, les sauvages et les hommes apprivoisés, tout comme chez les animaux, puisqu'ils se poursuivaient les uns les autres avec tant de cruauté ».

resveiller ses compagnons. Il m'y fit sentir en la muraille une certaine concavité, que l'on avoit couverte de plastre, et que nous ouvrismes avec la pelle du jardinier. Nous y descouvrismes cinq ou six grands pots de grais, d'une assez bonne hauteur, et mon frere en battant des mains de joye, m'asseuroit desja que tout cela estoit plein d'or et d'argent, lors que m'adressant au premier, et portant ma main bien avant dedans, je n'y rencontray que de la [1] vieille graisse. Mon frere en visita un autre en mesme temps, où il n'y avoit que des fromages; tous les autres estoient à demy remplis, ou de lentilles, de pois, ou de grains pour des pigeons. Tellement que nous nous trouvasmes bien descheus de nos esperances : Cependant mon frere ne perdit point courage pour cela, et comme il estoit d'une humeur deffiante, il voulut voir le fonds des pots, et fut tellement heureux en cette recherche, qu'au fond du pot de graisse qu'il me faisoit horreur de toucher, le galant trouva une piece de pain bis, dans laquelle il y avoit cinquante-trois pieces d'or lardées : ausquelles je ne luy demanday nulle part, la rencontre n'estant pas d'une consequence à me donner aucun desir. Le jour et les autres soldats parurent au poinct de cette avanture, mais ils ne s'apperceurent point de la bonne rencontre de mon cadet, qui avoit desja serré ces [2] pieces, achevant d'essuyer ses mains grasses. Ils n'eurent de part qu'aux fromages,

1. Cet article ne se trouve pas dans la première édition.
2. Première édition : ses.

et s'en retournerent à leurs huttes chargez comme des mulets, tant des licts, et des couvertures de la maison, que des ustansiles de cuisine. J'admiray la vie de ces jeunes garçons, dont il y en avoit quelques-uns d'assez bonne famille, et qui se pouvoient bien passer des fatigues, et des incommoditez, ausquelles ils s'obligeoient volontairement. Mais l'honneur est une Maîtresse dont la possession ne s'aquiert pas sans beaucoup de perils, et de peines; et l'on trouve tant de charmes en sa beauté, que les travaux qu'on souffre pour l'acquerir, ne passent que pour des delices.

CHAPITRE LII

EFFETS DE LA GUERRE ET MORT D'UN ILLUSTRE SEIGNEUR DES AMIS DU PAGE.

Je vis beaucoup de choses durant ce siege, qui ne sembleroient pas croyables : les ennemis y venoient au combat avec autant de hardiesse, que s'ils eussent esté en aussi grand nombre que nous. Leurs femmes leur venoient donner à boire en de certaines barricades qu'ils defendoient avec aussi peu de crainte du peril, que si l'on n'eust tiré sur eux qu'avec des serbacanes [1] chargées de sucre : et c'estoit

1. Une *sarbacane* (Tristan dit : *serbacane*) est un long tuyau creux au moyen duquel on peut lancer des pois, des

le pur effet d'un faux zele, qui les faisoit ainsi devenir plus qu'Amasones. Elles enleverent un jour un des plus vaillans Seigneurs de l'armée, avec des fourchesfieres[1] dessus le haut d'un bastion, aprés qu'il eut esté tué de cent coups[2]. Il y en eut aussi souvent de punies de cette furieuse temerité : je sçay bien qu'une volée de canon en emporta un jour dix-huict tout à la fois, comme elles nous chantoient injures en lavant des linges sous un pont, et qu'il y en eust beaucoup d'autres qui montrerent leur nez sur les remparts, à qui l'on apprit à se cacher. Ce fut en ce malheureux siege que mourut un de mes meilleurs amis, qui estoit un Seigneur des plus accomplis de France, et dont le merite estoit le plus generalement honoré. Il receut une mousquetade dans un bras, qui luy rompit l'os, et luy penetra dans le corps, bannissant ainsi de la terre la fleur de nos guerriers, l'amour des Dames, et l'agreable support de tous les hon-

boules de terre ou même des balles, en les poussant fortement avec l'haleine. « La forme correcte, dit Littré, est *sarbatane* (de l'arabe *zabatâna*), qui se trouve dans Balzac (*Œuvres*, éd. de 1854, t. II, p. 251). Le changement de sarbatane à sarbacane est dû sans doute à l'influence de *canne*, qu'on croyait y retrouver. »

1. *Fourche-fière* (de *furca ferrea* ou *furca fera*), fourche à deux dents aiguës et solides, qui sert à élever les gerbes pour le chargement des récoltes.

2. C'est bien à tort, fait observer M. Bernardin, que la *Clef*, nº 31, nomme ici le marquis de Boisse Pardaillan. Il était en effet devant Clérac parmi les troupes du roi, auquel il avait fait sa soumission; mais il mourut à Gensac, assassiné par son gendre Théobon et par Savignac d'Esnesses, qu'il avait élevé.

nestes gens. Je n'estois gueres qu'à trente ou quarante pas de luy, lors que ce desastre arriva, et j'eus l'honneur de l'accompagner en son quartier, comme on l'y transportoit sur un brancart : il me donna deux fois sa main, comme je pleurois sa blessure, et me dit des paroles d'affection dont je ne sçaurois me ressouvenir que je ne renouvelle mes larmes [1].

1. Ici encore la *Clef*, n° 32, a d'autant plus tort de nommer le marquis d'Humières, qui ne sera tué qu'en 1622, au siège de Royan, qu'elle l'a dit plus haut, n° 24. Cet autre ami de Tristan tombé victime de sa témérité était, comme le rectifie M. Bernardin, le baron de Termes, César de Bellegarde, frère du grand écuyer de France. Il était allé au combat en pourpoint et attaquait un retranchement élevé dans un chemin entre les vignes, quand il reçut la « mousquetade » qui l'emporta. Les regrets de Tristan sont sincères, et nous le voyons, plusieurs années après, déplorer encore, en vers, la mort de son ami (*La Lyre*, p. 118). C'est la veuve de celui-ci, Catherine Chabot de Mirebeau, que Racan prit pour dame de ses pensées, et qu'il a célébrée sous le nom d'Arthénice. On trouve dans ses œuvres (Biblioth. Elzévir., t. I, p. 200) une *Consolation à Mgr de Bellegarde sur la mort de M. de Termes, son frère*, qui renferme cette superbe strophe souvent citée, dont Malherbe se montra jaloux :

Il voit ce que l'Olimpe a de plus merveilleux,
Il y voit à ses pieds ces flambeaux orgueilleux
Qui tournent à leur gré sa fortune et sa rouë,
Et voit comme fourmis marcher nos légions,
Dans ce petit amas de poussiere et de bouë
Dont notre vanité fait tant de régions.

Malherbe lui-même adressa au duc de Bellegarde, dans cette même circonstance, une lettre intéressante (édit. des Grands Écrivains, t. IV, p. 288).

Tallemant des Réaux a consacré à M. de Termes une de ses historiettes où, comme à son ordinaire, la somme du blâme l'emporte sur celle de l'éloge (t. I, p. 73) : « M. de Termes, dit-il, sçavoit bien mieux la guerre que son frere,

CHAPITRE LIII

MALADIE DU PAGE.

Lors que cette ville rebelle eut esté prise [1], nostre camp s'alla poser devant une autre, beaucoup plus forte [2], et où nous perdismes

et estoit capable de commander... C'estoit un fort bel homme de cheval, mais le plus puant homme du monde. Les dames attendoient quelquefois, pour le voir passer à cheval... Il estoit de fort amoureuse maniere. » Le marquis de Termes joue, dans le *Cyrus* de Mlle de Scudéry, 7e partie, un assez grand rôle sous le nom d'Agenor.

1. Clérac, qui se qualifiait de « ville sans roi, défendue par des soldats sans peur », dut se rendre à discrétion, au bout de douze jours de siège. Louis XIII fit pendre trois des principaux défenseurs de la place, et livra celle-ci au pillage. Théophile, qui fut témoin du sac de sa ville natale, nous en a retracé toute l'horreur dans un sonnet qui se termine ainsi (Biblioth. Elzévir., t. II, p. 54) :

> Fossez larges et creux tous comblez de murailles,
> Spectacles de frayeur, de cris, de funerailles,
> Fleuve par où le sang ne cesse de courir;
>
> Charniers où les corbeaux et les loups vont repaistre,
> Clerac, pour une fois que vous m'avez faict naistre,
> Helas ! combien de fois me faites-vous mourir !

2. Montauban. Le marquis de la Force y était enfermé, et le duc de Rohan s'apprêtait à secourir cette place. Tallemant rapporte au sujet de ce siège un fait qui révèle chez Louis XIII une singulière dureté de cœur (t. II, p. 237) : « Il vit sans pitié plusieurs huguenots..., la pluspart avec de grandes blessures, dans les fossez du chasteau où il estoit logé (ces fossez estoient secs; on les mit là comme en un lieu seur), et ne daigna jamais leur faire donner de l'eau. Les mousches mangeoient ces pauvres gens. » Qu'avec cela

beaucoup de gens, soit par les frequentes sorties des ennemis, ou par des maladies d'armée. La putrefaction de l'air causée par les mauvaises exhalaisons des corps enterrez à demy et par l'intemperance des soldats, qui se souloient de mauvais aliments, produisit d'étranges fievres durant cette ardente saison, et dans un climat qui est assez chaud. Il couroit des fievres ardentes accompagnées de frenaisie, dont on mouroit au cinquiesme ou septiéme jour pour l'ordinaire, ou qui tenoient plus long-temps un malade dans des delires et hors d'esperance de guerison. On ne sortoit gueres le matin de sa maison dans le quartier Royal, qu'on ne trouvât quelque corps mort devant sa porte, et l'on voyoit quelquefois des troupes de vingt soldats malades, et transportez de leur frenaisie, qui couroient ensemble pour s'aller jetter dans une riviere[1]. J'avois

la peste se mît de la partie, rien d'étonnant. C'est à ce siège que périt le duc de Mayenne, commandant d'un des quatre corps d'opérations, qui était parvenu au faîte de la renommée militaire. Un jour qu'il faisait visiter les tranchées à son cousin le duc de Guise, récemment arrivé de Provence, il voulut regarder l'ennemi par l'affût d'un mousquetaire, et fut frappé à l'œil gauche d'une balle qui le tua raide. Le marquis de Castelnaut, second fils du duc de la Force, se vante, dans ses très intéressants *Mémoires* sur la guerre de 1621-1622, d'avoir lui-même tiré le coup. Quinze jours auparavant, Mayenne avait déjà failli périr dans l'explosion des poudres de son quartier, qui, nous l'avons vu plus haut, avait coûté la vie à son frère le marquis de Villars. Sa mort excita de nombreux regrets. Tristan perdait ainsi coup sur coup ses deux anciens maîtres, restés ses protecteurs.

1. Cette maladie, que Tristan nomme plus loin « le pourpre » et « la peste » (dans la pièce de vers du chap. LIV), paraît avoir été une fièvre éruptive comprenant à la fois la

esté quelques jours malade avant ce siege, je ne humay gueres de ce mauvais air sans recheute, et je ne conservay pas mieux ma raison dans cet accident, que tous les autres. Ce mal attaqua mon cerveau, et me mit dans de merveilleuses resveries. Comme j'avois beaucoup de diferentes images dans la memoire, je parlois presque incessamment, et debitois des choses si peu ordinaires, que toute la ville où l'on m'avoit fait porter pour me traitter, eut de la curiosité pour me voir. Il y eut un Chirurgien qui me vint parler, et si tost qu'il m'eut dit de quelle profession il se mesloit, je me mis à l'interroger sur tous les principes de la Chirurgie, et luy fis des recapitulations de tout ce que j'avois recueilly de Pline, de Pomponius Mela, d'Ælian, d'Aldrovandus, Belon, Gesnerus[1], et autres qui ont

variole, la rougeole et la scarlatine, dont les anciens médecins ne savaient pas faire le diagnostic différentiel; les témoignages contemporains nous apprennent de plus que la dysenterie sévissait. — Kœrting dit, au sujet du tableau de l'épidémie tracé ici par Tristan, que « les souffrances et les horreurs en sont dépeintes avec une netteté frappante que surpassent à peine les saisissants chapitres de Thucydide sur la peste d'Athènes » (ouvrage cité, p. 167). Le lecteur peut comparer. Il y a toutefois une différence capitale entre les deux récits : celui de l'historien grec est d'un ordre général, tandis que celui de l'auteur français est surtout individuel. Il serait intéressant aussi de rapprocher la description de Tristan de celle que nous a laissée Procope de la peste inguinale qui ravagea Constantinople en 542, « consumant presque tout le genre humain » (*Guerre persique*, livre III, chap. XXII et suiv.), et du morceau classique, par lequel s'ouvre le *Décaméron* de Boccace, sur la peste de Florence en 1348, comme de la description de la peste dans la même ville, en 1527, par Machiavel.

1. Pline l'Ancien, l'auteur de l'*Histoire naturelle,* né à

escrit ou de la Medecine ou de l'Histoire des animaux, si bien que le deréglement de mon esprit rendit lors ma chambre aussi frequentée qu'un theatre. Mais selon les mouvements que me donnoit cette fievre chaude, je meslois quelquefois le tragique au ridicule, et ne renvoyois pas tous mes spectateurs contens. Un jeune Chirurgien vestu de noir se mit un jour dans la chaire[1] qui estoit au chevet de mon lict, et me demandoit le bras pour taster mon poulx, et voir si ma fievre n'étoit point diminuée; et moy qui m'imaginay dans mon trouble, que c'estoit quelque petit Demon qui venoit là pour me tenter, je luy serray le poignet avec tant de violence que je luy rompis un os du bras. Durant cette grande alienation

Côme ou à Vérone l'an 23 après Jésus-Christ, mort en 79 dans l'éruption du Vésuve qui engloutit Herculanum et Pompéi. — Pomponius Mela, géographe latin du premier siècle, auteur du *De situ orbis*. — Elien, écrivain grec du troisième siècle, dont on a une précieuse compilation d'*Histoires variées*. — Aldrovande (Ulysse), né en 1527, à Bologne, où il fut professeur, a attaché son nom à une *Histoire naturelle* en treize volumes in-folio, dont il ne publia lui-même que quatre volumes. — Belon (Pierre), célèbre médecin et naturaliste français du seizième siècle, voyagea en Grèce, en Egypte, en Arabie et en Palestine, et publia en 1553 une relation des observations qu'il avait faites dans ces contrées. — Gessner (Conrad), né à Zurich en 1516, mort en 1565, a écrit un grand nombre d'ouvrages se rapportant à l'histoire naturelle, à la botanique, à la zoologie, à la médecine, etc., qui l'ont fait surnommer le « Pline de l'Allemagne ». Le plus important est son *Historia animalium* (Zurich, 1551 et suiv.), qui embrasse dans toute leur étendue les connaissances zoologiques du temps.

1. C'est-à-dire : la chaise, prononciation vicieuse de ce mot, qui est absolument le même.

de sens, on me mit un epithéme [1] à l'endroit du cœur, afin de me le fortifier, et comme j'avois la veuë aussi trouble que le jugement, je me figuray de ce grand emplastre, qui estoit noir, que c'estoit une ouverture en mon corps, par où la belle Angloise que j'avois aymée m'avoit arraché le cœur. Si bien que je ne voulois plus ny manger ny boire, et croyois qu'on se moquoit de moy, lors qu'on me vouloit faire avaler des boüillons, ou des jaunes d'œuf ; disant que c'estoit en vain qu'on me vouloit empescher de mourir, puisque j'avois desja perdu tous les principes de la vie. Je fis mille autres discours ridicules, durant mon mal, et comme les lyons privés ne se laissent toucher qu'à ceux qui ont accoustumé de leur donner à manger, je n'avois confiance en personne, et ne me laissois approcher avec seureté qu'à deux bons Peres Religieux, que j'avois eu le bien de connoistre avant que mon mal fut arrivé dans une extremité si grande, et qui m'avoient donné de grandes et justes impressions de leur science et probité.

CHAPITRE LIV

HISTOIRE DE DEUX MALADES FRENETIQUES.

Je n'estois pas le seul, qui fit des incartades

1. Tout médicament topique, autre que l'onguent et l'emplâtre.

burlesques[1] en cette saison : ce mal contagieux faisoit joüer de plaisans personnages à beaucoup d'autres. On m'a conté depuis qu'un Gentil-homme de ma connoissance s'estoit levé, et habillé durant l'accez d'un mal tel que le mien, et qu'ayant ramassé un bouchon de paille dans une escurie, il le porta caché sous son manteau par le quartier, et rencontrant un de ses amis, l'avoit convié de venir en un cabaret manger sa part d'un chapon froid, qu'il avoit, disoit-il, sous son bras : l'autre accepta la proposition et ne demanda que du pain, du vin et un plat chez l'hoste, croyant que son amy avoit le chapon, mais il fut bien étonné, quand il luy vit mettre le bouchon dans le plat, et porter le couteau dessus, comme pour le vouloir couper. Il crût au commencement qu'il estoit hors de sa maladie, et qu'il faisoit cela pour s'égayer, mais il le vit bien-tost aprés tomber de table de foiblesse, et mourir entre ses bras. Un autre que j'ay connu depuis particulierement, et qui estoit un fort bon garçon, mais qui avoit tousjours quelque pente vers la folie, fit une autre piece ridicule, qui fut bien d'une autre consequence ; celuy-cy accompagnoit un de ses amis à l'armée, et le voyant tombé malade, l'assistoit avec passion de ses peines et de ses soins; il avoit même pris celuy de luy faire venir un bon Religieux, afin qu'il le preparast de bonne heure à tout ce qui[2] pourroit arriver. Desja le bon Religieux par-

1. Première édition : bourlesques.
2. *Id.*, ce qu'il.

loit au malade des choses qui concernoient son salut, pour le disposer à faire une bonne fin, lors que le galant homme dont je parle tomba tout à coup malade de ce venin, qui se humoit avec l'air. Son esprit en fut si fort alteré, qu'il en perdit sur le champ la connoissance. On dit qu'il s'imagina lors estre quelque divinité puissante, et que tirant de force le malade hors du lict, et[1] luy déchirant sa chemise en deux, il le voulut guerir par miracle avec un seul mot de sa bouche. Le bon Religieux scandalisé de cette sorte d'extravagance, luy voulut dire quelque chose pour essayer de le remettre dans quelque terme de respect; mais cet incensé furieux, au lieu d'avoir esgard à ses remontrances, s'en irrita jusqu'au dernier poinct, et le prenant pour un mauvais Ange, se mit à luy dire des injures, et puis à le frapper outrageusement. Le compagnon du Religieux entreprit de faire les hola, et fut battu de telle sorte qu'il fut contraint de s'enfuyr; mais le fou[2] ayant fermé la porte au verroüil, revint sur l'autre, auquel il donna tant de coups d'un gril qu'il rencontra fortuitement sous la cheminée, que ce bon Religieux en mourut quelque temps aprés, et pour le furieux frenetique il fallut vingt hommes pour le prendre et le lier, tant il estoit vigoureux et fort, et l'on n'eut point de raison de luy, qu'on ne luy eust ouvert la veine aux deux bras, et que l'on n'en eust tiré seize onces de sang.

1. Première édition.
2. *Id.* : le fol.

CHAPITRE LV

LA GUERISON DU PAGE ET LES VERS QU'IL FIT POUR PAYER SON HOSTESSE.

Mon mal me dura prés de trois mois, et celuy du jeu me l'eust rendu peu supportable, sans l'heureuse rencontre que je fis en ces lieux, d'un des enfans de cet illustre Maistre que j'avois servy, qui estoit un Escrivain celebre. C'estoit ce mesme Cavalier qui m'avoit tesmoigné son affection par les vers que vous avez veus dans un des precedens Chapitres[1]. Ce Gentil-homme et moy ne nous quittasmes point, depuis que nous nous fusmes rencontrez, et j'en receus mille bons offices. Je fus encore bien assisté dans cet accident par mon premier Precepteur, qui se voyoit lors recompensé de sa vertu par un employ dont son merite estoit bien digne[2]. Cependant la despense que je fis en ce peu de temps, fut si grande, qu'il fut besoin que je recourusse à de hautes puissances, pour en sortir avec honneur. Je ne m'addressay pas

1. François de Sainte-Marthe. (V. le chap. XXI.)

2. Nous avons dit (p. 82) que Claude du Pont était devenu précepteur de Gaston d'Orléans. Comme il avait, à ce moment, sur le désir du roi, amené son élève auprès de la reine mère à Moissac, c'est donc dans cette ville que le retrouve Tristan, qu'on y avait évidemment transporté.

mal dans cette extremité, recourant au sage et genereux SS. qui gouvernoit alors les Finances [1], et dont j'avois eu l'honneur d'estre connu à la faveur d'un homme illustre pour les belles connoissances autant que pour la pieté. Je me servis de l'addresse de celuy-cy, pour faire agir la generosité de l'autre à qui j'escrivis ces vers, où vous remarquerez facilement de la foiblesse et de la jeunesse [2].

Tandis que le canon grondant comme un tonnerre
Espouvante icy prés l'Idole de la guerre,
Et que bravant la Parque en servant un grand Roy,
Tu signales tousjours ta valeur et ta foy,
Je suis dans une ville où le pourpre et la peste
Poussent de tous costez leur haleine funeste,
Et par qui plus de corps sont renversez à bas,
Que le fer n'en terrasse aux plus sanglants combats.
Où l'air humide et chaud n'est humé de personne,
Que ce venin mortel aussi-tost n'empoisonne.
Où la malignité du terroir et des eaux,
Fait mourir les poissons et tomber les oyseaux,
Bref, où le sort cruel, d'une province entiere,
A sans doute arresté de faire un cimetiere.

Deux mois m'ont veu languir dans ce triste element,
Où depuis mon abord [3] je n'ay veu seulement
Que des corps descharnez, et des faces blesmies,
Ressemblant proprement à des anatomies,

1. Le « sage et généreux S. S. (seigneur) qui gouvernoit alors les Finances » était Raymond Phélipeaux, sieur de Herbault, frère de Pontchartrain, qui venait d'être emporté par le redoutable fléau, et qu'il avait remplacé comme trésorier de l'épargne. Les Phélipeaux ont formé une pépinière de secrétaires d'État.

2. Tristan n'a pas reproduit dans ses poésies cette pièce de vers assez originale, mais prolixe, et qui ne rappelle que de loin, fait observer avec raison M. Bernardin, celle de Clément Marot à François Ier sur un thème analogue.

3. Synonyme de : arrivée.

Dont l'impiteuse Parque avec son noir flambeau
Conduit au moindre jour plus de cent au tombeau.

Quelque sepmaine aprés qu'une fievre importune
M'eût contraint d'habiter en ce lieu d'infortune,
Je pensay que mon mal estoit du tout passé,
Mais j'esprouvay depuis que c'estoit que lassé,
Il vouloit en ce temps reprendre un peu d'haleine,
Afin de m'accabler d'une plus forte peine,
Puis qu'il revint aprés et plus grand et plus chaud,
Redonner à ma vie un plus cruel assaut.
Pour trancher plus soudain ma deplorable trame,
Il fit monter sa rage au siege de mon ame,
Et troublant mes esprits d'un tenebreux poison,
Affoiblit à la fois mes sens et ma raison;
Lors je ne connus plus cet amy qui malade
M'avoit tousjours servy de frere et de Pilade,
Lors je ne connus plus Medecin ny valet,
Si bien qu'un jour je pris un Barbier au colet,
Et crûs le gouspillant en cette erreur estrange,
Par ce qu'il estoit noir, gourmer un mauvais Ange.
Mais aprés que ma fougue et mon feu fut passé,
Je devins immobile ainsi qu'un trépassé,
Et lors dans mon cerveau les especes[1] confuses,
Ne me firent plus voir que des vers et des Muses.
Je voyois, ce me semble, au Mont aux deux coupeaux[2]
Grimper de toutes parts des Rimeurs à troupeaux;
Et le cheval Pegase à force de ruades
S'esbatre à renverser tous ces esprits malades.
Je voyois prés de là Maillet qui tout herné[3],
Disoit que les neuf sœurs l'avoient cent fois berné,

1. Terme de métaphysique : espèces ou images représentatives.

2. Sommets.

3. L'ancien verbe *herner* ou *harner*, que l'on écrivait plus souvent sans *h*, et qui est une forme abrégée de *esrener*, *errener*, *érener*, *arrener*, *arrenner*, *ereiner*, etc., signifiait : éreinter, casser les reins, au propre et au figuré. « Le pallefrenier... commanda aux garsons d'estable le traicter à la fourche, et l'*esrener* à coups de baston », dit Rabelais (Biblioth. Elzévir., t. II, p. 288). Maillet « tout herné », c'est donc Maillet tout éreinté, tout estomaqué, comme on disait encore.

Et le vouloient punir comme d'horribles crimes,
Pour avoir mis ton nom dans ses mauvaises rimes[1].
J'y vis maint autre encor dont l'ame de travers
N'a jamais eu le don de former un bon vers.
Puis lassé, tout d'un coup quittant la poësie,
Selon que les objets touchoient ma fantaisie,

1. Le poëte Marc de Maillet, né vers 1568, à Bordeaux, mort en 1628, fut le plastron de ses contemporains. Bizarre d'aspect et de mœurs, à peu près indigent, vêtu d'habits en lambeaux, il se croyait un génie poétique et posait en outre pour le Céladon. Il était possédé de la rage de lire à tout venant ses vers raboteux, contournés et obscurs, retenant son auditeur par les boutons de l'habit ou les glands du rabat, jusqu'à les lui arracher. Plein de mépris pour ses confrères, ceux-ci lui rendirent la monnaie de sa pièce, en exerçant à l'envi leur verve la plus mordante contre lui. Théophile l'a eu en vue dans ces vers (Biblioth. Elzévir., t. I, p. 218) :

Il est blesme, transi, solitaire, reveur,
La barbe mal peignée, un œil branlant et cave,
Un front tout renfrogné, tout le visage have,
Ahane dans son lict et marmotte tout seul,
Comme un esprit qu'on oit parler dans un linceul;
Grimasse par la rue, et, stupide, retarde
Ses yeux sur un object sans voir ce qu'il regarde.

Mais les coups les plus rudes lui furent assénés par Saint-Amant, qui n'y allait jamais de main morte, et qui, dans *Le poëte crotté*, le drape de belle façon, daubant de sa verve burlesque intarissable

... ce chardon de Parnasse,
Ce vain espouvantail de classe,
Ce pot-pourry d'estranges mœurs,
Ce moine bourru des rimeurs,
Ce chaland de vieille tripiere,
Ce faquin orné de rapiere,
Cet esprit chaussé de travers,
Ce petit fagotteur de vers...

Toute la pièce, qui est longue, est sur ce ton, et est bien amusante. Furetière, après tant d'autres, s'attaqua à son tour à Maillet, qu'il mit en scène dans son *Roman bourgeois* sous le nom de Mythophilacte; mais ce livre ne parut qu'en 1666, alors que l'excentrique personnage était passé depuis trente-huit ans de vie à trépas.

Jusqu'à ce que mon mal eût achevé mon cours,
Mon esprit s'égara de discours en discours.
Tantost je croyois estre en la troupe des Anges,
Et là de mon Sauveur exalter les loüanges :
Tantost je croyois estre au plus creux des Enfers,
Tout embrasé de feux, et tout chargé de fers;
Le plus brillant objet à mon œil estoit sombre,
Et mesme la clarté me paroissoit une[1] ombre.
Quand touché de pitié, le Ciel enfin voulut
Qu'un souverain sommeil s'offrit pour mon salut,
Dont la manne sacrée en mon corps respanduë,
Me rappella le sens et la santé perduë.
Si bien qu'à mon réveil avec estonnement
On me trouva sans fievre et sans esgarement.

Depuis, je n'ay senty ny douleur ny tristesse,
Fors seulement le jour que mon avare Hostesse,
Un gros Apotiquaire, et deux vieux Medecins,
Me venans assaillir comme des assassins,
Sans beaucoup s'enquerir quelle estoit ma resource,
M'en compterent si bien qu'ils vuiderent ma bourse.

Cette galanterie ne me fut pas inutile auprés de ce genereux Seigneur : il m'envoya pour response un papier, duquel je touchay mille francs, qui me servirent à me reconduire commodement à la ville capitale du Royaume.

Cher Thirinte, c'est où finit le dix-huict ou dix-neufiesme an de ma vie : excusez les puerilitez d'une personne de cet aage, et me faites l'honneur de me preparer vostre attention, pour ce qui reste. Vous allez appercevoir un assemblage de beaucoup de choses plus agreables, et qui respondront mieux à vostre humeur. Vous allés entendre des aventures plus honnestes et plus ridicules dont la

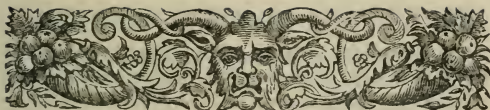
1. Première édition : un.

diversité peut soulager de differentes mélancholies. Je vais vous rendre raison du dégoust que j'ay pour toutes les professions du monde, et ce qui m'a fait prendre en haine beaucoup de diverses societez. C'est en ces deux volumes suivans que vous sçaurez l'apprentissage que j'ay fait en la connoissance des hommes : et si j'ay quelque tort, ou quelque raison, de ne les vouloir hanter que rarement[1].

1. Comme nous l'avons dit dans l'*Introduction*, ces deux autres volumes n'ont jamais paru et n'ont même probablement jamais été écrits en entier. *Le Page disgracié*, tel qu'il se termine ici, forme un récit absolument complet.

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE.





REMARQUES ET OBSERVATIONS

SUR LA PREMIÈRE PARTIE

DU PAGE DISGRACIÉ

N° 1. — *Je suis sorty d'une assez bonne maison.* Tristan l'Hermite, Autheur de cét ouvrage, nasquit au Chasteau de Souliers, en la Province de la Marche, du mariage de Pierre l'Hermite, Chevalier Seigneur de Souliers, et d'Elisabeth Miron : le dit Pierre fils de Jean troisiéme du nom, aussi Chevalier Seigneur de Souliers, Lieutenant de la Compagnie de Gens-darmes du Vicomte de Turenne, depuis Duc de Boüillon, Mareschal de France, Prince Souverain de Sedan, et de Jeanne de la Rocheaymon, de la Branche des Marquis de Saint Maixant : ce Gentil-homme reconnoissoit pour les Fondateurs de sa maison les anciens Comtes de Clermont d'Auvergne, puisnez des Princes Souverains Comtes d'Auvergne, ainsi que l'a remarqué l'illustre Jean le Bouteillier de Senlis, Seigneur de Froymont en Picardie, en l'Epithalame qu'il composa en faveur d'Estienne l'Hermite, Chevalier Seigneur de la Fage, le 25. Janvier 1419. en ces vers Picards.

Je ne vueil mie deduire, par un long parolage,
Que jadis deschendirent d'un Comte de Clermont en
Auvergne, etc.

Le Pere Pierre Dautremon, Jesuite, est de la mesme opinion, au livre qu'il a composé de la vie de Pierre l'Hermite, Autheur de la premiere Croisade, et premier Viceroy de Hierusalem[1]; Il dit que Renaud l'Hermite, pere de ce Viceroy, fut le premier qui porta le nom de l'Hermite, pour estre né en un lieu desert, dans lequel sa mere fut contrainte de faire sa couche, ayant esté surprise dans un voyage qu'elle vouloit faire à Auxerre, pour y visiter le Corps de S. Martin, qu'on y avoit transporté de Tours à cause des Normands, qui lors nous faisoient la guerre. Ce Renaud ayant tué le fils du Comte d'Auvergne dans un combat singulier, fut contraint d'abandonner l'Auvergne et de se refugier premierement à Cluny, où il avoit quelques parens Religieux; delà il passa en Normandie prés de Guillaume le Conquerant, qui luy procura une alliance considerable dans la maison de Montegu; suivant les mesmes Autheurs et la Genealogie manuscrite conservée dans le Tresor du Chasteau de Betissat en Flandres, et qui est confirmée par divers authentiques, nostre Poëte celebre dit expressement ces paroles :

Renaud poussé non par envie occit le fils d'Auvergne, ains son corps deffendant, et que pour se sauver decha de là fuyant vint premier à Cluny et puis en Normandie! ô qu'il fut bien vaingu ou Duc Dichelle frere, qu'il luy donna en nopces une de Montagu et du Paistre

1. Il faut lire : Pierre d'Oultreman. Le plus jeune des quatre fils de Henri d'Oultreman, l'auteur de l'*Histoire de la ville et comté de Valenciennes, depuis son origine jusqu'à la fin du seizième siècle* (Douai, 1639, in-folio), il entra à vingt ans dans la Compagnie de Jésus, et a laissé, outre quelques ouvrages ascétiques et des traductions, *La vie du venerable Pierre L'Hermite, autheur de la premiere Croisade et conqueste de Jerusalem*, *Pere et Fondateur de l'Abbaye de Neuf-Moustier, et de la maison des L'Hermittes,* Paris, 1645, in-12. La première édition de ce livre est de 1632. Le Père d'Oultreman mourut à Valenciennes, sa ville natale, le 23 avril 1656.

Govais partie du revenu, puis au Duc il aida conquiere l'Angleterre[1]. Ce fut de son mariage avec Adelide de Montagu, que nasquit le fameux Pierre l'Hermite, dont le courage et le zele pour la Religion, se signalerent si hautement dans la conqueste de la Terre Sainte : Ce brave entre les Chrestiens de son siecle, avoit eu de sa femme Beatrix de Roucy, Pierre et Alix l'Hermite; la fille espousa Geofroy de la Tour, Chevalier Limosin Seigneur de Casard.

Pierre l'Hermite deuxiéme du nom, Seigneur de Haab et de Cassambel en la Palestine, fut aussi Chastelain et Gouverneur d'Antioche. Il épousa Loüise fille de Hues de Piseaux, et c'est de luy que par tous les degrez de filiation sont issus les Seigneurs de Souliers en la Marche, aisnez du nom et armes de l'Hermite, et qui ont pour puisnez les Seigneurs de Betissat en Flandres, et la branche des l'Hermite qui s'est formée au Royaume d'Espagne.

N° 2. — *Et je puis dire qu'il y avoit d'assez grands honneurs et assez de bien dans nostre maison.*

1. L'*Epithalame composé par Jean le Bouteiller, Seigneur de Froymont, aux nopces de Messire Estienne L'Hermite, Chevalier, Seigneur de la Fage, et Dame Catherine de la Croix, le XXV Janvier CCCCXIX,* occupe les pages 148 à 157 du livre de Pierre d'Oultreman sur Pierre L'Hermite. Nous croyons devoir reproduire exactement les passages de cette détestable pièce picarde cités en prose et passablement défigurés par le frère de Tristan.

Je ne veel mie deduire, par ung long parolage,
Que jadis deschendirent d'ung Comte de Clermont,
De Clairmont en Auvergne, par un Sieur d'Heroimont,
Dit par mot corrompu Herment, ou Hermitage...

Ni aussi que le Sieur (pousset non par envie)
Occit le [illegible] d'Auvergne, ains son corps deffendant.
Et que pour se sauver dechà delà fuyant
Vint premier à Clugny, et puis en Normandie.

Où qu'il fuist bien veignu au Duc d'icelle tierre
Qui luy donna en nopces une de Montagut :
Et du Maistre Govais, partie du revenut,
Et qu'au Duc il aida conquierre l'Angletierre.

Martial l'Hermite surnommé Milor, le quatriesme aïeul de nôtre Autheur, estoit Seigneur de Souliers, du Chalart, de la Riviere, de Chomin, de la Masiere et autres lieux, grand Escuyer du comte de la Marche, Conseiller du Roy, Chevalier de son Ordre et Lieutenant pour sa Majesté de la ville de Bourdeaux et pays de Bourdelois; et le Grand Oncle du mesme Autheur Chevalier de Malthe, Commandeur de Messonnisse, estoit Lieutenant de Roy en la Province de la Marche, Gouverneur de la Ville et Citadelle de Gueret; Il comptoit encore entre ses Predecesseurs deux grands Prevosts de France, comme luy, du nom de Tristan l'Hermite, l'un sous le Regne de Charles V, dit le Sage, qui estoit son septiéme ayeul, et l'autre sous Louis XI, qui estoit frere puisné de Geofroy l'Hermite, Seigneur de Souliers.

N° 3. — *Un grand procez criminel.* Pierre l'Hermite pere de nostre Autheur fut sept ans detenu prisonnier, accusé d'avoir esté complice avec ses Oncles, Claude l'Hermite Commandeur de Mesonnisse, et Louis l'Hermite, Seigneur du Dognon, de la mort du Vice-Seneschal de la Marche.

N° 4. — *Un des grands Capitaines.* Louis de Crevant Vicomte de Brigueil, Marquis de Humieres, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Compiegne, Capitaine des cent Gentils-hommes de la Maison de sa Majesté, issu par des alliances illustres de Geofroy de Crevant, Seigneur de Beauché, qui sous le Regne de Philippes Auguste donna beaucoup de reputation à sa famille; et auquel le pere de nostre Autheur avoit l'honneur d'appartenir.

N° 5. — *Et l'une des plus excellentes femmes du monde.* Gabrielle d'Estrée, Duchesse de Beaufort.

N° 6. — *Un vieux Gentil-homme de bonne maison.* Pierre Miron, Baron de Cramail, Gouverneur et Bailly de Chartres, issu des Comtes de Palias, puisnez des anciens Comtes de Barcelonne. Cascales, Menescal, et autres Autheurs François et Espagnols,

prouvent cette glorieuse descente[1], et le College de Gironne fondé à Montpellier par Gabriel Miron, fait foy de son extraction Catalane, aussi bien que de la grandeur de son extraction, confirmée par plusieurs authentiques[2] rapportez dans la Genealogie de cette maison, qui s'est transplantée en France, depuis seulement environ deux cens ans, par François Miron, qualifié Chevalier et l'un des braves des troupes que Rodrigues de Vilendrado amena au service du Roy Charles VII. Son fils, Gabriel Miron, Chancelier de la Reyne Anne et President en la Chambre des Comptes de Bretagne, a continué de perpetuer cette Famille en ce Royaume.

N° 7. — *Mon ayeule maternelle.* Denise de saint Prés, Dame de saint Prés lez Chartres, fille de Jean de saint Prés, dit le Gros Jean, renommé és guerres d'Italie, où il commandoit la Compagnie de Gensdarmes de Monseigneur Yves d'Alegres; sa mere Anne de Château-Chalons, tiroit son commencement des anciens Ducs et Comtes de Bourgogne.

N° 8. — *Un Prince de l'Eglise de mes proches.* Charles Miron fait Evesque d'Angers, puis Archevesque et Comte de Lyon, Primat de France, oncle du sieur Tristan l'Hermite, à la mode de Bretagne, estant fils de Marc Miron, frere de Pierre, ayeul dudit Autheur. Ce Prelat, dont l'éloquence estoit aussi rare qu'il estoit profond en doctrine, prononça l'Oraison Funebre de Henry le Grand, representa l'un des Pairs de France au sacre de Louys le Juste, et soustint si hautement les interests de l'Eglise et de l'Estat dans l'Assemblée des Notables, que le Roi consentit au choix que le Pape Urbain VIII fit de ce personnage, pour succeder au Cardinal de Marquemont à l'Archevesché de Lyon. L'on remarque particulierement ces paroles dans le Bref dont sa Sainteté l'honora, *non enim dicendus es petiisse dignitatem, petiit*

1. Descendance.
2. Documents originaux. Mot déjà employé, p. 426.

enim pro te Ecclesiæ Majestas, petiit salus populorum, petiit cœlum ipsum, bonorum Antistitum laudibus favens.

N° 9. — *Mon pere avoit eu l'honneur de servir un des plus grands Princes du monde.* Le Roy Henry le Grand, que le pere de l'Autheur servit fidellement durant la Ligue.

N° 10. — *Mon grand Oncle maternel.* François Miron, Chevalier Seigneur du Tremblay, Linieres, Bonnes et Gilevoisin, Conseiller au Parlement, puis Maistre des Requestes, President au grand Conseil, Lieutenant Civil, et Chancelier de Monseigneur le Dauphin; le mesme aussi brave que grand Justicier, fut Intendant de Justice dans les Armées de Henry le Grand, contre la Ligue : il fut aussi depuis Prevost des Marchands, et en cette qualité il conserva les interests publics, et les rentes de l'Hostel de Ville, qui luy firent meriter les applaudissemens du peuple et l'estime du Roy tout ensemble, ainsi que l'a repeté l'Illustrissime Archevesque de Paris, en son Histoire de la vie de ce Grand Monarque[1].

N° 11. — *Ces deux divines Personnes.* Henry le Grand et Henry de Bourbon, Marquis de Verneuil, fils naturel de ce Monarque : Ce Prince est aujourd'huy Duc et Pair de France, Prince du saint Empire, Chevalier des Ordres du Roy et Gouverneur et Lieutenant General pour sa Majesté au haut et bas Languedoc.

N° 12. — *Celuy qu'on avoit choisi pour l'instruire.* Claude du Pont, Gentil-homme de Normandie, qui avoit esté Precepteur de Charles Miron, Evesque d'Angers.

N° 13. — *Je n'avois qu'un camarade.* Le Page disgracié prend cette qualité dans son Roman, quoy qu'il fust Gentil-homme d'honneur, et non Page dudit Prince, qui avoit receu son cousin germain dans le mesme rang, et que l'Autheur appelle son seul cama-

1. V. la note des p. 20-21.

rade, qui étoit Leon d'Illiers, Seigneur d'Entragues et de Chantemesle, heritier de la Maison d'Entragues de par sa mere Charlotte de Balzac, sœur d'Henriette de Balzac Marquise de Vernueil, mere du Prince susdit.

N° 14. — *Ce jeune Soleil.* Monseigneur le Duc d'Orleans, Prince de grande esperance et qui mourut jeune.

N° 15. — *Un Gentil-homme de mes parens.* Ce Gentil-homme pouvoit estre le Seigneur de la Roche-massenon, du nom de Barton, parent paternel de l'Autheur.

N° 16. — *Une troupe de Comediens.* Vantret[1] et Valeran, qui lors avoient toute l'estime que l'on peut acquerir dans cette profession.

N° 17. — *Un jeune Seigneur de mon âge.* Charles de Schomberg, Duc d'Alluin, Pair et Mareschal de France, etc. lequel a toute sa vie honoré cette famille d'une particuliere bien-veillance.

N° 18. — *Le Poëte des Comediens.* Alexandre Hardy, lequel a mis au jour un grand nombre de pieces de Theatre, qu'il composoit à trois pistoles la piece.

N° 19. — *C'estoit un Gentil-homme de condition.* Charles de Razilly, lors Page de la Chambre, puis Mestre de Camp du Regiment de Perigord, Gouverneur de Haguenau, et Mareschal des Camps et Armées du Roy; Ce Seigneur, des plus anciennes maisons du Loudunois, avoit eu pour pere le fameux Razilly, qui premierement fit redouter l'Estat François dans les Indes, et par toutes les Mers; ses oncles, nos Vice-Admiraux, n'ont pas acquis une moindre reputation; et le Regiment des Gardes tient encore à honneur d'avoir entre ses Capitaines, un brave et glorieux rejeton de cette si illustre souche.

N° 20. — *En la Province où je suis né ou en Espagne.* L'Autheur avoit lors pour parent Jean de Ve-

1. On a vu, p. 51, qu'il faut lire : Vautret.

lasque, Connestable de Castille, Duc de Frias, etc. Gouverneur de Milan, et Grand Maistre d'Hostel du Roy Catholique, n'agueres Ambassadeur extraordinaire à la Cour de Henry le Grand, auquel Monarquè il avoit l'honneur d'appartenir, ainsi que le témoigna sa Majesté, par la lettre qu'il en escrivit au Mareschal d'Ornano, en ces termes.

J'ay eu icy trois jours durant le Connestable de Castille avec sa suite, et luy ay fait la meilleure chere et reception qu'il m'a esté possible, comme je l'ay reconnu fort honneste Seigneur, outre qu'il se trouve qu'il a l'honneur de m'appartenir, etc. Cette Lettre est écrite à Fontainebleau, le 12. Novemb. 1604. Signé, HENRY; *et plus bas* FORGET.

Ce Seigneur comptoit entre ses Ancestres Dom Juan de Velasque, Grand Chambellan du Roy d'Espagne, lequel espousa Marie l'Hermite de Souliers, fille de Renaud, du mesme nom, Mareschal de Castille, et Beau-frere du Connétable du Guesclin, qu'il accompagna en Espagne, et le seconda dans les victoires que ce grand Chef de guerre remporta sur Pierre surnommé le cruel, que nos François chasserent du thrône pour y placer son frere Henry, lequel Monarque voulant reconnoître les services de Renaud, que nos Historiens appellent le Limosin, et les Espagnols, *Mosen Arnao Limosni que era Frances,* l'honora du Baston de Mareschal de-Castille, et luy fit don de la Seigneurie de Villalpendo, encore aujourd'huy possedée par Monsieur le Connestable de Castille : ce Mareschal s'allia dans la maison de Valdes, des plus illustres du Royaume de Leon; sa femme Beatrix Melandeto de Valdes ne luy laissa que deux filles de ce mariage, Agnés et Beatrix l'Hermite de Souliers; la premiere épousa Dom Fernand Ruys de Torres, Seigneur de Pardo, duquel mariage il eut Marie et Beatrix.

Marie de Torres, femme du Prince Fernand de Portugal, fils de l'Infant Denis; les Comtes de Vilars

descendans de ce mariage, portent encore pour armes escartelé en sautoir de Portugal et de Torres, qui est de gueulles à cinq Tours d'or posées en sautoir.

Beatrix espousa Martin Fernandes de Cordoüa, Alcaide *de Los Donzelles;* et c'est de cette alliance que s'est formée toute la branche des Souliers de Cordoüa; ils eurent plusieurs enfans; Marie de Cordoüa fut mariée à Rhuis Mendes de Sotomajor, dont sont issus les Marquis de Carpio.

Le Mareschal Renaud l'Hermite de Souliers, espousa en secondes nopces Marie Tiffo, de l'illustre maison d'Arragon, de laquelle il eut

Marie l'Hermite de Souliers, femme du susdit Jean de Velasque, grand Chambellan du Roy, et Viceroy de Castille; de laquelle alliance sont issus huit Connestables de Castille, ainsi que je diray cy-aprés.

Le mesme Mareschal de Souliers eut encore un fils naturel appellé Henry le Limosin, qui a fait branche en Espagne.

Jean de Velasque estoit fils de Dom Pedro Fernandes de Velasque, grand Juge ou Chancelier du Roy Dom Pedro, et de Dona Maria Sarmiento; il mourut en Octobre 1418, et laissa de son mariage avec Marie l'Hermite de Souliers entre plusieurs enfans :

Dom Pedro Fernandes de Velasco, premier Comte de Haro, lequel espousa Beatrix Manrique, dont sortit

Dom Pedro Fernandes de Velasco, premier Connestable de Castille et deuxiesme Comte de Haro, allié avec Mencia de Mendoce, dont deux fils.

Bernardin de Velasque, Connestable de Castille, Duc de Frias, et Grand Chambellan du Roy Catholique; qui espousa en premieres nopces Blanche de Herera, fille du Mareschal Garcias de Herera : de laquelle alliance sont sortis les Comtes de Benevent. Il eut pour seconde femme Jeanne d'Arragon, fille du

Roy Catholique, de laquelle il n'eut qu'une fille. Dom Inigo de Velasque succeda aux Charges et Seigneuries de Bernardin son frere; il fut comme luy grand Chambellan et Capitaine General dans les Royaumes de Castille et Leon; il eut à sa garde les Fils de France, que François premier donna en ostage à Charles-Quint : il fut grand homme de guerre et laissa de son alliance avec Marie de Tobar, Marquise de Berlanga :

Dom Pierre et Dom Jean de Velasque; le premier fut, comme son pere, Connestable de Castille, grand Chambellan du Roy, Duc de Frias, Marquis de Berlanga, etc. Il deceda sans laisser d'enfans de son mariage avec sa cousine Julienne Ange d'Arragon, fille du Connestable Bernardin de Velasque.

Dom Jean de Velasque, frere puisné de Pierre, fut comme luy Connestable de Castille, Duc de Frias, etc. Il espousa Jeanne Henriques, de laquelle

Inique de Velasque, Duc de Frias, Connestable de Castille, Duc de Frias, etc. allié avec Anne d'Arragon et de Gusman, dont est issu

Jean Fernand de Velasque, Connestable de Castille, Duc de Frias, etc. Ce Seigneur qui merita l'estime et la bien-veillance de Henry le Grand, fut un des Heros de sa famille; il passa fort jeune en Italie avec le Duc d'Ossonne, où il servit le Roy Philippes second en plusieurs occasions importantes; il fut Ambassadeur extraordinaire à la Cour du Pape V[1]. Il fut Gouverneur de Milan, Capitaine General de l'Armée Espagnole au secours du Duc de Savoye, et contre les François en Bourgogne, et à la journée de Fontaine Françoise : depuis il fut envoyé Ambassadeur extraordinaire en France, ainsi que j'ay dit cy-devant, et estant à la Cour, il s'informa exactement

[1] Par une erreur singulière, le nom du pape est omis. Les pontifes contemporains de Philippe II qui portent le numéro V sont Pie V (1566-1572) et Sixte-Quint (1585-1590). C'est donc de l'un de ceux-ci qu'il s'agit.

de la condition de cette famille Françoise, à laquelle il estoit allié depuis si longtemps ; il fit mesme effort pour avoir quelqu'un du nom de l'Hermite Souliers, qu'il pust mener en Espagne pour luy faire part des avantages de sa fortune ; mais comme nostre Autheur estoit lors encore trop jeune pour un si grand voyage, le souvenir de cette bonne volonté demeura dans la famille et passa à la connoissance dudit Tristan, qui souhaittoit d'aller en Espagne lors de ses disgraces, où sans doute il n'auroit pas moins receu de satisfaction de ce grand Capitaine, que son petit fils, aussi Connestable de Castille, en a rendu depuis quelques années au Chevalier de l'Hermite, cadet de nôtre Autheur. Il a rapporté d'Espagne de sensibles témoignages de la bien-veillance dudit Connestable, divers beaux presens et particulierement un authentique en parchemin, scelé du sceau des armes et signé de la main dudit Officier de cette Couronne, par lequel il reconoist ce Gentil-homme son parent ; cét acte en latin commence par ces paroles, *Nos Inigus Melchior Fernandes de Velasco,* etc. et que pour la facilité du Lecteur j'ay fait traduire en nostre langue.

Nous Inigue Melchior Fernand de Velasque et de Tobar, Connestable des Royaumes de Castille et de Leon, grand Chambellan, grand Veneur, et grand Eschançon du Roy d'Espagne, Duc de Frias, Marquis de Berlanga, Comte de Haro et de Castelnovo, Seigneur des Maisons, des sept enfans de Lara et des Villes de Hosma et d'Arnedo, comme des bourgades de Vilalpando, Pandreza, etc. Nous faisons sçavoir à tous qu'il appartiendra, que par bons documens et connoissances certaines, il nous appert que l'illustre et noble Jean Baptiste l'Hermite de Souliers, Chevalier de l'Ordre du Roy trés-Chrestien, et l'un des Gentils-hommes servans de sadite Majesté, tire son origine de l'ancienne et illustre maison de l'Hermite de Souliers dans la Province de Limosin en France, de laquelle

mesme famille estoit Renaud de l'Hermite ae Souliers, de bonne memoire, Mareschal de Castille, pere d'une de nos ayeules appellée Marie l'Hermite de Souliers, duquel mariage sont issus nos ancestres comme plusieurs autres trés-illustres familles du Royaume d'Espagne, ainsi que celles de Cardone, d'Arragon, de Benevento, de Mandoce, de Gusman et plusieurs autres, qui composent les plus illustres noms qui soient entre les hommes : c'est pourquoy voulant traiter avec affection le susdit Jean Baptiste l'Hermite de Souliers nostre parent, nous exhortons tous ceux qui sont issus de cette mesme alliance, de le reconnoistre à l'advenir pour tel, et de luy conserver une mesme bien-veillance : En foy dequoy satisfaisant à la priere du susdit Jean Baptiste, Nous avons fait expedier le present témoignage que nous avons souscrit et fait contre-signer par nostre Secretaire, auquel aussi nous avons fait apposer le sceau de nos armes. Donné à Sigovie[1] *le vingt-uniéme Decembre* 1654. *Signé,* IL CONDESTABLE; *et plus bas, par le commandement de son Excellence,* FRANCESCO SARGADO.

Ce Connestable, aujourd'huy Viceroy et Capitaine General au Royaume de Galice, est fils de Bernardin de Velasque, huitiéme de sa famille, Connestable de Castille, et d'Elizabeth de Gusman, et ledit Bernardin estoit fils du grand Connestable Jean Fernandes, et de Jeanne de Cordoüe et d'Arragon, seconde femme dudit Jean, lequel avoit épousé en premieres nopces Marie Giron, fille du Duc d'Ossonne, duquel mariage il ne laissa que Dom Inigue Fernand de Velasque, Comte de Haro, mort sans successeurs, et Anne de Velasque, Duchesse de Bragance, de laquelle sont ssus les Roys de Portugal aujourd'huy regnans.

N° 21. — *Un grand Seigneur.* Gilles de Souvré, Marquis de Courtanvaut, Chevalier des Ordres du

1. Ségovie.

Roy, grand Maistre de la Garderobe, premier Gentilhomme de la Chambre, Mareschal de France, etc. lors Gouverneur de la personne du Roy.

N° 22. — *M'osta nostre Precepteur.* Le Sieur du Pont, qui fut nommé Precepteur de Gaston de France, Duc d'Orleans, Frere unique du Roy Louys XIII.

N° 23. — *L'une des Maisons Royales.* Fontainebleau, où la Cour estoit pour lors.

N° 24. — *Une grande Ville Marchande.* La ville de Roüen.

N° 25. — *Albion.* L'Angleterre, ainsi appellée.

N° 26. — *Chez un grand Seigneur.* Un Milor des plus puissans dont le nom est anonyme.

N° 27. — *Ma belle Escoliere.* La fille d'un Milor dont il fut aimé.

REMARQUES ET OBSERVATIONS

SUR LA DEUXIÈME PARTIE

DU PAGE DISGRACIÉ

N° 1. — *Cette superbe Ville d'Edimbourg.* C'est la capitale du Royaume d'Escosse, prés laquelle est le fameux Château des Pucelles, autrefois l'Arsenal où les Pictes et Danois avoient leurs magazins et munitions de guerre.

N° 2. — *En doublant les Orcades.* Les grandes Isles en la partie septentrionale de l'Ecosse.

L'image de mon premier Maître. Henry de Bourbon Duc de Verneuil, etc.

N° 3. — *Cette jeune Armide.* Il compare sa Maistresse à celle du fameux Renaud, qui s'appelloit Armide.

N° 4. — *Plemut.* Plemut est une Ville et port d'Angleterre.

N° 5. — *Limerick.* C'est une Ville d'Irlande.

N° 6. — *Graverine.* Ville d'Angleterre, où le Page rencontra un François qui faisoit trafic de Cavales d'Angleterre, appelées Guilledines.

N° 7. — *Cette ville autrefois capitalle d'un petit Royaume.* La Ville de Roüen, autrefois capitale du Royaume de Neustrie.

N° 8. — *Ormus.* Cette Ville est la capitale de l'Arabie.

N° 9. — *Mon Oncle maternel.* Jacques le Morhier

deuxiéme du nom, Chevalier, Seigneur de Villiers, et le Morhier, fils de Milles le Morhier, et de Denise de S. Prés, Ayeule de l'Autheur. Ce Gentil-homme contoit entre ses Ancestres Adam le Morhier Viceroy de Sicile, l'an 1272. Auquel temps il fut envoyé Ambassadeur extraordinaire par Charles II, pour complimenter le Prince Odoard, fils du Roy d'Angleterre, qui passoit avec sa famille au Royaume de Naples; ainsi que l'a remarqué Dom Ferranté de la Mara, Duc de la Guardia, en son Histoire des Familles de Naples. Le mesme Seigneur de Villiers avoit aussi eu pour trisayeul Simon le Morhier Seigneur de Villiers, Houdan, et du Tour en Champagne, Gouverneur de Dreux, Prevost de Paris, et depuis, selon le Feron, Grand Maistre de France, renommé entre les Chefs de la faction Angloise et Bourguignonne. Il fut pere de Jean le Morhier, Chevalier Seigneur dudit Villiers le Morhier, lequel de son mariage avec Jeanne de Bretagne, laissa

Jacques le Morhier premier du nom, Chevalier Seigneur de Villiers, le Morhier, Montigny, Voisins, etc. Marié avec Catherine de Brichanteau, dont Miles le Morhier, que nous avons dit, allié avec Denise de S. Prés, dont Jacques susdit pere de

Estienne le Morhier, second du nom, Chevalier, Seigneur de Villiers, le Morhier, Sangy, S. Lucien et autres lieux; lequel de son mariage avec Antoinette d'Illiers, a deux fils au service du Roy. Sa fille a épousé le Baron de S. Quentin en Normandie. Le mesme a eu pour sœur

Geneviefve le Morhier, femme de Charles de le Cocherel, Chevalier, Marquis de Bourdonné, Mareschal des Camps et Armées du Roy, Gouverneur et Bailly de Montfort, cy-devant Gouverneur de la Bassée, de Vic, et de Mojenvic. Il a deux fils dans le service du Roy, et Judith de Cocherel sa fille aisnée, a esté mariée au marquis de Foulleuse Flavacourt, l'un des anciens Capitaines aux Gardes, et duquel les longs

services ont esté n'agueres recompensez par le Gouvernement de Gravelines.

N° 10. — *Le chemin d'un S.* Le chemin de S. Jacques, pelerinage que l'on fait à l'Eglise de ce S. au Royaume de Galice, où l'Autheur souhaittoit d'aller, pour passer de là en Castille à la Cour du Roy Catholique, où estoit le Connestable Jean de Velasque son parent.

N° 11. — *Cette celebre Ville.* La Ville de Poictiers.

N° 12. — *Cét honneste Gentil-homme.* Il estoit neveu de Scevole de Sainte-Marthe.

N° 13. — *Le bon vieillard.* Scevole de Sainte-Marthe, Gentil-homme des plus accomplis de son temps, et qui possedoit parfaitement les Langues et les Sciences, grand Poëte et grand Orateur tout ensemble; ainsi que font foy les Ouvrages qu'il a mis au jour. C'est de luy que sont issus ces deux lumieres de l'Histoire Genealogique, Messieurs de Sainte-Marthe, si renommez entre les Escrivains de ce dernier siecle; l'un desquels semble renaître en la personne de son fils aisné, à present encore Historiographe du Roy.

N° 14. — *Secretaire d'un grand Seigneur.* Emanuel Philbert des Prés dit de Savoye, Marquis de Villars, Seigneur du grand Pressigny en Touraine, fils de Melchior des Prez, Seigneur de Montpezat, et de Henriette de Savoye, laquelle épousa en secondes Nopces Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, Pair et grand Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Bourgongne, cy-devant Chef de la Ligue.

N° 15. — *De me presenter à sa femme.* Eleonore de Thomassin, veufve de Claude de Vergy, Comte de Chanplite, Gouverneur du Comté de Bourgongne, laquelle ne laissa point d'enfans de ce dernier mariage avec le Marquis de Villars.

N° 16. — *Une certaine Ville.* La Ville de la Haye en Touraine, distante de sept lieuës du Chasteau et Bourg

du grand Pressigny, où l'Autheur se fut divertir avec un des Officiers de Justice dudit lieu de Pressigny.

N° 17. — *Un jeune Prince de gentil* (*esprit*). Honorat de la Baume, Comte de Suze, depuis Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Provence, et Vice-Admiral de France. De luy est issu Rostain de la Baume, Comte de Suze, Marquis de Bresieux; lequel de son alliance avec Hypolite de la Croix Chevrieres, a eu le Comte de Suze, aujourd'huy vivant, lequel a épousé la fille du Comte de Merinville, Chevalier des Ordres du Roy, et Lieutenant de Roy en Provence.

N° 18. — *Un grand Prince auquel il estoit allié.* Henry de Lorraine, Duc de Mayenne, son frere uterin. Ce Prince l'attendoit à Bourdeaux.

N° 19. — *Cette fameuse Cité.* La Ville de Bourdeaux posée sur la riviere de Garronne.

N° 20. — *Un Tombeau de pierre.* Cette pierre est appelée Lunaire, et qui a cette qualité que dit l'Autheur. On en voyoit une pareille qui sert de Tombeau au corps de S. Virgille, au Monastere des PP. Minimes de la Ville d'Arles en Provence.

N° 21. — *Comme il devint Secretaire d'un grand Prince.* Henry de Lorraine, Duc de Mayenne, dont j'ay parlé cy-devant, Prince de grand cœur, et grand ennemy des Religionnaires, lequel avoit espousé Henriette de Gonzagues, fille puisnée du Prince Louys Duc de Mantouë, et d'Henriette de Cleves, Duchesse de Nevers et de Rethel.

N° 22. — *Cette orgueilleuse riviere.* Le fleuve du Rosne, qui passe le long de la Ville de Lyon.

N° 23. — *Il passa en la Ville où ce Prince commandoit.* A Bourdeaux, principale Ville de la Guyenne, dont le Duc de Mayenne estoit Gouverneur, et où le Roy passa.

N° 24. — *J'y fus mené par Hermire.* Hercules de Crevant, Marquis de Humieres, premier Gentil-homme de la Chambre du Roy, fils de Louys de Crevant,

Vicomte de Brigueil, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de Compiegne et de Ham en Picardie; et de Jacqueline d'Humieres. Ce Seigneur des plus accomplis de son temps, fut tué au Siege de Royan.

N° 25. — *De me jetter aux pieds du plus grand Prince.* Le Roy Louys XIII, surnommé le Juste.

N° 26. — *Un grand Prelat qui estoit mon Oncle.* Charles Miron, Evesque d'Angers, Oncle de l'Autheur à la mode de Bretagne, n'estant que Cousin germain de sa mere Elisabeth Miron.

N° 27. — *Le jeune Alcide.* Le Roy Louis XIII, marchant contre les Villes rebelles du Royaume, lors occupées par les Religionnaires.

N° 28. — *Il y en eut une qui l'arresta quelques jours.* Où fut tué le marquis d'Ecry, allié de l'Autheur, à cause qu'il avoit épousé Anne le Fevre de Caumartin, fille de Louys, Garde des Sceaux de France, et de Marie Miron, sœur de l'Evesque d'Angers.

N° 29. — *Il nous avoit laissé son image.* Henry de Bossut, Marquis d'Ecry et de S. Scene, lequel comme son pere fut tué au service du Roy à la reprise de la Ville de Roye, n'ayant encore que dix-sept ans; son Gouverneur, Gentil-homme Gascon, Datte, fut blessé à mort au rencontre des voleurs que ce Seigneur rencontra en Champagne deux ans avant cet accident.

N° 30. — *J'avois un cadet dans le Regiment des Gardes.* L'Autheur entre plusieurs freres avoit ce puisné Severin l'Hermite, que l'Evesque d'Angers desirant avancer dans l'épée, avoit fait mettre aux Gardes : ce Gentil-homme fut ensevely dans la mine de Royan, et ne resta plus de freres à l'Autheur que Jean Baptiste l'Hermite encore vivant, sous le nom du Chevalier de l'Hermite.

N° 31. — *Un des plus vaillans Seigneurs de l'Armée.* Le marquis de Boüesse Pardaillan.

N° 32. — *Un de mes meilleurs amis.* Le Marquis d'Humieres.

Nostre Autheur en disant les obstacles qui l'empê-

cherent de retourner prés de son premier Maistre, devoit parler de l'honneur que luy fit le Roy, de le donner à Monseigneur le Duc d'Orleans, son frere unique, que l'Autheur suivit depuis en Flandres et en Lorraine, où il commença de faire et mettre au jour toutes les Poësies qui luy ont acquis sa reputation entre les premiers de son temps.



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

CHAPITRE XXIII

CHAPITRE XXIV

CHAPITRE XXV

CHAPITRE XXVI

CHAPITRE XXXVII

CHAPITRE XXXVIII

CHAPITRE XXXIX

CHAPITRE XL

CHAPITRE XLI

CHAPITRE XLII

CHAPITRE XLIII

CHAPITRE XLIV

CHAPITRE XLV

CHAPITRE XLVI

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

CHAPITRE VI

CHAPITRE VII

CHAPITRE VIII

CHAPITRE IX

CHAPITRE X

CHAPITRE XI

CHAPITRE XII

CHAPITRE XIII

CHAPITRE XIV

CHAPITRE XV

CHAPITRE XVI

CHAPITRE XVII

CHAPITRE XVIII

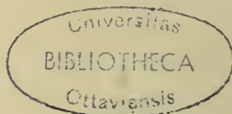
CHAPITRE XIX

CHAPITRE XX

CHAPITRE XXI

CHAPITRE XXII

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



PARIS
TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie
Rue Garancière, 8.